

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

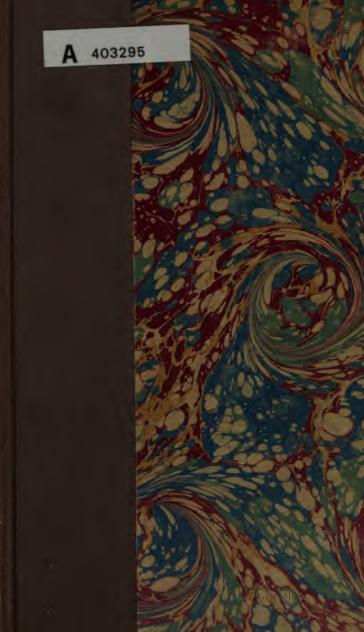
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





Digitized by Google

۱

;

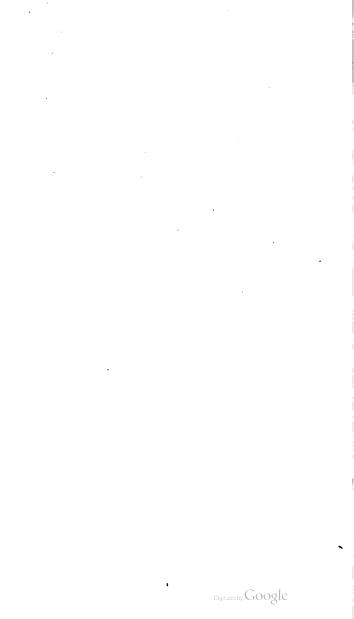
F 1039 .C2 T59

.

Digitized by Google

I

٠



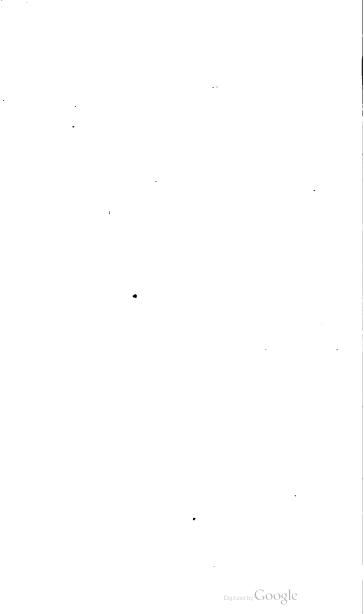


.

· .

•

•



LET TRES ET MEMOIRES Pour fervir à L'HISTOIRE Naturelle, Civile et Politique Du CAPBRETON, Co.

the test state to the test state to the test state of a





Thomas Pichon

LETTRES

ЕΤ

MEMOIRES

Pour servir à

L'HISTOIRE

Naturelle, Civile et Politique

Du C A P B R E T O N,

DERUIS

Son établiffement juíqu'à la reprife de cette Isle par les ANGLOIS en 1758.

Quis nefcit primam effe bistoriæ legem, ne quid falsi dicere non audeat; deinde ne quid veri non audeat.

CIC. DE ORAT. Lib. II.

A LA HAYE, chez PIERRE GOSSE, *Et fe trouve* A LONDRES, chez JEAN NOURSE, MDCCLX,



(v)

EPITRE DEDICATOIRE.

T N ouvrage fur le Cap Breton doit naturellement être offert aux quatre, hommes illustres qui partagent l'honneur de cette glorieuse et importante conquête, et je leur en fais un juste hommage. Il est inutile de les nommer, il le feroit de les louer. 7 Ce qu'ils ont fait pour leur patrie, a gravé leurs noms dans tous les L'habile Ministre qui a cœurs. formé un dessein qui rend à l'Angleterre la superiorité sur ses ennemis; le respectable chef des plantations

とし ニ ロナ エ てい

tations qui a fi bien contribué à ce deffein; l'amiral et le général qui ont joint la prudence à la valeur pour l'executer, feront à jamais l'objet de la veneration et de la reconnoissance de la nation, de l'admiration des étrangers et du plus profond respect du plus devoué de

Leur très humble, &c.

(vii)

PREFACE.

L'ETAT present de l'Europe est un objet trop intéressant pour tous ceux que la raison éclaire et que le sentiment guide, pour ne pas fixer leur attention. Qui est celui qui voudroit ignorer les causes, les circonstances, les détails des évenemens qui nous surprennent et nous attachent. Mais cette curiofité louable n'a pas toujours un heureux fuccès. La partialité, la prévention que produisent dans la plus part des hommes, le manque de connoiffances sur le fond des choses, la commodité de ne les regarder que par leur face exterieure, les préjugés avec lesquels on les confidere, nous font tomber dans l'erreur. Alors nous ne voïons la verité qu'à travers des nuages qui fouvent nous la font perdre de vue; et à fa place un crayon faux et des couleurs factices nous forment un phantôme que nous prenonspour elle. L'embarras de faire des recherches, qui d'abord paroiffent rebutantes, vient aider à cet

(viii)

à cet inconvenient. On aime mieux s'en tenir à la superfice des objets que de prendre la peine miceflaire pour en connditre la natune. Hiermot on a publié les motifs d'une affaire, parceque la reflexion sur les ressorts secrets de ces motifs, n'en a pas affés fixé le souvenir; on n'en scait plus que les incidens aux quels on attribue des causes singulieres au lieu des naturelles qu'on a perdu de vue. Il feudroit un homme auffi intelligent qu'appliqué et veritable cosmopolite pour faire l'histoire d'une guerre dont le détail des siéges, des batailles n'est que le moindre objet. Cet homme nous déceuvriroit que ce que nous regardons comme le principal est une suite monotone sacile à prévair guand on eff, instruit de ce qui devoit la produire. Mais où trouver pour un plan universel, un tel homme ? Il faudroit done être fatisfait lorfque ceux qui approchent le plus des qualités que je viens de dire, emploient leur travail à nous en donner quelques parties.

Cet ouvrage dont je ne suis que l'Éditeur, a droit de parvenir. Il contient des détails que la confiance et l'amitié ont affranchi de la contrainte; dans lesquels l'esprit de parti n'a pas nui à la verité. Ce sont des lettres écrites de Louisbourg. Louilbourg. Elles commencent à l'année 1752, et continuent jusqu'après le siège de cette place dont les divers évenemens y sont très circonftanciés, ainsi que ceux de la guerre qui l'a précédé.

On y fait d'abord la description générale et particulière de l'Isle Roïale, de ses productions et de leur utilité. L'on entre dans les mêmes détails sur l'isle St. Jean, dont la proximité fait en quelque façon, un total avec le Cap Breton. Le recit des mœurs, des gouts, des préventions des Indiens ou fauvages, attache ensuite la curiosité, et amene des reflexions qui peuvent devenir très avantageuses à ceux qui traitent avec eux.

Les autres lettres font fur le gouvernement que les François avoient établi à Louisbourg. Elles contiennent des détails et un examen de leur conduite. On y apprend le commerce qu'ils faisoient dans l'isle, et celui qu'ils auroient pû y faire; les projets qu'ils avoient ou qu'ils auroient pû avoir. Les inconveniens que la mauvaise constitution de leur gouvernement a produit, paroissent palpables dans ces lettres. Les fautes de ceux qui adminissent

niffroient le pouvoir y sont découvertes. L'origine des troubles n'y est point palliée. Enfin, la guerre qui a été une suite naturelle de tout cela et ses malheureux succès pour les François, y sont racontés avec une exactitude impartiale.

(x)

Cette matière si interessante par elle même, l'est encore plus par les resservoirs qu'elle peut occasionner, et par les sages resolutions qu'elle peut faire prendre.

Le desir que j'ai de rendre cet ouvrage utile, m'a fait regretter de ne pouvoir le donner avant que l'attention fût fixée fur d'autres objets. Il y a plus d'un an que cette production auroit du paroître; mais le difficulté de recouvrer toutes les lettres qu'il faloit pour le rendre complet; l'envie de le voir approuver par des personnes à qui d'importantes occupations ne laissent pas le loisir d'un prompt examen, en ont retardé l'execution. Il en eft tems encore pour tous ceux aux quels les évenemens presens ne font point negliger le fouvenir de ceux qui doivent par état les embrasser tous, afin de regler avec fagesse ce qui convient au parti qui fera affés heureux pour faire la loi. Mais du moins, foit que les vainqueurs con-

confervent leur conquête, foit que les vaincus fe mettent en état de la racheter, les uns et les autres ne peuvent que favoir gré à l'auteur de leur avoir fait fentir des confequences également effentielles pour eux, et le public, de lui avoir mis les chofes dans leur veritable jour.



TABLE.

ĩ(xii)

TABLE.

LETTRE L

D^Escription générale, particuliere, et très détaillée de l'Isle Roïale ou Cap Breton, de la ville et du port de Louisbourg. Page 1.

LETTRE IL

Suite de la description de l'Isle Roïale, des principaux endroits babités, de ses productions, &c. p. 15-

LETTRE III.

Continuation de la description de l'Isle Rosale, de ses câtes à droite, Sc. p. 300

LETTRE IV.

Continuation de la même description, de ses côtes à la gauche, et de partie de l'isse Saint Jean. p. 46.

LETTRE V.

Suite de la description de l'Isle St. Jean, et de ses productions. p. 64.

LETTRE

(xiii)

LETTRE VI.

Des divers animaux qui se trouvent dans les deux isles; de la pêche de la morue, de la saçon dont les François la font brumer, de la colle de poisson, Sc. page 81.

LETTRE VII.

Des fauvages, de leurs moeurs, &c. Des moyens que les François meitent en ufage pour les attirer dans leur parti. p. 94-

LETTRE VIII.

Suite, des mœurs, caracteres et ceremonies des fauvages, de leur façon de s'exprimer. Difcours d'un Sauvage Michmac. p. 105.

LETTRE IX.

Buite des moeurs des fauvages, de leurs fêtes, de leurs confeils. Difcours d'une fomme fauvage, de laurs guerres, des rufes qu'ils y emploient. p. 115. L E T T R E X.

Suite des moeurs des fauvages, discours qui leur fut fait par le Comte de Raymond pour les empêcher de faire leur paix auec les Anglois. L'ETTRE XI.

Du geuvernment de l'Iste Roïale, du militaire, Uc. p. 141. LETTRE -

Digitized by Google

(xiv)

LETTRE XII.

Du confeil superieur, des autres jurisdictions; de Phôpital, des prêtres, des moines, et des missionnaires des sauvages. page 154.

LETTRE XIII.

Du commerce qui se fait dans les deux isles; de celui qui y est probibé, des abus à cet égard. p. 168.

LETTRE XIV.

Suite du commerce, de celui qu'il convient de faire à l'Ifle Roïale; de ce qui fe passe à cet égard avec les marchands de la Nouvelle Angleterre, & c. p. 178. L E T T R E XV.

Reflexions ou conjectures fur l'Iste Roïale; projet de rendre Louisbourg imprenable. Plans et moyens proposés à la cour de France par le Comte de Raymond. p. 192.

LETTRE XVI.

De la guerre des fauvages contre les Anglois. Belles reflexions du Comte de Raymond à cet égard. p. 200.,

LETTRE XVII. Reflexions fur la caufe et l'origine de la prefente guerre. Ces reflexions ne font point du Comte de Raymond. p. 210.

LETTRE

(**xv**)

LETTRE XVIII.

Ce qu'écrivoit le Comte de Raymond au minifire de France sur les prétendus griefs à reprocher aux Anglois qu'il accusoit de chercher la guerre. page 218.

LETTRE XIX.

Discussion et jugement sur les causes de la guerre, faits prouvés par les Anglois qui détruisent les plaintes de leurs adversaires et justification de leurs démarches. p. 232.

LETTRE XX.

Prife de l'Alcide et du Lys par les Anglois, eelle du fort Beausejour et autres actions qui préparent à une declaration de guerre en forme. p. 248.

LETTRE XXI.

Reponfe à une lettre d'Europe pas laquelle on apprend à l'auteur la declaration de guerre reciproque des deux couronnes; les clameurs des François contre les Anglois; la prife de Minorque et l'engagement que la France a pris avec la reine de Hongrie. p. 267.

LETTRE XXII.

Debarquement des Anglois à Louisbourg, leurs forces, commencement du siége. Situation et dif-

(**x**vi)

difpofitions des Anglois, attaque et défence; détails faits fur les propres journaux de l'amiral Boscawen et sur d'autres écrits aussi autentiques. page 278.

LETTRE XXIII.

Continuation du siège de Louisbourg, resistance des assistent enfon forcés de capituler; traitement qui leur est fait et aux babitans, &c. p. 297.

LETTRE XXIV. et derniere. Conversation d'un Angleis de merite avec l'auteur; reflexions sur l'importance du Cap Breton pour l'une et l'autre puissance. p. 316.



LETTRE

(Y)

LETTRE I.

Defcription générale, particuliere, et très détaillée de l'Iste Roïale ou Cap Breton, de la ville et du port de Louisbourg.

Uifqu'il eft décidé que je ne puis vous refuser ce que vous paroissés desirer avec tant d'ardeur, je vais remplir la tâche que vous m'avés imposée. Je la commencerai par la description du pays que vous voulés connoître, et je n'oublierai rien ensuite pour satisfaire votre curiofité dans tout ce qui pourra l'intéresser.

L'Iste Roïale a d'abord porté le nom de l'Iste du Cap, enfuite du Havre à l'Anglois. On prétendit après qu'ayant été découverte par des navigateurs de la Bretagne, elle devoit portet celui de Cap Breton. Ce ne fut qu'en 1713. qu'on l'appella Ifle Roïale.

On pourroit dire de cette ille comme de plufieurs autres, qu'elle seroit un des fragmens du globe de la terre, détaché par quelque violente fecousse, et fixer cette revolution au tems du déluge.

B

Aéluge. Mais fans m'arrêter à des conjectures dont il est si difficile d'établir le fondement, je vous dirai qu'elle est d'une figure tout à fait irreguliere, remplie de débris et de crevalles, entourée de petits rochers détachés, dont plusieurs s'élevent au dessus de la surface de la mer, et des quels este est herissée d'une extremité à l'autre. Elle est enfin remplie de lacs, de ruisfeaux et de moliéres,

Abfolument inculte et deserte jusqu'en 1714. Quelques François qui avoient habité Terre Neuve et l'Acadie, vinrent y faire des établissemens. Ils les formerent sur les bords de la mer, où se trouvent quelqués villages dont les maifons sont dispersées et separées les unes des autres. Chaque particulier bâtit d'abord où il voulut et où il trouvoit des terrains propres à faire des graves pour sécher la moruë et pour planter des jardins, Cette maniére de se bâtir sondre augmente la dispersion des habitans et les inconveniens qui en resultent,

Lors qu'en 1713. Louis XIV, eut affés lutté contre presque toute l'Europe reunie contre lui; pour détacher l'Angleterre de cette redoutable ligue, il offrit à la Reine Anne une partie de ce que la France possed dans l'Amerique Septentrionale, Le succès de cette negotiation ne su un évenement heureux pour la France, que par l'ex-

Digitized by Google

(2)

Pextremité où elle étoit reduite. Le traité d'Utrecht, en lui faisant perdre Terre Neuve, la Baye d'Hudson et l'Acadie, devoit d'autant plus affliger les François que celui de partage qu'ils avoient refusé, leur acqueroit de belles et riches provinces sans leur couter une goute de sang.

Port Roïal, aujourdhui Annapolis Roïale, ne fut fans doute specifié dans la cession, qu'asin que les Anglois qui le possed déja par droit, ne pussion un jour être inquiétés par cette omission. Enfin tout ce que put faire la France sut de conferver les isles du Cap Breton et de St. Jean.

Ces deux isles n'avoient cependant été confiderées jusqu'alors que comme des pays trop steriles et trop ingrâts pour penser à y faire des établiffemens. Quelques pêcheurs les frequentoient pendant l'été feulement, et l'hyver les habitans de l'Acadie y venoient faire la traite des pelleteries avec les sauvages.

Mais la neceffité qui fait tout hazarder, obligea la France d'effayer si elle ne pourroit mettre ces isles en état de reparer en partie la perte qu'elle avoit faite. Cette tentative étoit d'autant plus importante qu'il étoit essentiel aux François de ne pas perdre entierement le commerce de la moruë. A cet intérêt se joignoit B 2. celui

estal qu'a toujours une puissance d'être à portée d'observer le progrès des colonies étrangéres dont le voisinage peut causer de l'ombrage aux sieanes. Il leur faloit outre cela conserver un poste qui les rend maîtres en tout tems de l'entrée du fleuve St. Laurent, s'ils ne vouloient se fermer le chemin qui mene à la nouvelle France, et ne savoir où relacher lorsque les vents, souvent impetueux sur cette mer, la rendent dangereuse.

Ces folides confiderations surent suivies de l'établissement du Cap Breton et de la construction du port de Louisbourg. Le vaisseau le Segnelay commandé par M. de Contreville y aborda le 13 Aoust 1713, et en prit possession au nom du roi, et ce sut alors qu'on donna à cette isle, ainsi que je vous l'ai dit, le nom d'Isle Roïale.

Cette isle est fituée dans l'ocean Atlantique sur le golphe Saint Laurent, et à environ deux cent lieues de Quebec capitale du Canada dont elle fait partie. Elle est entre l'isle de Terre Neuve dont est en rest éloignée que d'environ quinze lieues; RAcadie à present la Nouvelle Ecosse, et l'isle St. Jean. Elle n'est separée de la Nouvelle Ecosse que par un d'etroit de trois ou quatre cent toises que les François ont nommé le passage de Fronsac. Elle a environ trente six lieues du nord-est au sud-

fui-onieft, et environ cent cinq de circuit far vingt deux dans la plus grande largeur qui eft effés inégale. Ses bords presque par tout alcarpés et très d'angereux pour les navigneurs, sont chargés d'anc espece de fapin que les habitans nomment prusie, et de broifisilles. Il y la plusieurs havres, ports et bayes dans in circonforence.

Louisbourg, le principal port et la seule ville de l'iste est saude sous le quarance uniéme dégré de lanitude et à foixante sleux dégrés un quant de longitude, en forte que son meridien est à l'occident de celui de Paris de quatre neures mouf minutes suivant les observations que sit que ondre de la cour de d'rance M. Chabes ensiegne de wailleaux en 1750 et 1751.

L'hyver est fort mauvais à Louisbourg. Les soups de vent y font frequents, fur tout de la partie du sud. Le ciel est fouvent obscurei par les nuages, les brumes ou brouillards trop frequents far tout en été et fort nuisibles aux navigateurs; et par les pluyes et les neiges. La gelée ne ceffe point depuis Noël, et ne forme qu'un corps dur de la terre et des eaux qui la couvrent et la penetrent et la neige ne fond plus sur ce terrein propre à la conferver. Toute espece de commerce disparoit alors et la wille ne presente qu'un tableau de tristeffe bien different du spec-B 3 tacle

tacle que le concours des navigateurs y produre pendant l'été. L'air n'y est cependant pas mal fain, quoique l'hyver y soit fort long. L'on n'y distingue, pour ainsi dire, que deux saisons, l'hyver et l'automne; et dans l'interieur des terres l'on en distingue trois, l'été, l'automne et l'hyver.

La furface de presque tout ce païs a très peu de folldité et est fort'incommode. Ce n'est par tout qu'une mousse legére et de l'eau. La grande humidité du terrein s'éleve presque continuellement en vapeurs.

Un metéore peu commun en d'autres climats, nommé Poudrerie par les habitans du pays, donne encore à cette faison un caractére plus affreux. C'est une sorte de neige d'une extrême subtilité qui s'infinue dans les lieux dont la cloture paroît la plus exacte. Elle s'y introduit par les moindres intervales que laisse le mastique dont les vitrages font enduits. Elle femble moins tomber fur la terre qu'être orisontalement emportée par l'impetuofité du vent qui en accumule quelquefois des monceaux auprès des murailles et des éminences opposées à son cours ; et comme souvent elle ne permet ni de diffinguer dans les rues les objets les plus voifins, ni même d'ouvrir les yeux qui en seroient bleffés, l'on peut à peine s'y conduire. Elle fait même perdre la respiration. Og.

Ön peut juger de la combien d'accidens particitfiers se joignent au froid, d'ailleurs excessif dans ce pays. Si l'on s'étonne de l'extrême difference qu'on éprouve à cet égard entre cette ille, et même la plus grande partie de l'Amerique Septentrionale, et les lieux dont la latitude est correspondante dans le continent opposé, cette furprise cessera si l'on jette sur cette partie de l'Amerique une vue générale : inculte, presque inhabitée, elle est couverte de lacs glacés pendant plusieurs mois; d'épaisses forêts la rendent impénetrables aux raïons du soleil. L'on peut dire de l'Iste Roïale en particulier qu'independamment des lacs dont elle est aussi coupée, elle renferme dans son centre un bras de mer considerable, gélé souvent en entier et dont le froid fe repand immediatement fur toute l'isle qu'il l'environne.

La mer est long tems étale dans le port de Louisbourg. Elle reste pour l'ordinaire une demi-heure et quelquesois une heure entiere dans le même état.

Ce ne fut qu'en 1720 qu'on commença de fortifier Louisbourg. Cette ville est batie sur une langue de terre qui s'avance dans la mer au fud-est de l'isle. Elle est de figure oblongue et a environ une demi-lieue de tour. Ses rues font asses et regulieres. Il y a une belle

B 4

parade près le principal fort ou citadelle. Il y a trois portes du côte du nord et de la ville fur un quai assés large. L'on y a construit des efpeces de ponts que les François nomment Calles, qui avancent confiderablement dans la mer et sont très commodes pour charger et décharger les batimens. Ses fortifications consistent en deux bastions, celui du Roi et celui de la Reine, et deux demi-bastions, l'un appellé Dauphin et l'autre Princesse. L'on y a ajouté deux demi-lunes; l'une entre le bastion du Roi et le demi-haftion Daughin; l'autre entre le bastion, de la Roine et le demi-hastion Princesse. Ces deux derniere ouvrages à la construction des. quels on n'a travaillé qu'à la fin de l'année derniere sont commandés par plusieurs hauteurs.

Toutes ces fortifications font défectueules parce que le fable de la mer dont on aft obligé de le fervir, ne convient nullement à la Maçonserie. Les révêtemens des differentes courtimes font entierement écroulées et delabrées. Il n'y a qu'une cassemate à l'abri des bambes movennes et un fort petit magain.

Un pareil defordre est d'autant plus furpremant qu'il y a tout lieu de s'attendre à la guerre avec les Anglois par les hostilités déja commises de part et d'autre. Mais foit qu'il soit l'effet de la negligence de ceux qui doivent veiller à la suré

firsté de la place, soit que les François compsent fur le nombre des foldats qui peuvent la défendre, il est à craindre pour eux que la valeur de leurs ennemis ne les fasse repontir de lour. finprudence ou de leur prélomption.

Les mailons de Louisbourg sont present toutes de bois. Celles qui sont de pierres ont été confiruites aux dépens du roi, et sont definées à loger les troupes et les officiers. En 1745 les Anglois étant maîtres de la place y babirent en bois seulement un corps de casernes affés considerable. On a été obligé de transporter de France tous les anateniaux qui ont servi à la construction des batimens de pierres ainfi. qu'aux autres ouvrages.

Il n'y a guére d'établissement qui ait plus mouté à la France. Il est constant qu'elle y au emploié plus de trente millions, quoi qu'el àcfoit d'aucun rapport; mais les fortes considerations qui en ent fait concevoir et exécuter legregiet, ont toujours dû en faire segarder la confervation comme un objet trop important pour me pas tout y factifier.

L'Ifte Rouele protoge tout le commerce des-Erançois dans l'Amorique Septentrionale, et s'eft pas d'une moindre conféquence pour oclui: qu'ils font dans la Maridionale. S'ils n'avoiente genn rien dans cette partie du nord, leurs veis-B 5; feauxe

feaux qui reviennent de Saint Domingue ou de la Martinique, ne feroient point en fûreté fur le grand banc de Terre Neuve, et particulierement en tems de guerre. Enfin étant à l'entrée du golphe, elle commande absolument ce fleuve.

La batterie de l'isle de l'entrée défend le port de Louisbourg, et battant à fleur d'eau, ne permet pas qu'il puisse y entrer de batiment fans être coulé à fond. Elle est placée vis-à-vis la tour de la lanterne qui est de l'autre côté de la grande terre. Cette batterie est de trente six piéces de canon chacun de vingt quatre livres de balles. L'entrée du port est encore défendue par un Cavalier nommé le Cavalier de Maurepas qui y a douze embrasures.

La batterie roïale est à un bon quart de lieue de distance de la ville et à trente embrasures des quelles vingt huit sont pour des piéces de canon de trente six livres de balle, et deux de dix huit. Elle commande la mer, la ville et le sond de la baye.

Le havre de Louisbourg a au moins une lieue de profondeur et plus d'un quart de lieue de largeur à l'endroit où il est le plus étroit. Lie fond en est fort bon. L'on y trouve ordinairoment depuis fix brasses d'eau jusqu'à dix. Il s'y trouve un endroit fort commode pour radouber les vaisseaux qui y font en sûreté à cause de sa fituation et de sa profondeur. C'est où les vaisseaux peuvent hyverner en prenant quelques précautions contre les glaces. Ce havre commence quelques de solutions de Novembre, et ne devient libre qu'en mai et souvent en Juin.

J'ai déja dit que l'interieur de l'isse est rempli de lacs, de rivieres, de ruisseaux et de moliéres. La mer reflue dans la plus part des rivieres. La grande Bras-d'or entre autres, la pénétre tellement que l'issimme d'entre elle et le port Toulouse n'est que de trois cent cinquante tois.

Le terrein eft extremement montagneux, cntierement marecageux, rempli en général de diverses especes de pierres, de plâtre et de charbon de terre en quelques endroits.

Cette iste avant d'être habitée étoit entierement couverte de bois. On y trouve peu de chêne. Les arbres qui sont propres à la charpente y sont tres communs. Les pins blancs, au moins quelqu'uns jettent aux extremités les plus hautes une espece de champignon semblable à du tondre que les habitans appellent Garigue dont les sauvages se servent avec succés contre les maux de poitrine et contre la diffenterie. Il y a quatre especes de sapin. La premiere refsemble à la notre. Les trois autres sont l'epinetter B 6 blanche.

blanche, l'opinette rouge et la peruffe; la feconde et la quatrieme s'élevent fort haut et font excellentes pour la mâture, fur tout l'epinetteblanche dont on fait auffi de bonne chapente. Son écorce est unie et luifante, et il s'y formede petites vessies de la groffeur d'une féve de haricot qui contient une espece de therebentine fouveraine pour les playes qu'elle guerit en très. peu de tems et mêmes pour les fractures. On affure auffi qu'elle chasse la fevre et guerit les, maux d'estomac et de poitrine. La maniére d'en user est d'en mettre deux goutes dans un; bouillon. Elle a auffi la qualité de purger. C'est ce qu'on appelle à Paris le baume blanc.

La perusse est gommeuse, mais elle ne jettepas assés de gomme pour qu'on en puisse faire, usage. Son bois dure long tems en terre sans, se pourrir, ce qui le rend très propre à faire des. palissades et des clotures. Son écorce est fort, bonne pour les tanneurs, et les sauvages en sontune teinture qui tire sur le turquin.

L'on trouve aussi en divers endroits de cetteisle, de l'erable, du hêtre, du bouleau, du tremble, et beaucoup d'autres sortes de bois tendres propres pour le chaussage.

Jusqu'à prefent on n'y a receuilli aucune efpece de grains, mais seulement du soin d'une bonne qualité. Il s'y trouve beaucoup de pacages.

cages dans les éclaireis des bois francs, fuir des peloufes et dans des prairies fur les bords des nivieres. Ainfi le roi est obligé de nourrir une partie des habitans; les autres sublistent par la péche et il y en a fort peu qui soient riches.

On a cependant commencé de femer enquelques endroits du froment et du leigle ; mais. ces grains n'ont pû acquerir le dégré de matutité necessaire. Je crois qu'on y verroit croîtrede l'avoine si le peu qu'elle fourniroit valoit la. neine de la semer. L'on a même remarqué que ce qu'on a pû recevillir, de differents grains adégeneré dès la seconde année. Il en est de même de philieurs especes de legumes qui v. vienment bien, mais dont il faut faire venir la araine d'Europe ou de la Nouvelle Angleterre, Les choux. les laitues et diverses especes de legumes y valent autant pour leur, bonté que dans. bien des provinces de France quoi qu'elles y, viennent plus tard. Il n'y a aucune forte defruits que des framboises dans les sapinages, des fraises et des bluets dans les plaines. Ces derniers font gros comme des groifeilles. On en mange jusqu'au mois d'Octobre. L'on y trouve. auffi un petit fruit rouge de la groffeur d'une cerife qu'on nomme pomme de pré, il n'est bon. qu'en confiture.

Quant

Quant au gros et menu gibier, il y en quantité, ainfi que diverses fortes de poissons. Maisje me referve à vous en parler dans une autre lettre où je ne traiterai que de la chasse et de la pêche.

Contentés vous, Monfieur, je vous prie de ce commencement de bonne volonté. Dans ma premiere je vous promets le refte de la defcription de l'isle et des ports les plus confiderables après Louisbourg. Je puis vous la faire d'autant plus exactement que j'ai fuivi en 1752 ceux que M. le Comte de Raymond marêchal de camp et alors gouverneur de cette isle, envoya pour faire le tour de ces côtes. Je reviendrai enfuite à des matiéres plus intereffantes, et vous pouvés juger du plaisir que j'aurair à vous amuser par les fentimens que vous me connoissés et avec lesquels j'ai l'honneur d'être.



LETTRE

(15)

LETTRE II.

Suite de la description de l'Isle Roiale, des principaux endroits babités, de ses productions, &c.

Monsieur,

JE vous ai promis dans ma derniere lettre une defcription détailleé du refte de l'Ifle Roïale avant d'en venir à Louifbourg. Je vais vous tenir parole, et je ferai même plus, j'y ajouterai celle de l'ifle St. Jean. Cette ifle et quelques autres lieux adjacens étant fous la dépendance du gouvernement de Louifbourg, me paroiffent devoir neceffairement entrer dans le projet que vous avés formé de connoître les poffeffions de la France dans ce canton de l'Amerique Septentrionale. Vous voïés qu'en étendant moi-même les bornes de votre curiofité, je confidere plus votre plaifir que la peine que pourra me donner ce travail; mais en eft il lors qu'il eft queftion de plaire à un ami tel que vous.

Le port Toulouse est le port le plus considerable de l'Isle Roïale après Louisbourg. Ilest même plus peuplé que ce dernier. Il n'y a par terre qu'environ dix huit lieues de Louisbourg au port Toulouse au moien du chemin que le Comte de Raymond fit construire en 1752. La cour de France desaprouva extremement cet. cet ouvrage qu'elle n'avoit point ordonné, et ce ne fut pas fans raifons très folides. Cent mille francs de dépense pour un chemin qui ne peut être utile qu'à l'ennemi en lui facilitant le moyen de se rendre maître des hauteurs qui dominent Louisbourg, sont affurement tent enille france très mai employés. Il est vrai que te commandant avoit proposé d'y construire des redoutes pour s'opposer à une descente, s'il y svoit guerre avec l'Angleterre; mais il est oertain qu'il me faloit pas hazarder l'un fans être affuré de l'antre.

Ce poste sende pourtant d'une grande importance, s'il étoit fortifié. Il fort d'entrepôt et de communication pour l'ille Saint Jean qui n'én est qu'à quarante lieues. On peut y zalfomblet facilement les habitans des isles Marlanne, du posit dégrat, de l'ardoife, du Saint Esprit et de la rivière aux habitans. Il met d'ailleuce à portée d'être informé du mouvement des Auglois, soit du côté de Canseau qui n'est qu'à dire huit lieues de Louisbourg, ou du passage de Fronfac.

Ce fut par ce chemin de l'invention du Comte de Raymond, en laiffant à gauche un lac qui forme le ruifféau de la pointe platte que nous primes notre route le 5 Fevries 1752, la curiofité m'aïant fait accompagner ceux à qui ce

ce commandant avoit ordonné de faire le tour des côtes de l'ifle. Nous arrivames le 6 à la. baye de Gabarus, après avoir marché depuis la premiere habitation, la moitié du tems à travers une hétriére dans un terrain sablonneux, l'autre moitié par un chemin plaqué qui nous conduisit au fond de la coupe de la mostagne du Diable. La baye de Gabarus voifine de Louisbourg est formée par la pointe blanche, distantes l'une de l'autre d'environ trois lieues par eau et fix sar terre. Cette baye a environ une lieue, et damie d'enfoncement au nord-ouest de la pointe propresenent dite de Gabarus, où l'on trouve deux presqu'iffes nommors Delgousins et du Gouverpeur, en dedans des quelles af un mouilloge after bon pour tous les vents have acux del'alt au sud-alt par lesquele la mer y alt fort. eroffe. Le fand eft de gravier et la terre bonne. Les deux pointes qui sorment cettehave font lituées pord-elt et fud-ouelt. IA pointe platte qui le trouve au nord-oueft de l'iste entre la pointe blanche et la côse Morandióre, qui s'est qu'à demie lieue de Louisbourg, renferme une anfe où les Anglois descendirent dans l'ille en 1745. On y fait aisement de l'eau dans l'anse en dedans de l'isle du gauverneur où, Kon trouve doux fources à sept ou huit toiles du. bord.

bord de la mer, qui coulent dans le Barachois voifin.

On nomme dans ce pais *Barachois* de petits étangs fort voifin de la mer dont ils ne font feparés que par une grave ou chauffée de cailloux. On ne fauroit faire une lieue le long des côtes de l'Isle Roïale fans en trouver.

Le terrain qui est entre cette pointe de Gabarus et la ville est très raboteux, marecageux et rempli de broffailles. Il s'y trouve par tout dix à douze pieds de tourbe qu'il sera impossible de déffecher et de condenser. L'on ne pourroit d'ailleurs y pratiquer des faignées pour en faire écouler les eaux, toutes les moliéres étant ceintrées par des rideaux qui tiennent de la nature du roc. Le fond dépouillé de la tourbe n'est qu'un melange de terre graffe et de pierrer rondes qui font un mastic extremement dur & penible à remuer. On peut juger de la de la difficulté d'une descente dans cette partie de la baye et de l'embarras de transporter de l'artillerie à travers un pareil terrain. Mais depuis la côte Morandiere éloignée de la pointe au Bafque de quatre lieues en descendant la dite côte, jusqu'à la montagne du Diable, il y a plusieurs anses peu éloignées les unes des autres où l'on peut descendre fans courir aucun danger.

Nous

Nous laiffâmes cette montagne du Diable derriere nous, et nous rendîmes à la pointe au Basque dite la pointe en déhors qui est à deux lieues. Au piéd de la montagne commence un banc de fable qui a une demi-lieue de long sur quarante à cinquante toises de large. On peut y descendre à toute marée quelque tems qu'il fasse, excepté dans une grande tourmente. Les redoutes projettées sur la pointe platte et à la côte Morandiere, ne pourroient même s'y opposer attendu leur éloignement.

Ces redoutes, ainfi que je l'ai déja dit, n'en feroient pas moins neceffaires. Non feulement elles empêcheroient l'ennemi de defcendre trop près de là place ; mais quand même à la faveur du banc de fable du fond de la baye, il reuffiroit dans la defcente: elles lui nuiroient beaucoup. Il faudroit alors, après avoir franchi un chemin prefque impraticable, qu'il attaquât les redoutes pour gagner l'autre chemin ; et il y auroit d'autant plus de danger à le faire, que défendues par des commandans braves et habiles, foutenus par les fauvages et quelques détachemens de la garnifon, elles feroient en quelque façon imprenables.

Il y a une anse à un quart de lieue du bane de fable, tirant au sud, vers la pointe en déhors de la dite baye où les batimens mouillent par quatre à cinq brasses d'eau à l'abri de tous vents, ex-

(20)

encopté de calui du mord qui vient par dessus l'esterres. Cette haye est très propre pour la pôche de la Morue que les anciens habitans y faiscient aves succès avant la derniere guerre; quelqu'uns l'y font encore; mais en tout cet étabilissent a été sort negligé. Les terres y sont medicorement bonnes. Elles renferment plusieurs belles prairies qui sournissent de fort houfoin et qui sont propres à nourrie quantité de bestiaux, quoi qu'il y en sit encore beaucoupqui sont en friche.

Nous partirmes de Gabagus le 8, et fimes. source par le bavre de Fourché qui en oft éloigné Nous prouvâmes derniere de de trois lieues. hane destable un lac, que nous fuirintes en faifant l'ough un quart de liones. Il peut avoir deux cent cinquante braffes de large. Ses herds. Sont couverts de bois de sepin et ses environs de bois franc propres pour le chauffage. Nous traversames une sapiniere d'environ-quatre vingt soifes qui nous conduisit fur le lac Long qui peut avair un quast de lienes fur doux cent cinquante braffes de large. Ses bards sont couverts de bois franc. Nous le suivîmes environ cont toiles st nous arvivâmes au grand lac de Gabarus. Ce lac forme trois bras qui s'étendent bien avant dans les terres du nord, du nord-eft et du sudouest. La riviere du Barachois de Belleseville y prend

y prind la fource dans le bras de nondi None la traversitance on faisant le fud-ouest environ guatre cent toiles ensuite un quart de lieue en courant ouest quart de nord-ouest. Ses bordes out peu de bois franc et sant presque par tout couverts de fapins.

A l'extremité de ce las nous fimes un portage de quatre vingt toifes et un second portage de quatre cent après avoir trouvé un autre las de cent cinquante brasses de longueur sur folxante dix de largeur; et enfin nous arrivânce au Barachols de Bellefquille.

Ce Barachois eff fort fpacieux et forme plufieurs bras très larges qui s'avancent dans les terres du nord-eff, du nord et nord-oueft. Ses bords ne font couverts que de broffailles et de fapins. Son entrée est mard et fud et peut avoir deux braffes de largeur. Il peut y entrer une chaloupe fans charge et encore à marée haute.

En avant de ce Barachois à un quart de lieue le long de la côte est un banc de fable courant nord-est et sud-ouest. Sa situation en pleine côte empêche qu'aucun vaisseau puisse s'y mettre à l'abri des vents ; ainsi quand l'ennemi tenteroit par un beau tems d'y faire une descente, il risqueroit tout, si le mauvais tems survenoit avant qu'il eut rembarqué. Outre cela il auroit mille obstacles invincibles à surmonter s'il entroit

entroit dans les terres et qu'il voulût pénétrer julqu'à Gabarus par le chemin que nous venons de decrire qui n'est accessible que pour peu de personnes.

Nous laissance de Barachois à ceux qui furent assessent pour y aller échouer et nous entrâmes dans un Auniguen qui nous conduisit, faisant l'est sud-ouest pendant quatre cent toises au Barachois de Marcochet.

Ce Barachois a une lieue de traverse et plufieurs bras dans les terres. Celui qui court au nord-oueft s'enfonce une bonne lieue et demie en formant plufieurs petites isles; fon goulet est nord et sud, sa largeur peut être de douze braffes. Les chaloupes chargées y paffent à marée haute. Elles évitent une roche qui se trouve à droite en entrant et un banc de fable à. gauche. Ces deux éceuils ne laissent ce passage fûr qu'en chaloupe et en canot. Il regne fur les devants des Barachois, dont les environs ne font que sapinage, un banc de sable peu diffe-. rent de celui de Bellefeuille. A une lieue au large de ces deux Barachois il y a beacoup de battures qui ne découvrent qu'à une brasse, et cette côte en est remplie, ainsi que de hauts fonds qui s'étendent au large depuis le goulet jusqu'au havre de Fourché qui n'en est éloigné que d'un quart de lieue.

Le havre de Fourché est fitué sur la côte du sud-ouest de l'isle et il est très bon pour la pêche de la morue. Son entrée est d'un difficile accès par les hauts fonds qui s'y rencontrent. Il se separe en deux bras; l'un court à l'ouest, nordouest et l'autre à l'ouest. Ce dernier étoit très bien établi avant la derniere guerre. Les Anglois y mirent le seu par tout excepté à un magasin de cent pieds qui existe encore. Au reste les terres de ce havre ont du soin très bon et en abondance.

Nous partîmes de Fourché le 9, et après avoir fait route un quart de lieues à travers des bois de prusse et avoir trouvé un lac aussi d'un quart de lieue de longueur sur cent cinquante brasses de large, nous parvîmes par un de ses bras que nous suivîmes au Barachois de la grande framboise.

Ce Barachois est fitué à une demi-lieue du havre de Fourché. Son entrée qui est nordouest et sud-sud-ouest, peut avoir cent dix brasses d'eau dans sa plus grande largeur. Il y a deux battures vis-à-vis son embouchure, ce qui n'empéche cependant pas l'entrée aux charois de cinq à fix cordes de bois et qu'on ne puisse mouiller au large. Il s'ensonce une lieue et demie dans les terres et jette plusieurs bras. Celui du nordnord-ouest forme plusieurs islettes dans fon milieu,

Neu. Les terres y font aquatiques et n'ont rien d'utile que quelques prairies. Elles font couvertes de fapinage et de broffailles ; mais à travers tout cela il y vient une fi prodigieuse quantité de framboises qu'elles ont donné leur nom à ce Barachois, ainfi qu'à celui où nous nous rendîmes par un auniguen faisant l'ouest l'espace de deux cent toises.

Le second Baracheis, dit de la petite framboile, est peu confiderable; fon entrée n'étant accessible qu'à des canots fauvages. Il a une lieue de largeur nord-est fud-ouest et plusieurs brat qui s'enfoncent environ deux lieues dans lesterres en formant plusieurs isles. On prétend que ostui qui s'enfonce dans le nord-nord-est; forme une riviere qui se décharge dans le lac de la riviere de Miré.

Nous luivîmes enfuite la côte pendant quatre lieues jusqu'au St. Esprit. Dans cet espace nous ne reconnumes que deux anles où des chaloupes seulement peuvent mettre à l'abri depuis les vents du ouest, quart nord-ouest, jusqu'à ceux du nord-nord-est. Celle qu'on nomme l'anse au captan est la plus sûre. Mais excepté ces deux resuges pour les chaloupes et les canots, le reste de la côte bordée de rochers et de terres hautes couvertes de sapinages, est tout à fait impraticable.

Le

Le havre du Saint Esprit est une rade foreine, fon entrée est nord-est et ouest sud-ouest. Les batimens de soixante à soixante dix tonneaux peuvent y entrer. Ils mouillent dans le milieu de la rade par dix et douze pieds d'eau à marée haute. Il y a deux battures qu'on laisse de chaque côté. Derriere la rade il y a un Barachois qui s'ensonce dans les terres au nordouest, une demi-lieue. Il est bordé de prairies. Son embouchure ou goulet a assé d'eau à marée haute pour des charois de cinq cordes de bois.

Le Saint Efprit est bien établi et propre pour la pêche de la Morue. On y trouve beaucoup de prairies. Les terres y sont fablonneuses et couvertes de sapin. Elles sont cependant bonnes pour faire jardinage, aussi il n'y en manque pas et toutes sortes de legumes y viennent fort bien. Quoique ce lieu ait beaucoup souffert dans la derniere guerre, on commence à se retablir des pertes qu'on y a faites.

Le onze Fevrier nous partimes du Saint Efprit pour l'ardoife où nous arrivâmes le même jour. Dans l'efpace de fix lieues que nous fimes, nous trouvâmes un banc de fable où il vient beaucoup d'herbes fur tout des pois fauvages et du percil de Macedoine, espece de feleri fauvage excellent en falade et pour le potage. Ce banc regne depuis le Saint Esprit jusqu'à l'anse de la C choux. choux. Cette anfe est petite, on pest y moüitler par les vents du sud-ouess, nord-ouest et mord quart nord-est. Tous les autres y soussient en plein. Elle peut avoir trois quarts de tieues de circuit et sept à huit brasses d'eau dans son milieu. Il y a deux battures sourdes au large de t'anse qu'on laisse par la droite en entrant. La grande riviere débouche dans cette anse. Si fon entrée étoit accessible à des batimens de quatre vingt tonneaux, ils pourroient la remonter pendant deux lieues. Ses bords sont couverts de bois franc, de differentes fortes de sapins et pins.

Pendant les quatre lieues qui nous reftoient de là jufqu'à l'Ardoife, nous ne vîmes qu'une chaine de rochers escarpés, et un banc de fable vis à-vis des isles à Michault qui font fituées à demi-lieues en mer, et où il y a une fi prodigieuse quantité de gibier que quelques fois la terre en paroit entierement couverte. Enfin jufqu'à l'ardoise la côte est tout à fait impraticable et n'offre à la vue que précipices.

Le baye de l'Ardoise est divisée en deux parties; la plus petite quoi qu'exposée aux vents qui viennent du large, a été préferée à l'autre, parcequ'elle s'enfonce moins dans les terres et qu'elle a un plus grand volume d'eau. Les batimens sont forcés de louvoyer de tous vents dans la

la grande baye et par consequent d'y demeurer long tems, Ils y moüillent seulement par précaution. Cette partie s'enfonce d'une bonne demie lieue dans les terres et cet enfoncement ne peut être frequenté qu'en chaloupe. Au reste cette baye est très bonne pour la pêche de la Morue qui y est abondante et très belle. Il y a beaucoup de foin dans ses environs et de bois franc. Les terres y font trop fablonneuses pour être propres à autre chose qu'au jardinage.

L'on trouve dans cette baye une mine d'Ardoife qui lui a donné fon nom. Les bords de la mer où elle est font fort élevés. Les parties qui font exposées aux foleil du côté de la mer laissent entrevoir des veines d'Ardoise endurcie à l'air. Cette mine est étendue, et si elle se trouvoit bonne dans son centre, ce feroit un avantage confiderable pour la colonie. Nous finnes fouiller en deux endroits, mais nous manquâmes fans doute la bonne veine. Nous ne trouvâmes que des pilles reunies qui se brisoient au moindre effort.

Nous partimes de l'Ardoife le 13. Nous trouvâmes d'abord une baye spacieuse dont l'entrée est sud-est et nord-ouest. Elle a quatre brasses d'eau, et lorsque les batimens sont entrés, ils trouvent un mouillage de quinze à seize piede d'eau, fort sur, excepté par des grands C 2 vents. vents. Le fond de l'ancrage n'étant qu'un fable mouvant, s'ils chaffoient fur leurs cables, ils iroient fe perdre fur les rochers du cap de l'Ardoife, où s'échouer fur un blanc de fable qui regne au fond de cette baye. Cet inconvenient empêche les marins de la frequenter pendant l'automne où les coups de vents font frequens fur la côte; il ne s'y hazarde alors que quelques voitures pour charger du bois de corde.

On voit à un quart de lieue de cette baye au large, l'isle du sud quart sud-ouest qui peut avoir une demi-lieue. Elle est limitrophé aux terres de la grande isle par le cap du sud-ouest de la baye et est fort couverte de bois francs.

Après être forti de cette baye nous trouvâmes un petit auniguen et deux barachois dont l'un s'appelle le barachois des fept iflots, mais ils font trop peu confiderables pour m'y arrêter.

Nous suivîmes ensuite un chemin plaqué à travers des bois mêlés, au bout duquel nous découvrîmes le barachois du port Toulouse où nous arrivâmes peu après. Comme ce port est fort sûr, vous permettrés, monsieur, que je vous y laisse jusqu'à ma premiere lettre. Celle ci est si longue qu'il n'est pas possible d'y ajouter sans fatiguer votre attention. La sterilité de la matiére m'obligeroit même à vous demander pardon de l'avoir sixée si long tems. Cependant l'in-

(29)

Finstruction n'est point inutile, et puisque vous voulés venir parcourir cette iffe, il faut vous mettre au fait pour l'abordage. Voulés vous de plus scavoir à combien d'ennemis vous auriés à faire fi à l'exemple des anciens Amadis, vous y vouliés seul entreprendre quelque coup important, je puis encore vous en rendre compte depuis Louisbourg jusqu'au port Touloufe. Vous trouverés en tout cent quatre vingt habitans vivant tant bien que mal, mieux cependant du côté de Gabarus où la chasse est abondante, et où les beccasses sont fi tenaces dans les terres et fi peu lauvages qu'elles fe laissent tuer à coups de pierre. Consultés donc votre valeur fur tout cela, et en attendant croyez moi avec le dévouement le plus parfait.

Monfieur,

Votre, &e.



C 2

LETTRE

(30)

LETTRE III.

Continuation de la description de l'Isle Roïale, de ses côtes à droite, &c.

TE reçois la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire en reponse à ma premiere fur l'Isle Roïale. Je suis charmé que vous soyés content de mon travail, et que vous vous plaigniés seulement que je ne sois pas entré dans un affés grand detail. Ce reproche me raffure fur une autre lettre qui a suivi celle là. Elle ne donnera affurement pas lieu à la même plainte, non plus que celles qui vont la fuivre. Quant à ces reflexions qui vous plaisent et qui naissent de la nature des choses, vous conviendrés qu'il faut m'en dispenser tant que durera. la description sur laquelle vous ne voulés pas la moindre omiffion. Ainfi il faut que vous en supportiés la secheresse, car je ne vous crois pas de ceux qui s'amusent à critiquer les ouvrages du Createur, ou à accuser les hommes de n'en avoir pas tiré bon parti, lorfqu'ils ont fait tout ce qu'ils ont pû; et ce dernier point est vrai pour ce qui regarde la grande partie du local de l'Isle Roïale. Je ne prens pas la même affirmative sur ce qui nous restera à traiter après la suite - du

I

(31)-

du voyage dont je vous ai fait le recit julqu'au port Touloufe.

Ce port est fitué à droite en entrant par le petit pallage, et son entrée qui court est et ouest l'espace de trois lieues est d'une largeur inégale. Elle peut être reduite à cent soixante dix brasiles. Les hatimens de cent cinquante tonneaux s'y fauroient passer, y syant deux hauts sondi au usir lieu. Il faut être très babile pour y piloser de petits batimens.

Le port Toulouse est formé par la pointe à la côte et par celle de la Briquerie, qui gifent nordevelt et fud-eft ... La diffance de l'une à l'ausse eff de trois quars de lleue. Il y a un chemal et tes fregutes du roi pourroient paffer s'il n'alloit pas en ferpentant, ce qui le rend de très difficile . accès: . On pourroit cependant dans un cas de necenité en faciliter l'entrée à de gros vaisfeaux, fi on failoit la depenie de marquer le chenal à droite et à gauche; alors un batiment pourroit passer au milieu sans risque de s'endommager. Il eft d'autant plus facheux que ce port ne foit pas praticable avec toutes sortes de vaisseaux, du'll presente une perspective charmante et qu'il eft aifé à fortifier. On pourroit y construire plufieurs forts sur les differentes pointes qui l'entourent, avec lesquels ou en interdiroit à l'ennemi les approches; mais tel qu'il est aujourd'hai C 4 ïl

il feroit presque impossible d'y empêcher une descente, comme vous en allés juger.

Depuis la pointe de l'ancienne intendance jusqu'à la riviere à Tillard, et de cette riviere jusqu'à l'anse de la Briquerie dont les terres sont pierreuses et peu propres à fervir, l'on peut descendre par tout très aisement et à couvert de l'établissement. Arrivés près de terre; la Briquerie n'est éloignée des maisons du port que d'une lieue, et de la riviere à Tillard de trois quarts de lieue.

Cette riviere est confiderable et utile. Son baffin, quoique peu spacieux est très sûr. Les batimens de cent tonneaux y peuvent entrer et moüiller à l'abri généralement de tous vents. Les habitans du port Toulouse y échouent leurs batimens en hyver. Cette partie est l'unique qui foit dérobée à la vue de l'établissement du roi. Depuis la pointe à Coste il s'allonge un banc de grave qui laisse un petit espace jusqu'à la terre du nord où est cet établissement. C'est dans cet endroit que s'ensonce un bras qui va une demi-lieue dans les terres de l'est, et où il feroit aussi facile de faire une descente que par tout ailleurs.

A l'est fud-est et à une demie lieue du port est fituée la grande grave qui est formée par une pointe à l'est et une autre à l'ouest. Son entrée est eff sud oueff et nord-ouest. Les batimens peuvent moüiller à cinq à fix brasses d'eau. Elle est encore d'ailleurs à l'abri de tous les vents, excepté de ceux qui viennent par dessus les terres. Il y a deux battures vis-à-vis la pointe à l'est qui découvrent à marée basse, on les laisse à gaucher en entrant.

· .

L'anse de la grande grave a un barachois au fond de fon extremité qui s'enfonce plus d'un quart de lieue dans les terres du nord-ouest. Elle est couverte de bois mêlés, ainsi que tout ce qui est aux environs du port Toulouse.

Il faut à present vous dire quelque chose de Furilité du port Toulouse. Je vous l'ai annoncé comme très peuplé; effectivement on y compte deux cent trente habitans fans les officiers et folda s du rois Tous ces habitans font industrieux et laborieux. Ce sont eux qui fournissent le plus de denrées à Louisbourg. Ils confiruisent des batteaux et goielettes; pendant Fhyver ils coupent du bois de chauffage et propre à la construction. Ils défrichent les terres et nourriffent alles de bestiaux et quantité de volaille. Ils ont fait les premiers de la bierre très bonne et antiscorbutique avec les sommités d'une espece de sapin nommé Perusse ou Pruche, et tirent du même arbre une gomme qu'ils apnellent therebentine; espece de beaume blanc. Ils C 5

(34)

In ont beaucoup d'érables bien ondés, propres à faire des meubles et fur tout des montures de fufil. Cette espece de bois qui est très bonne, a la fêve differente de tous les autres. Dans le mois de Mars et d'Avril, les habitans en tirent par trituration cette seve au liqueur qui est four agréable au goût, de couleur de vin d'Espagne, bonne pour la poitrine, contre la pierre, et n'incommode point l'estomac. Ils la font boüillir et en font de sucre. Enfin c'est au port Toulouse que les sauvages de l'Isle Roïala et de l'Acadie apportent toutes leurs pelleteries et les échangent.

Ce port n'étant qu'à dix huit lieues de Louifbourg et à vingt cinq de l'isse Saint Jean par le lac de Labrador, devient par cette position le lieu de communication de toute l'Isse Roïale. L'on peut de là découvrir facilement le moindre mouvement que feroient les Anglois, soit à Canseau ou dans le passage de Fronsac et en donner avis en moins de dix huit heures au commandant de Louisbourg.

Les fauvages qui font presque tous raffemblés à l'isle de la Sainte Famille dans Labrador et qui font en ce lieu auprès de leur missionnaire qu'ils respectent, pourroient encore beaucoup servir à ces observations. Ils sont d'ailleurs à portée d'accourir au port au moindre danger, ainsi que les (35)

les habitans des isles Madame, du petit Dégrat, de l'Ardoife, du Saint Esprit et de la riviere aux habitans.

Vous voyés, monfieur, que tant de peuples reunis feroient une petité armée qui rendroit ce lieu imprénable, moyenant quelques fortifications qui aideroient à la defense.

Après avoir fait ces confiderations utiles, nous partimes du port Toulouse le 20 Fevrier, et fimes route par une riviere qui en est éloignée d'une lieue et demie. Elle se perd dans le petit passage, et a la source dans un grand baffin situé à un quart de lieue de son goulet dans les terres du nord de l'iste. Sa longueur de l'eff à l'oueft peut avoir une demi-lieue et cent cinquante braffes dans fa plus grande largeur qui est affés inégale. Son entrée gît nord et sud. Elle a dans plus d'un quart de lieue de cours quinze à feize pieds d'eau à marée haute, et dans toute l'étendue du bassin il s'en trouve depuis trois jusqu'à cinq. Les batimens du port de cent tonneaux peuvent y entrer. Ils y chargent du bois de construction et de corde.

Le mauvais tems nous obligea de fejourner fur les bords de cette riviere dont les environs font presque par tout couverts de beaux bois francs. Nous en partîmes le lendemain, et après avoir fait un portage d'environ un quart C 6 de

• de lieue au travers d'une fapiniere, nous nous rendîmes à l'anse à Decoux située sur les terres des Isles Madame.

Cette anfe feroit partie du paffage de Fronfac, mais deux istes futées fur l'alignement des terres du nord, limitrophes l'une à l'autre, en font la feparation. Elle a deux entrées aux deux extremités de ces isles. Celle de l'eff qui gît au nord et fud-oueft, est la plus faine. Les batimens du port de cent tonneaux peuvent y entreret moüiller dans toute fon étendue depuis trois julqu'à neuf brasses d'eau. L'entrée de l'oueftqui gît nord-est et fud-oueff ne peut être frequentée qu'avec des voitures qui tirent fix à fept pieds d'eau à marée haute.

La longueur de cette anse est de trois quarts de lieue sur un demi-quart de large. Elle courts est et ouest. Ses bords sont couverts de bois de fapin; et à un quart de lieue dans les terres, on trouve toutes sortes de bois franc propre pour la construction de petits batimens.

En fortant de cette anse nous fumes traverser: le petit paffage au desfus de l'isle brulée, et nous arrivâmes aux isles Madame après avoir fait un trajet de cent cinquante brasses au plus.

Le détroit de Fronsac qui separe l'Isle Roïale. de la terre serme est une des entrées du golphe. Saint Laurent. C'est celle où l'on passe toujours fours pour la communication journaliere de Louisbourg avec l'isle Saint Jean, la baye verte, Chedaik, la baye des chaleurs, Gaspée et le refte du Canada, tant parceque la route est plus. courte de ce côté, que par l'avantage d'y trouver des relâches en des moüillages fürs, foit qu'on soit surpris du mauvais tems ou contrarié par les vents. Ce passage n'est guére connu que des Caboteurs de l'Isle Roïale qui font cette communication avec de petits batimens. Il deviendra plus interessant à mesure que le pays fe peuplera. Il est bon et très aisé pour toutes sortes de vaisseaux et quiconque l'a vû une fois peut se charger de les piloter. Ce détroit eft à cinq ou fix lieues au nord-ouest de Can--Il gît à peu près nord-ouest quart de feau. nord et sud-eft quart de sud avec environ quatre lieues de longueur et tout au plus demi-lieue de largeur. Il n'a même que trois cent toifes dans un endroit.

Les isles Madame font fituées devant l'embouchure du détroit de Fronfac du côté du fud est, elles s'etendent entre le port Toulouse et Canfeau, formant à droit et à gauche deux issus qu'on appelle le grand et le petit passage pour arriver à l'entrée du détroit. Le grand passage est celui qui separe ces iss Madame de la terre ferme, tous les vaisseaux peuvent y passer. Le petit

Cette iste a à près de quatre lieues de long fut une lieue et demie de large. Sa longueur court est et ouest ainsi que le passage et sa largeut nord et sud. Elle est coupée et traversée en deux endroits par des bras de mer qui la divisent en trois et à peine y-a-t'il du sond pour les chaloupes, c'est pour cela que quelques habitants disent les istes Madame.

Le terrain n'y est pas propre à être cultivé, ear outre qu'au printems les brumes y sejournent continuellement, la terre n'est qu'un composé d'argille et de pierres brutes qui sont entassées les unes sur les autres. L'interieur est couvert de bois de hêtre, de merisser et les bords de prusse et de sapin.

Les habitans des Isles Madame qui font au nombre de cent treize, vivent comme ils peuvent; c'eft à dire qu'étant mal à leur aise par la sterilité de leur terrain, ils sublissent par quelque petit commerce; les uns par la pêche et la chasse dont ils se nourissent; les autres, en cabotant l'hiver et l'été et en faisant du bois de chauffage qu'on leur achette à cinq livres la corde rendu sur la côte. Le peu de bêtes à corne qu'ils peuvent nourrir, est aussi un grand soulage-

(39)

soulagement à leur misere. Elle est si grande qu'elle excita notre compassion.

Nous quittâmes donc ce pays fans autre regret que celui d'y laisser des malheureux. Nous primes un canot pour nous rendre au petit dégrat. Nous suivîmes la côte en partant de l'anse à Découx qui est fituée vis-à-vis du port Toulouse, et à un quart de lieue du Cap à la Ronde dont on ne fauroit approcher. Tout les bords en sont escarpés. On y trouve encore beaucoup de battures et de hauts sonds au large.

Après avoir quitté cette anfe nous entrâmes dans celle du petit Dégrat qui eft formée par le Cap à la Ronde et le Cap à gros nez, diftant l'un de l'autre d'environ une lieue. Elle s'enfonce une bonne lieue dans les terres, en gardant un grand arrondifement. Au fond et à deux cent braffes les batimens peuvent mouiller à cinq ou fix braffes d'eau à l'abri de tous vents excepté ceux d'eft nord-eft. Il eft vrai que le voyage n'y feroit pas fûr dans le tems des grands vents de l'automne; cependant loríque les Anglois étoient maîtres du pays, ils frequentoient cette anfe avec des batimens de trois cent tonneaux pour y charger du bois de corde. Ils font plus hardi que nos caboteurs.

Ces

(40)

Cette anse a dans son milieu trois petites islettes qui se communiquent et paroissent dans quelque état que soit la mer. Les petits batimens s'y mettent à l'abri des vents d'est, sudest et sud-ouest; mais il saut bien prendre garde à une batture qui est entre la terre et ces petites isles. Il y a un passage entre elles et cette batture, et un autre entre la batture et la terre. Il y a une seconde battuse située à unquart de lieue du Cap à la Ronde qu'on peut l'aisser fans danger à droite ou à gauche en entrant, y ayant un passage entre elle et le cap-Une partie des terres est chargée de bois franceet l'autre de sauts.

L'anfe du petit Dégrat n'eft éloignée de forhavre que d'un quart de lieue. Leurs eaux fecommuniquoient avant la guerre derniere par lemoyen d'un canal qu'un coup de vent a rempli à fon goulet feulement. Les charois du portde cinq à fix cordes de bois y paffent chargées:

Ce canal étoit d'une grande commodité pour les pêcheurs qui alloient porter leurs denrées à Louisbourg, parce qu'ils se trouvoient, auffitôtqu'ils étoient sortis de la grande anse à travers le barachois de l'ardoise dans moins d'une fleure, au lieu qu'à present ils sont obligés de sortir par l'entrée du havre du petit Dégrat, de doubler le cap à gros nez qui s'avance beaucoup en mer, et de fe mettre à quatre à cinq lieues au large pour attraper l'Ardoife, ce qu'ils ne font pas toujours fûrs de faire dans vingt quatre heures, car on juge bien que lors qu'ils font forcés par les vents contraires, ils font obligés de relâcher plutôt que de s'exposer à douze ou quinze lieues en mer.

Ce paffage étoit auffi fort utile aux pêcheurs au petit Dégrat, puisque quelque vent qu'il fit, ils pouvoient fortir et rentrer leurs chaloupes dans leur havre.

La depense pour rendre cette communication praticable en retablissant se canal, n'iroit qu'à trois cent livres. Cette somme en elle même très modique, l'est encore plus comparée à l'utilité qu'elle apporteroit.

Cette anie est d'ailleurs très bonne pour la pêche pendant le printems. Elle a au fond de fon extremité sur les bords de son plein des graves superbes pour la secherie de la morue qui y est très abondante.

Le havre du petit Dégrat est fitué fur la côte du sud-est des Isles Madame vis-à vis du fameux port de Canseau distant l'un de l'autre de trois lieues. Ils gissent sud sud-ouest et nordnord-est.

Le havre du petit Dégrat est formé par la pointe à la riviere située sur les terres du nordouest

(42)

oucht et par le Cap de Fer fisse sur celles du fud est. Son entrée qui peut avoir un démiquart de lieue de large git mord-est et sudouest.

. Ce have qui s'enfonce une demi-lieue dans les terres du nord-elle conferve presque par tost fa même largeur. Il a une batture à fob entrés à cent braffes environ et vis à-vis le Cap de Ber. On la laiffe à droite en entrant et après l'avoir évitée, en vient ranger les terres, en fuivant le chenal qui y passe. Les rochers qui sont intquens for la gauche, empechent les chaloupes mânte de frequenter ce côté à masée balio, tente cit l'on ne peut s'y rifquer fans dangen. Au refie co havre n'eft praticable que pour des vaisseaux de cent cinquante tonnatur an plus n'y ayant dans fon chenal à marée hame que douze à traize pieds d'an. Lorlaue les betimens y font entrés, ils vont mouiller dans l'ante aux navires où ils font à l'abri du fud-quest qui regne dans cette partie pendant le printems.

Les terres du petit Dégrat sont par tout mêlées de rochers et de caillourage et couvertes de tourbes sur leur superficie, pourquoi-les habitans ne s'y occupent que de la pêche, et ils y reüffissent, la morae étant en ce lieu la plus belle et la plus abondante de toute l'iste : auffi parmi parmi fes habitans qui sont au nombre de cent trente sept, la plus grande partie sont pêcheurs. Nous partimes le 26 Fevrier du petit Dégrat et fimes route pour le havre du grand Nericka qui en est éloigné d'une demi-lieue, nous entannes dans des terres entierement convertes de diverses fortes de bais.

Le havre du grand Nericka est un des plus beaux ports qu'il-y aix dans le pays et propre pour la pêche de la morue en batiment. Il est formé par les terres des Istes Madame et par l'Isle à Pichot. Il a deux entrées : celle de l'est eft la meilleure. Elle gift nord et fud-ouest. Elle a un quart de lieue de large. Il y a trois hattures vis-à-vis l'ille d'entrée qu'on laille à gauche en entrant. Il faut ranger avec grand soin les terres de ce côté la pour éviter ces hattures, parce qu'elles le trouvent funées prefane au milieu de la prensiere entrée. La seconde entrée qui est à l'ouest git quest nord-quest et sud-est. Elle a environ une demi-lieue de large, et n'est praticable qu'avec des batimens de cinquante tonneaux.

Ce havre qui est très vaste, s'enfonce une grande lieue dans les terres du nord-est qui sont couvertes de toutes sortes de bois franc.

En quittant le Grand Nericka nous entrâmes dans le havre du petit Nericka où les petits

petits bâtimens peuvent seuls entrer. Sa grandeur ne confiste que dans plusieurs anses et barachois qui se forment dans l'interieur des terres, assés couvertes de bois franc.

Nous suivimes ensuite la côte jusqu'au Cap Rouge où nous traversames le petit passage pour aller à la riviere des habitans distante d'environ neus suives du havre du petit Nericka. Nous suivimes les rives droites du petit passage jusqu'au grand bassin de cette riviere des habitans, qui se perd dans ce petit passage de Fronsac.

L'entrée du baffin qui gît est ouest, a sept brasses d'eau à marée basse, mais cette prosondeur n'est pas égale par tout. Ce bassin a une lieue de long sur un quart de large et court dans l'est nord-est. On y trouve trois battures qui sont situées à un quart de lieue à droite au large du goulet de la riviere. Elles ne sont pas sort nuisibles aux voitures qui entrent en louvoyant. Sur les bords du bassin il y a de sort belles prairies abondantes en soin.

La riviere aux habitans court fix lieues dans les terres en ferpentant. Elle forme un autre baffin à demi-lieue de son entrée où est fituée l'Isse Brulée. De là on ne peut aller plus avant, pas même dans des chaloupes, à cause du fault de la riviere. Dans le reste qui n'est qu'un qu'un plaqué, en pourroit faire de belles prairies qui, jointes à la quantité de bois francs et de beaux fapins, aidergient beaucoup aux habitants qui ne font qu'au nombre de trente, l'un des quels y a établi un moulin à fcie dont il fait de beaux et bons madriers. Il s'y trouve beaucoup de pins et même du chefne et d'autres bons bois. Au refte les terres ne font bonnes tout au plus que pour du bled noir, de l'avoine et du feigle. Leur richeffe confifte en beftiaux.

Notre voyage sur les côtes de cette partie de l'ille étant terminé en cet endroit, nous revîmes sur nos pas au Port Toulouse. Les préposés du Comte de Raymond avoient ordre de le poursuivre en retrogradant de l'autre côté de Louisbourg; mais je ne pûs les accompagner; une fluxion de poitrine m'obligea de retourner chez moi, ainfi vous vous contenterés, s'il vous plaît, d'un peu moins de détail pour le reste de ma description; vous y gagnerés peut être moins d'ennui, et affurement vous n'y perdrez pas grand chose; les lieux qui reftent à decrire étant moins habités et moins frequentés que ceux dont je vous ai parlé. Je vous promets pourtant en dédommagement de ne rien omettre fur l'isle Saint Jean, que j'ai aussi parcourue. Comme elle est moins connue que l'Isle Roïale,

mon

(46)

mon exactitude vous deviendra plus utile. Mais il faut vous laiffer respirer et vous rappeller seutement combien je suise &c.

LETTRE IV.

Continuation de la même defoription, de fes côtes à la gauche, et de partie de l'ifle Saint Jean.

Monsieur,

TOUS ne devés pas en consequence de ma derniere lettre, vous attendre à des détails auffi circonstanciés de l'Isle Roïale que ceux que je vous ai déia faits ; ils seront pourtant suffisants pour vous laisser peu de chose à desirer. Nous voici retournés à Louisbourg après avoir fait le tour des côtes à droite. Volons à prefent ce qu'on trouve fur les mêmes côtes à gauche. D'abord ce sera le Cap de Lorenbec qui est au nord-est de Louisbourg et n'en est pas éloigné. Il s'y trouve un port du même nom et celui de la Balaine. L'accès de ces deax petits ports eft difficile. Ils ne font propres que pour de petits batimens et des établiffemens de pêche dont il y en a plusieurs, L'on trouve enfuite l'illot nommé Portenove à environ deux lieues à l'est quart de nord de la tour

teur du fanal de Louisbourg et à près d'un quart de lieue de distance de la côte. Il y a entre Portenove et la côte une soche fons l'enu fur laquelle se perdit en 1725, la flutte du rai le Chameau. La mor y brise de nous les sems. Le baye de Menadou que l'on trouve enfaite. a dans son entrée demi-lieue de large et deux de profondeur. Vis-à-vis de cette bave eft l'ifle de Scatani dont la baye de Miré n'est feparée que par une langue de terre fort étroite. Elle est de figure à peu près triangulaire, elle a environ deux lieues de longueur est et ouest, separée de l'Iste Roïale par un bras de mer d'un mille de large qu'on appelle le passage de Menadou. Il peut y passer des vaissemen de guerre qui n'auroient à craindre que les batsures du côté de l'ble Roïale; on los évise en rangeant celui de Scatari qui n'est point dans gereux.

L'on voit deux islots ou plusôt deux rochers noirs à la pointe du nord est de Scatari nommés Cormorandieres. On peut fans risque les aprocher de près du côté du large avec les plus gros vaisseaux.

Le fol de l'isle de Scatari est couvert de moussie encore plus legére que dans aucun autre endroit de ce pays; on y enfonce presque par tout, et souvent cette moussie ne fait que couvrir couvrir l'eau qui l'a produite. On y trouve un grand ruiffeau, plufieurs petits et des barachois, fur tout dans la partie orientale. Il y a deux familles de pêcheurs.

La profondeur de la baye de Miré est de huit lieues et son entrée en a deux de largeur. Elle se retrait cependant et plusieurs petites rivieres s'y déchargent. Les grands vaisseaux la remontent jusqu'à fix lieues et y trouvent de bons mouillages à l'abri des vents. L'on trouve encore dans ces mêmes endroits plufieurs autres petites isles et rochers que la mer ne couvre point et qu'on voit de loin.

La baye de Morienne est audessus. Elle est separée de la baye de Miré par le Cap Brulé et un peu plus haut est l'isse Platte. Il y a entre ces isses et ces rochers de bons abris et on n'y court aucun danger.

Je vous parlerai plus au long de l'Indienne qui eft auffi une baye. Elle eft à trois lieues de là en remontant au nord-oueft. Cette baye ou plutôt ce havre est très petit et n'est presque bon que pour la pêche, ne pouvant donner entrée qu'à des batimens d'environ cent vingt tonneaux. Le peu d'habitans qui y sont negligent absolument l'agriculture. Cependant il devient un lieu remarquable par le sort que les Anglois y firent construire pendant la derniere guerre guerre dans l'endrait nommé le Cap à Charbon, à cause d'une mine de Charbon qu'ils y ouvrirent. Ce fort étoit tel qu'avec cinquante hommes ils pouvoient se defendre des irruptions des sauvages et conferves la mine. Cette mine fut enfuite fort utile aux François, puisqu'elle fervoit à chauffer la troupe de Louisbourg; l'intendant de la colonie permettoit même quelque fois à ceux qu'il vouloit favorifer, de charger de ce Charbon dans leurs batimens pour servir de leste. Mais le feu prit ou fut mis à la mine pendant l'été de 1752. et le fort fut entierement confumé.

La baye des Espagnols n'est qu'à deux lieues. au nord de l'Indienne. Elle est fort profonde. Toutes fortes de vaisseaux peuvent y entrer. Elle se partage en deux bras; l'un du côté du sud, et l'autre de l'ouest. Quelques habitans de l'Acadie s'y font établis et y ont commencé quelques défrichés qui jusqu'ici n'ont presque sien produit, il y a beaucoup de bois fur ses bords, de la pierre à chaux, une forte de pierre platte propre pour la construction, deux mines de Charbon de terre- mais très peu de pacages. De cette baye à l'entrée de ! la petite Labrador il y a deux lieues, et l'ille. Verderonne qui la scpare de la plus grande entrée, en a autant. Cette isle Verderonne. appar-

D

(. 50)

appatticht à 111, le Poupet de la Boularderie.

· Labrador welt une respece de golphe qui a plus de vingt cinq lieues de long et treis ou quatre de large, Il est ares confiderable et sidtend, comme je l'ai doja dit, depuis le porcage de Obetekant jufques et bien près du Port Touloufe. Ses bords font fournis de diverfes fottes de bois, et l'on systrouve une carrière de piene de taille et une deplatée. Tous ces endraits font très bons pour la pôche de la morue qui y est fort abondante, ainfi que pour la culture de plusieurs fortes de grains. Aufi eft ce le lieu le plus peuple de l'isle. On ne compte qu'une lieue et danie de la grande entrée de Labrador au Port Dauphin. On mouille au lange en soute furcté entre les isles a-Ciboux.

Le Post Dasphia qui est très beau, s'appelloit auparaunt le Port Sainte Anne ; il a deux lieues de cincuit. Une langue de torre le ferme possiqu'entieconnent et n'y laisse de passige que pour un vaissen. A peine les vaissancy fentent ils les sents à cause de la houreur des terres et des montagnes qui l'environnent; d'ailleurs les vaissenux peuvent approcher des bords fans danger; unais il peut y sature toutes fortes de vaissenux et même de quatre



instne sents tomneaux. La baye est affès grande pour en tenir julqu'à mille. Il est précédé de la grande baye de Sainte Anne couverte du rôté du lud-est par les deux illes Ciboux et le Cap Dauphin, et du côté du nord par la côte qui coust au nord sord-est quatre dégrés nord dans la même disaction jusqu'an cap enfumé, distant de sept lienes de l'estnée du Port Dauphin.

Le cap ensumé est très remarquable nonfeulement par fa grande hauteur, mais encore par doux falaises fort blanches qui sont du côté du sud-ouest de la pointe de ce cap. On nomme ces deux falaises les voiles du cap enfumé.

La France fut long tems indeterminée entre ce port et le havre à l'Anglois pour l'établissement du quartier général de la colonie. Il est certain que par sa position et la difficulté de l'aborder, il étoit facile de le rendre imprenable à peu de frais. Cependant cette même difficulté pour l'abordage détermina au parti contraine. Je crois qu'on s'est déja repenti, et qu'os aura lieu de se repentir encore, d'avoir préseré la commodité à la sûreté. L'établissement du havre à l'Anglois coute infiniment plus, et on a la triste cestitude qu'il n'est pas D 2 impreimprenable, comme on prétend que l'auroit été celui-ci.

La grave du Port Dauphin a plus d'étendue que dans aucun autre port de l'isle, et quoi qu'en outre la morue y soit très abondante, ce n'est point encore le seul avantage du lieu; le voisinage de Labrador et de Niganiche rend facile la reunion des habitans et des sauvages dans les occasions necessaires.

Les batimens qui font la pêche à Niganiche font obligés par une ordonnance du roi de fe retirer au Port Dauphin vers le 15. Aouft, à cause des vents qui regnent alors et qui les mettroient d'ailleurs dans un grand danger. Arrivés à ce port les pêcheurs qui montent ces batimens, étendent leurs morues, et trouvent encore place fur cette grave que la nature femble avoir faite à plaisir. L'on y voit quelque fois rassemblées à cet effet jusqu'à cent cinquante chaloupes.

Il est vrai qu'au Port Dauphin même on ne fauroit faire la pêche en chaloupe, mais on peut s'y servir de batteaux comme en bien d'autres endroits. Cet inconvenient est d'ailleurs asses compensé par la fertilité des terres, par la quantité de bons bois et sur tout de chênes qu'on y trouve. Enfin ce port qui n'est qu'à vingt lieues de Louisbourg, fournit à cette ville

(53)

ville une grande partie de ses denrées et mille cordes de bois par an pour son chauffage.

Après le Port Dauphin on trouve Niganiche qui n'est qu'une rade foreine où les navires ne font point en sûreté; mais elle est très abondante en morue. Cependant comme il la faut quitter dans un certain tems, et que d'ailleurs les terres n'y produisent rien, il n'y a presque point d'habitations. Le peu d'habitans qu'il y a font même obligés d'aller chercher du bois se chauffage au Port Dauphin.

On trouve en quittant Niganiche l'anfe d'Ouarachouque, le havre d'Aspé, le Cap Nord, l'anse St. Laurent et le cap du même nom. Le Cap Nord ou la montagne qui le forme est une presqu'isle qui tient à l'Isle Roïale par un terrain bas. Mais tous ces endroits ne sont ni habités ni ordinairement frequentés, ainsi que Limback, l'anse aux Basques, la rade aux Saumon et les isles aux loups marins et au juste-au-corps ; ainsi je crois que vous trouverés bon que je les obmette dans la description détaillée de l'Isle Roïale qu'ensin je finis.

Je devrois peut-être auffi finir ici ma lettre pour ne point y confondre deux differents objets; mais les occasions de vous envoyer mes observations sont si precieuses et votre curiosité

D 3

ſ

(54)

fi impatiente, qu'il faut céder à celle ci et profites des autres. Paffons donc tout de fuite de l'Isle Roïale à celle de Saint Jean; aufii bien fi la mer separe ces deux isles, l'intérêt des puissances qui les possedent, les reunit.

L'ifle Saint Jean eft la plus grande de toutes celles qu'on trouve dans le golohe St, Laurent, Elle a même fur l'Isle Rouale l'avantage d'avois des terres très fertiles. Elle a vingt deux lieues de long et envison cinquante de circuity. un beau port et bien für, des bois de toutes especes en quantité et la facilité de la pêche autant que pas an rendroit de for edites. Elle avoit été negligée sinti que l'ifie du Cap-Breton, lastius la necessité qui fit ouvrir les. yeax fur cente dornière, les fir ouvrit égules nitht fut l'autre. On s'eft donné depuis. de grands foins pour fon établifiement, mais point encore affer ou ogurd & fon utility. Ge form far un vovage que j'ai fait far feu cotes et non far des telutions fouvent defectues les que in vous on feral la deferintion.

Quolque l'ille St. Jean abeille à un commandant particulier, ce commandant reçoit its. ordres du gouvernout de l'ille Roïsle, et y rend: la juffice conjointement avec le studdicgué del'intendant de la Noavélies France. Ils font leur refidence au Port la Joyes, et le gouverneur de-

(55)

de Louilbourg leur fousnit une garnifon de enequante à foixante homines.

C'eft de ce port que nous partimes au commencement du mois d'Aouft 2752. Nous rementâmes la riviere du nord-eft julqu'à fu founce d'où nous noue readimes au havre Saint Pierne, après avoir fait un portage de queue lieues à texnes d'une plaine très bien cultivée et chargée de tennes force de grains.

Après avais foiomné dans ce haves dont is vous proleszi ai après, nous simes voite pour la câte du fui, et nous anivânes le même jour A. l'anie: & Matien. Cette anie of fituée au fud de l'ille, à trois lieues de la prefque ille des trois rivieres et à fix de la pointe de l'est. Elle est fermée au fud par le Cap à David et au nord par celui de la fouris, diffans l'un de l'autre d'environ une lieur. Elle s'enfonce dans les teures du ough une demi-lieue et conferve presque par tout fa même largeur. Lo have à Maticu n'alt point établi. E alt fitué au nord et court une lieue à l'oueft dans les terres. Sa olus grande lasgeur alles inégale, el d'un deui quart de lisue, et celle de fon chesal d'une portée de moulquet fur neuf à dix pieds d'eauà marée baffe.

Le havre de le fortune est fitué à l'autre extromité de l'anfe à Matieu et court une lieus D 4 dans

(56)

dans les terres du sud-ouest. Il peut avoir un mille dans sa plus grande largeur et sept pieds d'eau à marée basse sur la barre.

Les terres des environs font bonnes et propres à la culture. On y trouve de plusieuss fortes de bois, et prodigieusement de renards, martres, lapins et perdrix qui s'y cachent! Les rivieres qui y font très poissonneuses, font bordées de prairies qui portent de fort bon foin: Il est vrai que c'est en petite quantité, mais on l'augmentera en poussant ces prairies jusqu'aux terres hautes très propres à cet effet. Les habitans qui y font établis, viarent 'de l'Acadie pendant la dernieré guerre et font au nombre de quarante huit.

Nous partîmes du havre de la fortune et fîmes route pour la pointe de l'est; après avoir doublé celle du havre à Matieu, nous passimes un peu au large du havre à la Souris. Ce dernier havre s'enfonce une lieue et demie dans les terres du nord en jettant un bras dans la partie de l'est. Son entrée n'est praticable qu'avec des chaloupes du port de trois à quatre cordes de bois. Nous trouvâmes ensuite deux petits havres distans l'un de l'autre d'une lieue dont l'un cours à l'ouest et l'autre au nordouest. On n'y peut aller qu'en chaloupe ou en canot. Il y a peu de foin dans ce lieu, * mais

mais les terres, quoiqu'un peu hautes, y paroissent bonnes à être cultivées. Elles sont couvertes de bois de toutes especes propres à la conftruction de petits batimens.

A deux lieues de ces petits havres, nous trouvâmes celui de l'Escouffier. Son entrée court nord et sud. Il est d'une mediocre largeur et se disperse en deux bras qui courent est et ouest. Celui de la droite en entrant à une lieue de long sur un quart de large, et celui de la gauche trois quarts de lieue.

Il y a de fort belles prairies sur les bords de ce havre qui n'eft praticable qu'en chaloupes. Au reste ce n'étoit, anciennement.qu'une anig, les vents et les grandes marées y ont clevé des dunes de fable qui le separent de la men-Après avoir côtoyé deux lieues nous doublames la pointe de l'est que nous trouvâmes deferte, parcequ'un incendie avoit obligé les habitans à la quitter pour aller s'établir deux lieues plus. loin encore sur la côte du nord. Le lieu qu'ils ont choifi pour azile est plus avantageux que celui dont le feu les a chasses. Ils peuvent y faire de grands défrichés, ce qu'ils ont fait auffi autant que leur extrême pauvreté, occasionnée par cet accident, a pû le leur permettre. Ils font en tout au nombre de vingt deux.

(57.)

Nous

Digitized by Google

Nous continuâmes notre toute en côtoyant: la mer pendant fix lieues julqu'à l'étang du naufrage. Cotte côte, quoi qu'affés unie, ne prefente à la vûe que defert où le feu a paffé, et plus avant les terres font couvertes de bois franc. Un feul habitant que nous trouvântes, nous affura que les terres des environs de l'étang font très bonnes, allées à cultiver, de que tout y vient en abondance. Il nous envonna une preuve qui nous în plaifir, c'étoite le peu de froment qu'il avoit en la faculté de femer cette année fa; effectivement rien n'étoite fi beau une fes épics qui étoient plus gros, plus.

longs et mieux garnis que ceux d'Europe.

Ce fift à l'occafion d'un naufrage qu'un batiment Effinçois fit fur cette côte, qu'on a donné à l'étang le nom d'Etang du naufrage. Quelques. saffagèrs, après que le vailleau fe fut perdu à: quatre lieues en mer, fe fauverent for des débris et furent les premiers qui s'établirent au havre Saint Pierre. Au refte l'étang s'enfonce un quart de lieue dans les terres au fud-oueft. Sa largeur à fon extremité oft d'une portée deeanon de quatre livies de halle. Il s'y décharge un grand ruiffeau qui se tarit jamais, parce qu'il est entretenu par deux fources qu'on trouve à doux lieues et demie dans les terres. d'oueft fud-oueft. Ce ruiffeau peut fournir. affés.



Digitized by Google

allos d'eau; perfunion tous tents et stalgeé les . gelées à plusieuns mouline qu'on y a confruit.

La côte depuis le basen de la fastune juiqu'is celui de Saint Pierre où nous artivâmes de 14 Aouß après avoir encore côtové gendant fix lieues depuis l'étang, fourmille de gibier de men et de tarre, comme aufi de poissons des plum rares effissés chez nous. Ceste abandance fus d'un grand secours aux pauves malheumure gui s'y fauverent, ainfi que je l'ai dir je spais les siel ne leur fut poist pitoyable à derni ; car les fauvages qui alors babitoient seuls l'illen s'humaniferent pour eux et leur siderent à fa foutenir et à s'établir. Ils leur partagerent même leur chaste dont les loutres es les rate guiqués failoient la plus grande partie:

Le havre Spint Pierre all fitué fur la côte da nord de l'ide. Son entrée qui est farmée par don divers, fait l'est et le fui. Elle peut avoir environun demi-mille dans fe plus grande largeur. Sonobenal nord et fud-sit, est für à marier haussl'a par touriquinze à feire piede d'eau : sinfa an hatianant qui tire dix et davas piede, peut y entrer-

Pour rendre l'entrée de ce havre d'un facile accès, on eroit qu'il faudroit y jotter depuis la gied de la dans de l'est jusqu'an tord du che-D 6, naly nal, une levée affés haute pour forcer les eaux des courans ainfi que la riviere, de paffer par le chenal, parce qu'alors ne paffant plus sur les terres, leur rapidité enleveroit la barre qui arrête à l'entrée du havre.

La pêche de la morue se fait avec succes au havre Saint Pierre. Elle est même d'une espece superieure en großeur et grandeur à celle qu'on pêche sur les côtes de l'Isle Roïale et en plus grande quantité; mais elle est difficile à secher, ce qui oblige les pêcheurs d'en faire des envois aux autres isles de l'Amerique. Cette morue seroit excellente pour saller verte, tronconnée en baquet et propre à envoyer en Europe.

"L'établissement du havre Saint Pierre est d'une grande consequence, tant par le cominerce de la morue que par celui que ses habitans peuvent faire dans l'interieur de l'isse. Mais pour le rendre solide et durable, l'essent tiel est la culture des terres et l'accroissement des prairies, pour y entretenir des bestiaux de toutes especes, et sur tout des bêtes à laine. Par là on pourroit en parquant souvent les bestiaux, ameliorer les terres hautes, y faire des prairies et des champs dont les moissens en tous genres de grains seroient abondantes, car fi les habitans pouvoient avoir des facultés pro-

Digitized by Google

proportionnées ,à l'entreprise, leurs , tertes ne leur laisseroit rien à desirer pour satisfaire à leurs besoins, ils ne tireroient des étrangers que le sel, des lignes, des hameçons et les autres utenfils de pêche. Ils pourroient alors vendre leur morue à plus bas prix, ce qui augmenteroit confiderablement leurs richeffes. On pêche auffi dans ce havre du flaitan, des rayes, des barbillons, maquereaux, gasparaux et harangs en quantité. Dans plusieurs étangs et lacs qui font le long des dunes, on trouve de belles truites et si prodigieusement d'anguilles que trois hommes en vingt quatre heures peuvent en remplir trois bariques. Enfin il fe trouve ici, comme dans bien d'autres endroits de l'isle, quantité de gibier et particulierement des ortolans et des lapins blancs d'un goût exquis. Il n'est donc pas surprenant que dans un pays où tout honnête homme feroit bien aife d'habiter, en aimant un peu le travail, il y ait plus d'habitans qu'ailleurs. Nous en comptâmes dans ce havre trois cens trente neuf.

Il est vrai que quelqu'uns d'entr'eux quoique comptés parmi les habitans du havre 'St. Pierre, ont leurs terreins au havre aux fauvages. Ce dernier havre n'est qu'à une lieue du premier.

.. : :

Le

Le listre suix Sauvages s'enfonce une dentilieue dans les surres du sud et se divisé en douts bras. L'un court dans le sud-sud-ouest une quart de lisme, syant à son extranité up suifican qui suis aller un-moulin à grain ; l'antre court dans l'ouest-nord-ouest une doutilieue. C'ést aux controus de ce haves que croit le plus beau bled qui soit dans l'éste.

De se bauxe nous nous aendimes à celui die Tracadin again trois lieues de obernin, at nous getrouvânes la mâme facilité pour la pêche es gour l'agriculturs s suffi les habients y pasroificat ils sifés autant qu'ils font laborisur.

L'entrée du havre de Tracadie eft formée: sur la couse des dunes a fes dans entremités oft at qualt. Leur diftance es d'in demi-suart de lieue, Son chanal qui a foirante braffies da large, court nord-nord-oft at fud-fud-oueft. H. Alt par tout ágal et de feire pinds d'sau à marésbaute. Une bare de fable qui traverfe un seuau large n'en genmet l'entrée su'aux hatimens aui tizant onze à deuxe piede d'au, Catte basre court est et ouest. Du reste il est benu. fpacieux et s'enfonce deux lieues derriere lesdunce de l'off, enfuite une liene dans les terres. du fud. Il conferve cependent la largeur julqu'às fon extremité. La soie de l'oues qui feute est liabitée, a de fort belles lovées et les tences des environe.

(63)

envirens sont couvertes de toutes sortes de Boiss. On trouve aussi sur les bords des prairies où le: soin est très abondant.

Nous comptânes dans ce havre et dansl'étang des bergers qui en dépend, foixante dix: sept habitans. Essisier nous en partiches pour nous rendre à Maipeo.

Je crois, Monsieur, qu'il n'est pas befoirp que je vous dife que sans sous ses dénombresucus, je ne comprans print les lauvages. Vousvous ferés bien douté que je les garde pour une article particulies. Tai orn en effet par cet: arrangement mettre plus d'ordse dans ce que Fai à vons dires, mais n'en est se point effespour cette fois, et puis qu'il m'ek impossible d'achever la description de l'ille St. Jean dans ente lettre, ne vaut il pas autant en remettre la tâche à un autre?. Oui lans doute, discavons peut-feine? ... Il faudra cependent que vous me pardonnies encore une heure d'ennui en faveur de la noceffité de vous bien faire connoîtse une ille juliqu'à prefent per connue. Javous fais pourtant grace pour la moment à con+ dition que moins je vous en ferzi à l'avenir, alus vous serés forcé de me croize.

Votre, Scc.

LETTRE

(64)

LETTRE V.

Suite de la description de l'He St. Jean, et de ses productions.

: MONSIBUR,

V QUS receyrés cette fuite de la defcription de l'ifle Saint Jean en même tema que le commencement, parceque le vaiffeau qui devoit porter ma derniere lettre a fejourné plus long tems que je n'avois crû. Nous en étions refté à notre départ de Tracadie pour nous rendre à Malpec, et c'est de là que je continuerai mon voyage.

Nous partîmes de Tracadie le 22 Aouft par un très mauvais tems. Après une heure de navigation nous nous trouvâmes dans le milieu du havre du petit Racico. Son entrée qui est nord-nord-est et sud-sud-ouest n'est praticable qu'en chaloupe et encore faut il que la mer soit haute et dans une bonace.

Les terres des environs de ce havre font propres pour la culture et chargées de toutes fortes de beaux bois francs bons pour la batiffe; mais ce qu'il y a de remarquable c'eft qu'on peut y confirtuire des batimens, chaloupes, et canots ainfi que des pirogues.

Le mauvais tems nous obligea de relacher au havre du grand Racico qui a une entrée de cent

Digitized by Google

cent vingt braffes de large nord-eft et fudoueft. Deux de ses bras courrent l'un dans l'est sud-est environ trois lieues du côté du petit Racico et l'autre va demi-lieue au sud-ouest. Ces deux rivieres qui sont très rapides, ont sur leurs bords quantité de beaux bois propres à batir et construire, et l'on pourroit y etablir des moulins à scie et à bled.

Après avoir sejourné dans ce havre nous en partîmes le 23. par un vent de nord-nord-ouest qui s'étant augmenté nous obligea, après avoir nagé à force de bras, de relâcher dans le petit havre. Son entrée est stituée nord-nord-eft et fud-fud-ouest. Elle peut avoir cent quatre vingt braffes de large et son chénal soixante dix. Il y a par tout onze et douze pieds d'eau à marée haute. L'on trouve encore quelques veftiges qui marquent que ce havre a été habité, et qu'on y faisoit la pêche même avec des batimens; ce qu'on pourroit faire encore, puisque les pêcheurs y seroient en sûreté à cause d'une espece de golphe que forme une riviere qui s'enfonce plus d'une lieue dans les terres du fud sud-ouest. Ce havre reçoit deux rivieres qui viennent de l'interieur des terres du ouestsud-oueft. Elles sont fi rapides et si couvertes de beaux bois fur leurs bords qu'on pourroit aisement y construire des moulins.

Le vent ayant changé nous mines à la voile pour Malpec où nous arrivâmes le foir après avoir và une côte fort riante, quelques prairies et de beaux arbres; mais nous fûmes extremement incommodés des coulins ou maningouins dont les carreffes font plus piquantes dans ce fieu que par tout ailleurs. Ces infectes font en fi grande quantité et fi acharnés qu'ils poufient à bout la patience du voyageur et de l'habitant qui ne s'y accourument point.

Le havre de Malpee est à feize heues de cehui de Saint Pierre. Il est fitué sur la côte das hord, et soit bon pour la pêche de la morue, la nature y àyant formé de petites issettés propres à la faire sécher, ainsi que des graves, et y ayant donné par deflus un air très vif et soit bon pour la secherie. Cet endroit est donc très favorable pour ce commerce et cos illettes font aufii la sur de havre.

Le havre de Malpec a quatre differentes entrées. La premiere à l'oueft, est formée par la pointe du fud-oueft fituée sur la grande terre de l'isle Saint Jean et par la pointe du nord-est de la petite isle de l'entrée de l'est. La distance d'une pointe à l'autre est estimée trois quarts de lieue et suit nord-est et sud-ouest. Les batimens qui sirent douze et treize pieds d'eau font obligés de louvoyer l'espace d'un quart de lieue

(67)

fieur satre les deux pointes où il y a généralement par tout trois braffes à marée baffe.

La feconde entrée qui est nord-nord-est et fuit-fuit-oueft est formée par la pointe de l'oueft-nord-oueft de la petite ille d'entrée et par celle de l'est-fuid-est de celle du nord. Cette entrée est plus large que la premiere. Son chienal pour avoir trois cent cinquante braffes dans la largeur fur cinq à fix braffes de profondeur à marée baffe et feut à marée haute. H n'y a que ces deux courses qui foient praticubles à toutes fostes de batimens, les deux sumes no le feutuqu'en chalempunet en canets.

L'ille des Sasvages est funée au milies des entrées de l'est et du nord-sueft. Elle fe trauve par fa fituntien d'une grande facilité pour l'entrée des batimens dans le havre, ainfi que pour dusifiller Ausement ; à cet effet lossophile font une fois en parage pour donnier dans l'une des deux entrées, ils doivent avoir le cap fue l'ille aux Sauvages. Par cette précantion dont nous finnes unage, les vaisficatus font toujours affacés sl'être dans le milieu du obenal et en fireté:

Il y a une seconde iste à l'ouest-fud-ouest de celle aux Sauvages. Cette iste qui leur a été entierement abandonnée, est éloignée de trois quarts de lieue de la premiere. Elle fait l'estnordenord-oueft et peut avoir une lieue et demie de circuit. Ses terres sont hautes et garnies de toutes sortes de beaux bois francs.

La force des courans de ce havre et leur rapidité ont pratiqué les trois differentes entrées dont je viens de vous parler. Celle qui est le plus à l'ouest n'a été formée qu'en 1750, par un coup de vent qui rompit les dunes de sable et dont la force des courans ont depuis empêché la reunion. Depuis la pointe du nord-ouest il y a deux lieues et un quart ; de l'est et du nordoueft jusqu'au fond de la baye on compte deux lieues. On y monte avec des batimens du port de cent à cent cinquante tonneaux. Le havre fe divise en deux bras, le premier qui court environ une lieue dans le sud-sud-eft, a à son extremité une petite riviere qui a fa source à une densi lieue dans les terres du sud. Le second court trois lieues dans l'ouest-fud-ouest. On peut le remonter pendant deux lieues avec de petits batimens.

En rangeant la pointe du oueft on trouve une espece de canal qui court dans le nordouest jusqu'au havre de Cachecampec. Il n'est praticable qu'avec des chaloupes et fait la communication des deux havres éloignés l'un de l'autre de fix lieues.

Les

Ē

Les terres des environs du havre de Malpec sont d'une qualité superieure à celle de Saint Pierre et les meilleures de toutes l'isle Saint Les bords de ses rivieres sont cou-Tean. verts de toutes fortes de bois fort beaux. Il y a auffi entre ce havre et celui de Cachecampec une grande cédriére qui a près de trois lieues de circuit. Elle est située sur la côte du nord à fix lieues du havre de Malpec. Il s'y trouve communement des cédres de quatre pieds de diamettre fur deux braffes et demie de circonference. Il y a deux fortes de cédres, blancs et rouges; les blancs font les plus gros, on en fait du bardeau, des clotures, &c., Le. bois en eft fort leger. Il diffille une espece d'encens, mais il ne porte point de fruits femblables à ceux du mont Liban. Son odeur est dans ses feuilles. Le cédre rouge a la sienne dans le bois et elle est beaucoup plus agreable.

Les Acadiennes mettent dans leur bouche, quelque morceau de cette espece d'encens qu'elles mâchent en quelque façon, ce qui leur rend les dents très blanches et fort faines. Deplus on a découvert dans le voisinage de ce. havre une veine de terre graffe d'une qualité requise pour faire de la brique. Le gibier four-, mille encore dans ce lieu et y est fort bon. Malgré

Malgré tous ces avantages, la mifere où font aucleuefois les fabitans par des calamités imprévues, devroit leur faire accorder la permission de la pêche. C'est une grande erreur de croire que ce moyen de subliftance leur feroit negliger Pagriculture. Le bavre de Saint Pierre et celui de Tracadie sont des preuves du contraire. L'on peut même prouver que la pêche eft un moyen für pour aider à la culture des terres, parce qu'elle donne à ceux qui la font, la faculté d'avoir des domestiques et des bestiaux, au défaut desquels il faut bien que les terres demeusent incultes. Ce ne feroit pas le feul avantage que les habitans tireroient de la pêche. le poisson qu'ils pouroient conferver et le lairage de leurs bestiaux supleroient au défaut des mauvailes années et repareroient auffi les ravages que les fauterelles et les mulots font dans leurs grains. Ces animaux font les fleaux du pays. Les mulots dans les années où la feine. ofpece de moifette qui vient au hêtre, est abondante, softent de leurs tannieres, devoreint tout ce qu'ils trouvent dans les bois et dans les campagnes, jufqu'à ce que ne trouvant plus rien à manger, ils se précipitent dans la mer où ils elpésent aparemment trouver des alimens. Après ceux ci dans les tens des pluïs, des debordomens des rivieres et per les brouillards, viennent les fauCasterelles qui font à leur tour les mêmes ravages. Ces accidens neduifent fouvent les habitans qui font au nombre de deux cens un, à une grande mifére, et ils étoient precifement dans cet état lorfque nous fûmes chez eux.

Nous partîmes de Malpec en canot, et après avoir traverlé une baye de trois lieues, nous fûmes débarquer à un petit ruifleau qui n'eff entretenu que par la filtration des eaux qui lejournent dans les terres très baffes et aquatiques des environs. Nous prîmes notre route par un chemin qui commence au bord du ruiffeau et court une lieue dans le fud. Il eff praticable avec des chevrettes, traversant les bords d'une baye à l'autre. Nous y vîmes les terres couvertes de bois franc et fur tout d'une prodigicufe quantité d'haricot, espece de pin; et enfin nous arrivâmes à Bedec.

Le havre de Bedec est habité par huit familles dans lesquelles nous comptâmes quarante quatre personnes. Il est située sur la côte du sud de l'isle à seize lieues du Port de la Joye, et buit de la baye verte de l'Acadie. Les terres y sont très propres à être cultiveés. On voit de belles prairies sur se bords. Son entrée est formée par la pointe de l'isle de Bedec sur les terres de l'est et par celle du ouest-nord-ouest, sur les terres de l'ouest. Ces deux pointes qui sont le le sud-eft et l'ouest-nord-ouest, sont distantes de trois quarts de lieue. Le chenal qui fait le nord-eft et sud-ouest, peut avoir un quart de lieue de large sur quarte à cinq brasses d'eau à marée basse. Après avoir doublé l'isse d'eau à marée basse. Après avoir doublé l'isse de Bedec son havre se divisse en deux bras, l'un court dans le nord-est environ une lieue et demie, l'autre trois quarts de lieue dans le sud-est. On peut moüiller dans les deux par quatre à cinq brasses d'eau à marée basse; mais pour moüiller avec plus de sûreté, il faut pousser dans celui du sud-est qui est à l'abri de tous les vents.

En quittant le havre de Bedec nous suivîmes la côte et arrivâmes à la riviere de la traverse, et après y avoir compté seulement vingt trois habitans et avoir remarqué sur les bords des prairies propres à entretenir quantité de bestiaux et beaucoup de gibier, nous nous rendîmes à la riviere aux blonds en suivant la côte pendant trois lieues. Cette riviere s'enfonce quatre lieues dans les terres du nord. Ses habitans au nombre de trente sept sont établis des deux côtés à une lieue de son entrée. Les terres que nous y vîmes défrichées promettent beaucoup, et celles qui ne le font pas, font couvertes de bois de construction. Cette riviere qui n'est praticable qu'en chaloupe, a de belles prairies sur ses bords et de très bon foin.

Nous

Nous faivames la côte et artivâmes à la riviere aux Crapaux où il n'y a que treize habitans et rien de remarquable. De là nous fûmes à l'anfe du nord-oueft par la côte qui eft fort baffe et exceffivement chargée de bois de toutes especes. Nous y comptâmes trente habitans. Nous en partimes pour retourner au Port de la Jøye dont nous n'étions qu'à trois lieues; mais auparavant nous descendîmes à l'anfe au fanglier pour voir dix pauvres habitans dont la mifére nous fit une grande pitié.

- Au reste depuis la rivière de la traverse jusqu'au Port de la Joye la côte fourmille de toutes fortes de gibier de mer, fur tout de beaucoup d'outardes, crevans et farcelles. Elle a beaucoup de belles prairies qui rapportent de bon foin et pourroient même en fournir au reste de l'isse pour ceux qui voudroient le faire exploiter. Il seroit cependant encore plus convenable de faire une augmentation d'habitans et elle pourroit être confiderable sur tout à l'anse du nordouest.

• On trouve auffi dans les bois francs quantité de renards, martres et liévres, peu de perdrix ; mais on peut s'en dédommager fur les beccaffes qui forment des nuées épaiffes et font quelquefois fi familieres et fi tenaces fur les terres, qu'on les tue à coups de pierres. L'abondance E des des coquillages of sucore d'une grande ref-

Enfin nous voici revenus au Port la Joyc et à sa description. L'anse de ce port comme sous le nom de l'anse à la Pointe Prime est formée par la pointe de ce nom, située sur les terres du sud-sud-est de l'entreé du port, et par la pointe du nord-ouest située sur celles du nord-ouest quart de nord de la dite entrée. Ces deux pointes sont le sud-est et le nordouest. La distance de l'une à l'autre est de deux lieues et demie en ligne disecte sur sopt de circuit et deux d'ensoncement.

Son chenal est nord quart mord-est et sud quart sud-ouest de l'entrée, courant jusques dans le Port la Joye. Il a généralement par tout sept à huit brasses d'eau à marée basse et dans des endroits il y en a neuf. Sa largeur assés inégale est estimée un quart de lieue,

Les meilleurs pilotes du pays affurent que lors que l'on est par les cinq brasses d'eau, ce n'est pas le veritable chenal et qu'alors il faut arriver ou venir du los, suivant le parage où l'on se trouve. On laisse l'isle du Gouverneur à droite en entrant. Il faut se désier des hauts tonds ou plaquets qui avancent beaucoup au large et qui sont un composé de rochers.

L'ile

L'ide du Gouverneur qui est d'une figure ronde a une lieue et demie de circuit fur une demi lieue de large. On y trouve des bois strancs de differentes especes et beaucoup de gibier.

On laisse aussi à gauche en entrant l'isle du Comte de Saint Pierre dont on peut approcher plus près que de l'isle du Gouverneur, ses sonds étant fort unis. Elle a un guart de lieue de long, et quatre cent toises de large, et est couverse de prusses, pins et fapins. On peut y aller à pied sec à marée basse par une barre qui découvre et prend depuis la pointe du nordouest. C'est sur cette barre et le long des bords de l'isle que l'on trouve encore une prodigieuse quantité d'outardes, crévans et beccasses.

Le Port la Joye est situé au sond de l'anse de la Joye, à cinq lieues de la Pointe Prime en faisant le circuit de pointe en pointe. Il est farmé par la pointe à la Framboise située sur les terres de l'est, et par celle à la Flame située sur celles de l'ouest. Ces deux pointes sont est guart nord-est et ouest quart sud quest. Leur distance est d'un quart de lieue. Le chenal qui passe au milieu de ces deux pointes peut avoir trois cent brasses dans sa plus grande largeur sur suit brasses d'eau à marée basse.

E 2

La

La rade qui est à un quart de lieue de l'entrée se trouve entre deux autres pointes, distantes l'une de l'autre d'un quart de lieue. Il y a un bon moüillage de neuf brasses où le sond est yaseux. Il s'y décharge trois rivieres venant du ouest, du nord et du nord-est.

L'embouchure de la riviere du ouest est formée par une de ces dernieres pointes fituée à gauche en montant et par la pointe du nord à la distance d'un quart de lieue. Cette riviere qui court quatre lieues dans les terres conserve presque par tout la même largeur.

L'embouchure de la riviere du nord-est est formée par la pointe du nord de la riviere du ouest et par la pointe de l'est de cette riviere du nord distantes d'un quart de lieue. Elle court quatre lieue dans les terres.

La riviere du nord-est est formée par une pointe fituée à droite en entrant et par la pointe de l'est de la riviere du nord. Ces deux pointes font nord-ouest et sud-est, et la distance de l'une à l'autre est de neuf eent brasses. Cette riviere s'enfonce neuf lieues dans les terres. C'est une des rivieres des plus habitées et avec raison, car la terre y étant plus légére et un peu fablonneuse, n'en est que plus propre à faciliter la culture fans être pour cela d'un plus mauvais rapport,

Après

Digitized by Google



Après avoir parcouru tous ces lieux nous fûmes à la riviere de la grande ascension qui est à trois lieues au sud du Port la Joye. Elle est formée par la pointe de l'ouest, et par celle aux bouleaux fituée sur les terres de l'eft. Leur distance est d'un quart de lieue. Après quoi cette riviere se divise en trois bras, qui courent dans l'est, nord et ouest environ trois quarts de lieue. On peut les remonter avec de petits batimens. A l'extremité du bras qui court dans le nord-ouest un petit ruisseau vient y joindre, et il est affés rapide pour qu'on pût construire en ce lieu un moulin à scie, d'autant plus que les bois francs y font abondans et à portée. Tous les endroits sont habités plus ou moins à proportion de la bonté du terrain : mais comme tous ces habitans font peu feparés, tant entr'eux qu'avec ceux du Port la Joye, quand je vous aurai fait remarquer les lieux qui meritent attention, je vous dirai le dénombrement que nous fimes de ceux qui les habitent. Nous allâmes donc après avoir parcouru les rivieres que je viens de vous décrire, et après avoir été à la petite riviere de Peugiguit, et nous entrâmes dans celle du moulin à scie; et toujours en visitant les habitations, nous parcourûmes la riviere des Blancs, et vinmes à l'anse du Buisson située sur la riviere du nord-E 3 eft.

(78)

est, de la à l'ame aux nioris, à la petite assenfion et aux pirogues.

En partant de l'anfe aux pirogues nous finnes route pour celle du Corate de Saint Pierre en doublant les pointes de Marguerite et de la Framboife, noss y artivâmes dans l'espace d'une demi-heure. Les terres des environs de cette anfe sont affés bonnes, mais les prairies y mariquent et par consequent les bestiaux. Le même désaut est à l'anfe aux pirogues auquel la petite alcension supplée.

A peu de diffatice de l'anse au Comte de Saint Pietre, nous trouvames l'ante aux matelots. Elfes font l'une et l'autre stituée far la côte du fud de la baye du Port la Joye. Je n'ai polnt de description à vous en faire, car elles ne for confiderables que parce qu'elles font alles peuplees. La côte en ce lieu en teparée de la riviere du nord-eff par un bois tres épais qui rend leur distance depuis deux juqu'à Au milieu de ce bois eft le chemin feor lieues. roial des trois rivieres. Il fut commence par le Contre de Raymond, et prend depuis la pointe à Marguerite jusqu'à la presqu'ille des trois rivieres. On pourroit faire un très bel établiffement fur cette partie de l'ifle. Les beaux bois, les prairies, les bonnes terres, la quantité

(19)

quanticé de gibier or de poisson donnent envie de s'y établir.

Ayant été à l'anfe auxo matelots et au petit manais, nous partimes de ce dernier endroit étoigné de doux heues du Port la Joye, et en faivant exactement la côte qui eff fort baffe et chargée de toutes fortes de bois, nous arrivâmes à la grande anfé et fimes route par la grande aformâon. Nous trouvâmes fur cette riviere que je vous ai déja décrite, des bois propres à la confiruccion des batimens.

Après avoir passé à la pointe au Bouleau, à la Pointe Prime et à celle à Plnette, nous fumes au bout des établissemens de l'isle, et dans tous ces differens lieux, en y comprenans le Port la Joye, nous comptâmes mille trois cens cinquante quatre habitans.

Quoique les établifiemens de l'isse St. Jean fe multiplient tous les jours par l'artivée des Acadiens et autres, il refle'encore quantité de terres non établies et aussi bonnes que celles dont nous avons parlé. Il ne s'agiroit que de les cultiver pour en tirer les mêmes avantages, et il est certain qu'avec un peu de soin, cette isse pourroit égaler l'Acadie pour son utilité.

Au refte l'hyver y'est fort long et le froid exceffif. Quand on fort dans les grandes gelées on risque de perir de froid dans un quart E 4 d'heure;

Digitized by Google

(80)[.]

d'heure ; les neiges y tombent avec tant d'abondance que souvent dans vingt quatre heures il y en a quatre piede de haut. Les mouches, les moustiques et les cousins sont encore une grande incommodité. Ces infuportables infectes obscurciffent l'air et s'attachent aux feuilles sur tout dans les bois; mais on a remarqué qu'on. les éloigne en defrichant et peuplant les terres. Mais quand on devroit en être un peu tour-. menté, n'y a-t-il pas partout quelqu'inconve-. nient, et celui ci peut il balancer le grand profit que feroit à une puissance attentive un établiffement bien entretenu dans un lieu si propre à un heureux succès. Je suis assuré, Monsieur, que malgré l'ennui que peut vous avoir donné, une féche description, vous voudriés bien à la condition de la relire toutes les semaines avoir la proprieté de l'isle St. Jean et que vous en tireriés bon parti. Je vous la souhaite d'aussi bon coeur que je suis.



LETTRE

Digitized by Google

(81)

LETTRE VI.

Des divers animaux qui se trouvent dans les deux isles; de la pêche de la morue, de la façon dont les François la font brumer, de la colle de poisson, Sc.

Monsieur,

POUR fuivre l'ordre que je me suis proposé, je dois après la description de l'Isle Roïale et de l'isle St. Jean, vous entretenir de leurs habitans. Dans ce nombre je comprens tout ce qui est animé. Mais pour conserver à l'homme la gradation convenable au rang où la nature l'a placé, je commencerai par l'individu à qui nous avons donné le nom d'animal par titre disfinctif, quoiqu'il ne soit que trop vrai que souvent nous rendons la distinction attachée au seul mot.

Vous n'avés point oublié la mention honorable que je vous ai faite des animaux domeftiques en vous parlant du labeur de leurs maîtres, les bêtes à corne et celles de charge font à peu près ici de même et de la même forme qu'en Europe. Elles y joüiffent auffi du travail qu'elles partagent, et notre équité en cela trop neceffaire pour être meritoire, eft E 5 encore

(82)

encore plus utile ici qu'ailleurs; le défrichement des terres incultes changées en jardins remplis de fruits ou en guerêts, merite bien que nous donnions à notre tour nos foins aux prairies qui font leur lubliltance. Il me festé done à vous parler des animaux pour lesquels nous n'avons point d'égard, quoiqu'ils lervent auffi à notre nourriture et à nos vêtemens. Parmi cenx ci il y en a que vous ne connoifiés point et dans ce nombre le castor est assurement l'espece avec qui vous voudriés le plus faire connoissance. Effectivement tout ce qu'on a dit de ces animaux n'est nullement fabileux. Rien n'eft comparable à leur intelligence, à leur adresse, à leur prévoyance et à leur activité. l'avouerai que fouvent en voyant l'ordre, l'industrie, la subordinàtion exacte et attentive, qui est parmi eux, j'ai dit en moi même fi ces bêtes n'ont pas une ame comme la notre, y perdent-elles beaucoup avec un infliner fi für? Et cependant an lieu d'admirer en eux 'des arts que hous n'avons qu'imité. nous allons fouvent les troubler et inferrompre dans leurs ouvrages dont un maçon habile rougiroit quelque fois. En verité l'en suis fouvent affligé et j'aimerois mieux ignorer que leur peau est bonne pour couvrir ma tête et mes pieds ainfi qu'à d'autres ufages, et n'avoir jamais

jamais îçû que leur chair est excellente. Mais puisque je ne puis les arracher à un fort qu'on devroit leur épargner, il faut que je profite comme les autres de leur malheur, aussi bien les fauvages n'en tueroient pas moins ici et ailleurs, quand je m'épuiserois à declamer contre leur cruauté.

Je leur abandonne avec moins de peine le refte du gros gibier dont la chaffe eft leur occupation cherie et presque unique. Les ours sont de même qu'en Europe il y en a quelqu'uns dont le poil eft blanc. Leur graisse nouvelle qui est plutôt leur huile est bonne à manger et la chair des oursons est fort delicate.

L'orignal eff gros comme un fort mulet, fon poil qui eff fort épais, tire fur un brun gris en été et devient presque blanc en hyver. Bien des gens croyent que cet animal eff le même que l'on appelle élan ailleurs.

Le Caribou est une espece de daim. Il a ainsi que l'orignal la tête garnie d'un bois à peu près comme celui du cerf, peut-être plus long et dont les branches sont presque plattes. L'on mange la chair du Caribou, mais celle de l'orignal' lai est préserée; on en fait de la soupe aussi bonne qu'avec la chair de bœus. Comme il n'est aucune espece d'animal qui nait, outre l'homme, son ennemi naturel, E 6 l'orignal

(84)

l'orignal trouve le fien dans le Quincajon. Ce dernier animal ressemble à un gros chat. Son poil eft d'un roux brun. Sa queue eft fi longue qu'en la relevant il en fait deux ou trois tours fur fon dos. Au refte cette longue queue est fon arme d'attaque. Il en entoure l'orignal après l'avoir accolé avec ses griffes, il le mort ensuite au col au deffous des oreilles et le ronge ainfi à son aise jusqu'à ce qu'il tombe sans vie. Mais ne croyés pas que le Quincajou ait tout feul l'honneur d'un combat qui paroît si inégal, il s'affocie et se concerte avec le renard qui facilite l'attaque en surprenant ou amorçant l'ennemi. Ainfi, Monfieur, vous voyés que ce n'est pas parmi nous uniquement que l'artifice et la mechanceté l'emportent fur la force. La marche de la nature est uniforme, et c'est fans doute pour mieux nous faire sentir sa hiberalité dans les biens, qu'elle dispense avec la même égalité les maux. Les sauvages reconnoissent avec un instinct surprenant la piste de l'orignal. Ils diftinguent même s'il est mâle ou femelle, jeune ou vieux, à quelle distance il est d'eux, et ne le laissent point échaper, quand ils devroient le poursuivre plusieurs jours.

Les sauvages après avoir reduit en poudre les os d'un orignal, les font enfuite bouillir. Ils amaffent la graisse qui vient fur l'eau, et en tirent.

(85,).

tirent, ainfi que de la moele, cinq à fix livres de graiffe blanche comme neige et ferme comme de la cire. Ils se reservent cette provision pour vivre pendant leur chasse. Ils la nomment Cacamo et nous beure d'orignal.

Il y a encore ici beaucoup de loups cerviers, dont la chair a le goût de celle du veau. Les, porcs-epics, les loutres, les martres, les visons, les pichoux, les chevreuils et les rats musqués font bons aussi, tant pour la nourriture que pour tenir leur rang parmi les bonnes pelleteries. Je ne vous ferai point la description de ces animaux; tant d'autres en ont parlé avant moi, que ce ne feroit qu'une répetition dont vous pouvés vous passer.

Quant au petit gibier, nous avons quantité de tourterelles qui font bonnes et abondantes en Juillet et Aoust, des merles, pieds rouges et allouettes, des cosbejeaux gros à peu près comme la beccasse avec le même bec, des perdrix de trois especes; les unes ressemblent aux notres, d'autres sont aussi grosse que le phaisan et les dernieres tiennent de la gelinotte. Les ortolans sont ici aussi bons qu'en provences. Les liévres sont plus petits qu'en France, gris en été et blancs en hyver. Pour des beccasses et beccassines je vous ai déja dit que nous n'en manguions pas. Les côtes de ces isles fourmillent aufi une partie de l'année, sur tout pendant le primtems et l'automne, de toutes sortes de gibier de mer, comme outardes, crevans, cormorans, canards d'eau, canards branchus, très bel oifeau, sarcelles, moyaques, becsies, cacaouis, marchaux, cacaos, tannes de roches, gœlans, efferiets ou efferiors, margots, godes, pigeons de mer, peringouins et beaucoup d'autres especes dont j'obmets les noms pour abreger, me refervant à vous les faire connoître quand je pourrai vous en faire manger. Je vous dirai pourtant encore quelques motts de quelqu'uns des animaux que je vous ai nominé.

L'outarde ne pond que de deux en deux ana et change de plumage pendant fon année de repos; mais comme outre cela elle ne commence à pondre qu'à la quatriente, pour reparer le tems perdu, elle a quinze ou feize quifs à la fois. Elle fait malheurelement son aid dans des marecages à platte terre et les rounarde en détruifent beaucoup. Du refte elle s'apprivsife comme l'oye set devient meilleure que lorfqu'elle étoit fauvage.

Le crévant plus petit que l'outarde est meile leur que votre macreuse, c'est un oiseau de passuge. Le goisland est plus gros qu'un pigeon et vit de poisson. Les œuss de tous ces oiseaux sont

(87)

font Bons à manger excepté ceux du cormoran

Ces divers oileaux passent pat tourbillons pour aller faite leur ponte au primtems sur les illes aux oileaux qui appartiennent aux Anglois. Ils rangent ordinairement la pointe blanche fituée à un quart de lieue de Louisbourg. Il s'y fait alors un carnage fi prodigieux que l'on y tire par jour jusqu'à mille coups du fusi.

Cette espece de chasse source plus habitans qui manquent ordinairement de viande fraiche dans ce terns, quoique la plus part de ces billaux aquatiques ayent un goût d'huile que leur donne le poisson et le gointond dont ils fu nourrissent. Ce gointond est une espece de grande herbe gluante et d'un jaune brun que la mer depose le long de ses bords:

La pêche étant une des meilleures productions de ces isles, merite bien un article plus étendu, particulierement la pêche de la morue qui en fait la richesse.

Dans les rivieres ét les lacs qui font dans l'interieur de ces isles on pêche de très boits faumons, des truites, des anguilles, des épelans; dans la mer, des rayes, des tanches, des alozes en abondance, des etuigeons, des plyes, des maquereaux, des gasparaux éspèce de maquereau, mais plus petits, des bars qui ont la forme forme du brocher, auffi grands et dont la chair est blanche et ferme, des harangs et du côté de labrador des baleines, des huites, des houmards, des moules, des palourdes, &c.

On prend le long des côtes de la mer des loups marins, des maríouins, des vaches marines et quelquefois auffi des baleines. L'on tire de ces poiffons de l'huile et autre chofe dont vous connoifiés l'utilité auffi bien que moi.

On a fait de la colle de poisson avec des requins et on présume qu'on pourroit en faire avec toutes fortes de poissons cutanés tels que le sont ceux là, ainsi qu'avec des marsouins, des feches, des monstres et autres poissons sans Comme la manière d'y reuffir est écailles. peu connue. Je vais vous la dire, car vous pouvés être fûr que si vous vous en servés quand vous serés ici, vous serés très satisfait du succès. En effet si on s'appliquoit ici à cette espece de colle, la France pourroit se passer de celle qu'elle est obligée de tirer du levant et de la Hollande. Quoique l'objet paroisse au premier coup d'œil de peu d'importance, il ceffera de paroître tel à ceux qui favent combien il importe à un royaume de ne pas tirer de l'étranger ce qui lui est necessaire dans quelque genre que ce soit.

(*8g_))

On prend d'abord les peaux ou cuin des poissons que je vous ai nommés ci-deffus, leurs ; nageoires, queues, têtes, artêtes(ou cartilages,... en un mot tout le corps du poisson, excepté la chair et la graisse ou huile. On met cuire toutes ces parties avoc de l'eau, on les preserve avec soin della sumée et dettout ce qui pourroit: rouffir le boüillon. Quand l'eau a pris toute la fubstance qu'elles peut tirer (du poisson et qu'on voit qu'il est bien cuit, on laisse tiédir et repofer : le bouillont pour le tirer au clair, foit en le paffapit sitravers d'un tamis ou diun; linge. Enfuite dh fait encore cuire ce boilillon avec les mêmes précautions julqu'à co que les goutes :: qu'on Jaiffe (tamber) faffent coras en fe refroidiffant. Quando on juge: par là que la colle eft faite, on la laisse un peu refroidir, mais pas affés pour, empêcher qu'elle ne puiffe couler fur des tables de pierre, de cailloux ou d'ardoise où l'on la jette. On pourroit même au défaut de ces commodités, la jetter sur d'autres chofes, en observant d'y mettre desfus des feuilles de papier dont on releveroit les bords, parce qu'il faut bien observer que cette colle puisse s'étendre et se lever fans s'attacher. Quand elle a fait corps, on la tortille en gauffre et on l'enfille pour en faire des cordées qu'on laisse sécher à l'ombre ; et lors qu'on a été obligé

(90)

ligh de la faire fun du pepiets en nei la détathe points au lieu de cela on la toutille le papier ens; dedans, ou on ne la tortille pas.

١

y

:

La colle faite de cette façon est plus ou moint parfaite felon le plus ou moins de foin qu'ou zpris à la chridier et à la conferver fans couleur. Elle fe diffout totalement dans l'eau fans y laisfiet auxun manc.

Maia puisque nous vnità en train de vous révéler nos feccets, il faut que je vous apprenne la façon dont nous féchens le morae qu'on piulte en chaloupe pendant l'été, et vous verréss possiquel elle est beacoup meilleure es plus efféraie que celle de nos voifus.

Les chaloupes reviennent ordinairement à parre chaque jour et jettent leur morue fur l'échafiant. Un des pêcheurs à qui on donne les nome de Décoleur, avec un contenu qui eft pointe et à deux translains, vuide la morue et les rompt la tête qu'il fépare du corps. Un nutre pêcheur poufié cette morue au trancheur qui eft vis-à-vis de lui contre une table dreffée fur l'échafaut. Ce dernier avec un couteau à un feul tranchant, mais qui a en longueur fix poufies, dix huit lignes en largeur, et qui eft fort épais du côté du des pour en augmenter le poide, tiré l'arrête depuis les deux tiers du côté de la tête, et laiffe tomber la morue dans un ton-

ĥ

tomneau. Le faleur la transporte auffitôt à l'écart dans ce tonneau et l'y atrange la peau en bas. Il la couvre enfuire de fel, mais très legerement, en arrangeant lits par lits ces morues les unes fur les autres.

Après avoir laissé la morue dans ce sel pendant trois ou quatre jours, quelquefois pendant huit et même au de la felon le temsy on la met. dans ce qu'on appelle le lavoir et on la lave bien. Enfuite on en fait des pilles qu'on appelle pâte ou arime. Lorfqu'il fait besu. tons on l'étend d'abard 14 peau en bas fur des chieres de chupes qu'on appelle vignaux, éles: vées de terre d'environ deux piede, ou fut des pierres appellées graves. On la tourne avant la suit la peux en heut et es en use ains toutes: les fois qu'il sombs de la pleis. Quand elle a un peu feché, on la met par paquets de eine à fin, touiours is pesu en haut pendant la nult et dans les manevais temp. On continue à l'émoire plus ou moins de jours felors que le terns favorife et jusqu'à ce qu'elle foit à demi féchée. Alors on en fait des pilles en roud ou en forme de colombiets. Elle reste dans cette polition pendant quelquos jours, après quoi on la semet à l'air en la retournant selon le besoinavant que d'en faire de groffes pilles dans la même forme et dans lesquelles on la laisse quelque-

(92)

quelquefois quinze jours fans la changer nil'étendre. On la remet encore à l'air et quandelle eft préfque féche, on la raffemble et on la laisse fuer. On la change ensuite une feule fois de place. On appelle cette derniere operation récapiler.

Enfin, cette morue fabriquée ainfi, est ordinairement aussi belle que bonne, plus ou moins cependant selon le tems qu'on a en et selon que le maître de grave a de l'habilité et de la diligence.

La morue que l'on prépare au printems et avant les grandes chaleurs est ordinairement la plus belle, d'une meilleure qualité et la plus brumée, fur tout quand elle n'a ni trop ni trop peu de sel. Le trop de sel la rend plus blanche, mais sujette à se rompre et à paroître humide dans les mauvais tems. Au reste le Lingard. qui, dit-on, est le mâle de la morue, est meilleur et plus délicat que l'espece en général.

. La morue qu'on pêche pendant l'automne, en Octobre, Novembre et Decembre et quelquefois en Janvier, refte dans le fel jufqu'à la fin de Mars ou au commencement d'Avril. On la lave alors et l'on y fait les operations décrites ci-deffus. Elle ne fe trouve pourtant pas plus falée que l'autre, quoiqu'elle foit moins eftimée; car il eft certain que la perfection de l'apprêt de de cette sorte de poisson, dépend de la fabrique faite à propos, dans des tems favorables et par des gens entendus.

Les batteaux et goelettes qui reftent à la mer depuis vingt jusqu'à quarante jours à la pêche de la morue, la décolent et la tranchent à bord, et de rétour à terre les pêcheurs suivent la recette que je vous ai détaillée non sans raison, car il est effentiel à ceux qui veulent faire quelque commerce ici, de se mettre bien au fait du principal commerce qu'on y fait.

La morue que les Anglois fabriquent est fort differente de celle-ci, et n'est pas à beaucoup près d'une auffi bonne qualité; d'abord parceque le sel dont ils se servent étant mineral est plus corrosif et lui donne un goût acre, ensuite parcequ'ils se donnent moins de soins. Il est vrai qu'ils font aussi moins de frais, et que leur pêche est plus abondante, C'est ce qui fait auffi qu'ils en fourniffent l'Espagne, l'Italie et même les colonies meridionales de l'Amerique. Ils en transportent dans ces lieux en quantité d'autant plus qu'ils la vendent à un prix beaucoup au deffous de celui des François gui n'y en portent que très peu. Jusqu'à Louisbourg les Anglois font ce commerce, et quoique ce soit une contrebande très expressement defendue, soit parcequ'on ferme les

(,94)

des youx, loit parcequ'on ne prend pas affés de précautions, cette contrebande va toujours fon train. Il est vrai qu'en revanche notre morue étant plus estimée des Anglois, ils s'en fournissent chez nous pour ceux d'entr'eux qui cont le goût plus délicat. Ne vaudroit il donc pas mieux que les deux nations, en partagoant également les foins, l'babileté et la facilité, partagoassent aussi les avantages. Vous avés l'esprit trop juste pour n'en pas convenir, et en même tens le coeur trop bon pour ne pas opprécier mon exactitude, quelque peu propre qu'elle foit à vous amuser.

LETTRE VH.

Des fauvages, de leurs moeurs, Sc. Des moyens que les François mettent en ufagé pour les attirer dans leur parti.

MONSIEUR,

SI je fuivois l'idée que la plus part des Europeans le font formée des fauvages, je ne vous donnerois ces derniers qu'à peu près comme des fimples productions des ifles que je vous di décrites; mais je fuis trop éloigné de cet amour propre abfurde qui prétend avoir le droit exclufif de la raison. Je l'ai presque accordée aux caftors,

caleons, 'et a svien des egasds ces animaux mous furpaffent. J'ofe donc vous dire que les fauvages nous égalerit. Ceine fera pourtant point uniquement pour prouver cette affention, et pour contenter voire ourielité que fientrerai adans heuplas grand détail fur ce qui les conacorac. La conneillance des hommes qui dif. terent lle nos principes et de nos ulages oft trop necellaire quand on veut traiter avec eux, pour ne pas devenir un objet effentiel. Nos voifine les Anglois quis par leur caractére-moins Hant que le notre, ont negligé ce point important, ne fe Bont pas affer bien trouvés de cette negligence, pour nous donner envie de les imiter. On ne feroit pas fi furpris de les voir moins aimés que nous de ces peuples aux quels ils peuvent 'faire sutant de 'bien que nous, 'fi l'on confideroit que ce que l'on fait en faveur de ceux dont on veut gagner la bienveillance, doit être guidé par le goût qu'on reconnoit en eux. Je n'accorde pas même aux François d'avoir faisi entierement cet art à l'égard des fauvages. La plus grande partie des voyageurs nous en ont donné une idée trop avilissante ou trop haute. L'habitude et la frequentation accompagnées d'une attention exacte, peuvent seules éviter deux éceuils egalement à craindre. On doit accuser de ces deux écevils la parefie des

des espirits fuperficiels qui trouvent plus commode de regarder avec une admiration outrée, ou avec un mepris encore plus outré, ce qu'ils ne veulent ni ne scavent approfondir.

Il n'eft donc point vrai, Monfieur, que les fauvages, avec un exterieur et des ufages qui nous paroissent barbares, ayent les sentimens aux quels nous appliquons ce mot. Leur fociété n'est pas non plus exempte de tous les défauts qui alterent si souvent la douceur de la notre. Ce n'est que sur le nombre de ces défauts qu'ils gagnent, car ils en ont beaucoup moins que nous. , Cependant comme ils font de fang froid et quelque fois par principes, les actions aux quelles les passions les plus violentes nous entrainent, la pierre de touche pour diflinguer ce qui n'est qu'un égarement de l'esprit en eux, ou un penchant de coeur, est assés difficile à trouver. On ne fauroit y parvenir qu'en faisant une soustraction très exacte de tous les sentimens qui sont inutiles aux besoins et à la confervation de l'homme. Mais démêler ainfi les dons de la nature d'avec les presens trompeurs du préjugé, est peut-être la tâche la plus difficile pour celui qui a respiré ces préjugés avec l'air qui l'a environné en naiffant. De là vient l'espece de pitié que nous croyons due à nos semblables, lorsqu'ils sont privés des agremens

agremens de la vie, que nous ne pouvons nous resoudre à confiderer comme des biens étrangers au bonheur pour ceux qui ne les connoifsent pas.

Les fauvages étoient peut-être les feuls heureux fur la terre avant que la connoiffance des objets qui ne dépendent pas abfolument de l'individu qu'ils feduifent, eut changé la fimplicité de leur goût et de leurs defirs. Quoique nos erreurs à cet égard n'aient point fait encore de grands progrès parmi eux, s'ils pouvoient entierement dépoüiller leur ame de celles qu'ils ont recues, ils ne fe croiroient pas obligés de nous remercier de ce bienfait que nous leur faifons tant valoir.

Le mêlange des mœurs les plus oppofées, des défauts des bêtes les plus feroces, avec les qualités du cœur et de l'efprit qui font le plus d'honneur à l'humanité, nous a d'abord paru en eux un affemblage monftrueux. Nous aurions pû remarquer fi nous l'euffions voulu, qu'il étoit une fuite de ce même principe, ou inftinct fi vous voulés, de confervation et de défenfe; principe que les circonftances nous font regarder comme variable, quoiqu'il ne le foit ni ne puisse l'être que par l'art. Ceux qui voudront contefter cette verité n'ont qu'à prouver que nous avons corrigé ces peuples de leurs F

mauvaifes qualités, ou que nous avons perfectionné en eux les bonnes. Nous n'avons fait qu'en changer l'ulage, et ils n'ont certainement pas gagné à ce changement. Quoiqu'il en foit, il faut vous les décrire tels qu'ils font.

La haine pour le pouvoir despotique est si forte en eux et si générale qu'on ne fauroit la regarder que comme une de ces passions qui tiennent de la nature; et si nous consultons notre propre cœur, nous le croirons facilement ; ainfi ce feroit donc la passion qu'il faudroit le plus menager en eux. L'adresse et non la force, peut seule y substituer le préjugé. On risque peu à prendre ces voyes de douceur, puisqu'on a toujours avec les fauvages la reffource de les faire valoir par le fecours de la raison. Cette lumiere naturelle opére beaucoup plus fur eux que fur nous. De là vient que, quoiqu'ils ne connoissent ni preceptes ni fubordination, ils jouissent de presque tous les avantages qu'une autorité bien reglée nous procure. Leurs loix et leurs usages sont dans leur coeur, et un sens droit les dicte toujours, à moins qu'un extrême besoin n'étouffe cette voix interieure. Alors loin d'employer une contrainte qui ne feroit qu'augmenter la fougue que ces besoins leur donnent, ce seroit les armer du raisonnement dont il faudroit fe fervir, ou

ou pour les contenter, ou plutôt pour prévenir ces momens. Cette manière de se les affujettir n'en seroit que plus sûre pour être volontaire. Mais pour acquerir cette forte d'empire fur eux, il faut auparavant subjuguer leur eftime; ils ne voudront jamais s'en fier à celui qu'ils mepriferont. La moindre contradiction entre la conduite et les préceptes qu'on leur donneroit, seroit à l'inftant faisie par eux, et leur paroîtroit un deffein formé de les tromper; deffein qu'ils ne pardonnent jamais. Cepen-'dant s'il est démontré qu'un homme qui posséderoit parsaitement leur eftime, les gouverneroit fans peine, il ne l'est par moins que cette estime est très difficile à obtenir. Vous vous moquerés de moi, Monsieur, quand e vous dirai que les fauvages font au moins auni bons juges du merite que ceux qui parmi nous fe piquent le plus de l'être, rien n'est pourtant plus vrai. Ils ont un moyen de juger qui nous paroît auffi défectueux que ridicule, parce que Part chés nous en a détruit la bonté. Oui, on ne fauroit dire chez eux la phyfionomie trompe, car ils ne se meprennent presque jamais au jugement qu'elle leur fait porter. Ils ont fur cela le tact de l'entendement excellent, et je crois qu'en voici la raison. Il n'est point parmi eux de ces déhors étrangers qui seduisent,

F 2

(100)

de cette ambition qui foumet et rend esclaves oeux qui envient aux autres la chaîne d'or dont la vue les éblouit. L'intérêt même n'étant en eux qu'un intérêt immediat à leurs besoins peu multipliés, est plutôt l'instinct du moment qu'une passion dangereuse. Il n'est donc pas furprenant que dégagés de ces passions factices qui ont affoibli en nous le sentiment qui, peutêtre devoit nous tenir lieu de la reflexion, ils en ayent conservé toute la force; que n'étudiant que la nature, ils en voyent mieux les ressorts que nous qui divisons à l'infini notre attention, et que se laissant guider par elle, ils en connoissent parfaitement la marche.

Nous n'avons pas gagné à leur ôter une partie de ces connoiflances et de cette fimplicité. Etonnés de l'inégalité des conditions dont ils n'avoient pas d'idée, du pouvoir feparé du merite, ceux d'entre eux que nous avons éblouis par cette oftentation, ne demeurent gagnés par elle, que jufqu'au moment qu'un nouveau fujet d'étonnement change leur admiration. Ainfi, que le Anglois imaginent quelque chofe de plus frapant que ces especes de spectacles que nous croyons fi propres à les captiver, nous perdrons auffitôt tous ceux que nous n'aurons pas subjugué par des moyens plus fûrs, par des moyens

(101)

moyens qui n'auront pas operé fur les coeurs plus que fur l'esprit.

Dans le nombre de ces moyens qui feuls pourroient avoir un fuccès permanent, la religion est fans contredit le plus efficace; encore faut il une attention exacte sur la façon de l'employer. On ne fauroit plier des dogmes . inalterables felon les inclinations de ceux à qui on veut les faire recevoir, cela n'est pas douteux; mais on peut y adapter les usages. Les fauvages égaux entr'eux et par consequent fans ambition, fans jaloufie de rangs et d'honneurs, uniquement hommes, et bornant tous leurs defirs à ce qui est necessaire à l'homme, ont besoin d'un culte qui remplisse la durée des momens qu'ils ne donnent pas à leurs besoins. Ils en avoient déja trouvé l'emploi de ces momens avant que nous les connussions, et en changeant le genre de leurs occupations à cet égard, nous ne devons pas prétendre changer entierement les goûts qui les leur avoient fait choifir. Ces peuples avoient déja la connoissance de Dieu, foit qu'ils la tinfent de la feule raison, foit qu'ils eussent anciennement été éclairés des mêmes lumieres que nous. On pourroit fonder ce dernier fentiment fur plusieurs traditions qui, quoique défigurées par des fables, reflemblent pour le fond à notre croiance. On y démêle F 3 l'hiftoire

l'histoire du déluge, celle de la creation, du, péché du premier homme, de l'introortalité de l'ame et même celle de la redemption. D'autres avant moi fe font affés étendus fur le cahos de leurs principes et la bizarerie de leurs fuperstitions; et je ne vous apprendrois rien de nouveau à cet égard, quand je vous fatiguerois d'une ennuicuse repetition. Je vous ferai donc feulement remarquer l'usage que nous pouvons faire de toutes ces choses.

D'abord elles peuvent être une confolation pour nous et un affermissement dans la foi ; car soit que nous supposions que naturellement ils ont eu les mêmes idées que nous, soit qu'ils les ayent tenues, ainsi que nous, par le moyen de la revelation; ou il faut convenir que ce que la raison porte naturellement à croire est incontessable, ou il faut avouer que ce qui s'est universellement repandu, a des sondemens solides. Vous jugérés bien que ce que je dis ici doit s'entendre plus particulierement de la connoissance de Dieu et de la nature de notre ame, que des autres points que le caprice des hommes a souvent reglé.

En fecond lieu nous pouvons en confequence des vestiges que nous trouvons de ces mêmes, caprices ou penchans, déterminer le culte qui convient le mieux aux sauvages; et préjugé à part,

part, c'est sans contredit le culte de la communion Romaine. Que deviendroient ces pauvres créatures dont l'esprit actif ne peut s'occuper des differentes intrigues et intérêts qui nous agitent ou occupent, dans les momens qui ne font pas destinés à satisfaire ou à pourvoir à leurs besoins. Des prieres, des ceremonies religieuses qui les frapent et les attachent, leur peuvent seules tenir lieu des détails de ces superstitions que nous avons banni d'entr'eux, et qu'ils regreteroient si on ne substituoit rien à leur place. Le seul article de la confession leur est absolument necessaire. Cet empire qu'on acquiert par cette voye fur eux, leurparoiffant la forte d'empire volontaire qu'ils peuvent seule souffrir, devient une chaîne d'autant plus forte qu'ils en prennent le poid comme un bien utile, et en même tems comme un sujet d'occupation necessaire. Et voilà encore une des raisons de l'inclination des sauvages pour les François. Il est vrai que nos adversaires peuvent la mettre à profit; non seulement en laissant à ces peuples le libre exercice du culte qu'ils aiment le mieux, mais même en les confirmant dans leur goût pour ce culte, comme ce goût leur étant utile à eux mêmes.

F 4

C'eft

(104)

C'est seulement en politique que je leur donne ce confeil, et je ne doute pas qu'en le fuivant, ils ne s'en trouvent très bien. L'attention de choifir aux fauvages qui feront fous leur domination, des miffionnaires incapables de feparer l'intérêt de la religion de ceux du prince, leur suffiroit; et ils ôteroient par là le moyen de seduction le plus sûr à leurs ennemis. Vous ferés, Monfieur, encore mieux convaincu de la necessité de cette politique, quand je vous aurai fait quelque détail fur les ulages et les moeurs des fauvages, et je vous promets de vous entretenir fur cet article dans ma premiere lettre. Il ne me reste plus dans celle ci que de vous renouveller les affurances ordinaires avec lesquelles je suis, &c.

LETTRE

(105)

LETTRE VIII.

Suite, des mœurs, caracteres et ceremonies des fauvages, de leur façon de s'exprimer. Difcours d'un Sauvage Mickmac.

Monsieur,

A PRE'S vous avoir dans ma derniere lettre donné mon jugement fur les fauvages, il me refte à vous prouver fur quoi je l'ai fondé. Leurs coutumes et leurs efpeces de ceremonies peuvent feules fervir à cette preuve; mais on en a tant parlé qu'il me fuffira de m'arrêter aux principales dont peut-être je vous ferai des détails plus vrais, puisque je les ai vûes moimême pour la plus part; et cependant celles que je vous raconterai et celles que j'obmettrai, font toutes relatives à ces paffions fimples et naturelles que je vous ai dites être les uniques paffions des fauvages.

C'est ordinairement par le choix des plaisirs et des amusemens qu'on juge des inclinations des hommes, et c'est dans l'ardeur de ces momens destinés à la joie, qu'on scrute leur cœur. Commençons donc par la description d'une sête que les fauvages se donnent mutuellement lorsqu'ils se rendent des visites de ceremonie, soit

F 5

comm€

comme amis, parens ou alliés, foit en qualité d'envoyés d'un peuple à l'autre. Il est certain que dans ces sêtes on découvre dans leur ame une espece de desir d'ostentation qui supposeroit en eux de l'orgueil; mais comme les objets de leur faste sont d'après l'estime qu'ils attachent aux choses simmediates aux sens, et non aux choses à qui l'esprit donne une valeur arbitraire, ils ne s'écartent pas pour cela du principe que j'ai établi.

Celui d'entr'eux qui reçoit ces fortes de vifites et qui veut y faire honneur, ne fe contente point de faire de fes trefors un étalage toujours mortifiant pour le spectateur. Ce ne font point les yeux seuls de ses convives qu'il veut amuser, c'est leurs desirs qu'il veut fatisfaire. Enfin ce n'est point par ce qu'ils ont acquis, que les fauvages prétendent s'attirer l'estime des autres, c'est par leur liberalité à leur en faire part. Souvent tout le produit d'une chasse qui aura duré un an, et qui leur aura couté des fatigues fans nombre, est distribué dans un jour, et ces distributions se font de la part de celui qui donne avec plus de joye encore que de ceux qui reçoivent.

Après que ces largeffes sont faites avec ce ton qui en augmente le prix, vient le festin d'apparat. Tous les chiens qu'ils ont pû tuer en sont

font ordinairement le fond, car cette forte de viande est parmi eux la viande de ceremonie. Vous voyés bien, monfieur, qu'il ne faut pas difputer des goûts ; au surplus celui-ci vant peutêtre autant que tant d'autres aux quels nous fommes accoutumés. Qui scait d'ailleurs si les fauvages qui naissent tous naturalistes, n'ont pas trouvé que la chair de chien faisoit passer dans le sang cet instinct de fidelité que nous attribuons à cet animal? Qui scait s'ils ne les destinent pas en consequence de cette fidelité à leur servir de nourriture dans les occasions où ils ont un besoin reciproque de ce sentiment? En verité comme ils ne font jamais aucune action fans un motif, je crois plus raisonnable de leur supposer celui ci, que de leur donner des ridicules fur un objet qui n'en est pas plus susceptible qu'une partie des choses aux quelles nous les épargnons ces ridicules, parmi nous.

Une grande chaudiere polée au milieu de la-Cabanne de celui qui regale, est le vase où le mêts qu'on doit servir se prépare. Cependant chaque sauvage a apporté avec soi un grand baffin d'ecorce, qu'ils appellent ouragan. Enfan on découpe, et les portions étant distribuées également, on y ajoute un autre plus petit ouragan rempli d'huile de loup marin. Tous les F 6

(108)

convives ainfi fervis, chacun d'eux mange fon morceau de chien en le trempant dans cette huile. Mais n'allés pas croire qu'ils mangent à la Françoise, c'est à dire, en s'entre étourdiffant d'un verbiage intarisfable. Non, ils font préceder le filence au babil, et je crois qu'ils ont encore raison, dans la manière qu'ils placent l'un et l'autre. Après avoir asses mangé, bû l'huile qui leur est restée, et s'être essuré leurs mains à leur serviette qui n'est autre chofe que leurs cheveux, on fait un fignal, et les femmes entrent. Elles deservent suffitôt, et chacune d'elles emportant le plat de fon mari, elles vont manger ensemble à - Pécart les reliefs du repas.

Cependant le plus ancien de la compagnie tombe on fait femblant de tomber dans une profonde reverie qui dure environ un quart d'heure, et qu'on fe garde bien d'interrompre. Il fait enfuite presenter les Calumets avec du tabac. Il allume d'abord le fien, le porte un moment à la bouche, et l'offre à celui dont le rang vient après. Ils font tous la même ceremonie qu'ils terminent par fumer tranquilement.

Les Calumets font à peine à moitié vuides que celui qui a commencé de donner le ton aux autres, se léve pour faire son remerciement. Mais

(109)

Mais comme ce remerciement seul peut vous prouver que les fauvages n'ont que des idées analogues aux penchans que je leur attribue, je veux vous en donner un abregé.

Il faut cependant vous prévenir fur une façon de s'exprimer qui vous cauferoit de l'etonnement. La langue des fauvages et particulierement des fauvages Mickmaques, Malechites et Abenakis qui font ceux que je connois, a beaucoup de reffemblance avec les langues orientales. Même richeffe dans l'expression, mêmes tours de phrases, même enslûre de stile, et enfin même goût pour la metaphore et l'allegorie. On en a voulu induire que les peuples de ce nouveau continent devoient leur origine aux Tartares, et la chose n'est pas fans vraisemblance. Quoiqu'il en soit, voici le discours de mon fauvage reconnoissant.

"O toi, qui nous comble de biens, toi qui "excites les transports de notre gratitude, tu "reflembles à un arbre qui, par ses longues et "fortes racines, soutient mille petits arbriffeaux. Tu es comme un simple bienfaisant trouvé sur les bords d'un lac; tu ressemble au therebinthe qui dans toutes les faisons fait part de fa séve gommeuse. On peut te comparer à ces jours doux et temperés que l'on voit par intervalle au milieu des plus rudes "byvers

" hyvers et dont on éprouve l'heureuse influi " ence. Tu es grand par toi-même, et d'au-" tant plus que le souvenir que tes ancêtres " nous ont laissé d'eux, ne t'abaisse pas. Ef-" fectivement la memoire de ton trifayeul re-« cente parmi nous, nous retrace le nom du " plus adroit de nos chasseurs. Quels prodiges " ne lui voyoit on pas operer quand il fe pre-" fentoit devant des Battis d'orignaux et de " cariboux ? Son adresse pour prendre ces " animaux n'étoit pas au dessus de la notre; " mais il avoit un talent particulier pour les " faifir en fautant d'emblée à leur tête. Il les " dardoit en même tems fi vigoureusement que " quoique trois fois plus forts et plus agiles, " quoique plus capables avec leurs fimples ⁴⁴ jambes de franchir des montagnes de nieges " que nous avec nos raquetes, il les atteignoit, * les fatiguoit et les abbatoit. Il vouloit en-" fuite les faigner lui feul, et il nous regaloit " de leur fang; il les écorchoit, et nous livroit " enfuite la bête entiére à décbiqueter.

Mais fi ton trifayeul s'eft fignalé dans
cette chaffe, que n'a pas fait ton bifayeul
dans celle des caftors. Il furpafloit l'induftrie de ces animaux presque hommes.
Il sçavoit par ses frequentes veilles au tour
de leurs cabannes, par ses allarmes réiterées
" plu-

" plusieurs fois en une seule nuit, les obliger à " fe retirer dans leurs gîtes, et calculoit par " ce moyen le nombre de ces animaux qu'il " avoit vu dispersés pendant le jour. Rien " n'égaloit la prévoyance qui lui faisoit con-" noître qu'en tel lieu ils viendroient charger " leur queue de terre, couper avec leurs dents " tranchantes tels et tels arbriffeaux pour fe " former des digues. Rien n'est plus merveil-" leux que le don qu'il avoit d'annoncer qu'en " tel endroit il y avoit de ces animaux Ca-" bannés. Quant à ton ayeul, quel faiseur d'at-⁴⁴ trapes pour les loups cerviers, les martres « et les visons. Il avoit des secrets particuliers •• et absolument inconnus pour obliger ces " fortes d'animaux à aller plutôt dans ses pièges " que dans ceux des autres. Auffi il avoit tou-" jours une fi grande quantité de pelleteries « qu'il n'étoit jamais ensbarrassé pour obliger " fes amis. Parlons cependant de ton grand " pere qui mille et mille fois a regalé la jeu-" neffe de son tems de loups marins. Combien " fouvent dans ces momens heureux ne nous " fommes nous par graiffés les cheveux d'huile " dans fa Cabanne ? Combien de fois ne nous " a-t-il pas invité et même forcé d'aller chez « lui, lorfque nous revenions avec nos canots « vuides, pour reparer le malheur que nous « avions'

(112)

" avions eu? Mais ton pere ne s'est-tf 'pas " fignalé en tout genre ? Ne possedoit il pas " l'art de tirer fur le gibier foit à la volée, foit " à la posée, ses coups portoient ils jamais à " faux ? Il étoit par tout admirable dans fa " manière d'attirer les outardes vers ses statues. " Nous fommes tous affés verfés dans l'art de " contrefaire le cri de ces animaux, mais il " nous furpaffoit par certaines inflexions de " voix où l'on ne diffinguoit point le cri d'une " outarde du fien, et par d'autres tours d'adresses " qui lui affuroient le fuccès. Il nous couvroit ⁶⁶ tous de honte lorsqu'il revenoit de son abri. " Il est vrai que par l'usage qu'il faisoit de son " abondante chaffe, il eteignoit l'envie dans " nos coeurs pour y substituer la reconnois-4 fance.

"Quant à l'éloge que je pourrois faire dé toi-même, j'avoue qu'étant auffi comblé que je le fuis du bien que tu viens de me faire, les expressions me manqueroient. Lis done mes sentimens dans mes regards et contentes toi du remerciement que je te fais en te preant et te ferrant la main."

Ce discours fini un autre sauvage se léve et fait un abregé de ce que le premier vient de dire. Il loue l'éloquence avec laquelle il a célébré le merite des ancêtres de leur hôte généreux. reux. Il dit qu'il n'a rien à ajouter à ses louanges; mais il confidere en même tems qu'on lui a laissé la plus grande tâche à remplir, et que cette tâche est de chanter la fête qu'on vient de leur donner à tous. Alors il prie le maître du festin de prendre tous les pas qu'il va faire en cadence pour des transports de sa gratitude, et il se met ensuite à dancer de toute sa force. Après cette dance dont tous les spèctateurs battent la mesure, il commence son éloge et sur la sête et sur celui qui l'a donnée. Ce discours est appuyé sur les mêmes points de merite célébrés dans le premier discours, et une seconde dance le termine. Chaque convive tient à son tour la place des deux premiers, et leur reconnoissance dans tous la même, se varie seulement, selon le genie de celui qui la temoigne.

Ne vous femble t'il pas, Monfieur, que ceci reffemble affés aux féances de nos maîtres en Part de scavoir et de parler. Ce fauvage qui harangue le premier et les autres qui l'approuvent, en encherissant fur ce qu'il a dit, ne figure-t'-il pas avec nos Academiciens qui s'encensent mutuellement. Je n'y trouve qu'une difference, c'eft que les sauvages ne font porter leurs éloges que sur un merite necessaire et que nous prodiguons les notres aux choses les plus futiles j

(114)

futiles; c'eft qu'ils égayent ce langage de la flatterie ordinairement fi ennuyeux pour ceux qu'il n'interesse pas, et que chez nous on en essure toute l'assommante fadeur.

De plus, Monfieur, ne feroit-il pas à defirer que nos parafites vinffent ici prendre d'utiles leçons. A leur retour vous ne les verriés plus fe livrer à l'ingrat plaifir de déchirer celui qui les nourrit, ou à cette basse adulation qui est un mal pire encore, puisqu'au lieu d'exciter leur bienfaiteur à ce qui lui peut être avantageux, elle ne l'excite qu'à ce qui lui est nuisfible.

Mais confiderés encore, je vous prie, quel - parti on peut tirer de ce penchant à la liberalité et à la reconnoissance de mes sauvages. Rien n'est en général plus facile que de s'acquerir un coeur généreux et sensible; et cependant cette facilité est augmentée ici par la modicité du prix necessaire pour en faire ulage. Forcés souvent à des dépenses immenses pour nous faire des alliés dont nous n'obtenons qu'une diffimula-- tion chancellante au lieu d'un attachement folide, devrions nous épargner le peu qu'il faut pour acquerir des amis qui, pour être de meilleure composition et en même tems plus sincères, n'en sont pas moins utiles. C'est assurement à quoi on ne fait pas affés d'attention. On veut bien

bien exercer une de leurs inclinations dominantes, mais on neglige l'autre neceffairement liée à la premiere. On cherche à ruiner ou à, écrafer ceux qu'il feroit fi aifé de gagner en gagnant foi-même par cette voye. J'espere qu'ensin on prendra ce chemin, et fi les reflexions qui ont interrompu ma lettre et par lesquelles je vais la terminer, y contribuent, je n'aurois aucun regret d'avoir dévancé les votres.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE IX.

Suite des moeurs des fauvages, de leurs fêtes, de leurs confeils. Discours d'une femme, sauvage, de lours guerre, des ruses qu'ils y emploient.

MONSIEUR,

N E vous croyés pas quitte de ma fête fauvage. En verité je n'en obmettrai pas une circonftance très intereffante, puis qu'elle regarde un fexe qui a recu de la nature le droit d'intereffer pour lui. Les fauvages ne font point auffi barbares à cet égard que des nations qui fe croiroient en droit de leur donner des leçons de focieté. Ils admettent les femmes dans leurs divertiffemens, et ce font elles mêmes qui les terminent. Il eft vrai que par l'ufage que que leurs femmes font de ce privilege; ils n'ont pas lieu de le regarder comme un abus; car n'allés pas croire qu'elles leur infpirent une certaine molesse qui affoiblit leur courage. Non, les leçons qu'elles leur donnent ne font point dans ce genre, et vous en allés convenir.

Les remerciemens des hommes étant finis, les femmes et les filles entrent. La plus âgée d'entr'elles les conduit. Elle tient dans fes mains un large morceau d'écorfe de Bouleau, de l'espece la plus dure qu'on ait pû trouver, et s'en servant comme d'un tambour de basque, elle invite par ses touches (qui dans le vrai font un peu dures à l'oreille) la jeunesse à danser. Ensuite elle harangue à son tour en ces termes, en s'adressant aux hommes.

"Vous qui me regardés comme un fexe infirme et foible et par confequent fubordonné à vous dans tous fes befoins; fçachés que dans ce que je fuis, le Créateur m'a départi des talens et des qualités qui valent bien les. votres. J'ai eu l'art de mettre au monde de grands guerriers, de bons chaffeurs et des voyageurs en canot auffi adroits qu'infatigables. Cette main que vous voyés, toute deflechée qu'elle eft, a plus d'une fois porté le poignard dans le fein des prifonniers que

(117)

⁴⁴ que l'on me livroit pour mon divertiffement.
⁴⁴ Que les rivages et les bois atteftent qu'ils
⁴⁴ m'ont vû arracher le coeur, les entrailles et
⁴⁵ la langue des ennemis que l'on confioit à ma
⁴⁴ vengeance ; qu'ils difent fi j'ai changé de
⁴⁵ couleur et fi mon courage s'eft étonné,
⁴⁶ lorfqu'il a fallu ainfi fervir ma patrie ? De
⁴⁶ combien de chevelures enlevées à ces traîtres,
⁴⁶ n'ai-je pas orné ma tête et celles de mes
⁴⁶ filles ! Quelles fortes et piquantes exhorta⁴⁶ tions n'ai-je par faites à nos jeunes gens
⁴⁶ pour les exciter à m'apporter de ces marques
⁴⁶ de leur valeur, dont le prix devoit etre pour
⁴⁶ eux la gloire et l'honneur ?

" J'ai plus fait encore, j'ai sçû léver tous les " obstacles qui s'opposoient aux alliances que " l'amour faisoit defirer, et le ciel a beni mes " foins. Tous les mariages que j'ai conclu, " ont été feconds. Ils ont fourni à notre " nation des soutiens et des sujets capables " d'éterniser notre race et de nous mettre à " l'abri des infultes de nos ennemis. Te fuis " semblables à ces vieux sapins, ou à ces vieux « pruches pleins de nœuds depuis la cime " jusqu'à la racine, dont l'écorse tombe de « vetusté, qui neanmoins couvre toujours " leur gomme et leur séve au dedans. Je ne s suis plus ce que j'ai été. Toute ma peau 4 eft

(118) Ellonnán men

eft ridée et fillonnée, mes os la percent
prefque de toute part. Je parois quant au
déhors propre à être mife au rang des êtres
inutiles, mais le coeur qui m'anime encore,
eft auffi digne qu'il l'a jamais été, de l'eftime
de ceux qui le connoifient."

Après cet éloge d'elle même, qu'ordinairément la verité rend respectable, la vieille ajoute un mot de remerciement à celui qui donne la fête. Mais en tems de guerre et dans les festins qui y servent de préparation, c'est bien autre chose. Alors les semmes employent toute l'éloquence de leur esprit et de leurs charmes à exciter les guerriers qui se préparent au combat. Chacune d'elles, selon qu'elle est plus ou moins animée, exige de son amant un certain nombre de chevelures des ennemis. Elles afsurent les hommes qu'elles se resustant aux plaisirs de ceux d'entr'eux qui ne leur auront pas apporté ces marques de courage.

Je ne vous rapporterai point, Monfieur, toutes les folles ceremonies que mes fauvages faisoient pour préludes de leurs guerres dans le tems de leur idolatrie, vous trouverés à ce fujet d'affés longs détails dans les auteurs qui ont parlé d'eux. D'ailleurs n'imaginerés vous pas facilement leur déraison par la connoiffance de celle de tous les autres peuples ? Est ce pour eux

(119)

eux feuls qu'on a dit, que la crainte et l'espoir avoient enfanté des dieux, avoient décidé des differents cultes et confacré la superstition ?

Mais ce que je veux vous faire remarquer c'est la maniére dont leurs guerres commençoient et commencent encore.

La nation qui fe porte pour agreffeurs, va d'abord dans les terres de la nation qu'elle veut attaquer. Elle y fait tout le ravage poffible; ruine la chaffe prefente et celle qu'on peut faire dans la fuite, détruit à cet effet toutes les cabannes de caftor, et embarraffe les chemins d'ailleurs très difficiles. Après ces operations on tient confeil de guerre. Les hommes y penfent, reflechiffent, projettent, décident et les femmes y encouragent et haranguent.

Le refultat de ce conseil est d'envoyer declarer la guerre au peuple à qui on a déja tant fait de mal, et qui par consequent doit se la tenir pour bien et décemment declarée.

On fait partir deux especes de heraults d'armes. Ils portent avec eux leur arc et leur carquois, leurs fleches et leurs haches de pierre. Dans cet équipage, ils se rendent à la vûe de la plus confiderable habitation de l'ennemi, et se gardent bien en chemin d'apprendre à qui que ce soit leur imention, ni même d'ouvrir la bouche pour prononcer un mot. S'étant arrêtés

rêtés enfuite à une certaine diftance du village, ils donnent en terre plufieurs coups de leurs haches. A ce fignal les ennemis connoiffent qu'on a déja ravagé leurs terres et fçavent qu'ils doivent deformais fe tenir fur leurs gardes pour la deffènce de leurs perfonnes. Cependant les heraults d'armes, après avoir tiré deux de leurs meilleurs fleches fur le village, fe retirent promptement et reviennent rendre compte de leur expedition, mais pour prouver qu'ils ont été au lieu preferit, ils apportent avec eux des marques non équivoques de l'endroit même.

Je demandois un jour à un fauvage pourquoi ils ne faifoient pas préceder leur declaration de guerre aux premieres actes d'hoftilités, et pourquoi ils s'embarrafioient après d'une ceremonie inutile ? Quoi, me repondit il, tu voudrois que nous fuffions affés foux pour avertir nos ennemis de faire leurs provifions, et de nous ôter les moyens de faire les notres fur leurs terres ? N'eft ce pas affés que nous les avertiffions de deffendre leurs perfonnes ? La declaration de guerre neceffaire pour la fûreté mutuelle, ne doit pas être une politeffe imprudente et préjudiciable, comme elle le feroit en la faifant à-la-mode ?

Je vous laisse juger, Monsieur, fi le bon sens de ce raisonnement doit l'emporter sur les droits établis

établis de la société, ou s'il doit y céder ? Jo prévois cependant que de plus grands maîtres que nous en l'art de décider, pourront un jour resoudre la question.

Cependant les fauvages certains par les faits et par la déclaration, de l'intention de leurs ennemis, songent des deux côtés, ou à tenir bon fur leur terrain, ou à déloger fur le champ pour se mieux placer, ou enfin à aller à la rencontre les uns des autres. Pour prendre fur ces differents partis une refolution convenable. ils tiennent des conseils aussi longs que frequens.

Au refte ces confeils sont très interessant pour la curiofité que pour l'utilité. Comme on n'y écoute que la raison, qu'on n'y a en vue que le bien public; que l'ambition et l'intérêt perfonnel n'y opinent pas, c'eft ordinairement l'homme le plus habile dans l'art de la guerre, le plus capable d'un bon projet, qui y préfide. Si celui qui jusqu'alors a possedé à cet égard, la confiance de la nation, s'appercoit qu'un autre la merite mieux que lui, il la lui céde sans repugnance. Mais comment l'appercoit il, dirés vous? Eh quoi ! Est il donc plus difficile d'avouer que nous manquons d'une qualité qu'un autre possede, que de nous rendre sur cela interieurement justice; et quand l'amour

G

l'amoar de la pattie va julqu'à hous infpiter une franchife fi peu ord-naire à l'amour propre, a t'il tant de peine à diffiper les ténébres que ce même amour propre repand, ténébres affurement moins épaisfes que l'on ne veut en convenir.

Mais les fauvages fans toutes ces analifes. paroiffent faire par inflinct ce qui nous couteroit de grands efforts de raison. Auffi n'en voit on point qui avent à se reprocher d'avoir employé la faveur qu'ils avoient obteriué, ou l'illusion qu'ils avoient scû faire à la perte de leur patrie. On est quelque fois surpris de trouver tant de flegme pour les intérêts communs dans ces mêmes fauvages qui font paroitre souvent une ferocité aveugle pour leur intérêt immediat. Mais ces diverses dispositions sont produites par le même principe. Si le fauvage est capable d'affommer celui qui en veut à sa fagamité * dans l'instant qu'il va la manger, il est auffi capable de raisonner de sang froid pour ôter le pouvoir d'en approcher.

Quand à leurs rules de guerre, elles sont fi fimples qu'il semble qu'elles ne devroient pas avoir grand succès; mais par le soin qu'ils ont de les adapter aux circonstances et aux personnes, elles leur reufissient. Quelquesois ils sont semblant de renoncer à toure atrique, et

• Sagamité; mets sauvage;

ils

is fe fethient en fe dispersant dans les bois. Is guettent enfuite les endroits où font les jeunes gens sans experience, et là ils contresont le cris des animaux, et profitent de l'étourderie de ceux qui se laissent prendre à cette amorce pour les accabler enfin, soit à sorce ouverte, soit par allresse. Leurs guerres ne finissient autrefois que par la destruction totale du parti qui succomboit.

Il eff vrai que nous avons changé quelque chofe à cet art qu'ils polledoient à leur maniére, qu'i n'étoit peut-être pas la plus mauvaile; mais il s'en faut encore de beaucoup que nous les ayons reduits à la notre. Le vrai fervice que nous leur avons rendu a été de leur infpirer quelque horreur pour la barbarie avec laquelle ils traitoient l'ennemi vaincu, barbaries qu'il, quoiqu'inventées pour faire craindre les mauvaifes querelles, éternifoient les haines et la vengeance.

Nous les avons auffi presque desacoutumés de la folie de la dévination, et délivrés des terribles suites qu'avoient pour eux la mechanceté, la malice et l'autorité de leurs jongleurs. Je ne sous faire suite autorité de leurs jongleurs. Je nous faire suite autorité de leurs jongleurs. Je nous faire fur les changemens que nous avons faits dans la maniére dont ils arrangeoient leurs mariages. Je crois que leur usage en ce point G 2 valoit

(124)

valoit autant que celui que nous suivons, et se rapportoit mieux à leur penchant et à leurs idées.

Les fauvages naturellement très enclins à l'amour, mettoient cependant dans cet engagement tout ce qui étoit convenable pour concilier leur intérêt dominant avec le plaisir. Lorsque les parens avoient déterminé qu'un jeune homme approchoit de l'âge où il devoit contracter cet engagement, d'accord entr'eux ils lui disoient : Tu peux deformais aller quand tu voudras allumer ton calumet de jour et de nuit dans la cabanne de celui qui doit être ton beau pere ; tu observeras d'en faire aller la fumée du côté de l'épouse qui t'est destinée, et tu feras en sorte qu'elle prenne tant de goût à cette vapeur, qu'elle te demande à l'exciter elle même. Montres toi d'ailleurs digne de ta nation; fais honneur à ton sexe et à ta jeunesse, en ne permettant pas qu'aucun de la cabanne où tu vas, manque de la moindre des choses necessaires ou utiles; employe fur tout, pour celle qui doit être un jour à toi, toute ton induffrie; que ton arc et tes fleches soient employées à leur fournir la viande, l'huile et les pelleteries dont ils auront besoin. Quatre hyvers te sont donnés pour faire la preuve de tes attentions et de ta conffance.

Après

Après ce discours le jeune homme alloit sans repliquer à la cabanne defignée. Son accordée, qui étoit instruite de ses intentions, l'écoutoit favorablement; d'abord par obeissance, ensuite s'il parvenoit à lui plaire, elle le lui faisoit connoître en lui demandant fon calumet, dont elle ne se servoit que pour pousser la fumée qui en fortoit dans les narines de son amant. Cette iolie declaration faifoit quelquefois tomber par terre tout étourdi celui à qui elle s'adreffoit ; mais enfin c'étoit toujours une declaration ; et de quelque façon qu'un amant apprenne qu'il est aimé, les peines que lui a couté cet aveu. lui paroissent agréables. L'épouse future n'en demeuroit pas là, elle trefsoit les cheveux de celui à qui elle devoit être unie, lui peignoit le visage des couleurs qu'elle aimoit le plus. Elle employoit l'art qu'ont toutes les femmes fauvages pour piquer des deffeins à imprimer sur sa peau quelques marques relatives à leurs amours, et elle choisissoit selon son caprice, la partie du corps de son amant qui lui paroifsoit la plus propre à faire honneur à son travail.

Si tous ces petits foins avoient fait reciproquement dans le coeur des progrés rapides, fi les parens de la fille en étoient contens, ils abregeoient le noviciat de leur gendre et lui difcient: Tu peux quand tu voudras prendre

G₃

ta

ta part de ce qui couvre la nuit ta bien-aimée. Ces paroles que l'amant entendoit à demi mot, et qu'il laiffoit à peine le tems d'achever, étoient le fignal de son bonheur. Il sortoit auffitôt de la cabanne avec fon arc et fes fleches, et fe rendoit en hâte à la maison paternelle : Ne m'attendés plus, disoit il à ses parens, je vais dans les bois et je n'en reviendrai que lorfqu'il plaira à celle que j'aime, de me rappeller. Cet avis donné il partoit effectivement pour s'enfoncer dans quelque foreft, et là il n'oublioit ni force ni adresse pour faire la meilleure et la plus ample chasse. Trois jours après tous les jeunes gens du village alloient le chercher en triomphe, et chacun d'eux fe chargeoit des viandes et des pelleteries destinées au festin nuptial, fruits des fatigues qu'avoit effuyé le futur époux. Lui seul pour se delasser de ses travaux, n'avoit aucune charge. Conduit enfuite par le jongleur ou par un des plus vieux parens, il alloit à la cabanne de sa maîtreffe et se couvroit un instant de la couverture de son lit. Cette ceremonie qui n'empêchoit pas les deux époux d'écouter un long discours qu'on leur faisoit sur les devoirs du mariage, étoit terminée par le festin qui étoit pour ainsi dire, le sceau de l'union. L'epoux affis au milieu des garcons, et l'épouse parmi les filles, attendoient qu'on leur leur préparât les mets qui leur étoient destinés. Cette préparation le faifoit dans deux ouragans de forme égale qu'on posoit au milieu de la cabanne. C'étoit alors que le president à la fête adressoit les mots suivants à la mariée. " O toi, qui viens de t'engager à des devoirs se respectables, sçaches que la nourriture que " 'tu vas prendre vas te préfager les plus grands ⁴⁶ malheurs, fi ton coeur est capable de quelque se noir deffein contre ton mari ou contre ta nast tion. Si tu dois un jour te laisser seduire " aux careffes des étrangers, fi tu trahis ton ⁴⁴ mari et ta patrie, le mets que contient cet " ouragan, aura l'éffet d'un poison lent dont f' tu sentiras dès à present l'atteinte ; que fi au se contraire tu dois demeurer fidelle à ton ff époux et à ton pays, fi tu n'infulte jamais 1e aux défauts de l'un, et ne donne jamais la 4 carte de l'autre à l'ennemi, ce sera une " nourriture auffi agréable que falutaire que tu " prendras."

Ce discours fini l'amie de l'epouse, comme par distraction, prenoit l'ouragan destiné à l'epoux, et l'ami de l'epoux celui de l'epouse, et s'appercevant un moment après de cette distraction meditée, ils s'ecrioient : Voilà dans notre meprise un figne non équivoque de l'étroite alliance que les deux époux contractent aujour ... G 4. d'hui.

Thui. Ils font unis ç'en est fait, qu'ils multiplient. A ces mots repetés à grands cris par tous les affistants, suivoient les embrassemens, le festin et la dance.

Ne faites point, je vous prie, Monfieur, une attention trop scrupuleuse aux especes de momerie qu'il y a dans le sujet de cette description ; mais confiderés plutôt l'objet en lui même. N'y voyés vous pas des marques certaines de cette fimplicité de sentimens dont il nous seroit si aisé de profiter; et n'est ce pas une entreprise plus digne d'un homme raisonnable de faire servir à l'utilité commune, les penchans qui lui paroifsent differer des siens que de s'en moquer? Voulez vous fur cela des modeles? Je puis vous en donner; en prenant le chemin du coeur on est sûr de subjuguer l'esprit. Π n'est pas jusqu'aux genies les plus bornés qui ne soient sûrs du succès avec cette marche, et la preuve, c'est qu'elle a souvent reussi à notre commandant. Je vous promets à ma lettre suivante un de ses discours, qui fit un effet merveilleux. Il eft vrai qu'il ne fit que le prononcer et qu'un autre l'avoit dicté, et tant mieux pour vous : Ainfi ne baillés pas d'avance au nom du personnage; c'eft bien assés de vous avoir fait bailler par la longueur de ma lettre; en ce cas recevés en mes excules, et laiffés

(.129)

laiffés moi feulement vous réiterer les affurances qui doivent toujours trouver place fur mon papier.

LETTRE X.

Suite des moeurs des fauvages, difcours qui leur fut fait par le Comte de Raymond pour les empêcher de faire leur paix avec les Anglois.

Monsieur,

÷.,

L ne vous est pas difficile d'après tout ce que L je vous ai dit des fauvages, de penfer que ce n'est que par l'affabilité et par la douceur qu'on peut les gagner; encore faut il mettre l'air le plus naturel aux fentimens qu'on leur temoigne. Si l'on paroiffoit seulement tolerer leurs moeurs et leurs ufages, ils chercheroient auffitôt les motifs de cette tolerance qui les flatteroit peu, et ils en supposeroient qui seroient contre nous. Notre diffimulation leur paroîtroit dictée par la crainte et par la foiblesse, et certainement ils s'en prévaudroient. Si au contraire il leur femble qu'on les approuve par conformité de goût, on est fûr de les attacher par le lien le plus fort, puisqu'il est formé par l'amour propre. C'est à cette étude de leurs penchans et à l'art de s'y plier fans affectation, Gs que

(130)

que le François doit le magnifique éloge que le fauvage croit faire de lui, quand il dit du François, C'est un bemme comme moi.

Vous allés juger fi nous ne scavons pas mieux que qui que ce soit, toucher les ressorts qui remuent ces peuples; et le difcours que je vous ai promis me servira d'exemple. Vous penfarés peut-être que le but de ce discours auroit pû être meilleur; vous dirés qu'il n'eft ni bon ni juste d'exciter des sentimens qui renouvellent ou éternisent des querelles; mais quand on donne un exemple, on le donne tel qu'il eft. Ceux qui faisfissent le vrai motif qui porte à le donner, neuvent enfuite s'en fervir pour d'autres Voici donc ce que M, le Comte de obiets. Raymond jugea à propos de dire aux fauvages qu'il avoit rassemblés.

"Ecoutés, mes enfans, yous m'avés nommé "votre pere, j'en ai accepté le titre avec plai-"fir. Je fuis l'organe du roi mon maître, votre protecteur, votre bienfaiteur et votre appui. C'eft donc non feulement en qua-"lité de pere que je vous convoque aujourd'-"hui, mais auffi en qualité d'interprête du "plus grand monarque de la terre; d'un roi "qui n'a au deffus de lui que le vrai Dieu "dont il vous a donné la connoiffance pour le "falut de vos ames.

46 II

(131)

4 Il fe repand un bruit que vos confreres les
44 Abenakis, les Marechites, et peut-être les
45 Mikmaks de la Heve, ont fait leur paix avec
46 les Anglois ou qu'ils leur ont du moins ac46 cordé une treve de quatre ans.

" Je ne vous dirai point ici combien il eft dieux à ces faux freres d'avoir fait cette paix fans ma participation, après la parole que vous m'aviés recemment et volontairement donnée. Je ne vous retracerai point les fermens que chaque chef me faifoit à cette coccafion au nom de toutes vos nations, dans le tems qu'au milieu de vous, je vous donnois de nouvelles preuves de la bonté, de la liberalité, de l'amitié et des bonnes intentions qu'un monarque qui n'a point d'égal, a pour vous.

⁶⁴ J'abandonne à leurs reflexions fur cet ob⁶⁵ jet, ceux qui ont manqué à ces nouveaux en⁶⁶ gagemens; mais en bon pere, je dois vous
⁶⁶ ouvrir les yeux et fur vos veritables et propres
⁶⁶ intérêts, et fur tout ce qui a rapport à votre
⁶⁶ confervation. Il ne me fera pas difficile de
⁶⁶ vous démontrer que la route que vos freres
⁶⁶ viennent de prendre eff totalement oppolée à
⁶⁶ l'un et à l'autre.

"A mon arrivée dans les colonies dont le roi a bien voulu me confier le gouvernement, G 6 "mon ** mon premier foin a été de jetter les yeux fur
** les nations que fa majefté aime et protege.
** J'ai voulu approfondir tout ce qui les regarde,
** et par préference, les motifs qu'elles avoient
** pour faire la guerre aux Anglois pendant que
** la France étoit en paix avec eux. Voici ce
** que les recherches les plus exactes m'ont
** appris, par quelqu'un de vous et par des per** fonnes qui ne peuvent être fufpectes.

" Il est reproché aux Anglois qu'en 1744. " vers la fin du mois de Decembre, ils com-" mirent les cruantés, les trahifons suivantes. " M. Ganon commandant un détachement de " troupes Angloifes ayant été envoyé pour ob-* server la retraite que les François et les sau-" vages faisoient de devant Port Roïal en Aca-" die, trouva à l'écart deux cabannes de sau-" vages Mikmaks. Dans ces cabannes il y " avoit cinq femmes et trois enfans, dont " deux de ces femmes étoient enceintes : mais " malgré ces objets fi propres à exciter l'hu-« manité, les Anglois non seulement pillerent " et brulerent ces deux cabannes, ils maffa-" crerent encore les cinq femmes et les trois « enfans. On trouva même que les femmes " qui étoient groffes, avoient été éventrées, " ce trait d'autant plus barbare qu'il se faisoit " alors une bonne guerre, glaçoit d'horreur, " par

" par ce feul fouvenir, ceux qui me le racontoient.

" Cinq mois avant cette cruelle action un " nommé David corfaire Anglois avant artifi-" cieusement arboré pavillon François, dans " le passage de Fronsac, fit par le moyen d'un " renegat qui lui servoit d'interpête, venir à " fon bord le chef des fauvages de l'Isle Roïale " avec toute sa famille. Ce chef nommé " Jacques Padenuque, fut d'abord mis au ca-" chot, ensuite emmené à Baston et puis " étouffé fur un batiment où les Anglois di-" soient ne l'avoir fait embarquer que pour le " ramener à l'Isle Roïale. Ils garderent cepen-" dant fon fils âgé de huit ans et ne voulurent " point le rendre, quoique les sauvages eussent " rendu, pour le ravoir, plusieurs prisonniers " fans rançon, et que cette condition eut été " acceptée.

" Au mois de Juillet 1745. le même David " prit par une pareille rufe une famille fauvage " qui n'a pû fe retirer de leurs mains qu'en " s'échapant la nuit de leur prife.

" Dans le même tems un nommé Barthe-" lemi Petitpas interpête appointé des favages, " fut emmené prifonnier à Bafton; mais en " vain vous le reclamâtes plufieurs fois en " échange de quelques prifonniers Anglois qui " étoient

(134)

été étoient alors entre vos mains. En vain vous
étoient alors entre vos mains. En vain vous
é donnâtes à deux d'entr'eux qui étoient offié ciers, la liberté à condition que Barthelemi
fetitpas vous feroit renvoyé. On fut fourd
é à vos offres autant qu'infenfible à votre généé rofité, et enfuite on fit mourir votre frere.

⁶⁶ En la même année 1745. votre miffion-⁸⁷ naire ayant été invité à un pourparler à votre ⁸⁶ fujet par plufieurs lettres d'un des principaux ⁸⁶ chefs Anglois, et ayant reçu par écrit la pro-⁸⁷ meffie formelle de l'entiére liberté de retour-⁸⁷ ner chez vous, il fe rendit à Louisbourg ; ⁸⁷ mais lorfqu'il eut fatisfait à tout ce qu'on de-⁸⁷ firoit de lui, au lieu de tenir religieusement ⁸⁶ leur promeffe, les Anglois le retinrent, lui ⁸⁶ firent plufieurs mauvais traitemens, le firent, ⁸⁶ quoique très malade, embarquer pour l'An-⁸⁶ gleterre d'où ils ne le transporterent en ⁸⁶ France que quelque tems après.

⁴⁶ Ce fut encore en 1745. que plusieurs ca-⁵⁷ davres de fauvages furent exhumés au port ⁴⁶ Touloufe et jettés au feu par les habitans de ⁴⁶ Baston, qui de plus ravagerent le cimetière ⁴⁶ de votre nation, et mirent en pieces toutes ⁴⁶ les croix posées sur chaque tombeau.

"Le fait énorme de 1746. est une autre "époque qui ne devroit jamais sortir de votre "memoire. Les étosses que les sauvages "achet-

schetterent des marchands Anglois qui commerçoient alors dans le baffin de Mejagoucche à beau baffin, je trouverent empoifonnées, de forte que plus de deux cens fauvages en perirent.

" Se qui arriva en 1749, n'est pas moins " dans le même sens une époque remarquable. " Vers la fin du mois de Juillet, tems où l'on se ne sçavoit point encore dans la Nouvelle ⁶⁶ France la sufpension d'armes entre les deux " couronnes, les fauvages avoient fait des pri-" fonniers Anglois fur l'ifle de Terre Neuve ; " mais ces prisonniers leur ayant appris cette " fuspension signée l'année d'auparavant à Aix-4 la-Chapelle, ils les crurent fur leur fimple " parole. D'après cette noble facilité ils mar-" querent à leurs ennemis la joye que leur cau-" foit une prochaine reconcillation. Ils les " traiterent en freres, les dégagerent de leurs " liens et les menerent dans leurs cabannes sour leur donner l'hospitalité; mais malgré 49 tant de bons traitemens, ces perfides hôtes 49 maffacrerent pendant la nuit vingt cinq # d'entre vous, tant hommes que femmes. " Deux fauvages seulement qui s'étoient éloig-# nés par hazard demeurerent pour aller vous " apporter la nouvelle d'un massacre si odieux.

« Vers

"Vers la fin de la même année les An-"glois s'étant rendus à Chibouctou pour y faire, à notre préjudice des établiffemens tels qu'on les voit aujourd'hui, firent repandre le bruit qu'ils alloient détruire tous les fauvages; et depuis ils n'ont que trop agi en confequence de cette menace. Ils envoyerent même des lors differens détachemens de leurs troupes pour aller de toutes parts à votre pourfuite.

" Voilà les recits que l'on m'a fait; mais à " tous ces faits qui dolvent être parvenus à " votre connoissance, j'ajouterai ce que je viens " tout recemment d'apprendre; que des nego-" ciants Anglois ont ici tenu entr'eux des se discours odieux devant des gens dont ils " croyoient n'être pas entendus, et que ces " personnes m'ont rapporté. Dans ces dis-" cours ils s'expliquoient clairement fur le but " qu'ils avoient dans la paix fimulée qu'ils " voudroient faire avec vous. Ils difoient " qu'ils trouveroient, fous ce prétexte specieux, " le moyen d'assembler tout ce qu'ils pour-" roient de vos nations, et qu'alors ils vous " maffacreroient tous.

" Je ne vous rappelle point, mes enfans, tant de faits atroces pour vous exciter à faire une guerre cruelle et barbare. Un vrai tchre-

(137)

" chretien n'est point capable d'une pareille " instigation.

" Vous êtes d'ailleurs libres de faire la " guerre ou la paix. Le roi ne vous contraint " en rien sur cet objet; mais vous ne pouvés " faire la paix dans les occurrences presentes " fans la participation du protecteur qui n'a " jamais cessé de vous accorder les differens " secours qui vous ont été necessaires, et qui " vous a donné tant de marques de son affec-" tion. De plus les fermens réiterés que vous " m'avés faits il y a peu de tems pour m'assurer " que vous ne concluriés rien fans m'en donner " avis, ne font ils pas d'autant plus inviolables " que vous voulûtes les faire fans qu'on vous les " demandât ? Vous prîtes votre patriarche à " temoin de cet engagement, et par les dé-" monstrations de joie dont vous l'accompag-" nâtes, il n'y avoit pas lieu de croire qu'il « feroit violé.

N'avés vous pas d'ailleurs à craindre que
dans ces circonftances le roi juftement indigné de ce procedé, ne retire fa main bienfaifante, qu'il ne vous prive de fes fecours
et ne vous abandonne à vos cruels ennemis ;
malheur que ces mêmes ennemis vous defirent et au quel ils tâchent de vous reduire.
Confiderés donc qu'il eft de la plus grande
"con-

conlequence pour vous de ne pas tomber
dans l'abîme qu'on vous creule, et voilà vos
vrais interêts.

"Quant à ce qui regarde votre confervation tant en général qu'en particulier, tous les fauvages qui font fous la protection de mon roi, ne doivent ils pas fentir par les faits que j'ai raconté à quelle affreuse extremité ils feroient reduits fans les fecours de la France; mais fi au contraire, vous ne faites votre paix que du consentement de celui qui eft votre appui et votre reflource, vous le trouyerés toujours comme une muraille de défence entre vous et vos ennemis.

⁴⁹ Confultés votre patriarche, homme éclairé, ⁴⁴ et qui a pour vous, ainfi que moi, des en-⁵⁵ trailles de pere, qui fans ceffe occupé du ⁵⁶ foin de vos ames, ne laisfie pas de chercher ⁵⁶ à vous procurer toutes les douceurs de la ⁵⁶ vie.

Si les cendres de vos peres, de vos meres,
de vos femmes, de vos enfans, de vos parens
et amis qui ont été maffacrés pouvoient fe
roient: Ne faire ontendre, elles vous diconfentement de votre foutien; défiés vous
d'un ennemi qui ne refpire que votre ruine,
qui ne yeut vous voir ifolés que pour vous
" entourer

entourer plus facilement et vous immoler. Gardés vous de recevoir leurs prefens. Ils cacheroient fous des fleurs des ferpens qui déchireroient vos entrailles. Elles ajouteroient: Deputés deux de vous vers vos freres, qu'ils partent, qu'ils ne perdent point de tems, qu'ils leur fassent connoître le pas dangereux qu'ils ont fait; qu'ils leur ouvrent les yeux fur tout ce que je viens de vous dire, et que par ce moyen ils les empêchent de conformer une paix qui les conduiroit indubitablement à une ruine totale.

"Voilà, mes enfans, ce que ma tendreffe "m'a fuggeré de vous dire en vous faifant ve-"nir ici. C'eft à vous à prefent à voir le parti "que vous avés à prendre."

Malgré la longueur de ce difcours, j'ai youlu, Monfieur, vous le rendre prefque mot à mot par les motifs que je vous ai expliqué. Ne prenés point M. le Comte de Raymond à partie fur l'entoufiasme du language, ce ton est necessaire avec les fauvages, et je suis sûr qu'avec plus d'exageration et quelques metaphores, ils en auroient été encore plus touchés. Tout ce que je souhaite, c'est que la conscience de l'orateur soit d'accord avec son éloquence; que la certitude des saits qu'il a fait valoir soit asses établie

(140)

établie pour ne pas lui laisser le reproche interieur de n'avoir orné que des calomnies.

Au reste, Monsieur, vous imaginés bien que fi on avoit dit à nos sauvages: Ne faites point de paix, continués une guerre sanglante, par ce que votre ennemi veut qu'une banderole attachée à vos canots soit baissée devant lui, ils auroient été peu touchés de cette importante raison de s'égorger, ainsi que de toute autre dans ce genre. Mais la confervation de leur individu leur en paroît une bonne, autant qu'à nous et plus qu'à nous, auffi est-elle la seule qu'ils ayent. Si d'autre part on leur avoit dit : Comment le roi de France vous ordonne de ne point faire la paix, il ne veut pas que vous la fassiés; Et nous le voulons, auroient ils repliqué, Le sauvage n'a peint de maitre. Ainfi l'attachement à la vie, les besoins de la vie, la liberté, l'amour de la liberté font les feuls fentimens, les seuls biens des fauvages. C'eft à nous à faire usage de cette connoisfance; mais il me reste à vous faire voir quel a été jusqu'à present l'usage qu'on en a fait dans ces colonies et les progrès que le gouvernement qui y est établi y comportent. Je vous serai ce détail comme le doit faire un ami et non comme le feroit un courtisan, et ma fincerité ne doit pas

pas peu servir à vous prouver l'attachement que je vous ai voué.

J'ai, &c.

LETTRE XI.

Du gouvernment de l'Isle Roïale, du militaire, &c.

MONSIEUR,

ES Isles Roïale et de Saint Jean obeissent au même commandant qui refide à Louisbourg; mais ce commandant, comme celui de v la Louifiane, est subordonné au gouverneurgénéral de la Nouvelle France qui refide à Quebec. Il eft vrai que l'éloignement de ces deux villes empêche que la fujettion ne foit bien penible pour le commandant de Louisbourg. Je crois même qu'il consentiroit à l'augmenter de quelques dégrés de plus, à la condition de n'avoir pas un rival d'autorité dans Louisbourg même. Ce rival est le commissaire ordonnateur de la colonie, et voici les differentes fonetions de ces deux chefs. Par les avantages et les prérogatives qui en resultent, vous jugerés aisement de la desunion qui doit être entr'eux, lorsqu'ils préferent, comme cela n'arrive que trop souvent, leurs intérêts particuliers au bien public. Tout ce qui a rapport au militaire et àla

à la dignité du commandement, appartient au commandant seul. C'est à lui à donner des ordres aux troupes, et à avoir attention qu'elles soient bien disciplinées et en état de servir dans les occasions. C'est à lui à se faire rendre compte par les officiers de l'état major de leurs compagnies et à entrer avec eux dans des détails qui leur fassent connoître leurs devoirs. Il doit tenir la main en ce qu'ils ne fassent aucune injustice à leurs foldats en leur retenant leurs vivres ou leur solde, et s'il y en a qui tombent dans ce cas il doit les punir; mais le commissiaire ordonnateur doit faire la restitution aux dépens des coupables.

Le commandant et l'ordonnateur peuvent conjointement donner des congés abfolus aux férgents et aux foldats invalides; en se conformant à cet égard aux ordonnances du roi.

Le gouvernement des sauvages regarde particulierement le commandant, ainfi que la sureté de la colonie. L'administration des sonds de la caisse, des vivres et des munitions, et généralement tout ce qui a rapport aux magalins et à la caisse appartient uniquement au commissaire ordonnateur, et il ne doit être fait aucun payément, aucune vente ni consommation que sur ses ordres. Il doit cependant donner au commandant lorsqu'il le lui demande, des états

états des vivres et munitions des magafins, afinqu'il puisse être toujours informé de l'état de la place. Le détail et l'administration des hôpitaux regarde auffi l'ordonnateur, quoique le commandant ait le droit de veiller à ce que toutes chofes s'y paffent en regle. L'adminiftration de la juffice est absolument du reffort de Pordonnateur et le commandant n'a rien à v faire que pour prêter main forte au premier. lorfque le secours deviendroit necessaire ; notés qu'il ne doit jamals s'y refuser. C'est au commillaire ordonnateur, comme premier conseiller à faire; en l'absence de l'intendant du Canada, les fonctions de president au conseil superieur, comme de donner les audiences, de faite appeller les caules, receuillir les voix, prononcer les jugemens, &c. Et lorsqu'il juge à propos de faire convoquer quelque conseil extraordinaire, il doit en faire avertir le commandant par l'hmiffier audiencier.

Le commandant et l'ordonnateur rendent compte conjointement de la conduite des officiers de juffice et proposent des sujets pour les places vacantes par mort ou par demission; mais ce qui regarde en particulier le commandant; c'est de veiller à ce que les officiers majois et ceux des troupes ayent pour ceux de juffice les égards dus au caractère dont ils sont revêtus

(144)

revêtus et de maintenir le peuple dans le respect qu'il doit avoir pour ce même caractére, et sur tout de laisser à ce conseil superieur une entiére liberté dans les suffrages. L'ordonnateur de son côté doit empêcher le conseil de se mêler directement ni indirectement de ce qui regarde le gouvernement et l'administration générale de la colonie, l'autorité ne lui étant confiée que pour rendre la justice aux particuliers dans les affaires contentieuses. Le soin d'empêcher les gens de pratique qui sont ou qui peuvent s'établir dans la colonie, de se mêler en quelque façon que ce soit des procés, doit être pris également par le commandant et par l'ordonnateur.

Les conceffions des terres, des graves, &c. regardent le commandant et l'ordonnateur en commun, et ils doivent avoir attention de placer celles qu'ils font, de la maniére la plus avantageuse pour l'accroiffement de la colonie.

Les officiers de la juffice ordinaire, ayant la charge de la police particuliere, doivent avoir pour furveillant le commiffaire ordonnateur. A l'égard de la police générale elle appartient au commandant et à l'ordonnateur et elle embrasse trois objets : l'augmentation des habitans, celle des cultivateurs et celle du commerce et de la pêche.

pêche. Le commandant doit parvenir au premier objet en traitant les habitans avec douceur et humanité et en empêchant qu'il leur soit fait aucune vexation par les officiers. L'ordonnateur doit aussi y contribuer de son côté, en entrant dans les besoins des habitans, en ne permettant pas que le petit soit écrafé par le puisfant, et que les officiers de justice abusent de leur autorité.

Quant aux fortifications à poursuivre ou à faire à Louisbourg, et dans quelques autres endroits des Isles Roïale et de St. Jean, le commandant et l'ordonnateur doivent se concerter, ainsi que pour le maintien de la religion et du bon ordre.

Voilà, Monfieur, un abregé des instructions générales et particulieres que le roi donne aux deux chefs du gouvernement de ces isles. Elles sont assurement très bonnes et très bien digérées ; mais, felon moi, telles feulement pour des pays qui font de plus près éclairés de l'œil du maître. Car dans un conflit de juridiction dans ces differentes fonctions, dans celles qui font en partage, quelle fource de division, d'alteration, de querelle entre deux hommes fi l'un des deux seulement manque d'une probité exacte, à plus forte raison s'ils n'ont ni l'un ni l'autre ce sentiment qui porte au bien général, ct

(146)

et qui détermine à cholfir ce bien. Il y a plus, Monfieur, en fuppofant deux auffi honnêtes hommes qu'il foit possible d'en imaginer; en supposant qu'ils foient exemts de jaloufie, d'envie, qu'ils puiffent respecter cette légére barriere qui separe leur juridiction, ne reflera t'il pas toujours un inconvenient dangereux dans le gouvernement partagé avec trop d'égalité? Comment rencontrer deux hommes qui voyent les chofes sous le même point de vue : comment éviter qu'avec les meilleures intentions du monde, ils ne puiffent chacun s'opiniatrer à leur propre jugement, lorsqu'ils le croiront tel que l'amour du bien public doit le dicter ? En vain on leur prescrira l'union, Hs fe croiront autorifés à la desobéiffance. Si vous m'objectés que cet arrangement de gouvernement est tel dans toutes les villes de la France, je vous repondrai qu'il est très bon là, parce qu'il est facile dans les cas contestés de recevoir une décifion ; mais dans l'éloignement où nous fommes ici que de defordres et de malheurs ne peut il pas arriver avant que l'ordre émané de l'autorité suprême fait prononcé? Je crois que vous ne nous alles pas: alleguer la foible reffource de se foumettre aux décisions du gouvernement du Canada ; vous n'ignorés pas que dans, la plus grande partie de l'année

l'année il feroit auffi facile d'avoir des nouvelles de Paris que de Quebec. Il eff vrai que l'inftruction du roi porte que dans les affaires qui requereroient celerité, et fut lesquelles le commiffaire et le commandant ne seroient pas d'accord, le sentiment de ce dernier seroit préseré. Mais alors il faut du moins que l'ordonnateur convienne de la necessité de cette célérité, afin de se déterminer à delivrer l'argent necessaire à tout. Comme cet aveu le soumet à une volonté qu'il n'approuve pas, on sent bien qu'il ne peut le faire qu'à la derniere extremité, et par consequent lorsqu'apparemment, les moyens font devenus inutiles.

Les defagreables preuves de ce que j'avance font encore affés recentes pour justifier mon fentiment ; et malheureusement ce n'est pas de la contradiction reciproque d'un zéle louable, quoiqu'aveugle, que nous avons à nous plaindre.

En mille fept cens cinquante un, il nous arriva ici un nouveau commandant et fix femaines après il fut mortel ennemi du commiffaire ordonnateur. Le premier vouloit humilier fon collegue qui, de fon côté, accoutumé dès longtems aux habitans et aux ufages de ce pays, trouvoit mille moyens de le mortifier. H 2 Croyés

Croyés vous, Monfieur, que pendant ces débats l'etat fût bien servi ; l'attention à la sûreté de la colonie bien exacte? Ce que le commandant projettoit, l'ordonnateur le contredifoit. Celui-ci nioit toujours que le cas fût assés urgent pour exiger sa docilité; il ne vouloit point ouvrir, sans un ordre exprès, la caisse du trefor qu'il a ordinairement en sa garde. Il falloit cependant continuer des fortifications, en faire de nouvelles; l'ennemi toujours à craindre, étoit peut-être prêt dès lors à justifier les terreurs qu'il infpire; mais en attendant que la querelle entre les deux rivaux d'ambition, d'autorité et peut-être d'intérêt, dût être terminée, les justes précautions pour être trop tardives, sont en danger de devenir inutiles. Mais ce ne font point ici des exemples, dirés-vous ? Ces deux hommes là avoient sans doute des défauts incompatibles avec l'amour de la patrie ? Et qui nous affurera, Monsieur, que d'autres qu'on a envoyé aient été mieux choisis ? Ce choix n'eft il pas de lui-même sujet à de grandes erreurs, fans compter les erreurs volontaires qu'occafionne la faveur : ainsi puisqu'il est impossible de connoître affés le coeur de l'homme pour ne pas s'y tromper; puisqu'il seroit trop penible au maître de porter cet examen fur tous ceux qui l'entourent, ne vaudroit il pas mieux ne hazarder

hazarder l'autorité qu'entre les mains d'un feul dans un pays où il est fi difficile de remedier aux abus d'une indécision toujours dangereuse? La honte et la crainte d'être fans excuse, de no pouvoir faire tomber sur un ennemi le poids des fautes, le contiendroit du moins. Un plan, quelque désectueux qu'il puisse être, est meilleur avec une suite constante que les plus excellens projets sujets à des contrarietés, à des tergiverfations et des remises perpetuelles.

D'ailleurs n'allés point imaginer que les deux chefs dont je vous parle fuffent de ces hommes dont perfonne ne vante le merite. Jugés en plutôt d'après le bien et le mal qu'on en a dit.

L'ordonnateur qui reste encore dans la colonie a pour ainfi dire, blanchi fous le harnois. Il est venu très jeune dans le pays. Il y a lui même élevé la créole qu'il a pris pour femme. Bien des gens disent qu'il entend parfaitement les avantages et les intérêts de cette colonie ; quelqu'uns, et fur tout fon adverfaire, ont prêtendu qu'il entend encore plus les fiens; qu'il ne favorise que ses proches et ses alliés; que par des préferences injustes, il décourage les habitans et empêche par là les progrès de l'établissement. Ce commandant lui) reprochoit de plus une baffe extraction, fon premier emploi d'écrivain de la marine et la mediocrité . H 2 de

(150)

de fes talens pour tout ce qui ne le regarde pas perfonnellement.

' Mais celui qui faifoit ces reproches n'en eff pas lui-même exemt. Il a beau se parer de l'honneur d'appartenir à un de nos plus fameux ministres d'etat, on lui nioit cette prétention et on soutepoit que l'intérêt la lui a inspirée et que l'adresse la faisoit valoir. Vous jugés bien que d'après ces préjugés on lui cherchoie noife sur tout. Sa figure même, disgrace fa pou reprochable, n'étoit pas épargnée. Il est vrai qu'il en a une de l'espece qu'il faut pour enciter plûtôt à la millerie qu'au respect des gens qui fost d'autant plus portés à lui en manquer, que dans le vrai il en exignit trop. L'air imperieux, le ton du despotisme ne peuvent guére être foutenus heureusement avec un visage et une taille ignobles et defagreables, avec des jambas qui rappetifient facheulement celui qui vandsoit s'élever au defius de tout ce qui l'antoure. Un genie valle, une fermité éclairée reparezoient ces défauts, les effaceroient mimes; et précisement on affure presqu'unanimemont que ces deux qualités ne peuvent produire os bon effet en faveur de ce commandans. On veut qu'il eut feulement la démangeaison de se mêler de tout, de tout faire, fans talens pour juftifier cette inquiétude et ce zéle.

séle. En effet, quoique les fonctions des deux chefs soient très formellement diffinguées, à force de vouloir empiéter fur celles de son collegue, il fit ici un schisme très préjudiciable à la colonie. Il forma projets sur projets et en haraffa la cour; en vain on lui prescrivoit de fe concerter avec l'ordonnateur qu'on a touiours presumé plus instruit par l'experience, il recommençoit toujours. L'entêtement est un attribut trop attaché aux esprits bornés pour pouvoir en être separé, et comme il ne peut répandre son prestige que sur les autres, il tâche d'autant plus d'en trouver les moyens qu'il est plus éloigné de se faire illusion à luimême. Exiger à titre de décoration du caractère, des honneurs qui ne sont dus qu'à la personne, est un aveu tacite dont on a grand soin de se cacher la valeur; et d'ailleurs les airs de hauteur et de fierté ne rehaussent ils pas les qualités perfonnelles aux yeux des fots, et les fots ne sont ils par le plus grand nombre, peut-être même le seul que s'avise de compter celui qui leur ressemble. Ces reflexions sont générales, comme vous le voyés; quoique l'objet qui les a amenées puisse décider de l'application; ce qu'on peut dire de particulier c'est que ce commandant a paru ici comme l'être qu'on devoit le moins y attendre. Aucune H 4 OCC2-

occafion n'avoit encore montré ce qu'il étoit capable de faire dans un art qui nous est fi neceffaire. Employé jusqu'alors dans le fervice de terre où l'on ne prend gueres de notions de celui de mer, il n'avoit pas même dans le premier, été dans le cas d'obtenir des distinctions. On prétend qu'il excelloit dans les avis et dans les projets; mais je ne sçais si cette forte de merite peut être compté pour quelque chose dans un pays où il est ordinairement de trop.

Cependant on ne s'en tenoit pas à pefer la valeur de son esprit, l'ordonnateur trouvant trop peu de contradiction fur ce point, l'attaquoit de plus près; quand je dis de plus près, c'est que je pense sans doute ainsi que vous. Monfieur, que le coeur et les sentimens. qui en dépendent, tiennent plus à un homme que les qualités dont le défaut doit plutôt être mis fur le compte de son protecteur que sur le fien. On lui reprochoit d'avoir acheté un terrain d'une étendue confiderable et qui avoit été défriché à grands frais, de ne l'avoir pas même payé; d'avoir de plus obligé plusieurs habitans à lui vendre leurs possessions attenant. ce terrain. On lui reprochoit encore que fa cuifiniere dont il avoit fait fa gouvernante vendoit tout ce qu'on devoit obtenir à titre de grace,

grace, et que par là elle s'eft enrichie aux dépens de ceux qui les avoient meritées; tout cela sont des accusations qu'appuye une dépense au deffus des facultés de celui qui l'a faite, que balance 'le temoignage de quelques perfonnes. qui, quoiqu'obligées à la reconnoissance, peuvent n'être qu'éclairées, et que décident les. gratifications de la cour. Car enfin à ce même homme dont quelqu'uns ont confervé ici une memoire fi peu honorable et fi peu avantageuse, on lui a accordé une remise de ses dettes qui étoient confiderables, par forme de gratification et une pension de quatre mille livres.

· Vous voyés pourtant, Monsieur, combien peu le doute ou la certitude fur un pareil fujet, importe à des citoyens qui souffrent de l'un et de l'autre. Les habitans, dans la vue d'amaffer quelque bien, sont prêts à se donner mille soins qui feroient le plus grand avantage de la colonie : l'injustice arrête les uns, la division fait craindre aux autres d'en perdre bientôt le labeur. De quelque côté que viennent ces fleaux, ils font tout languir, tout déperir. C'est encore une fois l'œil du maître qu'il nous faudroit pour y suppléer, sa représentation non divisée et digne de lui. Mais je ne m'apperçois pas avec mes plaintes et mes souhaits que ma lettre est longue, que je ne trouverois pas Ηĸ de

(154)

de place pour les autres détails d'un gouvernement dont en bon eitoyen je dois déplorer les abus; dont en bon ami je dois en avertir un anni qui viendra dans pou les subir. Refervons donc le reste pour une nouvelle lettre et finissions celle-ei avec les sontimens qui terminent toutes les autres.

Je fuis, &c.

LETTRE XII.

Du confoil fuperieur, des autres jurifdittions; de bipital, des prétres, des moines, et des miffonnaires des fauvages.

"Monsieur,

A PRE'S vous avoir affés entretenu des deux chefs de la colonie, de leurs differentes fonctions, de leurs divisions et des inconveniens qui en resultent, il faut vous parler des corps subalternes qui ont le détail du gouvernement. Le conseil superieur est composé du commandant, de l'ordonnateur, du lieutenant de roi, d'un procureur général, de quatre à cinq conseillers, d'un greffier et d'un huissier, et quand il se trouve quelque conseiller malade ou absent, l'on adjoint quelqu'un de la colonie pour

pour tenir la place lorsqu'il y a des causes à Mais, Monsieur, puisque j'ai pris le iuger. parti de vous ouvrir mon coeur sur le chagrin que me donnent les divers abus qui sont ici presque d'usage, je vous dirai ce qu'il seroit à fouhaiter qu'on observât pour y remedier. D'abord il faudroit pour procureur général un homme reconnu au moins du plus grand nombre pour un homme de probité. Il faudroit que cet homme eût suivi le barreau, qu'il eût étudié les loix et qu'il eût avec cela un bon discernement. Il ne feroit pas moins necessaire que chaque confeiller cut également fait une étude des principales loix. On les prend ordinaitement parmi les negociants, et trop fouvent fans bien examiner s'ils ont les qualités requifes, ce qui peut être très préjudiciable. Et comme il n'arrive que trop souvent qu'ils ont quelque intérêt dans les causes qui se plaident contre d'autres negociants, il feroit à fouhaiser que le major de la place fût adjoint au confeil, qu'il ne le fût cependant que fix mois après avoir été nommé à la majorité, pendant le quel tems il s'appliqueroit à l'étude des boix ; il affifferoit à tous les confeils fans cependant avoir de voix déliberative pendant cette espece de noviciat. Il feroit encore bon de faire entrer également au confeil un des principaux capitaines, non en le prenant

(156)

nant par rang d'ancienneté, mais en le choififfant fur tout le corps après lui avoir trouvé les qualités convenables à cette fonction et en avoir été convaincu pendant la même durée de tems fixée pour le major.

Il faudroit en user de même pour le lieutenant de roi, et pour tous ceux que l'on destineroit à être conseillers. On auroit par ce moyen toujours un conseil éclairé : il est du moins moralement fûr qu'il le feroit d'avantage que lorfqu'on prend des confeillers au hazard. D'ailleurs ce mélange d'officiers militaires avec ceux de robe ne pourroit que faire un très bon effet et éviter bien de ces abus que vous devinés fans doute, Monfieur, par mes arrangemens pour s'en preferver. Un bien confiderable que ce même mêlange produiroit, seroit d'amener à une societé d'opinions deux états qu'on ne fauroit trop raprocher pour empêcher le mepris d'un côté et la haine de l'autre; mepris et haine qui ne sont que ridicules dans les pays florissans, mais qui sont très dommagéables dans un nouvel établissement. Et quand il arriveroit que ces sentimens ne seroient pas aneantis ils feroient encore utiles; car enfin fi l'union est bonne dans les confeils, la division, lorfqu'elle est moderée, ne l'est quelquefois pas moins; elle rend la corruption plus difficile. Elle

(* 157)

Elle excite des jaloufies qui finifient fouvent par une émulation avantageuse. Je suis du moins bien sûr que dans ce conseil, tel que je viens de le regler, on ne verroit point les confeillers s'assor pour juger une cause sans en être instruits; ils voudroient sans doute en apprendre, du moins quelque chose par un memoire, ne sûtce que pour se disputer reciproquement, de discernement; car quel est l'homme de loi ou d'arithmetique qui ne se croye et ne veuille se donner pour plus sçavant qu'un militaire ? Quel est parmi les militaires celui qui veuille passer pour ignorant ?

Après le confeil fuperieur vient le baillage qui merite malgré son inferiorité à l'égard du premier, les mêmes attentions et les mêmes précautions. Cette forte de juridiction qui s'étend particulierement fur le civil et fur la police particuliere de la colonie, est composée d'un juge, d'un procureur du roi, d'un greffier et d'un huiffier. Elle est exercée actuellement par les officiers de l'amirauté, ce qui paroît tout à fait incompatible. Il conviendroit donc qu'il y eut un bailli honnête homme, qui cût au moins quelque teinture des loix et scût la coutume de Paris qui est celle qu'on fuit dans les colonies Françoifes; qu'on affurât à ce juge et à ses adjoints subalternes du pain, sans leur laiser

(* 158)

hiffer le foin d'en chercher aux dépens de qui il appartient. En effet les gages attachés à cette juridiction ne font rien moins que fuffifans. Ils ont été reglés fur une taxe qui ne peut plus s'accorder avec l'augmentation de la colonie.

Mais comme fi ce n'étoit point affés qu'il nous manquât des moyens pour entretenir honnêtement nos juges, et pour les forcer par ce bien être, à juger fans vues d'interêt, il nous a manqué auffi les moyens d'executer leurs fenténces. Nous n'avons ni executeur de la haute juffice, ni queffionnaire, ni prifons. Vous n'en avés peut-être pas befoin, dirés vous ? Pardonnés moi, Monfieur, car nous ne fommes pat des hommes uniques; et plût à Dieu puiffions nous nous paffer de tout cela, je ne ferois pas fi inquiet pour la fubfiftance de nos juges.

L'amirauté est composée d'un lieutemant, d'un procureur du roi, d'un gressier et d'un huissier. Je ne pais m'empêcher de souhaiter encore pour cette juridiction, que l'on fasse choix d'officiers defintéresse, qui ne fassent aucun commerce et qui soient d'une grande activité et attention pous empêcher tout commerce illicite; pour faire la visite de tous les vaisseaux et batimens qui entrent dans le port, ainsi que pour suvoyer dans les autres ports et havres de l'isle,

Digitized by Google

l'iffe. C'est l'amirauté qui reçoit la declaration des marchandifes et effets qui sont apportés dans la colonie tant par les navires nationnaux que par les étrangers. Les émolumens qu'elle reçoit à cet égard sont très confiderables. Elle vifite les batimens et verifie les cargaisons fur ces declarations faites à fon greffe. S'il s'y trouve des effets non declarés ou prohibés par les ordonnances, ils font confiqués et les capitaines condamnés à des amendes pecuniaires, à des faisses de leurs cargaisons. &c. Le juge de l'amirauté eft, comme je l'ai dit, tout à la fois, juge du baillage. Il étoit ci-devant garçon perruquier, il devint commis d'un marchand de Louisbourg, greffier des deux juridictions, et depuis la paix le fecretaire de Pamiral ayant entrepris un commerce maritime confiderable, fit cet homme juge de l'amirauté, lui procura la place de bailli pour mieux s'en fervir dans fon commerce à Louidbourg. Ce juge et ceux qui lui font subordonnés dans fa juridiction font devenus fort riches. Ce qui leur est d'autant plus ailé qu'ils sont intéressés dans differentes parties du commerce, sur tout dans celui qui se fait en contrebande,

Il faut en venir à present au gouvernement spirituel dont l'administration n'est pas la moins essentielle sur des esprits que le zéle et la simplicité

Digitized by Google

(160)

plicité rendent susceptibles de toutes impressions. On n'a donc pas moins de précautions à prendre pour choisir les membres de cette efpece de gouvernement que pour tout ce que je vous ai fait observer. Je dirai même qu'il y en auroit encore plus; car les fauvages font très. susceptibles de scandale, de préjugés et d'entêtement dès qu'on met la religion en jeu. L'habitant, a pris avec eux quelque teinte de ce caractére. Jugez donc, Monfieur, du ravage que feroient ici des esprits seditieux, ou si vous voulés, de ces atrabilaires qui couvrent l'aigreur et la fougue de leur caractére du manteau de la pieté. Jugés dans quels defordres plongeroient des hommes dont l'exemple doit fervir de regle, s'ils étoient des models de diffolution pour des gens déja assés portés au déreglement; mais pourquoi mettre à un tems incertain ces malheurs qui ne sont que trop certains: parlons plus franchement, nous les éprouvons déja, et qui pis est dans les deux genres à redouter. Nous avons fix miffionnaires dont l'occupa-

Nous avons ilx millionnaires dont l'occupation perpetuelle est de porter les esprits au fanatisme et à la vengeance; j'avoue que ce sont des armes qu'ils tournent contre l'ennemi naturel, mais cet ennemi n'a point encore rompu la paix qui est entre nous et lui, et je doute que le Christianisme permette d'exciter d'avance à des

Digitized by Google

des sentimens, à des démarches dont les consequences vont à la haine, à la destruction de nos femblables et qui peuvent en hâter la trifte neceffité. Je ne puis supporter dans nos prêtres ces odieuses declamations qu'ils font tous les jours aux sauvages : " les Anglois sont les en-" nemis de Dieu, les compagnons du Diable, " puisqu'ils ne veulent point penser comme « nous, faites leur le plus de mal que vous " pourrés. Notre roi n'a pû éviter de faire avec " eux une paix qui ne doit pas être de durée, " mais cette paix ne vous regarde point; conti-" nués les hoftilités jusqu'à ce que nous jugi-" ons à propos de vous feconder; ce font là " vos devoirs envers Dieu, envers vos proches " dont le fang crie vengeance; envers vous « mêmes, puisqu'ils ne cherchent que votre " perte, &c."

Paffe encore, Monfieur, que le commandant qui peut avoir de ces raifons politiques qui s'accordent rarement avec l'Evangile, puisfe leur parler ainfi; mais que des ministres de ce même Evangile, fassent pareils fermons, je ne puis croire que malgré l'intérêt que notre ministére peut avoir d'en desirer l'effet, il puisse en approuver la forme. En qu'oserions nous repondre aux Anglois si, dans la suite pour parer le reproche d'une guerre où nous chercherions à les

à les regarder comme agresseurs, ils nous faisoient voir la copie d'un de ces édifians discours? C'est bien ici qu'il faudroit se recrier ; non le Dieu que j'adore n'infpire point de pareilles furours ! Oui, Monsieur, & ses ministres ne parloient que d'après ses faints préceptes. voici ce qu'ils diroient à ces ames fimples et droites qu'ils seduisent :. " nous sommes tous " les enfans de Dieu, les Anglois le sont " comme vous, c'est au Pere seul à juger s'ils " lui font desobeissans; il ne nous a point com-" mis le soin de sa cause, il se l'est même re-" servé. Ils sont vos freres, et à ce titre vous " devés oublier les momens où ils ont été vos " ennemis: vous devés même craindre que ces stems malheureux ne reviennent et au lieu 4 de chercher à les hâter, déplorer la facheuse " neceffité d'une juste défense."

Si nos millionaires parloient et s'exprimoient ainfl, nous n'en aurions cortainement pas allés de fix; mais de la maniére dont ils penfent et parlent, nous en avons affurement trop de ce nombre. J'en excepto pourtant un qui en eft comme le fuperieur. Celui-ci eft un homme de bien, il a de l'esprit et du bon esprit, de la conceur dans le caractére et de la probité. Ce n'est cependant là qu'un contre çinq, et quelque droit sens qu'il ait, il n'est pas possible qu'il fasse

Digitized by Google

(16g)

falle entendre raifen aux autres, fur tout n'ayant zien à reprendre en eux du côté des moeurs; car il n'est que trop prouvé que les personnes de cet état à qui on ne peut rien reprocher sur cet article se croyent tous les autres permis. H n'est pourtant guéres problematique quel est le plus dangereux du prêtre débauché ou du prêtre enthousiafte, seditieux; l'experience n'a que trop décidé. Mais, comme je vous l'ai dit, nous sommes affligés des deux inconveniens. Si nos missionaires excitent des troubles par leurs declamations, les moines recollets qui partagent avoc eux le soin de l'eglife, portent au dezeglement par leur exemple fur tout leur yvrognerie, leur ignorance, &c.

L'hôpital est defiervi par fix steres de la charité. En verité il n'y a pas de soldats choises au hazard, qui ne menent une vie plus honnête que ocs gens là ainsi que les recollets. Ils paroissent ne pas même soupconner que la charité soit une vertu recommandable, car sans l'attention que le commandable, car sans l'attenritoies les paye autant que s'ils meritoient ses biensfaits. Il donne pour chaque fivre cinq cens livres par an, mille livres pour l'entreties

(164)

l'entretien des meubles et utenfils de l'hôpital, fix cens livres pour l'entretien et le remplacement des remedes et medicamens qui se consomment chaque année. La journée de chaque foldat malade leur est payée seize sols et ils ont en outre sa ration, ce qui s'évalue plus de vingt cinq fols. Pour les autres personnes de la colonie qui y entrent au compte du roi, on leur paye auffi vingt cinq fols, et ils en exigent d'avantage des bourgeois ou autres habitans qui s'y mettent à leurs frais. Ils ont la maison la plus vaste, la plus solide et la plus commode de la colonie. Ils ont auffi trois differentes habitations dans les meilleurs endroits de l'isle où ils élevent des volailles et du betail ; toutes choses qui les mettroient bien en état de faire leur devoir auprès des malades s'ils le vouloient.

Je repons cependant qu'ils ne le voudront jamais et qu'il n'y a d'autre moyen pour la furcté des malades que de mettre dans l'hôpital un chirurgien qui visite les remedes fur les quels ces freres de la charité font encore la fraude infame de choifir les drogues felon leur intérêt, et non felon la bonté qu'elles doivent avoir. Ils n'en font pas moins fur la façon de regler la nourriture des malades; ainfi le plus court feroit de ne s'en point fier à eux et de les renvoyer en France faire penitence, Ils en

en auroient bien besoin ; car outre tout ce que je viens de vous dire, il reste encore affés d'autres matiéres à leur repentir. Comme ils font chirurgiens, medecins et apotecaires pour toute la colonie, ils font perpetuellement à errer dans les maisons, et Dieu scait ce qu'ils y font; je crois du moins que s'il y a des femmes qui ne s'en plaignent pas, il y auroit bien des maris qui auroient à s'en plaindre. Effectivement l'emploi de leur ministère de chirurgien qui leur plaît le plus, paroît être celui d'accoucheur; et il y a apparence qu'ils ont plus d'un intérêt à l'exercer. Enfin. Monfieur. ces choses toutes malhonnêtes qu'elles sont au recit, le sont encore plus dans la pratique, et ceux qui doivent nous édifier par des emplois tout differents, font encore pis que ce que je pais vous dire, je m'en tiens à leur entiere expulsion. Je voudrois qu'on leur subflituât des soeurs grises, le soin de l'hôpital feroit mieux entre les mains de ces femmes qui sont en général plus capables de ces attentions necessaires aux malades, et les femmes vertueuses sont propres à tout.

Nous avons ici des foeurs appellées de la congregation d'un inftitut établi à Quebec, deftinées pour l'éducation des jeunes filles et qui font réellement vertueuses; mais à peine font font elles logées et nourries tandis que le meine impudent creve de l'embanpoint le plus mais employé. En venté j'en fuis en colere et monaigreur m'ompêche de m'apercevoir que je vous ennuie peut-être, en vous arrêtant fi long teens fur les mêmes objets. Venons en donc auxe forces qui défendent tout tant bon que mauvais.

Avant la guerre il y avoit un état major à Louisbourg compasé d'un lieutenant de rois d'un major et d'un aide-major et un lieutenant de roi à l'îne Saint Jean. Les traupes entretenues étaient au nombre de huit compagnies Françoifes de foixante dix hommes chacune, commandées par un capitaine, un lieutenant, un enfeigne en pié et un enfeigne en second avec un détachement de cent cinquante suilles du regiment de Karner. Ces troupes étoient en garnison à Louisbourg d'où l'on en détachoit une compagnie pour l'ille Saint Jean et une autre pour la batterie-roïale, lesquelles changeoient tous les ans pour y rouler tous à tour. On faisoit aussi un détachement particulier pour le port Touloufe, un autre pour le port Dauphin et un autre pour la batterie de l'islot. Depuis que l'Isle Roïale a été reftituće à la France, on a porté la gamison à vingt quatre compagnies, Françoises de cinquante

quante hommes chacune. L'etat major a été retabli fur l'ancien pié et l'on a fait une nouvelle distribution de la garaison relative à son augmentation. Outre ces vingt quatre compagnies de troupes reglées, on a encore fait repaffer dans la colonie une compagnie de canonniers bombardiers qui y avoit été établie quelques années avant la guerre, et elle est de la plus grande utilité pour le fervice de l'artillerie. Te ne vous dirai pas, Monsieur, qu'il n'y a point d'abus parmi ces troupes, car je ne veux pas plus mentir en ceci que dans le reste. Ce que je puis certifier dans cette occasion, c'est que ce n'eft point la faute ni des reglemens, ni des inftructions de la cour pour les commandants; mais fi l'on continue de ne pas mieux les observer sur ce point qu'on ne les observe fur celui des fortifications expressement recommandées, nous courons rifque malgré tant de braves gens qui nous défendent et le nombre des habitans qui dans la feule ville de Louis bourg monte à 4000. performes dont environ huit cene en état de porter les armes, de retomber fous la puillance de l'ennemi lorfqu'il hi prendra envie de nous reprendre.

D'eft il donc pas digne d'un bon citoyen de déplorer la porte des hommes, des foins et des dépenses que nous failons ainfi periodiquement par par la malversation de ceux qui abusent de la confiance du prince; aussi n'ai-je point encore sini mes lamentations, et je vous connois trop bien, Monsieur, pour n'être pas sûr que vous partagerés le sentiment qui les dicte.

LETTRE XIII.

Du commerce qui se fait dans les deux isles; de celui qui y est probibé, des abus à cet égard.

MONSIEUR,

L commerce fait aujourd'hui dans tous les états de l'Europe un des principaux objets du gouvernement ; outre les richeffes dont il eft la fource, il fert à unir les differents peuples par des interêts et des commodités reciproques que l'habitude et la correspondance fortifient, et dont elles forment enfin les noeuds les plus durables dont les hommes font capables d'êtres liés.

Cette maxime si bien connue des Anglois et des Hollandois, semble être devenue la base de toute leur politique, il n'est presque point de nation avec laquelle ils n'ayent des traités de commerce et un negoce bien établi. Auffi n'est il pas douteux que l'influence prodigieuse de ces deux états dans toutes les affaires de l'Europe l'Europe et la facilité qu'ils trouvent dans toutes leurs negociations, ne foient dues à ces anciennes liaifons que le commerce a produit, et gu'il a rendu neceffaires. Il est furprenant que la France n'ait fenti qu'après toutes les autres nations, l'importance d'un article fi effeptiel; qu'elle ait, pour ainfi dire, renoncé pendant fi long tems à tous les avantages qu'elle en pourroit retirer en vendant à perte aux Hollandois, le droit qu'elle avoit d'en donner des leçons.

En effet les François possedent le fond de commerce le plus riche qui soit en Europe. Presque toutes leurs terres sont sertiles et bien cultivées. Ils ont un nombre infini de manufactures ; leurs colonies seules sournissent chaque année pour près de cent millions de denrées qui entretiennent une navigation considerable. Tout cela leur donne un superflus immense qui devient à charge, si l'étranger ne l'enleve pas; mais qui doit necessairement porter l'état au plus haut dégré d'opulence, si l'on en étend de plus en plus la consommation.

Une telle conflitution de commerce auroits dû naturellement lier les François avec tous les autres peuples. Il en est peu qui ne fassent ufage de nos marchandises, qui ne les recherchent même, et ne leur donnent la préference. Il ne faloit donc que leur faciliter l'entiée de nos ports et recevoir d'eux tout ce qu'ils I peuvent

Digitized by Google

peuvent nous apporter fans nous nuire. Par là on auroit augmenté le nombre et la concurrence des acheteurs; il se feroit fait un plus grand nombre d'enlevemens, ils eussient été plus rapides; ce qui ne peut arriver sans que le prix des denrées augmente, ou du moins fans qu'il se soutienne sur un pied fort avantageux.

Mais loin de s'appliquer à cet objet, on a pris et fuivi trop conftamment une route toute opposée. Sans s'embarrasser des autres peuples, on s'est reposé sur les seuls Hollandois du soin de notre commerce, et c'est sur ce plan qu'one été faits les traités que nous avons eu si long tems avec eux, et dans lesquels on leur a accordé des privileges exorbitans et incompatibles avec le negoce de tous les autres états.

Quand la raifon ne s'opposeroit pas à dos préferences fi dangereules, l'évenement nous a affés fait connoître ce qu'il en coute à la France pour les avoir accordées. Nos mers avant ces traités, étoient couvertes de navires du Nord et de la mer Baltique; depuis pour un vaisseau Danois, Suedois, &c. qui paroiffoit dans nes ports on y en voyoit cent Hollandois. La navigation étant donc tout enfemble le moyen et l'occafion du commerce, tout passoit en Hollande, ou plutôt tout alloit s'y perdre; car rien ne contribue tant à la diminution du prix des marmarchandifes que de les reunir en trop grande abondance dans le même lieu. Et d'ailleurs comme il ne fe confommoit en Hollande qu'une très petite partie de nos denrées, et qu'elles devoient paffer dans le Nord et dans la mer Baltique où elles étoient revenduës, il étoit de l'intérêt des Hollandois de les tenir toujours à un prix fi bas qu'ils puffent y gagner dans la revente, et que les étrangers n'eussent aucun avantage à les venir chercher en France, ce que ces étrangers se gardoient effectivement bien de faire, vû les droits qu'ils payoient plus qu'eux,

Ce système de commerce avoit presque ruiné la France. Les Hollandois disposoient à leur gré de ce que nous avions de plus précieux. Leurs vaisseaux le leur portoient à nos dépens et à nos risques; et ils se fervoient contre nous-mêmes de cette abondance que nous leur procurions, en fixant à nos marchandifes un prix arbitraire, et toujours relatif à leurs reventes dans le nord. D'un autre côté cette diminution de prix à Amsterdam, se faisoit fentir parcontre coup dans tout le reste de l'Europe; car c'étoit la Hollande qui regloit le prix courant de toutes les marchandises, et la France éteit obligée de le suivre; ce qui avilisseit. auelauefois nos denrées à un tel point, qu'elles nous coutoient le double de ce qu'on en offroit. Ħ

12

Il étoit donc de la derniere importance de renoncer à des traités qui détruisoient les plus precieuses reflources de l'état, neus fermoient l'entrée de la mer Baltique, éloignoient neceffairement de nos ports tous les navigateurs de ces contrées; rompoient presqu'entiérement toute relation de notre part avec les états du Nord, qu'ils nous auroient peut-être alienés fans retour.

Car enfin c'est le commerce, c'est la richesse et l'abondance qu'il procure qui, chez tout les peuples, deviennent à la longue l'intérêt le plus cher et le plus constant. Toutes les autres raisons d'état cédent à celle là, ou du moins elles s'y ploient.

Combien donc notre politique ne doit elle pas avoir fouffert par l'interruption univerfelle du commerce où nous avoient reduits les traités avec la Hollande ? Car voici ce qui étoit arrivé et ce qui arrivera toujours, quand nous voudrons faire avec quelque nation que ce foit, de pareils traités qui donnent l'exclusion aux autres nations. Les Hollandois ont fait par tout des traités de commerce dont le plan constant et uniforme, se reduit toujours à des stipulations formellement exclusives de tout autre trafie que le leur, ou à des avantages pour eux fi excessifis et li singuliers qu'ils équivalent à l'exclusion clusion même. Par là ils ont achevé de détourner la correspondance directe du Nord avec nous. Ils ont fait leurs établiffemens et s'en font servis pour nous nuire. Car on peut bien dire que des traités de cette espece qui n'ont pour base que l'erreur de ceux avec qui ils sont faits, et où il est visible que toutes les conventions tendent à borner le commerce de ces peuples à celui de la republique d'Hollande, ne peuvent ni se conclure ni sublisser fans mettre en oeuvre toutes les ressources de la politique, pour inspirer la défiance, la jalousse, l'éloignement, la haine même s'il le faut, contre les nations qu'on a intérêt d'écarter.

L'Anglois à fon tour, quoique quelquefois dupé par les artifices de la republique d'Hollande, n'a pas manqué de l'éclairer de près dans ses démarches au sujet des traités qu'elle a fait, et de vouloir y participer; et cette neceffité où l'ont mis notre préference insensée, a peut-être encore plus contribué que l'ancienne jalousie nationale, à leur aversion pour nous. Auffi voit on que le but des deux nations est toujours d'exclure la France comme la seule rivale redoutable. On tâche de la rendre odieuse ou inconnue, d'empêcher qu'on ne frequente directement ses ports, et que l'on ne forme avec elle des habitudes qui ciffipe-I 3 roient toient infenfiblement les préjugés populaires et les femences de divisions, pour conferver ou leurs alliances, ou leurs influences dans toutes les negociations.

Si c'est là l'état des choses, comme on n'en peut pas douter, il faut que nos minifires trouvent des difficultés infinies à s'introduire dans la plus part des cours étrangeres. Tous les elprits y doivent être disposés à la défiance ou à la crainte, suivant le dégré d'impression qu'ils duront recus des rivaux de nôtre commerce : ou l'on ne nous connoit point ou l'on ne nous y aime point. Le gouvernement y est prefqu'auffi prévenu que le peuple. L'intérêt actuel ne parle qu'en faveur des Anglois et des Hollandois avec qui l'on s'eft familiarifé par les shciennes liaitons du negoce ; on ne croit qu'eux, on ne connoît qu'eux sur le pie d'amis. Ĉ'ĕĥ avec eux que le peuple vit et qu'il trafique; c'est à eux enfin que l'on croit devoir ses richeffes. Quand ces états ouvrant les yeux sur leurs vrais intérêts, auroient même voulu établir avec la France des haifons plus intimes, ils en étoient détournés par les traités de la Hollande avec nous, qui ruinoient entierement leur commerce, leur navigation, leurs pêches; leurs denrées étoient ou prohibées ou assujetties à des impôts dont la Hollande étoit affranchie; ainfi l'on

l'on devoit necessitiement nous regarder avec indifference, tandis que l'Anglois et le Hollandois étoient precieusement menagés, et que toutes les raisons d'état obligeoient à conferver leur alliance. L'abolition de ces traités pernitieux ne peut que très difficilement, et à la longue, reparer le dommage. Les cœurs sont alienés, les habitudes sont prifes ailleurs, et l'intérêt ne l'emporte par toujours sur ces deux obstacles.

Oette digreffion fur le commerce en général qui peut-être, Monfieur, vous paroîtra inutile kei, ne l'eft cependant point par l'influence que le fujet que j'y al traité, a sur le commerce de l'Isle Roïble.

Si nous avions regagné entiement les Anglois, lors qu'après la paix d'Utrecht les deux cours fe trouvoient dans des difpolitions favorables l'une à l'autre, fi nous leur avions donné la préference fur une nation dont nous avions bien plus à nous plandre que d'eux, et qui tôt ou tard paye tonjours nos bienfaits d'ingratitude, nos affaires auroient pris une face bien differente; Imais en vain on fe promit alors de travailler à un plan de commerce utile aux deux nations; en vain on renouvella ces promeffes dans le traité de 1718. On n'a rien executé de ce qu'on avoit projetté. Il est atrivé de là que les I 4. deux états font demeurés auffi defunis que jamais; que les guerres ont été renouvellées, et qu'ayant, par une suite de ressentant, désendu de part et d'autre l'entrés et l'exportation des marchandises, il est resté dans les cœurs un lévain d'aigreur toujours prêt à éclater. On s'observe, on est prêt à déconcerter les projets les uns des autres. Tout ce qui tend au bien d'un des deux états devient l'objet de la contradiction de l'autre; et ces demarches à demicachées, ménent souvent plus vite qu'on ne croit à une rupture ouverte.

Cependant la France connoît à present le besoin qu'elle suroit d'ouvrir ses ports à toutes les nations, d'établir un commerce général. Il est à presumer que l'experience et la neseffité lui auront enseigné le moyen d'assurer et de faire fleurir ainfi son commerce ; mais ses ennemis y confentiront ils ? Les Anglois ne s'y opposeront-ils pas par haine, et les Hollandois par intérêt. La fermentation des esprits s'échauffe ici; nous cherchons nous mêmes à avoir tort avec des gens dont nous favons être haïs, et je crains bien que nous ne le cherchions pas long tems. Quelle difference pourtant pour ces colonies toujours renaissantes, vû les malheurs qui les détruisent periodiquement, fi elles pouvoient être un tems suffisant en paix avec leurs voisins :

voifins; fi elles pouvoient par un commerce reglé et convenable, prendre les dégrés d'accroiffement qui leur font fi necessaires. J'ofe dire qu'alors les liens étant tiffus, il seroit difficile de les rompre; que la volonté de se nuire seroit émoussée et que nous ne serions pas enfin toujours à recommencer. Puissent mes souhaits détourner l'orage que je vois se former ! En verité, Monfieur, le bien public et le bien particulier doivent dicter ces vœux, et il eft d'un bon cosmopolite autant que d'un bon citoyen d'en faire connoître le moyen comme je l'ai fait. Il me refte d'en détailler auffi les avantages, ce qui me sera facile dans ma premiere lettre. Je n'aurai pour cela qu'à vous mettre au fait du commerce intrinseque de l'isle, de celui qu'on peut et qu'on doit faire avec l'étranger, ainsi que de celui qu'on doit éviter.

J'ai l'honneur d'être, &c.



15

LETTRE

Digitized by Google

(178)

LETTRE XIV.

Suite du commerce, de celui qu'il convient de faire à l'Isle Roiale; de ce qui se passe à cet égard avec les marchands de la Nouvelle Angleterre, Sc.

MONSTEUR,

L commerce le plus ellentiel de cette colonie et le feul jusqu'à present, est celui de la morue séche ou brumée. C'est ce qui fait vivre les habitans; c'est aussi leur principale occupation, et c'est par consequent l'objet que le gouvernement doit le plus encourager pour le bien du pays.

Le débouchement de cette morue féche s'opére par celui que font ici les navires qui viennent de France et ceux des isles de l'Amerique Meridionale. Les batimens de France apportent généralement tout ce qui est neceffaire à l'usage des differents batimens et chaloupes employés à la pêche. Ils apportent aussi tout ce qui est necessaire à la vie de l'habitant. La vente de toutes ces choses ne se fait qu'au cours du pays, fuivant que les denrées y font plus ou moins rares, et cela en échange de morue tantôt en quintal, quintal et quart, quintal et tiers, et jamais plus haut; autrement ce feroit roit une preuve que les vivres seroient extremement tares dans la colonie.

Ces mêmes navires apportent adfli tout ce qui eft necessaire pour vetir les habitans, et quelques meubles et uffencils convenables à lear ufage. Les capitaines de ces mavires vendent. ces effets en argent payable à leur départ ou comptant, et le produit de cette vente fert à achever leur cargaison de anorue pour faire leur retour en France. Il anive quelquefois qu'un bâtiment après fa vente faite, a des fonds plus que fuffifans pour fe changer, alors il emporte ces fonds en lettres de change. Il arrive même que la morue étant chére, il ne prend que celle qui lui revient pour les fournitures qu'il faut necessairement échanger et que par là il emporte plus de fonds en lettres de change.

'Les batimens de l'Amerique Meridionale apportent des surops, guildives ou taffiat, du sucre, du caffé et du tabac, mais en moindre quantité, toujours en échange des morues, attendu la communication qui s'en fait dans cette partie de l'Amerique pour la nourriture des negres qu'on y employe.

La colonie étant trop peu confiderable pour faire par elle même la confommation de ces firops, taffiats, sucre, caffé, &c. qui y sont apportés, pour en faciliser la vente et le déhouchement

16

Digitized by Google

(170)

(180)

ment tant aux habitans du lieu qu'aux marchands des Isles Antilles, on permet aux Anglois de venir commercer en cette colonie et d'en enlever ces sortes de denrées dont ils ont grand besoin. Ce commerce est fort avantageux pour nous, quand il est bien reglé, et que les Anglois n'apportent aucune marchandife capable de préjudicier au commerce de France et fur tout à celui de la morue. Ce dernier article eft d'autant plus defendu qu'il causeroit vraiment un préjudice extrême à la colonie; puisque la vente de la morue est notre unique reffource. Il est certain qu'on doit faire à cet égard la plus vigilante attention, car les Anglois ayant des colonies plus étendues que nous; et y faisant une pêche plus abondante, ils n'en cherchent que le debouchement; et que d'ail+ leurs de mauvais citoyens pourroient être tentés par cet onereux intérêt, puisque, comme je l'ai déja dit, notre morue est plus chére que la leur.

Au refte il leur eft permis d'apporter des rafraichiffemens, comme des legumes, des beftiaux, de la volaille, bled d'inde ou mays, avoines, planches, madriers, bardeau, bois de charpente, boucaux et briques. Comme ces especes de marchandifes ne sont pas toujours suffisantes pour faire leur retour, ils apportent aussi de l'argent,

. Digitized by Google

Pargent, et ils vendent aux negocians des goe> lettes, espece de batimens qui reviennent à meilleur marché que si on les faisoit faire dans le pays, et qui même sont de plus de durée, attendu que leurs bois valent mieux que ceux de: l'Isle Roïale. Comme il est extremement défendu de donner de l'argent aux Anglois, et que nous devons plutôt en recevoir d'eux, leur commerce ne peut que nous être avantageux et nous faire defirer la paix. Nous gagnerions ce-, pendant infiniment plus, fi on tiroit du pays le parti qu'on en peut tirer de la maniére que je vous le détaillerai dans une autre lettre. Alors nos isles fournies de tout, feroient absolumentes independantes de tout commerce qui ne feroit pas totalement à leur profit. Quant aux Americains Meridionaux, il faut bien leur donner : quelque argent pour les amorcer, ils en font mêmes fort avides, parce qu'il y a pour eux du benefice sur l'argent d'ici aux isles; mais le peur qu'on leur en donne ne fera, quand on le voudra, qu'une très petite partie de la circulation des especes Angloises qui, comme vous le voyés, feroient notre richeffe, fi l'union et le commerce étoient bien menagés.

Les habitans pêcheurs font ordinairement la pêche dans des chaloupes; et pour la faire plus à leur avantage, ils tâchent d'avoir des trente fix

(182)

fik mois pour leur aider à ce travail, ce qui kut est absolument necessaire, et pour le bien public on doit leur en procurer. Ces trente fix mois font des hommes qu'on engage en France fur les côtes de Normandie et de Bretagne pour paffer en Amerique et y fervir ce toms. Les enpitaines des navires qui viennent dans cette partie de l'Amerique, sont obligés par ordonhances du rei d'y en transporter un vertain nombre à proportion de la grandeur de leurs batimens. La plus grande partie des habitans, ceux qui je sont le mieux fontenus dans la colonie, y font venus for ce pic. Ce font ces habitans qui sttachés au commerce du pays, le font prefque tous par commission. Ce font eux qui font faire la pêche et qui fourtiffent aux autres. habitans du pays. Ils voudroient cout embraffer, ils tachent d'apporter des obstacles à ceux qui y vicement commercer d'ailleurs. Ils forcent même souvent les habitans aux quels ils sourniffent et font quelques avances, à leur laiffer deur morne à bas prix, tandis qu'ils pourroient la vendre bien plus avantagetsfement aux étnan-Ils font encore pis, car lorfqu'en hyver mers. l'habitant a befoin de la morne qu'il a vendue, ils la lui revendent à un prix exorbitant, et cette espece d'abus ne laisse pas que de porter un grand dominage au bien de la ookonie; mais pour

Digitized by Google

pour le reformer, il faudroit en faire porter in punition à ceux qui ont les rénes du gouvernement, par ce que ceux-ci en sont les faureurs et souvent des instruments.

Je penfe, Montieut, que la vigitance sur de parcils sujets seroit au moint auffi necessiaire que celle que mettre l'observation des ordonnances du roi contre le commerce prohibé; et cependant je vous dirai franchement qu'on manque presque également à ces deux égards. Ce n'est pas que les moyens d'exactitude soient imposfibles, et vous en allés jager par les observations que j'ai faites sur ce sujet.

Il est démontré que tant que nous ferons dans la fituation d'avoir besoin de nos voifins, il faut absolument commercer avec eux; il n'en est pas moins démontré que lossique nous pourrons nous en passer, leur commerce deviendra doublement avantageux pour nous, et qu'il est par consequent de notre plus grand intérêt et de l'entretenir et de nous mettre dans cette heureuse position; mais il n'est pas moins certain que toute frequentation deviendroit nuisible à l'érat, et par consequent dans la suite aux particuliers, fi par un commerce préjudiciable au bien commun, nous faisfions tomber le notre. Ainfi on ne peut trop empêcher ce malheur; et voiei

(184)

voici ce que mes observations m'ont fait imaginer à ce sujet.

Le commerce prohibé avec l'étranger confifte en farines, bifcuit, goudron, bray, en toutes fortes de marchandifes feches comme étoffes, quincaillerie et autres provenant des Anglois et plus particulierement en morue. Cependant ces differentes marchandifes fe vendent non feulement dans le port de Louifbourg; mais le même commerce fe fait également dans les autres ports et havres des deux ifles.

Voici ce qui se passe particulierement à Louisbourg. Les capitaines des batimens Anglois qui y viennent, doivent faire leur declaration de toutes les marchandifes dont ils font chargés; mais ils ne la font que de celles qui font permises et necessairement utiles à cette colonie, en tant qu'on ne peut les tirer de France et qu'on ne fauroit s'en passer. Il est vrai que d'abord qu'ils font arrivés on y envoye une garde afin d'empêcher que rien n'en forte avant que les officiers de l'amirauté aient fait leur visite; qu'ils ayent verifié s'il y auroit quelqu'autres marchandises que celles dont le gouverneur et l'ordonnateur ont donné permiffion, et fi la declaration faite est exacte et vraye. Mais ces précautions ne sont rien moins que des spretés. Ceux qui sont préposés à cet égard

Digitized by Google

égard n'ont nulle exactitude. Ils font cet examen avec negligence et il arrive fouvent qu'après de telles vifites et la garde étant retirée, les capitaines Anglois, qui font toujours d'intelligence avec quelques particuliers negocians de la ville, introduifent dans l'obfcurité les chofes les plus portatives qui n'ont point été declarées. A l'égard des groffes marchandifes, comme la morue, les farines et bifcuits ils ont auffi des negocians dans la ville, qui font trouver pendant la nuit des batimens François à bord des navires Anglois et recoivent leurs marchandifes. Ils en font enfuite entrer ce qu'ils peuvent et envoyent le refte dans les autres parties de la colonie.

Il y a encore une autre maniere de faire le commerce prohibé. Certains negocians d'ici, sous prétexte d'envoyer faire des emplettes de morue à Gaspé, ou à Pavos qui font de la dépendance du gouvernement de Quebec, et où elle eff à meilleur marché que dans nos isles, en font acheter à terre neuve et à l'isle St. Pierre appartenans aux Anglois.

Depuis la reprise de possification de Louisbourg l'on y a souvent vû des especes de negocians des isses St. Domingue, la Guadeloup, la Martinique, qui viennent comme passagers à bord des batimens Anglois. Ces batimens sejournent quelque quelque tems dans ce port sous prétexte de vendre tous les effets permis et lorsqu'il en a été vendu quelqu'uns, ces prétendus passagers demandent alors la permission d'acheter ces mêmes batimens ainfi que leur cargaison, et cette cargaison confiste la plus part du tems en morue et autres effets qu'on s'est bien donné de garde de declarer; enfuite ils vont les vendre dans les autres lieux de la colonie, en partageant comme de raison le profit avec les Anglois proprietaires de ces batimens aux quels on fait seulement la ceremonie de changer de pavillon. Si au contraire toute la cargaifon a été vendue, le François fous le nom du quel it paroit que le batiment a été acheté, prend ict pour la forme quelque moros, et a'en prend qu'one petice quantité, après quoi il dit que la surgaifon of faite et qu'il va la vendre à la Martinique. Les officiers de l'amirauté l'en proyent honnetement fur fa parole, et lui enregitrent, fignent et delivrent fa déclaration ; ainfi il s'en retourne en toute filtete à Bafton avec l'equipage Anglois. Il arbore pavillon François en partant, et remet pavillon Anglois toriqu'il est en pleine mer. Il fait le même manege après avoit chargé la morue qu'il veut à Baston ou ailleurs, et arrive de cette façon aux colonies Françoifes meridionales où il vend ſa fa cargaison, toujours pour le compte de ceux qui lui font jouer ce role.

On ne prend pas tant de précautions dans les autres ports et havres de l'Isle Roïale. Comme on n'y a point encore préposé d'officiers pour visiter les batimens étrangers qui y abordent, on y achete sans crainte les morues dont ils font chargés. Chaque personne les met ensuite dans ses batteaux et les apporte à Louisbourg où elles sont vendues comme provenant de la pêche faite dans le pays. Plusseurs negocians de Louisbourg ont d'ailleurs des commissionnaires qui achetent ces morues dans les havres éloignés, les amenent dans celui-ci, les chargent dans leurs batimens où ils en ont déja d'autres et ensuite les envoyent vendre dans les filles Antilles.

Par toutes ces contrebandes et ces malverlations l'argent fort du pays, au lieu qu'il devroit, vù la quantité et fur tout la qualité de nos morues, y multiplier; il femble même qu'on ferme les yeux à cet égard, tandis qu'on est vigilant fur le commerce des negres qui nous est également défendu. Cependant ce dernier commerce est trop difficile à cacher pour demander une si grande attention, et l'autre en demanderoit une entiere. Je commencerai d'entrer dans le détail des moyens pour parvenir à remedier

(188)

remedier à ces abus en ce qui regarde le Port de Louisbourg.

Dès que les batimens Anglois font arrivés dans ce port, il conviendroit d'envoyer à leur bord, non feulement un caporal et quatre hommes, ainfi qu'il est d'ufage; mais encore un officier qui resteroit pareillement jusqu'à ce que la visite y eut été faite. 1°. Il y a apparence que cet officier, si on le choisit honnête homme, empêcheroit que le capitaine du batiment ne corrompît les foldats. 2°. Sa presence engageroit les officiers de l'amirauté à faire leur visite plus ponctuellement et plus exactement, d'autant qu'il feroit chargé de venir rendre compte au gouverneur de la façon dont toutes choses se fe ferosent passées.

Il feroit necessiaire que de leur côté les gens de l'amirauté fouillassent par tout fans rien excepter, en presence de l'officier; il feroit aussi très à propos de les faire ressouvenir de tems en tems, de l'ordre et de la précision dans lesquels ils doivent faire leur visite. Il est des cas où il faudroit qu'ils en fissent une seconde lorsque ces batimens veulent s'en retourner. Ces cas là sont lorsque les capitaines ont fait des declarations de marchandises que le gouverneur et l'ordonnateur n'auroient pas permis de vendre; il est prudent alors de scavoir s'ils emportent effectiveeffectivement ces marchandiles. Enfin, cette visite est indispensable pour les batimens étrangers dont on a permis la vente et le changement de pavillon.

Les officiers de l'amirauté doivent auffi vifiter les batimens François, fur tout ceux qu'on dit venir de Gaspé et de Paboze ou Pavos; ce sont les plus suspects. Mais pour obvier totalement à cette derniere contrebande, il faudroit que le gouverneur de Quebec eût quelqu'un de préposé à Gaspé et à Paboze, le quel seroit chargé de donner des certificats à tous les capitaines de batimens qui feroient dans ces ports emplette de morue, en specifiant la quantité; lesquels certificats les capitaines feroient obligés de representer à Louisbourg.

Loríqu'il y a quelque batiment foupçonné d'avoir des marchandifes prohibées, on doit le faire venir à la calle du port, parce qu'il eft là plus en vue de tout le monde; d'ailleurs on ne doit jamais permettre la vente d'un batiment avec fa cargaison fans l'avoir bien examinée. La ronde que le capitaine de port doit faire pendant la nuit dans son esquif ou canot, devroit se faire avec la plus grande exactitude.

Tous ces moyens bien executés empêcheroient indubitablement le commerce prohibé à Louisbourg.

Quant

Quant à celui qui fe fait dans les autres ports. et havres, des deux isles, comme il n'y a perfonne de commis pour faire la vifite des batimens qui y viennent, on pourra y suppléer au. moien des redoutes qu'on a dessein d'y conftruire, l'afficier qui en aura le commandement. auroit ordre de tenir onactoment la main à ce qu'il ne fe fit aucun interlope. Il ne permettroit à aucun batiment étranger d'y mouiller. enforte qu'ils feroient contraints de vonir en droiture au Port de Louisbourg. S'il arrivoitqu'un gros tems ou quelque accident imprévu obligeaffent quelque batimens d'entrer dans quelqu'un de ces ports ou havres, le commandant de la redoute la plus voifine le recevroit jusqu'à ce qu'il fût en état de se remettre en mer. Il y envoyeroit cependant un fergent ou caporal de confiance pour empêcher ou'il n'en sertit rion et qu'aucun batteau no l'accostat. Ce sergent refteroit dans le batiment jusqu'à fon départ, et l'officier ainfi fans violer l'hospitalité quant au secours dont ses hôtes auroient befoin. affureroit le bien public.

Il ne laifferoit d'ailleurs fortir du port ou havre de fa dépendance, aucun batteau fans lui en avoir donné par écrit fa permifion, et fans avoir pris la declaration du capitaine de l'endroit où il projetteroit d'aller, et à fon retour tour il examineroit s'il n'auroit rien apporté de prohibé.

Il est au reste à presumer que lorsque les officiers de l'amiranté verront des redoutes établies dans les ports et havres des deux isles, ils y commettront aussi quelqu'un pour leurs intérêts : ainsi de quelque façon que ce soit, le commerce prohibé se trouvera bientôt également et entierement aboli.

Mais je ne m'apperçois pas Monfieur, que le rôle de legislateur qu'il me paroît que je joue affés bien, m'emporte plus loin que je ne l'ai pensé. Cette lettre est fi longue que je n'y ai pas de place pour ajouter un petit memoire de ce qu'un particulier et même un gouverneur pourroient faire licitement pour s'enrichir ici. Comme ces combinaifons pourroient pourtant vous devenir utiles, je ne les obmettrai pas. Je les renvoyerai seulement à une lettre que je vous écrirai après vous avoir parlé de chofes plus intereffantes pour le moment prefent, vous ne vous en servirés que pour un besoin qui n'eft pas si prochain; d'ailleurs la matiére qui ne fera qu'un calcul, est affés féche de foi pour devoir être regardée comme un hors d'œuvre. En voilà donc affés pour cette fois.

Je suis, &c.

LETTRE

Digitized by Google

(192)

LETTRE XV.

Reflexions ou conjectures fur l'Isle Roïale; projet de rendre Louisbourg imprenable. Plans et moyens proposés à la cour de France par le Comte do Raymond.

Monsieur,

E croiriés vous, de facheuses reflexions font venues troubler le plaisir que j'avois eu à imaginer les arrangemens dont je vous entrețins dans ma derniere lettre ? N'allés pas penser qu'elles viennent de ce que mes projets font defectueux ou impossibles, non, c'est plutôt parce qu'ils sont trop sages et qu'ils seroient auffi utiles que faciles à exécuter. Si les avantages de la regle et du bon ordre font frappants pour nous mêmes, ils ne le sont pas moins pour ceux qui nous en voient jouir. Ils fixent l'attention d'un ennemi qui bientôt par la connoiffance du bien dont nous nous fommes procurés l'augmentation, sent croître l'envie de nous en priver. D'ailleurs s'il eft onereux d'avoir un besoin journalier de son voisin, il eft bien dangereux de pouvoir entierement s'en passer, sur tout, lorsqu'il faut lui arracher la possession d'un commerce où il trouve son compte;

compte; alors la haine fomentée par l'intérêt éclate; on tâche de faire rencontrer obstacle sur obstacle à nos desseins, et souvent de les arrêter dans le commencement de leur exécution : Auffi voit on que ce que l'on souffre le plus impatiemment dans autrui, est le defir de s'affranchir d'une dépendance dont on a profité longtems. Cette dépendance dans une égalité reciproque est assurement conforme aux vues de la création; mais celle que la malhabileté des uns et la tyrannie des autres ont établie, pour être insuportable, n'en devient souvent pas moins d'une necessité absolue. Ces considerations m'ont amené insensiblement à chercher des preservatifs qui leur fussent convenables; et voici ceux qui peuvent paroître les plus Je crois d'abord qu'il faudroit sur toutes fûrs. choses se mettre à l'abri des forces étrangéres avant que d'exciter la volonté de les employer; qu'il faudroit s'assurer de ce qu'on peut se procurer d'utilité dans ses plans, avant que de les manifester; et qu'il seroit même de la prudence d'en abandonner que'qu'uns dans le nombre de ceux qui ne procureroient que de mediocres avantages, et dont par consequent la démonstration seroit plus dangereuse que profitable. D'après ces idées si le gouvernement étoit entre mes mains, je fortifierois insensiblement et comme **K** ''

par

sur manière d'èccupation ces deux ifics. Loin de negliger la sûreté de Louisbourg, je tâcherois de le rendre imprenable, et tout cela fans paroître songer à rien déranger à la forme du commerce actuel; enfuite voyant que l'entretien du pays coute plus d'un million trois cens mille livres au roi, je calculerois ce qu'il eft poffible avec les plus grands foins, de rabattre de cette fomme. Je ne m'aviserois pas de prétendre faire un rabais entier et ne me tourmenterois pas à cet égard pour enfanter mille projets chimeriques. L'exemple de l'habile commandant dont je vous ai parlé ne me tenteroit pas. L'imagineriés vous, Monfieur, cet homme avoit cru pouvoir totalement redreffer la nature en ces lieux; il avoit trouvé que les choux, les laitues et quelques autres legumes qui y croissent n'étant pas des richesses asses précieuses, devoient faire place aux veritables sources d'abondance. En consequence de cette noble ambition il presenta à la cour un plan pour le défrichement des terres, aux quelles il faisoit ensuite produire toutes sortes de grains à plaisir. Ce memoire datté de Louisbourg auroit été datté à plus juste titre du chateau d'Alcine, ou de la grotte aux visions; et il étoit auffi bien raisonné que raisonnable : Les regles de la multiplication n'y étoient pas oublićes,

bliées, au point que nous qui aurions de la peine à fournir en bled à la nourriture d'une douzaine d'hommes, nous étions, par son art enchanteur, en état de nourrir toute la Nouvelle France, et fans doute avec le tems, l'ancienne. Mais comme apparemment il auroit trouvé le secret de changer notre terre fterile et dessechée. nos rochers et nos tourbes en terres fertiles. et que je n'ai ni cette adresse ni ce pouvoir, je m'en tiendrois à ce que je vous ai dit sur le commerce de la morue qui en effet est notre unique ressource, et qui bien menagé, peut dewenir une riche mine d'or pour nous. Ce n'eff pas qu'on ne pût faire quelque chose de bon de l'isle St. Jean ; outre ses productions naturelles en diverses sortes de bois dont je vous ai parlé, on pourroit encore en tirer parti à bien des égards.

D'abord la pêche fedentaire y produit beaucoup. Une compagnie qui s'en chargeroit, pourroit avec un peu d'œconomie proportionner les frais au profit; le terrain étant d'ailleurs plus propre à la culture, on en donneroit des portions à ceux qu'il faut nourrir. La traite des pelleteries avec les fauvages aide encore confiderablement au commerce de la morue; ainfi il n'y auroit plus qu'à augmenter le nombre des habitans. Par là les prairies feroient mifes K 2

Digitized by Google

(196) ,

en valeur, les bestiaux multiplieroient et l'on mettroit à profit tous les endroits où l'on pourroit semer du bled, endroits bien moins rares dans cette isle que dans l'Isle Roïale. Ce projet souvent proposé, n'a jamais été constamment fuivi par l'extrême misére où l'on laisse ceux qui peuvent l'executer et par le partage injuste et imprudent qu'on fait des concessions qu'on accorde. On n'est pas plus avancé dans le plan de peupler Labrador. On avoit imaginé que la fertilité de la terre dans ce dernier lieu, la facilité d'y faire la pêche de la morue, y attireroit tous les Acadiens mecontens de la nouvelle domination à laquelle ils sont soumis; que la commodité de faire avec les sauvages qui l'habitent, la traite des pelleteries, feroit une amorce de plus; on avoit arrangé, pour prévenir les inconveniens qui refultoient de ces commencemens d'établiffement, et du voifinage de ces mêmes fauvages, d'aider aux premiers par des avances proportionnées à leurs besoins. et de contenir les autres par un ordre exact et des troupes reglées pour les maintenir.

Il y avoit encore un projet qui, selon moi, auroit pû, bien executé, être le meilleur. Vous favés que quand on sit l'établissement de cette colonie, on avoit d'abord pensé à fortisser le Port Dauphin. Je vous ai dit sur quels motiss on

on fe détérmina pour Louisbourg? On ne tarda guére à sentir qu'on n'avoit pas fait le choix le plus sûr. Louisbourg qu'on vouloit regarder comme imprenable, fut pris dans la derniere guerre, et il y a toute apparence que le Port Dauphin ne l'auroit pas été, ou que fa perte auroit été fi cherement payée qu'on auroit à peine eu lieu de la ressentir. Ces raisons auroient dû faire fur le champs prendre un parti qui, vû la cause subsistante de la querelle, ne pouvoit manquer de devenir bientôt necessaire. Au lieu de cela le commandant dont je vous ai tant parlé et qui (fi j'ofe m'exprimer ainfi) n'à ceffé d'endormir la cour, proposa d'autres expedients de fûreté. Il avoit la fantaisie des redoutes, et pour les placer il fit faire le chemin de Myré. Il est vrai que par là il facilita la communication de Louisbourg avec le Port Toulouse, mais en même tems il applanit la voïe aux ennemis. Ces derniers auroient bien eu de la peine à pénétrer à travers des molieres. des bourbes et des rochers, à present ce n'est plus pour eux qu'une promenade. Et les redoutes, dirés vous? Eh, Monfieur, il n'y en a point encore de construites, quoi qu'on eut dû commencer par là. Je crains même, au train que les choses prennent, que l'ennemi ne profite de la commodité, sans avoir à lutter contre K 3 l'obstacle

l'obflacie qui devoit y être inseparablement, uni. Dans cette crise quelques personnes bien. intentionnées ont reveillé l'idée de fortifier le Port Dauphin. On a de nouveau fait valoir les avantages de la fituation ; l'impoffibilité d'y faire entrer plus d'un vaisseau à la fois en eff certainement un ineftimable. Le voisinage de Labrador et autant de facilité pour la communication qu'en quelqu'autre endroit que ce soit de l'isle, augmentent l'importance de ce defsein. Je souhaite qu'on ne s'en tienne pas à la fimple speculation, et qu'on se hâte de jouir des fruits d'une execution fi utile, fi elle est trop tardive, elle fera très dangereuse, puisqu'elle eft annoncée; car je vous l'avoue, Monsieur, je prévois que dans tout ceci, nous n'aurons que la gloire de l'invention et que nous n'en ferons recompensés que par l'honneur que nous avons cru nous faire en la difant hautement. II wa lieu de penser qu'on nous épargnera bientôt la peine de l'execution. L'orage gronde de près, et les préparatifs pour s'en garantir, me femblent fort éloignés. L'imprudence est d'autant plus grande qu'il est impossible; sans une basse flatterie, de dire que nous n'y avons pas contribué. Enfin, Monfieur, au malheur d'être à la veille d'une guerre, nous ajouterons peut-être celui d'en être la victime et d'être accusés de l'avoir.

(199)

l'avoir procurée hors de faifon pour nous. Le fermentation commence à se manifester chez les Anglois; depuis longtems les gens attentifs l'apperçoivent ici. Mais pour vous mettre au fait de ces differents mouvemens, pour que vous jugiés de ce qui en refultera pour l'honneur des deux nations, il faut entrer dans les motifs et le renouvellement de leurs anciennes querelles, dans les especes d'hostilités commises de part et d'autres; car pour leurs dispositions vous les sçavés déja, et mes lettres vous les ont fuffisamment démontrées. R importe peu quel fera des deux peuples celui qui se déclarera ouvertement. Le veritable agresseur est toujours reputé celui qui a donné lieu à la querelle. Heureux fi nous n'avions à nous reprocher que l'impludence d'avoir fait éclater nos desfeins, s'il y en avoit aucun dont l'exécution fût une réelle transgreffion de la paix, ou du moins fi nous étions en état de soutenir sans risque, les Ailtes de ces differentes fautes. Vous jugés bien, Monfieur, que dans cet épanchement de confiance que j'ai et que j'aurai en vous sur des objets plus importans, c'est le cœur d'un ami qui se confie à vous, que je vous montrerai à découvert. Il est trop penible de diffimuler ce qu'on desaprouve pour ne pas faifir avec joïe l'occafion de se livrer en-K 4 tierement

(200)

tierement à celui à qui l'on est entierement dévoué.

Je suis, &c.

LETTRE XVI.

De la guerre des fauvages contre les Anglois. Belles reflexions du Comte de Raymond à cet égard.

MONSIEUR,

OMME la guerre des fauvages Mikmacs, Marichites et Abenakis va malheureusement être la cause apparente et le signal de la guerre générale, c'est par celle-ci qu'il faut commencer à vous entretenir. Quant au principe, ou cause secrete de cette même guerre, c'est à l'honnête homme doué d'un esprit d'impartialité à en juger. Il me paroit cependant qu'on peut appuier ce sujet sur la connoissance de l'intérêt que chacune des deux nations pouvoit avoir de rompre la paix. On doit encore faire une autre confideration qui n'eft pas moins importante pour faire naître au moins cette difposition au doute si necessaire pour bien juger. Je vous entretiendrai dans la fuite de ces divers intérêts que nos ennemis et nous pouvons avoir à une rupture, et nous les peserons avec la balance

balance de l'équité. A present il faut examiner fi les motifs de la guerre que les sauvages nos alliés ont faite aux Anglois, sont réels ou s'ils font feulement specieux. Il n'est pas douteux que s'ils sont solides et fondés, les Anglois n'aïent eu tort de nous rendre responsables de l'effet qu'ils ont produit; mais que s'ils paroissent plutôt suggerés et inventés seulement, pour servir de prétexte, nous ne soyons les veritables agreffeurs. Car enfin on ne pourroit pas dire que dans le cas que les fauvages n'apuïaffent leur haine et ses suites que sur des raisons futiles, ce n'est pas notre faute. On est toujours coupable de ce qu'on approuve, et sur tout quand les personnes qui sont le mal, dépendent en quelque façon de nous. Mais il seroit à souhaiter qu'on ne pût nous accuser que de cette approbation tacitë; et pouvons nous l'esperer ? Le discours d'un de nos commandans aux fauvages que je vous ai rendu mot à mot dans une de mes lettres, peut il être favorablement interprêté pour nous laver de cette tache. Les exhortations des prêtres qui ont repeté mille fois les mêmes choses en les appuiant de toutes les dispenses qu'ils donnoient au nom de la religion, dont ces pauvres peuples les croient fouverains arbitres; les vues qu'ils supposoient qu'ordonnoit cette Κç même •

(202)

môme religion; tout cela. eft trop, contre nous, si le fond de la querelle n'est pas fondé for l'équité et la juffice. Il faut d'abord pour décider cette importante quession scavoir quels devoirs impose un traité de paix, et quelles dispositions il doit augmentor dans les parties contractantes. Premierement il est constant qu'une reconciliation folemnellement jurée, doit être fuivie du pardon absolu de toutes les injures, violences et querelles paffées; fi le cœur humain étoit affés généreux pour en oublier totalement le ressontiment, il en seroit plus effimable; mais ceux qui y joignent la vengeance fans de nouveaux motifs, se nourriffent d'une perfidie trop dangereule pour n'être pas abhorrée. Secondement un traité de paix suppose dans ceux qui le fonti, on l'impuissance de continuer la guerre, ou des convenances qui font desirer de la finir, ou des raifons très fortes qui y obligent. Dans ces trois cas n'est il pas vrai qu'on doit être disposé à fuivre un devoir qu'on sente interieurement être une necessité; n'est il pas vraisemblable aussi que cette disposition d'abord un peu contrainte, devient naturelle par le penchant que nous avons à la société et au repos ? Est il d'ailleurs de moyens plus propres pour affoiblir la force des passions qui ont vivement frappé dans une certaine 3 л è

certaine polition, que les differentes occupations que prefentent une polition plus agréable ?

Je ne parle point iei, Monfieur, pour ces ambitieux dont (pour menager les termes) l'esprit n'est rempli que des astuces de la politique, dont le cœur est paîtri d'ambiguité, qui combinent dans un traité de paix toutes lesreflources qu'il est possible de se referver pour recommencer la guerre. Souvenés vous, je vous prie, qu'il est question des sauvages tels que je vous les ai peints, et qu'ils sont en effet; qu'il s'agit par confequent de gens fimples dont les ruses et la malice ont des borries très momentanées; dont les vues s'étendent peu au de là du necessaire; dont les passions subfistent rarement après le premier affouvissement's d'ailleurs enclins à la bonne foi et accoutumés à une groffiere franchife qui, quoique rebutante, n'a aucun des dangers d'une polie diffimulation. Cependant ce sont de tels hommes qui ont rompu la paix à la quelle ils avoient connivé avec nous, et qui ont allegué pour cette rupture des motifs, fur lefquels nous n'aurions peut-être plus ofés nous mêmes, nous apaïer. Quoique vous ayés vû dans la recapitulation des griefs dont il femble que nous avions craint l'oubli, la plus grande partie de ce que les fauvages alleguent, il est bon et moins dangereux **K** 6 affure-

affurement de les retracer à votre fouvenir. Le même commandant qui les favoit fi bien, s'en eft expliqué à la cour de la maniére fuivante. " Les fauvages n'ont jamais pû oublier tout œ " que les Anglois établis dans l'Amerique Sep-" tentrionale, ont mis en œuvre dans les premiers " tems de leur établiffement pour les détruire " de fond en comble ; ce qui fait qu'ils ont " fans ceffe cherché les occasions de leur en " marquer tout le reffentiment qui leur a été " poffible. Ils fe font toujours fouvenus des " actions que je vais détailler."

Au reste, Monsieur, comme ce détail n'est autre chose que ce que je vous ai écrit dans ma lettre, lisés le, je vous prie, dans ce moment et revenés en après à la suite que voici:

" Vers le commencement de l'année 1750. " les Anglois s'étant rendus à Chibouktou, " firent par tout repandre le bruit qu'ils alloient détruire les fauyages; ils parurent agir en " confequence, puifqu'ils envoïerent de côté et d'autres differents détachemens de leurs " troupes pour aller à leur pourfuite. Alors " les fauvages alarmés, fe déterminerent à declarer ouvertement la guerre à ceux qu'ils " n'avoient jamais ceffé de regarder comme " ennemis; et malgré la foibles de leurs autoit la paix que nous avions faite avec les " Anglois, ils resolurent de ne perdre aucune " occasion

(205)

⁶⁶ occafion de les attaquer et de faire main
⁶⁶ baffe fur eux. De plus l'établiffement dés
⁶⁶ Anglois à Chibouktou, les a fi fort choqué
⁶⁶ qu'il y a lieu de croire qu'ils feront irrecon⁶⁶ ciliables.

" Et qu'on ne s'imagine pas que les miffion-" naires des fauvages aient quelque connivence « en tout ceci; on verroit le contraire fi on " vouloit faire attention à la conduite qu'ils " ont tenue, fur tout dans la derniere guerre. " Combien d'actes d'inhumanité fe feroient " commifes par cette nation naturellement vin-" dicative, si les missionnaires ne se fussent pas " fervis de tout leur pouvoir pour les contenir? " Il est notoire que les sauvages se croïent tout " permis contre leurs ennemis. Auffi en a-t-il " couté des efforts et des peines infinies, pour " reprimer cette licence qu'ils fe croioient d'au-" tant plus permise, qu'ils la regardoient " comme des represailles; et à combien d'An-" glois ce charitable zéle n'a-t-il pas fauvé la ss vie?

"Ces mêmes miffionnaires peuvent faire voir par écrit les inftructions qu'ils ont faites aux fauvages fur la douceur et l'humanité dont il faut faire ulage en tems de guerre. Ils ont même fur ce fujet compolé une elpece de catechisme qu'ils sont apprendre aux "enfans.

· (206)

se enfens et qui a déja produit de très bons es effets."

N'est il pas vrai, Monsiour, que d'après ce memoire, vous n'oferiée décider que nous n'avons pas soufflé le seu. Independamment de la harangue qui vous tient au cœur, comme à moi sans doute, ai-je eu tort de dire que des motifs pris de si loin, et que la paix auroit dû ansantir quant à l'esset qu'ils ont, en suivant le principe que j'ai posé, nous ne pouvons qu'être sespeonnés ?

Cesendant il paroît y avoir ici une reifen de mauvaise humeur et d'allarme qui est de nouvelle datte. Je veux parler de l'établissement des Anglois à Chibouktou et des menaces qu'ils firent. Te fouhaite que le public, quand on en viendra à une justification, s'y artête, et je voudrois mol-même y pouvoir être trompé; car ce n'eft qu'avec un extrême regret qu'un honnête homme n'en croit pas les autres quand ils veulent se purger d'un reproche, et sur tout quand ce sont précisement ceux à qui'il tient de près. Mais puisque j'ai une satale connoisfance qui fait pencher mon jugement, et que je souhaite que vous ne regardiés pas ce penchant comme une prévention odieuse, et que je vous ai promis une fincerité qui doit tout enfevelir

(**(207)**

fevelir entre nous, je vais vous faire encous par, de mes lumieres.

A la suite de ce memoirs presenté à la cour on prétend que le commandant qui l'envoyoit, ajouta les reflexions suivantes.

« En faisant le memoire précedent j'ai eu " en vue differents objets. J'ai voulu qu'il " constate que la France n'a eu aucune part ce à la declaration de guerre que les fauvages es ont faite aux Anglois, et qu'il parût que les " motifs des premiers font juffes et fondés. " Lo. détail de oes motifs mia été donné par " un missionnaire accredité et honnête homme. " Cependant le ministre jugers aisement que " j'ai fait ce memoire de façon qu'il puisse être . " montré aux ambassadeurs de fa majesté Bri-" tannique, et que je me suis bien donné de " garde d'y mettre les traits barbares des fau-44 vages. J'ai d'ailleurs pris les mêmes peines " ici pour nous justifier, car en arrivant j'ai « trouvé bien des gens persuadés que nous « avions tort.

Il est vrai que les commandans des trompes
détachées par le gouverneus du Canada, peuvent avoir manqué de le hien comporter à
certaina égards, fur tout en fouffrant les fauvagts trop prés de leurs postes, et même en
leur

Digitized by Google

**

(208)

leur laiffant mêler leurs étendards avec nos
drapeaux à la vue des Anglois.

"Je crois auffi avoir fermé la bouche aux plaintes que pourroient porter les Anglois contre les fauvages qui, n'étant pas fujets de la France, mais feulement alliés, ne peuvent être empêchés par nous, de faire la guerre forque bon leur femble. Enfin, fi j'ai, comme je le crois, fuffifamment démontré les juftes motifs qu'ont les fauvages dans la guerre qu'ils font, qu'a t'on à nous dire, en nous en tenant à les proteger fous main, et ne les mêlant point avec nos troupes, &c."

Que vous en semble, Monsieur, de ces aveux : Bien des gens étoient persuadés ici que nous avions tert. Eh comment les Anglois et même les étrangers à la querelle, ne le seroient ils donc pas? Nos officiers ont fait des fautes qui étoient à parler franchement des hostilités. Commert ne nous les rendroit, on pas, et qui seroit en ce cas l'agreffeur ? Et puis toutes ces reflexions, ces reticences sur des choses publiques, tout cela vous paroit il bien net? J'avoue que je n'ai pas le bonheur de l'envisager ainfi. D'ailleurs independamment de tant de circonftances, je me ferois fait un raisonnement tout simple : les fauvages par mille motifs reunis font attachés aux François; motifs de croiance, de confiance par confequent

confequent pour leurs legislateurs; motifs de fympathie, ou par conformité réelle d'inclinations en bien des choses, ou par conformité apparente qu'un caractère liant facilite en nous; motifs de convenance par la position où ils sont, l'habitation et la frequentation.

• Toutes ces chofes font en opposition entre eux et les Anglois; par consequent nulle apparence que ceux-ci eussent pû les décider à quoi que ce fût; d'ailleurs le parti qu'ils ont pris en leur faifant une guerre des plus barbares, affure que ce n'étoit point des escarmouches pour engager la guerre générale. Enfin, qui des Anglois ou des François avoient le plus d'intérêt à cette guerre, ou du moins à inquiéter son voisin, c'est ce qui nous refte à confiderer et surguoi je vous garde mes reflexions pour la lettre suivante, après laquelle je vous promets un recit fidelle de ce qui s'est passé de part et d'autre tel que le raconte chacun de son côté. En voilà cependant assés fur l'article present pour laisser peu de matiére au doute.

LETTRE

Digitized by Google

Je fuis, &c.

(210)

LETTRE XVH.

Reflexions fur la caufe et l'origine de la prefente guerre. Ces reflexions ne feut point du Comte de Raymond.

MONSIEUR,

DOUR examiner la quellion que je me fuis refervé de difentes dans cette lettre, c'eft à dise, pous feavoir quelle des deux nations onnemies avoit le plus grand intérêt à commencar la guerres, il fast remaiter au principe de la querelle.

Le fameux traité. d'Utroché que les Amgleis prétendent avoir été notre falus, que les Famegois regardarant connte un ramade vielent et dangeraux, quoique neoaffaire à la crife famp aù nous étions, a tonjours dû être vé par l'hisbile politique fous un point de vue également oppofé à ces deun idées. 1º. Malgré l'exusmité où la France étoit reduite, un tanité qui la mettoit à la merci de fon ennemi alors reconcilié, mais qui avoit dans le cœur un fentiment de haine infurmontable, n'étoit rien moins qu'un moyen de falut. 2°. On n'a pas lieu de fe feliciter d'une guerifon, lorfqu'en palliant feulement le mal du moment, on jette

par ce palliatif, le germe d'une maladie qui ne peut tarder de devenir mortelle. L'ambition aveugle avoit fait entreprendre une guerre dont tout devoit détourner. L'inquiétude que caulerent ses suites, et la crainte firent hâter une paix qu'on auroit peut-être moins cherement achettée en recevant la loi des ennemis combinés. En effet, je suppose que la France eut été obligée alors d'abandonner la fuccession d'Espagne à la maison d'Autriche, et les villes frontieres que les Hollandois demandoient, n'auroit elle pas acquis avec le tems de refpirer, le peuvoir de reparer ces pertes? Mais les Anglois anroient auffi voulu avoir part à la déponille, cela n'eft pas donteux ; et cependant cente pant auroit été proportionnée à la nerte qu'il faloit faire fur le total. La jaloufie: que les nations liquées commencoient: à avoir contre le nation Angloife, l'auroit d'ailleurs beaucoup diminuée. Peut-être même que ces fomenges de definion auroient seules sauvé la puissance qu'on vaulait plus abaiffer qu'aneantir. Il est touiours cettain que les allarmes du gouvernement François, ne pouvoient chercher quelque celme par des voies moins propres à en procurer à des esprits pénétrans. Il valoit cent fois mieux pour nous, avoir les facrifices que nous aurions été forcés de faire, à notre portée ; nous aurions du

du moins pû dans d'autres tems, profiter fûrement et commodement des prétextes qu'autoit fait naître notre repentir. Mais n'étoit ce pas se livrer pieds et poings liés, que de donner à un ennemi presqu'inattacable, le pouvoir de s'agrandir fi fort à nos dépens, qu'il ne tiendroit plus qu'à lui d'engloutir ce qui devoit nous demeurer. La puissance des Anglois sur mer est redoutable aux nations qui ont le plus pris de soins pour avoir des forces maritimes; à combien plus forte raison a t'elle dû le paroître aux François qui n'ont affurement jamais eu le premier rang parmi elles à cet égard. En cédant l'Acadie, Terre Neuve et la Baye d'Hudfon à l'Angleterre, quelle reffource nous restoit il dans le cas que nous ne donnassions par là qu'une amorce à nos nouveaux amis pour leur faire desirer le reste de nos possessions? Avons nous pû penfer qu'en les rendant plus puissants fur l'élement où nous ne leur avons jamais rien disputé à notre avantage, nous nous faciliterions le moyen de nous défendre des entreprifes aux quelles nous nous exposions ? Avons nous compté que nous pourrions ou defcendre dans leur ifle, ou égaler leurs flottes, comme nous aurions pû passer en Flandres et envoyer cent mille hommes fur nos frontiéres ? Non, il n'est pas possible que nos peres se soient forgés

forgés de telles chiméres, et la décadence de notre marine ne prouve que trop, qu'il ne leur en est pas même venu l'idée. Je le repete donc encore : la confternation, le desespoir ont . dicté le traité d'Utrecht; la prudence de notre part n'en a pas reglé les articles, et il y a lieu de douter que la bonne foi les ait fignés. Quoiqu'il en soit je crois que notre intérêt nous défendoit de le rompre jusqu'au moment où l'enchaînement de mille moyens qui nous manquoient, et que nous nous étions achevés d'ôter. pût se former. Mais l'experience nous ayant deouis fait voir combien il nous étoit difficile d'en venir à une fituation fi favorable; ayant reconnu à nos dépens combien nous avions facilité le chemin qui conduit à nous, nous avons dû croire, et nous avons cru en effet, que pour empêcher la perte entiére de nos colonies, il faloit les plus grands efforts. Ces triftes confiderations nous ont remis fous les yeux le traité qui nous reduisoit dans un si facheux état, et nous y avons trouvé une reflource. Soit qu'on nous eut laissé cette ressource par un dessein formé, soit que le besoin que nous en avions, nous ait éclairés, l'embarras d'en faire usage n'étoit pas moins grand. Entendre un traité selon son intérêt, le rompre même tout net, n'eft pas une affaire bien embarrassante pour le plus.

(214)

plus fort; mais c'est une entreprile très dangereuse pour le plus foible. Le projet même peut dans ce dernier cas, devenir funeste à celui qui le concoit, s'il ne le conduit pas avec une habileté qui repare fon desavantage. Il est donc démontré que nous devions tout tenter afin d'acquerir les moyens de reprendre la force necessaire pour rompre les entraves que nous avions recues; il est démontré que nous ne devions pas leur donner le tems de se resserrer. Il ne l'eft pas moins que tous ces pas devoient être faits infenfiblement; que nous devions, comme par hazard faire naître quelque contestation, en augmenter imperceptiblement l'objet, gagner cependant du terrain, autant au'il étoit poffible fans temoigner du deffein, et en protestant même de la candeur de l'intention; enfin, fuivre cette marche constamment jusqu'à l'instant où nous aurions été affés forts pour déchirer le voile de la contrainte.

Voilà ce qu'en bonne politique nous aurions dû faire, et voilà ce qu'on prétend que nous avons fait. Pouvons nous donc traiter l'accufation d'abfurdité? Non fans doute, ce pourroit être tout au plus de faussieté; car souvent les hommes ne font pas ce qu'il semble qu'il étoit naturel qu'ils fissent. Il faudroit donc s'en rapporter aux preuves; mais quand elles sont concontradictoires; quand les mêmes actions sont rapportées de part et d'autre d'une façon opposée, il faut remonter aux motifs qui ont dil les operer.

Mais il me vient une idée. Il me paroît qu'on pourroit très bien porter un jugement sur cette affaire, qui donneroit gain de cause aux prétentions des deux parties.

t Les François difent qu'ils ne vouloient point la guerre et que ce font les Anglois qui l'ont voulue; ils disent vrai quant à une guerre déclarée et actuelle. Les Anglois prétendent qu'ils ont été attaqués et forcés de se défendre; oui, s'ils regardent comme des attaques de petites tentatives pour chasser pié à pié des voisins redoutables, et des arrangemens pour les mettre tout à coup hors d'état d'incommoder ou de nuire. Vous voyés, Monsieur, qu'il y a accommodement à tout, que les évenemens ont deux faces differentes, et qu'il ne reste qu'à les bien envifager lorfqu'il n'y a plus moyen d'y remedier. Il y a pourtant apparence que fi la mode des enchantemens étoit en vogue, comme on prétend qu'elle y a été, il n'y auroit pas de difpute fur le fait dont il s'agit. Nous aurions prié quelque enchanteur de fasciner les yeux de nos ennemis, de rendre les vaisseaux que nous construisions, ainsi que les établissemens que

que nous failions, invisibles jusqu'au moment où il auroit été convenable de lever la toile; car fi nous avions pû faire éclore nos deffeins impunement, on n'auroit pas eu le moindre mot à nous dire. D'autre part si les Anglois en avoient deviné quelque chose, ils auroient eu auffi recours en secret à leurs amis du même metier que les notres, et auroient bien scu nous traverser, sans venir brutalement se faisir de nos vaisseaux, et faire feu fur nous les premiers. Pardonnés moi, Monsieur, si je traite dans ce moment si peu serieusement une matiére si serieuse. J'ai de l'humeur de voir mettre en doute ce qui n'en est pas susceptible, et de voir s'établir mille disputes sur une vaine ceremonie; d'entendre tous les raisonnemens qu'on fait pour excufer ou accufer ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la forme d'une querelle, tandis qu'on ne prend nulle peine pour en discuter le fond et le sujet. Quant à moi, je crois que fans tant de raisonnemens et de reproches, il n'y auroit qu'à dire : La France avoit intérêt de vouloir la guerre, mais elle n'étoit nullement pressée; elle vouloit aller à pas fûrs et comptés. L'Angleterre n'avoit aucune raison de la desirer ; mais on a fait naître ces raisons, et il ne lui a pas plû d'attendre la commodité des autres. La premiere a entrepris

pris ce que la faine politique la forçoit d'entreprendre; la feconde a vû ce que la neceffité la forçoit de voir; l'une a peut-être été trop lentement en befogne, et l'autre trop vite. Hors de cour et de procès jusqu'à l'evenement total qui ne donnera que trop raison au plus fort.

Je conviens cependant, Monfieur, que cette maniere de raisonner n'est pas à l'usage de tout le monde; auffi ce n'est pas pour tout le monde que je vous écris comme je le fais. Si pourtant après avoir raisonné comme vous en êtes capable, vous voulés voir comment les autres raisonnent, je vous ai promis les differentes narrations de plusieurs actions qui se sont passées dans ce pays, fans vous en promettre la garantie, quoiqu'elles ayent été presque sous mes yeux, car de bonne foi je ne sçai guéres plus qu'en croire moi-même. Enfin ce fera un vrai plaidoïer, chacun dira ses raisons et vous en jugerés. Je commencerai par nous, et cela est tout fimple; d'ailleurs nous prétendons être la partie souffrante, et Dieu veuille que nous n'aïons pas raison dans toute l'étendue de ce mot, plus que nous ne l'avons à present. Je : doute du moins que l'ennemi nous cherche chicanne sur notre plainte, s'il parvient à la rendre bien reelle; mais c'est là une espece de L €011~

confulation que nous ne descont ai vous ne moi. Les voux de l'hounête homme doivent être pour l'houseur de sa patrie, et ceux du, bon citoïes pour l'intérêt de cette même patrie. Heureux quand ces voux ne sant point en oppolition.

Je fuis, &c.

LETTRE XVIII.

Ce qu'écrivoit le Comte de Raymond au minifiére de France sur les prétendus griefs à reprocher aux Anglois qu'il accusoit de chercher la guerre.

MONSIEUR,

J E vous ai dit que je commencerai par les plaintes que nous failons des Anglois, et je vais vous tenir parole. Vous n'y en trouverés aucune fur les prétentions de nos ennemis, car nous ne prenons pas la chofe de fi lein, et vous en ferés inftruit par eux mômes. Il n'eft queftion ici pour nous, que des actions que nous leur reprochons, et je vais, pour vous les remettre fous vos yeux, empuneter encore la voix du commandant dont je vous ai tant parlé.

" Voici, mandoit il à la cour, l'extrait de ce qui s'est passé entre les François et les " An-

« Anglois fur les frontieres de la Nouvelle « France et de l'Acadie depuis la paix de « 1748. où il est clairement prouvé que ce « font les Anglois qui, en plusieurs occasions, « ont manqué à la foi du dernier traité et des « anciens.

"Sur l'avia que le général de la Nouvelle France eut en 1750. que les Anglois faifolent marcher des troupes dans les parties qui font en litige entre la France et l'Angleterre, et pour lesquelles ces deux couronnes ont nommé des commiffaires qui en doivent regler les limites, il fit avancer un détachement. Il donna cependant ordre au commandant qu'il envoyoit dans les lieux contestés, de ne rien faire qui pût alterer la bonne harmonie qui regnoit entre les deux cours ; de so donner bien de garde d'être l'agreficur ; mais de repousser seulement la force par la force au cas qu'il fût attaqué.

"Le Chevalier de la Corne, qui étoit com-"mandant de ce détachement François, vit "paroître le 12. Septembre 1750. dans la baye "de Beaubaffin (de Fondi) dix fept voiles, "tant brigantins que batteaux et goèlettes qui "furent mouiller le 13. à Wefkak et le 15. "il s'en détacha quelqu'uns qui vinrent à "Beaubaffin.

Lg

" Le

« Le Chevalier de la Corne étoit alors à la " pointe à Beausejour à cinq lieues de la baye " Verte, qui n'est separée de Beaubassin que par " une petite riviere qu'on nomme la Mela-" goueche ou Sainte Marie. Il avoit laissé " une partie de son détachement à Weskak « aux ordres du Sieur de la Valiere, capitaine " d'une compagnie des troupes de Louisbourg, " qui voyant venir deux barques Angloises " armées de vingt hommes chacune avec un " pavillon fur le devant, et jugeant que leur " dessein étoit de s'emparer de quelques pi-" rogues qui étoient dans la riviere de Weskak, " deftinées pour la communication de son dé-" tachement avec celui du Chevalier de la " Corne, détacha deux officiers avec quarante " hommes pour examiner quel étoit le vrai 46 deffein des Anglois. Ceux-ci brulerent alors " deux amorces fur les François, dans la " vue fans doute de les engager à tirer les " premiers fur eux. Mais les ordres étoient " trop bien donnés de ne pas agir offensive-" ment, pour que les François ofaffent y man-" quer. Enforte que les Anglois voyant qu'on " persistoit toujours à ne pas vouloir être les " agreffeurs, passerent toutes les bornes les " plus facrées parmi les hommes, Ils tirerent -" deux coups de fusil à balle, à quoi il fut " repondu . ſ

** repondu de façon qu'ils furent obligés de fe er retirer, et dûrent emporter avec eux le re-" mord d'avoir fait les premiers l'infraction " aux traités. Ils ne s'en sont point tenus à se cette premiere infraction. Ils firent tout de " suite construire un fort à Beaubassin qui est " fitué dans une des parties la plus conten-" tieuse d'entre les prétentions des deux cou-« ronnes, et bien au dela des bornes du terrain " que la France prétend lui appartenir. Ce " ne fut qu'après la construction de ce fort que " le Chevalier de la Corne fit faire celui de la s pointe à Beausejour. Ce sont des faits qui " prouvent que les Anglois se mettant au dessus ee de tout droit des gens, ont en pleine paix " tiré les premiers sur les François, et ont « voulu d'eux mêmes regler les limites pour « lesquelles les deux couronnes venoient de 66 nommer des commissaires.

" Ce font eux encore qui l'année fuivante " ont commencé à tirer les premiers fur les " François.

⁶⁶ Au moins de Juin 1751. un détachement
⁶⁶ d'environ trois cens hommes de troupes
⁶⁶ Angloises, sortit de nuit d'un nouveau fort
⁶⁷ qu'ils avoient conftruit à peu de distance de
⁶⁶ celui de Beaubaffin. Il se trouva à la pointe
⁶⁶ du jour à la vue du pont à Buot où il y
L 3

Digitized by Google

** avoit un petit poste François que l'on ne ** peut douter que les Anglois n'eussient dessein ** d'enlever, puisqu'ils avoient passé la riviere ** qui les separe d'avec ce poste, et qu'ils com ** mencerent au jour à faire seu dessus. Mais ** ils furent obligés de se retirer. Le Sieur de ** Saint Ours qui étoit à la pointe à Beause ** jour et qui avoit relevé le Chevalier de la ** Corne dans le commandement de ces postes, ** ayant été averti asse à tems de cette ma-** nœuvre pour s'y opposer.

"L'on vient de démontrer clairsment et avec verité le manquement formel de la " part des Anglois au traité d'Aix-la-Chapelle; " l'on va faire voir à present quels ont été les bons procedés des François envers eux et la " reconnoissance qu'ils en ont temoignés.

"Le 15. Fevrier 1751. un batteau venant de Bafton et faifant route pour Beaubaffin, fut pouffé par un coup de vent fur la côte de Wefkak. Le capitaine de ce batteau vint fe jetter entrer les bras du Sieur Bailleul officier qui commandoit dans ce poste. Cet officier ayant été averti que les fauvages venoient de ce côté là, fit cacher le capitaine et fon équipage dans le moulin de Wefkak jusqu'à ce que les fauvages qui les demandoient avec de grands tris pour les "tuer,

(223)

** tuer, fusient retirés. Enfuite il les reavoya
* à l'officier qui commandoit au fort Laurence.
* Cet officier en écrivit une lettre de remercie* ment au Sieur de St. Ours.

s Au mois de Juillet fuivant une gelette • venant auffi de Baston falfant route pour Beaubaffin, fut poussée par un coup de vent " fur une côte où il y avoit des sauvages et " vis-à-vis un navite Anglois mouillé devant "Weskak. Les sauvages y coururent, ils " s'embusquerent derriere une levée jusqu'à * marée baffe. - Ils entrerent alors dans la gœ-" lette ; le Sieur de St. Ours en étant informé, " depêcha un officier à l'Abbé le Loutre leur " miffionnaire, pour empêcher que les fauvages « ne tuassent le capitaine et les matelots. 11 * falut ufer de prieres et de menaçes envers ces « sauvages pour les retirer de leurs mains et " que l'Abbé le Loutre leur en payât la ran-« con. Le Sieur de St. Ours les renvoïa en-" suite fains et faufs. Le Sieur Henri Luttrell " qui commandoit alors à Beaubassin, en fit * faire beaucoup de temerciemens au Sieur de " St. Ours.

Cependant malgré tous ces bons offices,
peu de jours après, les Anglois perfiftant
toujours dans leurs actes d'hoftilités, les foldats ou matelots d'un de leurs navires
L 4 "mouillé

(224)

5 mouillé devant Weskak vinrent jusques sur " les terres gardées par les François pour " poursuivre des habitans qui alloient à la " pointe à Beausejour. Le Sieur de St. Ours " écrivit au Sieur Luttrell pour lui en porter " fes plaintes, qui lui fit dire qu'il lui repon-" droit le lendemain; et voici quelle fut fa " reponse. La même nuit il fit passer la ri-" viere St. Marie qui separe les postes des " François et des Anglois à un détachement " de ses troupes avec deux pièces de campagne " qui abbatirent une partie d'une levée qui " regne du côté des François. Le Sieur de " St. Ours écrivit encore le lendemain au " Sieur Luttrell. Il lui mandoit qu'il étoit " d'autant plus surprenant que ses troupes vin-" sent sur les terres qu'il gardoit qu'on étoit " convenu que chacun resteroit tranquile de " fon côté jusqu'au reglement des limites, et " que Mess. de la Jonquiere et Cornwallis 4 avoient donné reciproquement des ordres " pour qu'il ne se commît aucun acte d'hosti-" lité de part ni d'autre; qu'enfin il le rendoit " responsable de tous les évenemens qui pou-" voient en arriver, et de l'infraction aux traités. " Cela n'empêcha pas le Sieur Luttrell de 4 faire passer la riviere la même nuit à un dé-" tachement d'environ cent hommes fur un 44 pon-

(225)

⁸⁶ ponton, et deux piéces de campagne pour,
⁶⁶ achever de démolir cette levée. Le matin,
⁶⁶ le Sieur de St. Ours en ayant été informé, fe
⁶⁶ mit en marches avec ses troupes pour se
⁶⁶ porter sur lès lieux. Auffitôt que les An⁶⁶ glois les virent approcher de la riviere ils ti⁶⁶ rerent sur et après s'être tirés quelques
⁶⁶ coups de part et d'autre les Anglois fe re⁶⁶ tirerent.

⁶⁶ Le Sieur de St. Ours ayant recrit au Sieur
⁶⁶ Luttrell pour lui demander raifon de fa con⁶⁶ duite envers les François, en recut une re⁶⁶ ponfe dont la copie fut envoyée au minifire.
⁶⁶ Ces deux piéces confirment la continuité des
⁶⁶ procédés hoftiles des Anglois.

⁴⁴ Ils ne s'en font point tenus à cette guerre
⁴⁶ ouverte par terre, ils ont également enfraint
⁴⁶ les traités et violé toutes les loix fur les mers
⁴⁶ de l'Amerique Septentrionale avec les inde⁴⁶ cences les plus marquées, ainfi qu'on le verra
⁴⁶ par les extraits ci joints, difoit encore le
⁴⁶ Comte de Raymond.

" Depuis la fin de l'année 1749, tems auquel les Anglois ont commencé à fe rendre en foule à Chibouktou pour s'y établir, les François n'ont pû naviger en fûreté le long de la côte de l'eft et même aux environs de l'isle de Canceau et de la baye de Cheda-L 5 " bouk-

(226)

bouktouk, à caufe des mentaces frequentes
qu'ils faifoient. Ils ont continué de prendre
les batimens de toutes espèces, de s'emparer
de tout ce qu'ils y trouvoient, et de se faifir
en même tems des navigateurs, ce qu'ils ont
effectivement exècuté en plusieurs rencontres. Ils prirent cette même année au petit
dégrat de l'Isse Roïale trois chaloupes ainfa
que les équipages qu'ils mirent pour un peu
de tems à terre, ensuite les firent embarquers
et les envoïerent à terre après avoir pris
toutes les morues de ces trois chaloupes qui
étoient à la pêche du côté de Martingo.

"Après leur établiffement à Chibouktou ils envoïerent des détachemens dans toute l'Acadie pour forcer les François et leurs familles, fans aucun égard aux anciens traités, à y refter avec leurs biens, meubles et immeubles, fi non à s'en aller fans emporter quoique ce fût de ce qui leur appartenoit.

"En Aouft et Septembre ils firent enlever deux miffionnaires, le Sieur Girard à Cobeguit qu'ils ont retenu prifonnier pendant plus de trois mois à Chibouktou, et le Sieur la Goudalie qu'ils obligerent de repaffer en France. Depuis leur établiffement à Chibouktou ils ont toujours eu des batimens armés en guerre dans le paffage de Fronfac, fous prét texte

(227)

41 texte d'empêcher le transport des bestiaux
42 texte d'empêcher le transport des bestiaux
43 texte d'Acadie à l'ille St. Jean ou à l'Iste Roïale.
44 Is ont commis plusieurs autres hostilités sur
45 tes batteaux François qui alloient et venoient
46 d'Aste à l'iste St. Jean, en ont maf46 tes équipages, se sont emparé de leurs
46 teaux, quoi qu'on leur montrât des passeports
46 dans la meilleure forme. S'ils ont costé de46 puis d'agit ainsi cette année, c'est parce que la
46 France informée de ces manœuvres, a tentu
46 quelque fregates en croisiéres de ces côtés fa.

"Au mois de Septembre 1749. le Sieur Jofeph Gorhron officier Anglois eut la hardieffe de "paroître fur les côtes de l'Îsle Roïale, d'entrer "même au Port Touloufe fans aucune per-"" mission, en équipage de cotsaire et recidiva "fouvent cette mancauvre.

"En 1750. ils prirent dans le paffage de "Fronfac un nommé Jean Michaux habitant "du Port Touloufe avec fon elquif qu'ils mi-"rent à la toue de leur fregate, et obligerent cet "homme à les mener jusqu'à la Pointe Prime de "l'ifle St. Jean, d'où ils le firent descendre pour "aller leur chercher des refraichiffemens et de-"mander pour eux la permifion de venir à "terre et le Sieur Bonnaventure qui com-"mande dans gette ifle, fatisfit à leur demande. L 6 "Au ⁴⁴ Au mois d'Aoust de la même année 1750.
⁵⁴ Joseph le Blanc habitant du Port Toulouse
⁵⁴ fut pris par les Anglois et retenu prisonnier
⁵⁴ ainsi que plusieurs François tant hommes
⁵⁴ que femmes pendant huit jours, au bout des
⁵⁴ quels on les laissa aller, mais après leur
⁵⁴ avoir enlevé leur canot et tout ce qui étoit
⁵⁵ dedans.

" Il y a beaucoup d'autres faits de cette na-" ture qu'on ne rapporte point et qui fe font " paffés depuis la paix, parce qu'on n'a pas " bien prefent les noms de ceux aux quels les " Anglois ont fait des prifes; mais les faits " n'en font pas moins vrais.

" Le 18. du même mois d'Aouft 1750. un habitant de Cobeguit nommé Jean Freguifgon fut pris par les Anglois dans le batteau Le London de Quebec commandé par le capitaine Jaluim, étant à la voile à l'entrée de Vixchu. Ils le conduifirent à Chibouktou, fl n'y avoit dedans que des familles Acadiennes qui vouloient fe retirer au Port la Joye de l'ifle St. Jean avec leurs meubles et effets. Les Anglois prirent tout ce qui feur appartenoit.

"Tous ces faits n'étoient que les préliminaires de l'action qu'a commife le Sieur Roux capitaine d'un senaut appartenant au "roi roi de la Grande Bretagne qui ofa attaquer
un brigantin du roi nommé le Saint François
le 16. Octobre 1750. le quel portoit des
vivres, des rafraichiffemens, des habillemens
et des armes aux postes François de la riviere St. Jean. Ce brigantin fut conduit à
Halifax et jugé de bonne prife, quoique le
gouverneur informé des circonstances, eut
dit que le Sieur Roux avoit tort, et eut
même ordonné le ravitaillement du brigantin
pour le renvoyer. Comme les informations ou declarations de ce qui s'est passé à la cour par
Messins. Desherbiers et Prevost, on ne s'etendra pas d'avantage fur cet article.

⁴⁴ Il est notoire qu'il ne s'est guere passé
⁴⁵ de mois depuis l'année de la derniere paix
⁴⁶ fans que les Anglois ayent envoyé visiter
⁴⁶ les côtes de cette colonie par des corfaires
⁴⁶ armés en guerre; que ces corfaires se font
⁴⁶ presentés à l'entrée de nos havres et de nos
⁴⁶ ports comme s'ils eussent veritablement eu
⁴⁶ deflein de venir en imposer, et fans doute
⁴⁶ d'en faire usage, s'ils le peuvent selon les
⁴⁶ circonstances, et quelquesois ils font venus
⁴⁶ jusqu'à cinq vaissent à la fois.

" Lo

(230)

⁴⁴ Le 28. du mois d'Aouft 1751. un gardé-⁴⁵ côte Anglois qui eft toujours mouillé près de ⁴⁶ la pointe à Beaulejour, a tiré plutieurs coups ⁴⁶ de canon fur un canot François dans le-⁴⁶ quel il y avoit un officier qui alloit d'un ⁴⁶ pofte détaché chercher des rafraichilfemens à ⁴⁶ celui de Beaufejour. La chaloupe de ce garde-⁴⁶ côte où il y avoit plufieurs hommes armés cou-⁴⁷ rut même après le canot. Il falut que l'officier ⁴⁸ mit à terre avec trois foldats qu'il avoit. A-⁴⁶ près s'être tiré quelques coups de part ét ⁴⁶ d'autre, la chaloupe gagna enfin fon bord.²⁹

Voilà, Monfieur, une énumeration des plaintes. M. le Commandant de l'Iste Roïale qui les faifoit, auroit encore eu bien de la matière pour déployer son éloquence s'il eut demeuré plus long tems ici ; car depuis fon départ il y en a bien d'autres. Cependant, Monfitur, admirés, je vous prie, le mauvais genie des habitans de ce païs ; le peut il qu'après tant d'horribles procedés de la patt des Anglois, il y ait eu tant de gens des notres qui aïent voulu croire que nous avions tort, et qui l'auroient peut-êfre toujours cru, fans les peines que ce même commandant a prifes en arrivant ici pour nous defabufer. Car enfin cette charitable reflexion qu'il fait sur notre compte, étoit à la suite de ce memoire qu'il joignoit avec la justification des fauvages : le

(231)

le tout, comme vous le sçavés, destiné pour les commissaires Anglois.

Il est pourtant juste, n'en deplaile à M. le Commandant qui ne nous aimoit pas, sans doute par droit de represailles, d'ajouter un mot pour justifier l'erreur où nous étions et qu'il n'a pas autant dissipée qu'il le croit.

Nous avions cru, et quant à moi je le crois encore, que ce ne font point les procedés, mais le fond du sujet qui peut y donner lieu, qui doit être la matiére du jugement qu'on doit porter pour lavoir celui qui a tort ou raison. Ainfi ce n'est pas sur les actions qu'on doit appuyer, mais sur la caufe de ces mêmes actions. Quant aux reproches d'avoir fait en faveur des ennemis quelques actes d'humanité, ils me paroifsent auffi déplacés que pueriles : déplacés, puisqu'il est certain que la générofité de quelques particuliers, générolité qui a été souvent très bien reconnue par une conduite semblable à notre égard, n'influe en rien sur les intérêts de la nation; puerile, parce que ces mêmes particuliers de part et d'autre n'ont pû suivre les mouvemens de leur cœur que dans ces occasions où ils les ont marqués, et qu'en tout le reste ils ont été forcés de suivre les ordres de leurs souverains à qui A appartient seuls de décider du veritable intérêt de

(232)

de leurs peuples. Par consequent il n'est point d'ingratitude où l'obeissance de devoir et de necessité excuse tout.

Quant aux valables raisons du commandement qu'on a suivi, on peut, je crois les difcuter avec un ami tel que vous, c'est ce que je me permettrai aussi après vous avoir auparavant entretenu des plaintes que sont à leur tour les Anglois, et de leurs reponses aux notres; et c'est ce que je vous promets pour ma premiere lettre.

LETTRE XIX.

Discuffion et jugement sur les causes de la guerre, faits prouvés par les Anglois qui détruisent les plaintes de leurs adversaires et justification de leurs démarches.

Monsieur,

L E S Anglois font préceder à leur reponfe à nos plaintes une question à laquelle l'univers entier peut repondre à notre défaut, et la voici. Celui qui a souffert tout ce qu'on peut souffrir d'invasions, d'entreprises sourdes et manifestes; qui par moderation, par amour pour la paix, et peut-être par imprudence, a pris en patience l'exécution des desseins d'un ennemi actif et industrieux, s'est il par là mis dans

dans l'obligation de laisser conformmer fa ruine, sous peine d'être regardé comme un agresseur injuste? En effet, Monsieur, il y a si peu de doute fur ce point, et la voix que la nature a mis dans nos cœurs, pour notre confervation et notre défense, s'explique si positivement et si unanimement que nos ennemis passent tout de fuite aux preuves de ce qu'ils avancent. D'abord ils se condamnent eux mêmes sur la facilité qu'ils ont eue de nous laisser les borner et les serrer de près dans toutes les colonies qui sont à notre bienseance; et il est très certain qu'ils se rendent justice à cet égard. Quel aveuglement n'a pas été le leur lorsqu'ils nous ont tranquilement laissé faire des établissemens derriere eux près de l'oyo et ailleurs? Penfoient ils que nous n'aurions pas assés d'esprit pour reconnoître que leur filence étoit un aveu plus que tacite, du droit que nous avions sur les terres à la possession des quelles ils ne s'opposoient point; ou prétendoient ils nous nuire d'avantage, en nous privant du bien acquis, qu'ils ne nous auroient nui en mettant des obftacles à l'enterprise? En verité je crois qu'ils ont eu grand tort, quelle de ces deux idées qu'ils ayent eue. La premiere étoit une préfomption bien hazardée, et la seconde un rafinement bien dangereux, Mais quoiqu'ils aïena

pient penfé à ce fujet, je crois qu'ils n'ont eu garde d'imaginer ce qui est arrivé. Et comment auroient ils pû prévoir que ce qu'ils regardoient comme une intrusion qu'ils nous voloient faire à pas comptés, dût joindre à la propriété, le droit de donner l'exclusion à des voifins de si bonne composition ? Aussi sont ils tombés des nues, lors qu'après avoir fait autour d'eux le circuit que nous avons cru necessaire, nous leur avons dit : Messieurs, retirés vous, voilà des bornes ontre nous qu'il ne vous est pas permis de franchir. Où font ces bornes. be sont ils écries, et qui a droit d'en mettre dans un païs qui nous apparticht ? La nature, avone nous repondu. Elle favoit que nous autions befoin d'une communication pour notre colonie du Micifipi, que cette communication feroit très proche des lieux que vous habitiés, et elle a place les monts apalaches entre nous ; la barriere oft auffi fimple que responsable.

Que vous semble, Monsieur, de ce Dialogue? Ne croiés vous pas que les Anglois pourroient y ajouter : Oui, nous devrions en quelque façoin nous douter de l'intention favorable de la nature à votre, égatd, puisqu'elle nous a inspiré un ésprit de versige qui vous a mis à même d'être ses interprêtes. Cependant ils ne l'ont pas pris fur ce ton là. Ils ent voule s'en

Digitized by Google

S'en tenir aux ufages et coutumes dont la pretique est générale, comme faifant loi. Sur cela ils ont fait remarquer que depuis la découverte de l'Amerique l'on n'avoit point revoqué en doute, le droit qu'on leur contestoit; que les Efpagnols et les autres nations avoient toujours été regardés comme maîtres de l'interieur du païs dans toutes l'étendue des côtes fur lesquelles ils s'étoient d'abord établis, à moins qu'ils n'y cuffent trouvé quelques autres nations Européennes établies avant eux; que cette efpece de prise de possession étant de regle générale, il n'étoit pas moins injuste qu'insensé d'en vouloir difputer l'avantage à eux seuls ; avantages dont leur tolerance envers les entreprifes des François, ne pouvoit les avoir privé, puifqu'une simple tolerance ne fut jamais ni une convention ni un acquiefcement inteparables, encore moins une reponciation à des droits établie; qu'ainfi n'ayant jamais dû imaginer qu'il y eut d'autres bornes pour eux, quant à leurs établissemens sur les bords de l'Ohyo, que la mer du sud du côté de l'ouest, tour propre volonté, ou l'opposition des naturels du païs, ils n'auroient jamais pû préfumer que leur facile bonté, en laislant occuper une partie d'un terrain dont ils n'avoient pas alors besoin, pût leur faire purdre le droit de domaine, et les priver

priver même du païs qu'ils occupoient, ou du moins le leur rendre plus onereux qu'utile.

Ne vous femble t'il pas, Monfieur, qu'il eft trop facile de décider fur un droit reconnu pour tel, dans toute autre occasion que celle qui donne lieu à la dispute, et dont on jouit foimême pour soi-même, pour nous arrêter plus long tems sur ce sujet? Ne distiés vous pas hardiment, si vous n'étiés pas François: Jugeons les autres comme nous voulons qu'on nous juge nous mêmes, et ne faisons pas d'une regle générale, une regle arbitraire. Je le pense du moins ains ; mais ne feriés vous pas tenté d'adapter ce même raisonnement à l'autre point que nous voulons regarder comme en litige entre nous et les Anglois; je veux dire à la contestation sur les limites de l'Acadie ?

Loríqu'avant le traité d'Utrecht on nous a pris cette étendue de païs que les Anglois comprennent fous le nom d'Acadie, ne l'avons nous pas demandé précifement fous le même nom, et n'emportoit il pas alors dans notre efprit, la même idée qu'en ont à prefent nos ennemis ? Depuis quand dans les limites que nous reconnoiffions pour telles, a-t'elle changé ? Si nous avions fur cela la certitude que nous faifons valoir à prefent, pourquoi donner le nom générique de la plus petite partie au total que nous rede-

redemandions. Croïés vous que si nous avions pris l'Angleterre, les Anglois s'avilassent de croire en comprendre la restitution en nous demandant la province de Surry? Mais fi l'on. s'entendoit affés lorfqu'il n'étoit question que de restituer, (et en ce cas ce seroit toujours convenir qu'on avoit les mêmes notions) ne devoit on pas du moins s'expliquer quand il fût queftion d'une ceffion irrevocable ? Que penferions nous des Anglois fi, après nous avoir cédé la Virginie ou quelqu'autre de leurs colonies, ils nous disoient : vous vous êtes trompés fa vous avés cru que nous vous cédions tout ce que nous appellions Virginie lors de la cession ; nous n'avons entendu vous donner que les premiers terrains fur lesquels nous nous fommes. établis. Voilà ce que nous appellions autrefois Virginie et qui est réellement à vous; tout le reste nous appartient encore. Ce subterfuge nous feroit d'abord rire (car c'est le premier mouvement du François à l'egard du ridicule, quelque préjudice qu'il puisse entraîner;) et puis à l'Angloife nous nous déchainerions avec autant de flegme apparent que de fureur réelle; mais les François ont demeuré établis dans ces païs que nous ne voulons pas regarder comme partie de l'Acadie, après le traité d'Utrecht?.. Ouis fans doute, repondront les Anglois, nous l'avions.

Pavions même stipulé ainst. Il nous importois que le pays que nous venions d'acquerir ne se dépeuplât pas en un instant; mais nous aimerions mieux à present le voir entierement dévasté que de trouver dans les nouveaux sujets de notre roi, les amis cachés de nes ennemis, et d'avoir à nous garder perpetuellement des pléges que nous tendent ceux à qui nous n'avons que trep donné les moyens d'on saire un choix suneste peur nous.

Je ne sçai ce qu'en peut repondre à ces raifons; en nier la folidité, est réellement le plus court, ear pour la bien démontrer croïés vous que ce soit une entreprise bien utile et bien necessaire? Non sans doute; aussi chacune des deux nations a pris le parti, par des motifs differents et ailés à deviner, de laisser à part le fond de la querelle. Elle étoit en effet trop peu embarrassante pour les uns, pour meriter une plus longue dispate, et trop pour les autres pour suffire aux repliques. Il ne nous reste donc qu'à les imiter, et puisqu'en attendant la paix ils ne s'occupent mutuellement que de l'accusation d'avoir commencer la guerre, fuivons. leur marche.

Vous avés vû, Monfieur, qu'avec mon impartialité ordinaire, j'ai pelé le poids des plaintes que nous faisons, et encore plus les raisons valables lables que nous avons de les faise; vous avés vii aufii que, malgré mon inclination naturelle, j'ai trop respecté la verité pour faire pencher la balance de notre côté. Voïons fi l'apologie de nos enpemis exécutera mieuxle dessein qui l'a dictée que n'a fait la notre. Le laisserai à part toutes les plaintes que les Anglois font fur nos entreprises depuis la naix d'Utrecht julqu'à celle d'Aix-la-Chapelle, Cette derniero avoit dû les faire oublier; elle avoit du moins fait esperer des reparations reciproques et des explications necessaires. En attendant l'effet de ces promesses mutuelles, l'inaction de part et d'autre étoit de regle et de convention; ainsi c'est sur les démarches faites depuis qu'il faut s'arrêter. Voici donc ce que nos ennemis disent et que nous aurions. bien de la peine à nier.

⁶⁶ La cour de France a toujours regardé
⁶⁶ l'Amerique du Nord comme un objet digne
⁶⁶ de fa plus grande attention, et a fans doute
⁶⁶ formé le plan de s'en emparer, plan qu'elle
⁶⁶ méne à exécution conflamment, quoiqu'avec
⁶⁶ mefure, et le plus doucement qu'elle peut.
⁶⁶ Cependant depuis le traité d'Aix-la-Chapelle,
⁶⁶ leurs vues, parce qu'ils en ont prefié d'avan⁶⁶ tage

tage l'execution, et que leurs invafions ont
été plus nombreuses et leurs hoffilités plus
violentes.

" Dans la province de la Nouvelle Ecosse, « autrement l'Acadie, ils ont élevé près de la " baye Verte un fort dont ils ont par eau une « communication facile avec Louisbourg, le " Canada et les autres établissemens Francois. 44 Ils en ont élevé un autre monté de plus de « trente canons qui commande le fond de la " baye de Fundi ou Beaubasfin. Ils se sont « emparé de la riviere Saint Jean et y ont bâti « deux forts, de l'un des quels ils ont eu l'in-" solence de tirer sur un des vaisseaux du roi. " Ils ont envahi tout le commerce qui appar-" tenoit entierement aux Anglois avant cette " derniere paix; de forte qu'à bien examiner " les choses, les François et les fauvages qui " font fous leur domination, font plus effec-* tivement maîtres de toute cette province que « nous. Ils ont secouru et animé les sauvages " contre nous et font par consequent respon-" fables des cruantés qu'ils ont commises; ce " qui est aussi bien prouvé que les efforts qu'ils " ont fait pour faire rompre le traité de paix " que nous avions fait le 22. Novembre 1752. " Avec les fauvages Mikmaks et Malechites : " jusques là que, non contens d'avoir emploié, ⁶⁶ leura

leurs miffionnaires pour les porter à violer ce
traité, le propre commandant de Louifbourg
s'eft rendu orateur et accufateur contre nous
pour mieux les perfuader.

⁶⁴ Depuis ce même traité d'Aix-la-Chapelle, ils ⁶⁴ ont élevé plufieurs fortereffes dans le païs des ⁶⁴ Iroquois qui font fous la protection de l'Angle-⁶⁴ terre, une entre autres au nord du côté du lac ⁶⁴ Ontario directement oppofée au fort Anglois ⁶⁴ d'Ofwego. Ils ont bâti une grande et forte ⁶⁴ maifon pour la traite des fauvages entre les ⁶⁴ lacs Erié et Ontario à l'oueft du grand fault ⁶⁴ ces fauvages qui remontent le lac pour aller $\frac{1}{2}$ ⁶⁵ Ofwego.

" Dans l'année 1753. ils firent marcher des forces confiderables de troupes reguliéres, de milices et de fauvages dans le païs des Iroquois, quoique ceux ci les euffent prié, et à differentes reprifes, de n'en rien faire. Ils menaçerent même de détruire tous ceux qui s'oppoferoient à leurs deffeins.

" Dans la même année ils bâtirent deux " forts, l'un fur la riviere qui se jette dans le " lac Erié, et l'autre à quinze mille de distance " fur la riviere aux bœuss qui se jette dans " celle de l'Ohio.

M

« Ik

Digitized by Google

(242)

. « Ils manhorent de bonne houre l'année fui-" vante au petit fost Anglois à la fourche de "Mohagouata plus bas que la riviere Ohio, " qui, n'étant gardé que par une petite garni-" fon de la Virginie, le rendit à composition « dès la premiere formation. Quolque tems « après un corps de douze cens hommes Fran-" çois et sanvages attaquerent le Major Wa-« fington, commandant les troupes de la Vir-" ginie, et l'obligerent à capituler, ce qu'il ne " put se difpenser de faire, a'ayant avec lui que 4 trois cens hommes. C'eft à ce même offi-« cier que les François ont tant affecté de re-« procher le prétendu affaffinat du Sieur de Ju-"monville; fingulier reproche qu'ils devroient " avoir honte de faire après avoir eux mêmes ** fait commettre l'affaffinat de M. Howe par les " fauvages de lour parti; et cependant M. Howe "étoit alle pour une conférence donc on " étoit convenu, il revenoit de cette confe-« rence, se reposant sur le droit des gens. Il " n'en fut pas de même, comme chacun sçait S de l'errour de M. Wafington. Il prit et dût • prendre le Sieur de Jumonville, ainst que les Soldats qui l'accompagnoient pour un déta-" chement qui venoit l'attaquer, et il n'y a " pas de doute que son devoir et fa fureté lui " faisoient une loi de ne point attendre tran-« quile** quilement cette attaque. Les hoftilités des ** François qu'il n'avoit que trop éprouvées, ** devoient le mettre en garde, et ne pas lui ** faire préfumer qu'on lui envoioit un ambaf-** fadeur ainfi accompagné. Mais laiflons aux ** François le tique de fe retrier à chaque in-** ftant fur un malheur dont nous fûmes affligés ** nous mêmes, peut-être plus qu'eux; oar ** fans cet actident ils pesdroient la plus belle ** fais cet actident ils pesdroient la plus belle ** même fur le même ton, malgré l'avantage ** de leurs lamentations. N'y repondons pas ** même fur le même ton, malgré l'avantage ** de datte que nous donneroit l'attentat com-** mis contre M. Howe. Revenons nous, à ** des agreffions aux quelles un hazard mal-** heureux n'a point eu de part.

"Outre d'autres forts dont l'enumeration "feroit trop longue, et qu'ils ont bati fur les "terrains en litige et fur ceux qui nous appar-"tiennent, au mepris du traité d'Utrecht con-"firmé par celui d'Aix-la-Chapelle, ils n'ont "ceffé d'inquiéter les fujets de fa majefté Bri-"tannique dans leur commerce. Ils leur ont faifi tant chès eux que chès les fauvages leurs faifi tant chès les Iroquois mêmes qui font les "alliés, et chès les Iroquois mêmes qu'ils portoient, et ont même déclaré qu'ils prendroient prifonniers tous ceux qui pafferoient gar les païs qu'ils occupent ; declaration M 2 "qu'ils

(244)

" qu'ils n'ont faite qu'après avoir sçu que trois cens Anglois étoient partis de la Pensilvanie s' fur la foi de ces traités, pour faire la traite s avec les fauvages.

" Quant aux manœuvres des missionnaires « pour animer les fauvages contre nous, et ... pour faire revolter ceux mêmes d'entr'eux se que les fermens les plus inviolables auroient « dû retenir; elles font trop notoires pour s'y "arrêter; mais s'ils reuffissent ainfi en abusant se sous le manteau de la religion, des peuples « fimples et credules, il est à presumer que de si fi criminels fuccès auront un retour funeste « pour eux. Que peuvent deplus nos enne-** mis ? Nous dire positivement qu'ils nous de-« clarent la guerre, et ne le voïons nous pas, se et nous est il fi difficile d'imaginer que s'ils « retardent cette formalité, ce n'est que parce « qu'ils ne font pas affés forts contre nous ; car « malgré le terrain qu'ils ont gagné infenfiblese ment, ils ne sont pas encore en état de nour-« rir un grand nombre de troupes. Il ne nous « restoit donc plus qu'à attendre le moment « qu'ils jugeroient favorable à leurs desseins ; « et il est bien odieux sans doute à nous de " n'avoir pas voulu le faire. Mais meritons se nous entierement ce reproche après avoir eu 45 la honte d'éfluïer celui que les fauvages même « nous

(245)

⁴² nous ont fait? Un envoïé des Six Nations ⁴⁴ adreffa publiquement ces paroles au commif-⁴⁵ faire du gouvernement dans une conference à ⁴⁶ Albanie: Vous parlés, leur dit-il, de vos ⁴⁶ forces, où les voïons nous? Les François ⁴⁶ batiffent des forts et les gardent quand ils ⁴⁶ font conftruits, l'Anglois ne peut les en em-⁴⁶ pêcher. Le François agit en homme et ⁴⁶ l'Anglois en femme."

Quel aiguillon, Monfieur, et qu'il a dû être fenfible à des gens de cœur ! Eft il donc furprenant que d'après tout ce que les Anglois objectent, et que je viens d'abreger, ils aïent enfin temoigné un reffentiment fi neceffaire pour eux ?

Mais ces plaintes, dirès vous fi opposées à celles des François, ont elles le même fondement, et qui en croire ? Oh bien je m'en vais vous le dire et tout franchement. Sur les faits croïés en les uns et les autres, il est question feulement de ne pas vous en fier également aux dattes et à la narration quant aux circonstances; et voilà fur quoi on nous reprochoit ici de nous donner le tort à nous mêmes. Par exemple, nous étions perfuadés de tout ce que les Anglois ont avancés; nous favions à quoi nous en tenir fur des dessense presentes presentes nos yeux; nous voïons avec douleur exciter M 3 les

Digitized by Google

(246)

les fauvages à des barbaries dont il faloit neces? fairement que quelquesois ils devinsent la victime, et vous n'avés pas oublié ce que je vous ai dit à cet égard. Quand nous avons vû les Anglois nous traiter comme nous les traitions, nous n'en avons point été furpris. C'étoit de leur tranquilité que nous étions encore étonnés. Personne de nous ne niera qu'ils ne nous aïent attaqué près de Weskak, mais tout honnête homme d'entre nous avouera que par cette attaque, on vouloit nous empêcher de faire denouveaux ouvrages pour nous fortifier et qu'on vouivit détruise ceux qui avoient été faits. Quant aux forts qu'on nous reproche et que nous reprochons, il n'y a pas de fimple païsan ici qui ne. pût nous condamner sans aller voir f on n'auroit pas mis sur le frontispice une datte. Je l'avoue, Monsieur, c'est un maibour pour nous de n'avoir pas la confolation de pouvoir disputer sur des faits, comme vous l'avés en Europe; nous n'en fommes dedommagés que par le loisir qui nous reste pour disputer fur ce qui a donné lieu à ces faits, et par la ressource toujours précieuse à un cœur bien fait, de pouvoir excuser nos semblables, quei qu'ennemis, dans les choses qui ont besoin d'excufe.

je

Digitized by Google

Je ne vous le mierai point, je prévois que nous allons avoir lieu d'exercer ce fentiment d'équité; l'ennemi que nous avons harassé va peut-être nous rendre avec usure, les maux que nous lui avons fait, ou que nous avons eu un desse de lui faire. Je crois qu'il s'y prendra sans saçon et sans compliment, et un retour sur nous mêmes ne peut qu'être à sa técharge.

Mais quelle trifte reffource dans l'état où nous fommes qu'est celle dont je me fais de fete ! S'être attiré une guerre fanglante avant que d'être en état de la soutenir; n'avoir pas attendu, pour faire des démarches aufi marquées qu'une declaration de guerre, à pouvoir être dans la fituation où l'on peut hardiment faire cette declaration; quels reproches en tout fens? Croïés vous que celui qui accufera l'ennemi de n'avoir pas à son tour respecté le droit des gens qui a établi un usage si digne de l'humanité, fera bien avancé par cette recrimination, et que celui qui trouvera fi facilement des raifons pour l'excufer, fera bien content de les avoir trouvées aux dépens de fa partie. Prenons pourtant un de ces deux partis, car il ne nous en refte point d'autre à prendre; la bombe éclate et fans dire garre, comme vous le verrés par la relation qui commencera ina premiere lettre

M 4

(248)

et qu'on vient de m'envoyer. C'en est affés, et trop pour cette fois. Le sujet est affés facheux pour obliger de reprendre haleine.

LETTRE XX.

Prise de l'Akide et du Lys par les Anglois, celle du fort Beausejour et autres actions qui préparent à une declaration de guerre en forme.

MONSIEUR,

SI je n'ai pû vous envoïer julqu'ici des piéces décifives en faveur des François, c'eft moins ma faute que la leur, et vous allés juger de la fatisfaction que j'aurois eu à le faire par la relation que je vous ai promife, et que je n'abregerai pas d'un mot. Je viens, comme je vous l'ai marqué dans ma précedente de la recevoir.

Relation de ce qui s'est passé à la prife de l'Alcide par l'escadre Angloise composée de onze vaisseaux de guerre, commandée par M. l'Amiral Boscawen.

" Le 29. Mai 1755. l'escadre du roi com-"mandée par M. du Bois de la Mothe, avoit "refté en panne depuis quelques jours à cause "de la brume et du calme. Sur les fix heures "du

Digitized by Google

(249))

" du soir, le tems s'étant un peu éclairci, petit " vent de sud-est, le général fit servir dans " l'ouest quart sud-ouest. Cet éclairci ne dura, " pour ainfi dire qu'un instant, et à peine les « vaisseaux étoient rassemblés que la brume re-" vint auffi épaisse que les jours précedens. 11 " nous manquoit alors l'Algonquin, l'Espe-" rance et l'Opiniâtre. La nuit il fit très " mauvais tems, gros vent du fud-ouest, pluïe " à verse et brume si épaisse qu'on ne voïoit pas " la longueur du vaisseau. Nous passames au se vent d'un banc de glace fort élevé qu'on ne " reconnut qu'à une espece de blancheur et une " fumée très épaisse. Ce fut tout ce que nous " pûmes faire que de le doubler. Le 30, le « vent du sud-ouest et le mauvais tems con-46 tinuerent pendant tout le jour. Je faisois se toujours la même route du plus près à ouest-" nord-ouest, m'entretenant parmi plusieurs 46 vaisseaux, en diminuant et augmentant de se voiles pour ne pas m'en écarter. Nous nous " faisions mutuellement les signaux de brume, " de la cloche, l'amure à bas bord. On en • entendit un qui faisoit l'amure à ftribord du « tambour.

Sur les quatre heures et demie du foir on
n'entendit plus aucun fignal, foit que les
vaisseaux eussent changé de route, ou que 'e
M 5 "général

Digitized by Google

(250)

· · général ent fait le fignal de remettre à l'autre se bord et que les mauvais tems m'suffent em-« pôché de l'entendre. Je continuai toujours " la route du ouest-nord-ouest jusqu'à sept " houres du soir que je fis faire le point à mon " premier pilote qui ne faisbit qu'à neuf à " dix lieues dans l'est-sud-est du Cap de Raze. " Je ne pouvois faire que la route du ouest-" nord-ouest qui me conduisoit dess; d'ail-" leurs toujours mauvais tems du fud-oucht et " brunne épaisse. Depuis quatre heures et " demie je n'eu donc plus aucune connoiffance " de vaisseaux et de général, point de hauteur " depuis le 20. Je pris alors le parti restant " seul, de mettre à la cape, la dérive dans le " nord et deux heures après la dérive dans le " sud, en attendant un éclairci, car il n'étoit " pas de la prudence d'attaquer des dangers " que je touchois presque.

⁴⁴ Le 31. au matin j'eu connoiffance du Lys
⁴⁴ et l'après midi de l'Aquilon, ils s'étoient fe⁴⁵ parés le même jour que moi, et à peu près
⁴⁶ par les mêmes raifons.

" Le 4. ou 5. Juin l'Aquilon fe fepara de moi par la brume. Le 7. le Dauphin Roïal qui s'étoit auffi feparé le même jour, fe rallia à moi après nous être fait reciproquement les fignaux de reconnoiffance. Sur les fix heures du

(251)

⁴⁴ du foir le vent très foible du oueft-nord-oueft
⁴⁵ j'eu connoiffance du haut des mats d'onze
⁴⁶ vaiffeaux fous le vent dans l'eft-nord-eft
⁴⁶ cinq à fix lieues. Jugeant que ce pouvoit
⁴⁶ être notre elcadre, j'arrivai deffus. Cepen⁴⁶ dant, ayant quelque défiance je voulois m'af⁴⁶ furer avant la nuit de ce que je devois est
⁴⁶ penfer. J'approchai donc feulement à dir
⁴⁶ france de pouvoir diftinguer les fignaux de
⁴⁶ reconnoiffance. Le vent diminuant toujours,
⁴⁶ la mer calme, nos trois vaiffeaux mirent en
⁴⁷ panne,

" Le 8. au point du jour la fraicheur s'étant " declarée au fud, par ce changement de vent, " je me trouvai à trois lieues sous le vent de " l'escadre que j'avois pris pour la notre. Je fis " les fignaux de reconpoissance aux quels l'en-" nemi ne repondit qu'en me donnant chasse " toutes voiles déhors. Je pris chaffe de mon " côté dans le nord-ouest, après en avoir fait " le fignal. Cette route me parut la plus avan-" tageuse dans la position où je me trouvois, " faifant l'arriere garde, le Lys étant de l'avant " de moi et sous le vent, et le Dauphin Roïal " fous le vent du Lys et de l'avant. Nous " courûmes toujours dans cet ordre, le tems " très foible au sud, tems qui donne de grands " avantages aux Anglois, parce qu'ils ont des « voiles M 6

(252)

* voiles plus legéres et des menues voiles plus " grandes que les notres. Comme ils nous " joignoient à vue d'œil, je mis le pavillon et la " flame que j'assurai d'un coup de canon à " poudre et au vent; l'ennemi mit le fien fans " l'affurer. Je comptois par la route que je " faisois, et en me faisant connoître, attirer * les meilleurs voiliers fur moi, et donner le " tems aux deux vaisseaux de transports de « s'échaper. Entre dix et onze heures du " matin le Dunkerque de soixante canons suivi " de deux autres vaisseaux de même force, de " l'amiral de foixante quatorze canons et du " reste de l'escadre, se trouva dans mes eaux " affés près, affés long tems et dans une polition " où je les aurois bien incommodé par mes " quatre canons de retraite, fi j'avois ofé at-" taquer le premier. La mer étoit unie * comme une glace et il ventoit très peu; et " quoique je ne pusse douter à la manœuvre de " l'ennemi qu'il ne m'attaquât, je voulus at-" tendre qu'il commençat les hostilités. Lors-" que j'étois parti d'Europe il n'y avoit point " de guerre declarée, et je sentois toute la con-" sequence de paroître l'agresseur. J'étois sur " que l'ennemi s'en prévaudroit pour m'accuser " d'avoir le premier commencé la guerre, et " pour me donner le tort dans toute l'Europe. " Ces

(253)

²⁴ Ces reflexions et ces confiderations ne tar-⁴⁴ derent pas à m'être très nuifibles.

⁴⁴ Loríque le Dunkerque commandé par ⁴⁶ l'amiral Howe, fut à la demi-portée de là ⁴⁶ voix, il fe tira de mes eaux et tint le vent, ⁴⁶ comme pour me prolonger et m'aborder. Je ⁴⁶ le crus ainfi pendant un tems. Je voulus ⁴⁶ cependant favoir à quoi m'en tenir. Je ⁴⁶ priai Meff. de Roftaing, de Vaudreuil, Se-⁴⁶ merville et Drelincourt d'être attentifs à la ⁴⁶ converfation que j'allois avoir avec ceux du ⁴⁶ Dunkerque. Meff. du Moulin et Geoffroy ⁴⁶ qui étoient fur la dunette, ainfi que Mi. le ⁴⁶ Chevalier de Percevaux, n'en perdirent pas ⁴⁶ un mot, tout l'équipage étant attentif et ne ⁴⁶ faifant pas le moindre bruit.

"Je fis donc crier trois fois en Anglois : "Sommes nous en paix ou en guerre?" On repondit: Nous n'entendons pas. La même queftion fut alors faite en François, même reponfe. Je pris alors le porte voix et demandai encore deux fois : Sommes nous en paix ou en guerre. Le capitaine me repondit lui même par deux fois bien diffinctement et en très bon François: La paix, la paix. Cependant le fignal de commencer le combat avoit été fait quelque tems auparavant à bord de l'amiral par un pavillon rouge au petit mâts "de

(254)

⁴⁶ de hune. Je demandai encore comment ⁴⁶ s'appelloit l'amiral ? On me sepondit: " L'amiral Bascawen. Je le connois, dis-je; " il est de mes amis ; et vous, Monsieur, votre " nom, reprit on : Hocquart, repondis-je. " La conversation ne fut pas plus longue. Le « tems de prononcer mon nom et l'ennemi le « mot de paix, fut immediatement fuivi de la « bordée haute et baffe à bout touchant avec « la mousquetterie qui nous a ainsi déclaré la " guerre. Ses canons étoient chargés à doubles " boulets ramés et à mitrailles de toutes ef-" peces. La mer étoit trop belle pour en " perdre un seal coup, et nous étions fi près " que les valets des canons Anglois entroient " dans le bordage. Cela joint à la confiance " que doit donner le mot de paix, prononcé " par la bouche d'un capitaine, nous fit perdre " beaucoup de monde, sur tout dans les bat-" teries et sur le gaillard d'arriere. Notre feu " n'en fut cependant ni retardé ni diminué; " mais un boulet ayant coupé le bout de la " barre du gouvernail, les timonniers furent " forcés de l'abandonner. Je fis alors mettre " les voiles fur les mats fans pouvoir abattre " d'un bord ni de l'autre. Toutes mes man-" œuvres hachées étoient devenues inutiles. " Je me trouvai donc en but à cinq ou fix 46 vaiffeaux

(255)

« vaiffeaux qui me joignirent, m'entourerent er et me combattirent, celui du contre amiral " en étoit un. Je faisois cependant un feu-" très vif quoique partagé, avec ma moule quetterie et mes deux batteries que j'avois-" été obligé de remonter des gaillards. Ŧe " reftai long tems dans cette fituation, faifant " face de tous côtés, autant que la foiblefie de « mon équipage pouvoit me le permettre. " Quelqu'uns avoient déja commencé à tout " abandonner. l'avois cent hommes tués ou " blesse quatre officiers de tués, plusieurs * presque hors de combat par leurs bleffures. « Les manœuvres étoient hachées, les voiles et criblées, le grand mâts percé de deux boulets .44 au milieu à côté l'un de l'autre; le petit " mâts de hune percé et prêt à tomber, les « vergues coupées, toute la mature offencée, " plusieurs canons démontés, Dans ce de-. " plorable état, et ne voiant nulle esperance de " falut, et voulant conferver au roi de braves " gons qui avoient foutenu avec tant de valeur " un combat contre des forces si superieures. " je songeai à me rendre. Je voulois cepen-" dant que ce ne fût qu'à l'amiral. Je cher-" chai donc à le découvrir, et aprés l'avoir " apperçu à une portée de fusil et lui avoir " sué, à ce qu'il m'a dit lui-même, deux " hommes

(256)

⁴⁶ hommes et bleffé plusieurs, j'efluïai en mênte
⁴⁶ tems le seu des batteries de se deux gail⁴⁶ lards. Alors j'amenai le pavillon au milieu
⁴⁶ et su auflitôt entouré de bien près de presque
⁴⁶ toute l'escadre ennemie dont chaque vaif⁴⁶ seau m'avoit combattu.

44 Pendant que j'étois aux prifes l'ennemi
44 avoit détaché deux vaiffeaux fur le Dauphin
44 avoit détaché deux vaiffeaux fur le Dauphin
45 Roïal qui ne pûrent le joindre, et trois
44 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
45 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
46 autres fur le Lys qui fut joint. Je vis ce
47 autres fut enfin obligé de fe rendre."

Que pensés vous, Monfieur, de cette relation ? Ne vous semble t'il pas qu'elle feroit entierement décifive pour nous si nous avions toujours eu la bonne foi dont M. Hocquart nous a donné un si bel exemple. Assurement ce capitaine a poussé la délicatesse au moins aussi loin que la valeur. Quoi, se voir donner la chasse par une escadre qu'il regarde d'abord comme ennemie; voir arborer le fignal du combat, et malgré cela s'obstiner à une conversation à l'amiable, en croire plutôt quelques mots d'un

d'un fimple capitaine, que l'ordre que donnoit auparavant l'amiral; enfin n'être convaincu que lorsque la mousqueterie a fait la declaration de guerre. Je voudrois bien pour rendre le procedé plus glorieux que M. Hocquart en eut agi ainsi à la tête d'une escadre d'onze vaisseaux contre trois. Mais quelle excuse, croiés vous que puissent trouver les Anglois? Ma foi, ils n'en cherchent point, et même ils se moquent de nous. Ils prétendent que leur M. Howe, mieux instruit que M. Hocquart qui venoit d'Europe, n'a attaché à ce mot de paix que la fignification que les François y attachoient dans l'Amerique; que d'ailleurs un mensonge qui ne fauroit tromper, n'est point un mensonge, selon plasseurs casuistes des notres; M. Hocquart ne devoit point en croire une raillerie qu'on faisoit par represaille, plutôt que le pavillon rouge qu'il avoit vû au petit mât de hune de l'amiral, et qu'enfin il ne tenoit qu'à lui de ne pas faire des queftions aux quelles on avoit repondu d'avance, en supposant même qu'il ignorât les hoftilités reciproques.

Mais eft ce le moment de railler, la matière le comporte t'elle ? Non fans doute ; auffi n'eft il pas douteux que ceux qui l'ont fait, ont eu tort, tant dans l'exemple que dans l'imitation. Il eft fi peu fûr de juger du total fur une partie, que les Anglois n'ont pas dû croire que

(258)

que, parce que des efferits remnants avoient fuit prendre un parti peu convenable en tous fons à ceux qu'ils ont pû perfuader, tous les François penfoient à l'unifion. Il est certain que quoique M. Hocquart se soit conduit avec quelque forte d'imprudence quant à sa fûreté, il n'en a pas moins donné des marques de bonne soi et de valeur dignes d'être admirées.

Les Anglois temoignerent encore la persuafion où ils étoient de nos desseins contre eux, dans le traitement présendu injurieux qu'ils firent à M. Rigsult gouverneur des trois rivieres prie fur l'Alcide. M. Rigault qui en a porté fa plainte aux minifires de la cour de France et à l'amirauté, attribue ce traitement à l'idée où étoient les Angleis que fa famille avoit emploié fon crédit pour animer les fauvages et faire reuffir les entreprises de la France. Il ajoutequ'on lui en fit le reproche très exprès ; et ceci me paroît très fort contre nous. Quelque foit l'envie que peut avoir une nation de jetter le blâme sur la nation ennemie, ceux qui en font les chefs, et fur tout les militaires, ne font point affés lâches pour facrifier à ce deffein un de leurs somblables et particulierement un homme confiderable par fon rang. Ainfi plus le procedé a pû être deraisonnable et odieux, plus il prouve que la conviction contre nous paparoiffoit certaine; et plût à Dieu! comme je l'ai déja dit, qu'elle ne fût telle qu'aux youx de nos ennemis. Mais tandis que vous ne vous occupés en Europe qu'à examiner qui a été l'agreffeur, tandis que ceux qui ont tort, crient plus haut que les autres, nous continuons malheureusement à fournir des matiéres à la dispute. J'apprens que Beausejour est pris, et voici en peu de mots ce qu'un officier de ce fort vient de m'écrire.

" Le 15. Mai 1755. arriva à la baye Verte " une potite goelette de Louisbourg qui ap-** porta des lettres de Meff. de Drucourt et Presoft à M. de Vergor commandant de ce fort. 44 On lui mandoit que la Diane fregete du roi 4 étoit arrivée quinze jours auparavant ; qu'elle 46 était partie incognite de Rechefort avec in-4 jonction de n'ouvrir ses ordres qu'à deux cens 44 liques en mer. On ajoutoit qu'il y avoit une 4ª flotte de trente vaisseux de ligne au port de " Breft et que dans peu de jours on apprendroit " fa defination; qu'au refte la France alloit « enfin executer ce qu'elle auroit dû faire long " tems auparavant (ce qui me paroît être l'in-* valion de l'Acadie ;) qu'il n'a paru que deux "66 ou trois petits vaisseaux de la Nouvelle " Angleterre à Louisbourg, et qu'ils n'y ont " sejourné que peu de jours. Le 25. il vint 66 un

(260)

44 un exprès de Louisbourg qui apporta des
46 lettres à de Vergor dont il n'a rien transpiré.
47 On demande des piquets pour Louisbourg
48 et des palissades et l'on en fait couper à
48 Gasparaux.

" Le Lundi 2. Juin on m'est venu dire que " le commandant venoit de faire avertir tout " le monde que la flotte Angloise étoit en " chemin; qu'elle étoit composée de trente fix " navires tant gœlettes que batteaux; qu'un " habitant qui l'avoit vue, disoit qu'elle pour-" roit entrer dès aujourd'hul dans la riviere de " Mesagoueche; et en effet ils y sont arrivés à " deux heures après midi. Le Mercredi ils « s'emparerent du pont à Buot, nous tuerent " quelques hommes et pousserent jusqu'à la .46 butte à Mirande; ce qui détermina à faire ⁴⁶ mettre le feu aux maisons, granges, buchers " et à l'eglise même. Cépendant les ouvrages « exterieurs du fort ont été achevés, et l'on .46 en fait construire de nouveau sur les bastions " pour refister à la bombe. L'on fait fortir de " tems en tems des détachemens qui escarmou-" chent'avec l'ennemis.

"Le 8. un officier Anglois a été pris par "les fauvages et fauvé de leurs mains, Vergor "l'a fort bien traité. Il a demandé permiffion d'écrire à fon général et à fa femme, ce qui "lui 4^s lui a été accordé. On a envoié fes lettres
4^s et ceux qui les ont portées étant revenus,
4^s ont dit qu'ils n'avoient vû que fix canons
4^s de dix et huit mortiers feulement ; à quoi
4^s l'officier a repondu qu'ils n'avoient pas tout
4^s vû,

"Le Mardi 9. quelques fauvages venus d'Halifax ont raporté que les Anglois craignent que la flotte Françoise ne prévienne la leur,

"Le Jeudi 12. Juin l'on a recu la nouvelle • qu'il y avoit trois fregates du roi à Louis-" bourg deffinées pour venir à la baye Verte " et apporter des troupes. Le Vendredi 12. " l'on a appris que les Anglois se retranchoient se derriere et sur le rocher qui est du côté de " la maison de Saint Omer. Les travaux sont se pouffés avec vigueur. Nous sommes envise ron fix cens hommes y compris les habitans. S On a tiré quelques coups de canon et les " Anglois ont commencé à tirer des bombes : * Et le 16. une de deux cens livres est tombée " fur la prison où elle a tué l'officier Anglois " prisonnier et plusieurs autres. Les ravages " qu'elle a faits, joint à ce que presque toutes " les parties du fort sont endommagées, et que " le fecours qu'on nous faisoit attendre n'arrive. " point, Vergor s'est déterminé à capituler, "L'em-

« L'embarras étoit d'autant plus grand que « contre l'avis des honnêtes gens, l'on avoit , « comme forcé cinq cens Acadiens à s'enfer-" mer dans le fort, ce qui ne nous étoit qu'à " charge et très préjudiciable pour eux. Ces " Acadiens étoient de ceux qui avoient prêté " ferment de fidelité aux Anglois; ainfi c'étoit " fans aucun motif les mettre à la boucherie. • puisqu'ils ne pouvoient attendre ou que d'être " écrafés fous les ruines du fort et n'y pouvoir « pas même fublister, ou d'être pendus en tom-46 bant entre les mains des Anglois. Quant à " moi j'ai cru que l'humanité m'obligeoit de " les diffuader d'un deffein qui étoit fi perni-" cieux pour eux. J'en ai persuadé plusieurs, " et j'ai, après la reduction, excusé les autres " fur l'aveuglement que les miffionnaires cau-" solent à ces pauvres gens. J'ai en quelque " façon reuffi, puisque les Anglois ne les ont 4 pas traité à la derniere rigueur, comme af-44 surement ils étoient en droit de le faire.

"On a donc envoïé le 16. Juin au matin
" au camp Anglois le Sieur de Vannes parent
" de Vergor et le plus ancien des lieutenans
" avec des propositions. M. Scherif en a ap" porté la reponse. On a renvoïé encore, et
" enfin la capitulation s'est faite. Avant que
" les Anglois entrassent dans le fort on a ren" voïé

** voié le plus d'habitane qu'on à pû et tous ** font chargés, ainfi que les domeftiques de ** Vergon qui s'étoient empané du plus précieux. ** Les Anglois font entrés fur le foir, et quoi-5* que tout fe foit paffé avec affés d'ordre pen-** dant la nuit, les balles de marchandifes ont ** été ouvertes et pillées tant de côté que d'au-** tre, mais plus encore par nous. Les An-** glois ont fait transporter les troupes Fran-** coifes et oat eu foin des bleffés.

"Le 18. l'ennemi a envoié cinq cens " hommes pour occuper le fort Gasperau que • M. de Villeray qui y commandoit, a rendu " fur une lettre où l'on lui apprenoit la capi-46 tulation, et en même tems l'impossibilité de " refifter. Joseph Broffard connu fous le nom " de Beaufoleil, et par les maux qu'il a fait " aux Anglois, est venu fous fauf conduit pro-4 pofer la paix des fauvages. Il a feulement e demandé une amnistie générale et son pardon " particulier, ce que M. de Monkton lui a " accordé. Les habitans des alentours ont été " persuadés d'apporter leurs armes aux Anglois 4 qui les en avoient requis, ce qu'ils ont fait. « Un d'entr'eux a dit venir de Louisbourg où " it amoit hills cinq vaisseaux de ligne et cinq se mille hommes. It ajoute qu'on s'y preparoit " à fecquir Beaulejour."

Vous

(264)

Vous jugés bien, Monfieur, que j'ai abregé ce journal, car dans ces fortes d'occafions les détails sont à peu près les mêmes. Je sçai de plus que quant aux faits principaux vous en ferés inftruit de refte, et quand vous le feriés déja, je ne laisserois pas de vous les remettre fous les yeux, parce qu'ils me fournissent des reflexions convenables à ce que je me suis propolé dans ces lettres, qui est de vous faire connoître la verité par le raisonnement appuie sur ces mêmes faits, et non vous en vouloir donner le phantôme par des clameurs vagues et peu feantes. Remarqués donc, je vous prie, la datte de l'avis donné au commandant Vergor fur les trente deux vaisseaux de ligne qui étoient prêts à partir du Port du Breft pour, disoit on, s'emparer de l'Acadie. Cette datte étoit du 27. Mai 1755. La prife des vaisseaux l'Alcide et le Lys est du 8. Juin de la même année. Notés de plus que l'Alcide et le Lys qui étoient de l'escadre d'onze vaisseaux que commandoit M. du Bois de la Mothe, faisoit partie de ces trente deux vaisseaux de ligne qu'on deffinoit contre l'Acadie. Tirés enfuite une conclusion bien naturelle : Puisque nous avons scû ici publiquement le 27. Mai que la flotte Françoise étoit envoïée pour prendre l'Acadie, M. Hecquart qui venoit directement de France et qui étoit étoit de cette flotte, devoit sans contredit le scavoir le 8. Juin ; ainfi puisqu'il a vû que tout parlant de paix on alloit prendre une province aux Anglois, n'a t'il pas dû prévoir que les Anglois pourroient tenir le même langage en attaquant fon vaisseau. Dira t'on qu'il ne s'en est pas plus souvenu que du compte des vaisseaux qui composoient l'escadre dont il étoit ? En effet il est assés fingulier qu'aïant apperçu et compté les onze vaisseaux Anglois, il les ait pris pour l'escadre Françoise qu'il ne pouvoit compter être d'onze, puisqu'il y en manquoit trois. Ces absurdités font dire à nos ennemis que nous avons voulu jouer la comedie, et qu'ils nous l'ont rendu. Il feroit pourtant affés tems de finir ce jeu, car la chançe devient mauvaile pour nous. A quoi bon disputer fi on doit ou non être en guerre, lorsqu'on y est réellement. Il ne convient plus à ceux qui doivent agir de discuter qui a tort ou raison; il faut selon l'ancien usage des combats, en décider par les succès, et nous laisser à nous autres gens oisifs, le soin de faire des recherches fur le fond de la querelle, et celui de constater les procedés. J'attens donc qu'on aura pris en France cet unique parti qu'il nous reste à prendre. Enfin soit qu'on se soit fait une declaration de guerre en forme, foit qu'on s'en foit N tenu

Digitized by Google

tenu à celle qu'a faite (comme dit M. Hocquart) la mousquetterie Angloise; ou, comme difent les Angleis, nos entreprifes et nos agreffions ; j'espere qu'on scalifora les craintes des onnemis, en failant que notre flotte précede la heur; qu'on mettra LouiQourg en état de fareté et de défence ; qu'en donnera, fur tout fi l'on peut, aux Anglois de la besogne à tailler chès cux, ou au moins qu'on s'oppofera avec vigueur à l'envoi des forces prodigieuses avec lesquelles ils pouvent nous écraser. Il n'eft plus tens de se plaindre ou d'en faire semblant en Europe, d'y observer les loix de la pair quand l'Amerique va être perdue pour la France. Nous avons reveillé l'ennemi et nous noùs endormons. J'attens avec la derniere impatience de vos nouvelles et je me flatte qu'elles m'apprendront qu'on a changé de conduite et de ton.



LETTRE

Digitized by Google

(267)

LETTRE XXI.

Reponfe à une lettre d'Europe pas laquelle on apprend à l'auteur la declaration de guerre reciproque des deux couronnes; les clameurs des François contre les Anglois; la prife de Minorque et l'engagement que la France a pris avec la reine de Hongrie.

MONSIEUR,

E viens de recevoir votre dernière lettre après l'avoir attendue pendant presque une année. Nous avions déja appris une partie des nouvelles que vous m'y donnés et je m'en étois rejouis et affligé tour à tour. La prise de Minorque, comme vous le pensés bien, me fait grand plaifir, ainfr que la declaration de guerre en forme qui met enfin les procedés en regle. Mais quant à l'alliance que la France a faite avec la reine de Hongrie, mes dispositions sont, bien differentes. Il me paroît auffi que vous ne l'approuvés pas. En effet nous sommes nous imaginé d'avoir à faire à trop foible partie, et avons nous cru qu'il falloit augmenter le nombre de nos ennemis? Au lieu de tourner tous nos efforts contre un ennemi irrité qui nous accuse de perfidie, étoit ce le moment de N 2 prendre

prendre le change sur nos veritables intérêts? La prise de Minorque nous avoit presque entierement justifié, même dans l'esprit des Anglois. Ils se reprochoient déja reciproquement d'avoir pris trop chaudement l'allarme fur nos desseins et sur nos entreprises. En nous affoibliffant comme nous l'allons faire par cette fatale diversion, nous allons remettre en vigueur toutes les accusations qu'on a faites et qu'on fera, car le vaincu a toujours tort. Nous fommes encore bien éloignés de voir nos ennemis victorieux, dirés vous peut-être? Quatre vingt mille hommes marchent en Allemagne, et le roi de Prusse sera bientôt reduit: D'abord ie n'accorde pas ce point, il est homme à faire tête à des forces bien superieures. Au contraire vous m'accorderés sans doute qu'autant de soldats que la reine de Hongrie et nous envoïerons. ainsi que la Russie, autant sera t'ce de diminution pour les vaisseaux qui devroient tenir la balance. La victoire contre M. Bradock qu'on fait tant valoir en Europe, n'a rien moins que décidé de notre fort. Les forces maritimes des Anglois sont une hydre à laquelle il falloit tâcher d'opposer une hydre semblable. C'étoit à la conffruction et à l'armement d'un nombre égal de vaisseaux qu'il falloit emploïer les hommes et l'or de la France, et non leur chercher

chercher un tombeau en Allemagne, gouffre qui a toujours été notre ruine. Mais les Anglois ayant fait alliance avec une puissance du continent, que devions nous faire? Ne pas les imiter dans le pas dangereux qu'ils avoient fait, fi nous voulions en quelque façon avoir notre revanche fur leur traité avec le roi de Prusse ; traité qui au fond nous importoit peu, en poulfant nos avantages; il falloit du moins nous en tenir aux clauses de notre traité de Verfailles. Vingt quatre mille hommes ne nous auroient pas épuisé. Nous n'en aurions pas moins soutenu la guerre en Amerique, et chaque fuccès n'auroit il pas été pour nous un pas de plus pour nous mettre au point de donner enfuite la loi en Europe? C'auroit été alors que nous aurions en bonne grace à décider, non feulement fur notre propre droit, mais encore fur celui des autres; au lieu que cette diversion nous fera peut-être subir le désagrement d'entendre la décision d'autrui. En verité si les Anglois n'avoient pas parû atterés par ce traité qui devoit bien plutôt leur donner de la joïe, je croirois que le leur étoit un piége qu'ils avoient tendu à dessein. Ceux d'entr'eux qui ont le plus blamé l'alliance que leur gouvernement avoit faite, qui l'ont regardée comme onereuse à la nation, doivent changer de ton de-N 3 puis

(270)

puis que nous en avons prouvé l'utilité. Mais pourquoi vous suggerer des reflexions que vous êtes plus à même de faire que moi, ne vaut il pas mieux vous en fournir de nouveaux fujets ? Graces au ciel, je ne vous donnerai que des sujets plus agreables que facheux, fi vous ne portés vos vues qu'au moment present. Nous avons eu affés de fuccès sur le lac Saint Sacrament. La reduction du fort Saint George et d'autres avantages ont bien tourné des têtes ici. La visite que l'amiral Holborne nous a rendue, a achevé, du moins quand à ceux qui ne jugent que par l'évenement du jour. Pour mieux vous mettre au fait des dispositions de ces fortes, de gens, je veux joindre ici la copie d'une lettrequ'écrivoit un de nos officiers. Vous la trouverés d'un ton tout à fait consolant et bien different de celui de mes jeremiades perpetuelles. Mais je ne veux pas vous en differer plus longtems le plaisir.

"Notre escadre composée de dix neuf vaiffeaux de ligne et cinq fregates, ayant pour commandant M. du Bois de la Mothe, est depuis quatre mois devant Louisbourg, nous vavons attiré l'attention de toute l'Europe. Cet armement formidable exécuté avec des dépenses presqu'incroïables que le fier Anglois annonçoit, et avec lequel il devoit "fraper

(271)

se fraper des coups terribles, a été précifement " l'histoire de la montagne qui enfanta d'une " fouris. Vingt deux mille hommes affem-" blés à Halifax, dont seize mille transportés " d'Europe. Cent et tant de bouches à feus " une fuite de train d'artillerie et d'uftencils de " guerre, vingt deux vaisseaux de ligne, plus " de deux cens batimens de transport; quel " plus formidable appareil. L'objet que l'en-" nemi avoit en vue n'étoit d'abord que l'Hle "Roïale et le Canada, enfuite tout ce que « nous poffedons en Amerique. Pour nous, " nous avons aneanti, tous ces magnifiques " projets avec feulement feize vaisseaux de " guerre mouillés fimplement dans la rade de " Louisbourg. Nos succes en Canada ne sont " pas moins rapides. Le fort Saint Georges " est pris. Nos Canadiens sont fur les fron-« tieres des plus belles provinces de l'ennemi. « Cependant l'amiral Holborne commandant " de la terrible escadre Angloise, s'est montré " devant l'entrée de Louisbourg avec ses vingt " deux vaisseaux, tandis qu'une brume nous « écartoit de l'artillerie et nous retenoit dans " le port. M. du Bois de la Mothe se dispo-" soit à sortir dès que l'ennemi reparoîtroit. " " Ce n'étoit dans tous nos vaisseaux qu'un desir " et une même volonté d'aller offrir le combat 66 à N 4

(272)

à l'amiral; mais par malheur ce M. Holborne
fi defiré, fi attendu nous a compté un nombre
à peu près égal au fien et il fe retire en hâte
vers Halifax. Mais pourquoi cette fuite,
lui dira fa nation ? Mes forces, repondra
t'il, n'étoient pas fuperieures à celles des
ennemis (venit, vidit, fugit.) L'exemple
du malheureux Byng n'a point encore operé
des miracles en bravoure.

" Depuis notre arrivée nous fommes comme " pétrifiés au mouïllage. La posture où nous se demeurons nous est prescrite par les ordres " les plus pofitifs de la cour. Le maître ne " veut rien hazarder cette année; peut-être " eft ce pour mieux frapper la campagne pro-" chaine. Il est facheux que la plus belle ef-" cadre qui ait été équipée depuis 1703. ait des " entraves qui ne lui permettent que d'observer. " S'il y a jamais quelque certitude dans la ma-" rine de bruler de la poudre à l'honneur du " pavillon, c'étoit bien le 19. d'Aoust, jour " auquel se presenta l'amiral Holborne. De-" puis il a reparu avec vingt deux vaisseaux et " fept fregates; il se faisoit alors tout blanc de " fon épée; mais un coup de vent terrible lui " en a fait rabbatre. Ce fut le 25. Septembre " qu'un fud-est affreux furprit son escadre sur " la côte : s'il avoit duré deux heures de plus, « elle

(273)

" elle étoit perdue fans reffource. Les vaisseaux'. " le Devonshire de soixante dix canons et le Salifbury de soixante furent s'écraser sur la " côte. Nous fauvâmes deux cens homme de " ce dernier. Nous fommes fondés à croire " que cinq à fix autres vaisseaux ont eu le " même fort que le Devonshire dont nous " n'avons pû fauver perfonnes. Ce qu'il y a " de vrai, c'est que la côte étoit couverte de 44 débris, et jonchée de cadavres. Le reste des " vaisseaux qui ont échapé à un fi grand dan-" ger, ont la plus part dégrayés de leurs voiles. " et de leurs matures. Voilà donc le doigt du C Dieu des armées qui combat pour nous. " Les prisonniers que nos fauvages ont fait aux " portes d'Halifax, rapportent que de vingt " huit ou ving neuf vaisseaux ou fregates dont " étoit composée l'escadre Angloise, il n'en a " relaché que quatorze, et l'amiral au con-" traire, publia que le reste avoit fait route " pour l'Europe. Il eft à presumer qu'il a " parlé ainfi pour ne pas mettre le décourage-" ment parmi le peuple dans des circonftances " fi critiques. Les feuls fauvages les décou-" ragent déja assés. En effet il n'est pas croï-" able combien ceux ci portent les horreurs de " la guerre la plus fanglante chès l'ennemi. " Tous les jours nous les voions revenir avec N 5 " des

(274)

« des miserables restes de familles entiéres dont 46 ils ont égorgés et souvent mangés le plus " grand nombre. Je vous avouerai que l'hu-" manité ne peut se faire à de pareils spectacles. " Je fremis encore quand je fonge au discours " que tint devant moi un de leurs chefs, en 4 pofant aux pieds de M. du Bois de la Mothe, " un tas de chevelures Angloises : fais enforte, " lui dit il, que mes freres et moi puissions " bientôt faire un commerce abondant d'une " pelleterie auffi précieuse. Voilà une requête " bien fauvage, lui repondit M. de la Mothe. « Au reste la main du Tout-puissant nous a « visiblement protegé dans l'ouragan du 25. " Septembre. La meilleure partie de notre " eléadre étoit dans le plus grand danger. Le " Tonnant, le Formidable, le Duc de Bour-« gogne, et presque tous les autres vaisseaux 4 étoient malgré les ancres à la mer tout " proche de la côte, lorfque le vent changea " tout d'un coup et nous en éloigna. Le " Tonnant avoit déja perdu une partie de sa * quille en touchant. On procedoit à couper " fa mature lorfqu'il a été delivré par un coup 4 de vent. Cet évenement nous a retenu ici " où nos operations ont été bornées à la prife " d'une fregate de feize canons. Nous parti-46 rons demain, jour de la Toussaints, Dieu « veuille

(275)

veuille nous rendre meins chanceux, et puilfions nous enmener à notre retour quelques
vailleaux ennemis dans nos ports."

Je me tromperois bien, Monsieur, fi vous ne difiés actuellement qu'il faut que je fois en démende pour vous envoïer une telle: lettre ; mais n'allés vous pas dire encore pis en m'r voïant faire un commentaire très ferieux. Il le faut pourtant, car ce ton prefomptueux, inconfequent et étourdi qui vous choque dans cet inftant, est celui de la multitude à laquelle, comme vous le scavés, on est quelquefois obligé de repondre. D'abord la bravade fur les deffeins des Anglois et sur la conduite de l'amiral Holborne, est précisement l'imitation de ce qu'elle veut infulter. Je sçais que les François ne demandent pas mieux qu'à combattre; que l'amiral Holborne étoit defiré ; mais s'enfuit il de là le droit de reprocher à l'ennemi le manque de bravoure. Si dans une seule occasion nous avons cru le pouvoir, dans plus de mille, nous avons été bien éloignés d'avoir ce reproche (d'ailleurs toujours messeant) à lui faire. Quant aux projets des Anglois, Eh qu'ont ils donc de fi ridicules pour nous? Avons nous jamais imaginé de pouvoir moüiller à un de leurs ports, faits nous regarder tout de suite comme maîtres de toute l'Angleterre ? 'Ne sçait on paş d'ailleurs N 6

(276)

d'ailleurs que ces chateaux en Espagne sont bâtis pour la populace et non pour les gens fensés? Ne faut il pas dire à cette multitude dont je me plains, à moins de la youloir entierement décourager : Nous allons tout détruire, tout envahir. Ceux qui parlent ainfa p'en scavent pas moins ce qui est possible et ce qui ne l'eft pas. L'amiral Holborne a reculé, parce qu'il nous a vû un nombre égal au fien, Eh quoi ; y a t'il de l'égalité entre une escadre sous le canon d'une ville fortifiée et une escadre qui a ce même canon contre elle? L'amiral avoit il si grand tort d'aller chercher de nouvelles forces pour balancer cet avantage; mais quand il auroit eu tort en effet, que scait on fi par la chance que nous aurions eue, nous n'avons pas plûtôt des graces à lui rendre que des railleries à faire.

Je n'ai rien à dire fur l'ouragan et le doigt du Dieu des armées qui combat visiblement pour nous. J'en accepte l'augure, et je fouhaite que sa protection soit toujours en notre fáveur auffi visible. Je suis seulement surpris que ceux qui se plaignoient si amerement de l'inaction, soient si faisis de joïe d'un évenement qui leur ôtoit le moïen de se fignaler glorieusement. Je ne dis ceci que pour démontrer l'inconsequence de la lettre que je critique,

car

car j'en suis sur, les François ont trôp de valeur et d'humanité pour desirer contre leurs ennemis le secours d'une si astreuse tempête. Ces deux sentimens paroissent asses dans l'horreur que nous avons pour les barbaries des sauvages. Il est même presqu'assuré que nous ne nous en tiendrions pas à les leur reprocher, si nous pouvions nous passer d'eux, ou qu'ils dependissent entierement de nous.

Je m'arrête sur la resolution où est, dit on, le ministère de ne rien hazarder cette année. Il est à desirer qu'il n'en change pas l'année prochaine et qu'il ne hazarde pas Louisbourg; que la premiere escadre qui paroîtra à nos portes ne soit pas composée de ces mêmes vaisseaux ... Anglois doublés au lieu d'être aneantis fans reffources. Vous êtes en verité un autre Caffandre. dirés vous; je ne m'en apperçois que trop, et je n'en crains pas moins que mes prédictions ne soient justifiées, si le secours dont nous avions un fi grand besoin, s'éloigne tandis même que le besoin est encore très prochain; ou je suis bien trompé fi, dans l'attention que vous donnés en France aux succès et aux démarches du roi de Prusse, vous ne vous souviendrés pas seulement de nous, mes allarmes auront elles été fauffes ? Encore fi nos fortifications étoient achevées, nous pourrions refister. J'ajouterois si nous

nous avions l'habile commandant que nous, avions il y a peu de tems; mais comme il vient, de laisfier prendre Cherbourg à ce qu'on dit ici, vous prendriés ce souhait pour une raillerie, et dans le vrai je n'ai nulle envie de railler.

LETTRE XXII.

Debarquement des Anglois à Louisbourg, leurs forces, commencement du siége. Situation et dispositions des Anglois, attaque et défence; détails faits sur les propres journaux de l'amiral Boscawen et sur d'autres écrits aussi autentiques.

MONSIEUR,

JE ne puis que foiblement prendre part à la perte de la bataille de Rofback et à la viofation de la convention d'Hanover. Ces deux funestes nouvelles auroient fixé mon attention dans un autre tems; mais nous fentons sur toutes choses les malheurs qui nous touchent immediatement, et la sensation qu'ils font, abforbent même tous les autres. A ce préambule vous vous doutés déja que nous sommes affiégés. Oui, Monsieur, rien n'est plus triste et plus vrai; et au lieu de cette belle escadre qui nous enorgeuillissoit tant l'année passée, nous n'avons pour

pour secevoir l'ennemi que cinq vaisseaux de guerre, deux mille cinq cens hommes de garrifon, trois cens de milice bourgeoife et une fortification écroutée dans les flancs de la plus part de ses parties. Voilà dans quelle situation nous ont trouvés les Anglois. Vous allés peutêtre vous écrier qu'il n'y avoit point de gloire à acquerir contre si peu de moïens de défence? Vous auriés tort, car par une suite de notre malheur, notre foiblesse qui nous va mettre à la merci de nos ennemis n'ôte aucun luftre à leur victoire. En effet vous verrés par la narration fidelle et détaillée que je vais vous faire qu'il leur a falu une valeur peu commune pour furmonter les premiers obstacles dont nous avions l'obligation à la nature; et que moins d'impatience de notre part auroit pû rendre invincibles ; auffi avons nous éprouvé à nos dépens la verité de cette maxime : qu'on ne fauroit pousser avec trop d'impetuosité l'attaque et calculer avec trop de prudence la defense, Mais commençons.

Le 28. jour de Mai 1758. une escadre de vingt trois vaisseaux de guerre et de dix huit fregates montée par seize mille homme de troupes de débarquement, partit d'Halisax sous le commandement de l'amiral Boscawen, et vint jetter l'ancre le 2. Juin dans la baye de Gabarus.

Gabarus. Plusieurs vaisseaux de transport et une artillerie proportionnée repondoient à ce formidable appareil; un defir ardent dans le cœur de tous les Anglois de reparer la honte de la perte de Minorque, le rendoit encore plus redoutable.

Dès que l'ancre fut jetté le général Amherst et les brigadiers-généraux Laurence et Wolf allerent reconnoître les differents endroits du côté septentrionnal de la baye, propres au débarquement et en marquerent trois. L'amiral Boscawen avoit cependant deux jours auparavant fait l'effai de la quan ité d'hommes qui pourroient débarquer à la fois avec les batteaux, et de la facilité qu'ils auroient à se former en touchant le rivage. Il avoit aussi envoïé le Roïal Williams en croisiére devant Louisbourg. Ces généraux s'appercurent en faisant leurs obfervations que nous avions une chaine de batteaux le long du rivage depuis le Cap Noir jusqu'au Cap Blanc, des troupes irregulieres · dans toute cette étendue et des batteries dans tous les lieux où la descente étoit praticable. Comme il nous étoit très difficile avec aussi peu d'hommes que nous en avions de défendre une auffi grande étendue de côte, nous avions garni d'un plus grand nombre, les lieux qui n'étoient pas défendus par eux mêmes. L'anse du

(281)

du Cormoran étant jugée un de ces endroits dangereux pour nous, nous y fimes plusieurs campemens le long du rivage. La Kingfton fut la premiere fregate qui s'en approcha et qui fit feu sur nous. Nous y repondimes par une batterie de deux canons et par la moufqueterie. La lame ayant empêché pendant trois jours l'ennemi de débarquer, il resolut enfin le 8. Juin, jour au quel elle étoit moins haute, d'y tenter une descente, après avoir feint, pour nous dérouter, d'aller débarquer à Laurenbec. A minuit l'amiral Boscawen envoïa tous les batteaux avec les officiers necessaires dans chacun pour débarquer les troupes. L'ordre du débarquement fut en trois divisions, tandis que les vaisseaux le Sutherland, le Kingston, l'Halifax, &c. étoient postés pour le soutenir et faire feu fur nous. Le Sutherland et Souirrel étoient à la droite proche le Cap Blanc; le Kingston et l'Halifax à la gauche proche l'anse-du Cormoran ; le Grammont et les fregates la Diane et la Shannon étoient au centre. Cependant le général Wolf avoit recu l'ordre d'envoier des troupes armées à la legére pour tâcher de gagner la côte par des rochers qu'on avoit toujours juge inaccessibles, et où par consequent nous n'avions point portés de monde. Il y envoïa en effet cent hommes qui furent dans

dans le moment tués ou écartés par les fauvages et quelqu'uns des notres qui accoururent au feu. Dans ce même tems et à quatre heures du matin les ennemis essaierent de débarquer à la gauche de l'anse du Cormoran. Ils avoient fix cens hommes de troupes legeres, le bataillon entier des Highlanders, et quatre compagnies de grenadiers sous la conduite du general Wolf. Le général Whitmore feignit cependant de tenter la descente à la droite du Cap Blanc, et le général Laurence qui commandoit au centre à l'anse d'eau douce. Cette manœuvre qu'ils ne faisoient que pour partager notre attention étoit très bonne et assurement très embarrassante pour notre petit nombre; mais nous nous apperçûmes bientôt du veritable but de l'ennemi. quand nous vîmes le général Wolf commencer à débarquer sur le rivage de l'anse au Cormoran. Rien en même tems ne devoit plus nous rafluser que cette tentative. Cet endroit, comme je vous l'ai dit, nous ayant paru le plus foible, étoit · alors fi bien fortifie que rien n'étoit plus impraticable que d'y débarquer. Nous y aviona deux mille hommes de troupes regulières, plufieurs fauvages épars ca et là. Nous étions derriere un bon parapet, fortifiés par plusieurs pièces de canon à des distances convenables les uncs

(283).

unes des autres, des pierriers d'un calibre considerable et enfin le tout caché par un abbatis d'arbres si serrés qu'on auroit eu de la peine à y passer quand même il n'auroit pas été défendu par les lignes de nos troupes qu'il masquoit entierement. En effet cette espece de palissade ne laissant point decouvrir notre artillerie, et paroifsant dans l'éloignement à l'ennemi une plaine verte, nous pouvions tirer le plus grand parti de cette erreur. Nous avions même absolument compté là dessus, ce qui faisoit que nous étions moins allarmés du mauvais état de la ville; car que nous importoit qu'elle fût fortifiée ou non, fi nous empêchions la descente. Dans une position si avantageuse, et n'avant qu'elle pour reffource, il femble que nous devions en tirer un tout autre parti que celui de la fimple opposition, et nous l'aurions pû fans une imprudence que nous ne faurions trop nous reprocher. L'ennemi s'avançant vers nous dans l'attente de ne trouver que quelque ouvrages peu difficiles à forcer, il faloit le laisser dans cette idée jusqu'à l'entier débarquement. Alors en faisant jouer nos batteries, ainsi que la mousquetterie, les Anglois auroient vaisemblablement tous peris ou sur le rivage ou en se rembarquant avec précipitation à cause de la hauteur de la lame, et peut-être auroient ils été affés

ssés découragés par une telle perte pour ne' rien tenter de plus; mais dans un occafion où il faut du flegme les François reuffifient rarement, et nous en donnâmes une bien fatale preuve. A peine l'ennemi eut il fait quelque mouvement pour s'approcher du rivage que nous nous hatâmes de leur découvrir le piége où il auroit été pris. Au feu que nous fimes fur leurs batteaux, ils s'appercurent de notre position, nous nous empressames même de deranger les branches d'arbres qui la couvroient, et nous les convainquîmes par là (bien mal à propos) du peril inévitable qu'ils alloient affronter. Ils s'éloignerent auflitôt, et la perte qu'ils firent, au lieu d'être suffisante pour les atterrer, ne fut qu'un aiguillon de plus. Ils ne virent plus de -lieux praticables pour la descente que celui là même que nous avions jugé ne l'être pas. Le major Scot fit dans cette occasion une des plus belles actions qu'on puisse faire. Le général Wolf qui étoit occupé du soin de faire rembarquer les troupes et d'éloigner les batteaux, lui fit figne de gagner les rochers où l'on avoitenvoié déja cent hommes. Ce major y marche auffitôt avec les troupes qu'il commandoit; mais sa chaloupe étant arrivée la premiere, et s'etant écrafée dans le moment qu'il mit pied à terre, il grimpa les rochers tout feul. Il esperoit

(285)

roit trouver les cent hommes qui l'avoient précedés aux prises avec les notres; mais n'en ayant trouvé que dix, il ne laissa pas avec un fi petit nombre de gagner le haut des rochers. Il y rencontra dix fauvages et soixante de nos foldats qui lui tuerent deux des siens et en blefferent trois. Ce brave Anglois ne voulût cependant point dans cette extremité abandonner un poste d'où dépendoit le succès de l'entreprise de sa nation. Il exhorta les cinq hommes qui lui reftoient à ne pas perdre courage, et en vint jusqu'à les menaçer de tirer lui même fur celui qui rentreroit. Il avoit pourtant déja · trois balles dans ses habits, et ne s'empêchoit d'avoir les soixante dix hommes qu'il attaquoit, fur les bras, qu'à la faveur d'un taillis de bois à travers du quel il tiroit quelques coups. Enfin fa valeur (à laquelle je n'ai pû m'empecher de rendre justice) fut secondée par le reste des troupes Angloises qui, voïant qu'on ne pouvoit reuffir par une autre voïe, s'exposerent à tout pour y parvenir.

Independamment de ce qu'il est de l'interêt du vaincu de ne point rabaisser la gloire du vainqueur, il est encore de l'équité de rendre justice à son plus mortel ennemi ; ainsi je dois confesser que les Anglois marquerent dans cette occasion une bravoure qui n'auroit pû passer

2

que

que pour temerité avant l'evenement. Il faut pourtant avouer, Monfieur, que la difficulté de l'entreprife en leur faifant un honneur infini, fauve auffi le notre. Avions nous pû prévoir qu'ils iroient fe perfuader de pouvoir grimper des rochers de tout tems regardés comme inacceffibles; qu'enfuite malgré leurs batteaux écrafés à chaque inftant, malgré la lame qui les repouffoit et en faifoit perir un grand nombre, ils continueroient, quoique moüillés et fatigués à monter en bravant le feu que nos batteries firent fur eux dès qu'on s'apperçut de leur deffein.

L'étonnement où nous jetterent une telle entreprise et un tel succès, ne contribua pas peu à affurer l'un et l'autre; ainsi quand les Anglois attaquerent la batterie qui les prenoit en flanç, ils en vinrent affés facilement à bout. Il eft d'ailleurs certain que quoique nous euffions pû empêcher la descente avec un peu plus de prévoiance et de prudence, nous ne pouvions ni . avec l'une ni avec l'autre, ni même avec la valeur la plus héroique, leur disputer le terrain Porsqu'ils furent maîtres du rivage. Nous n'avions donc rien de mieux à faire que de nous retirer, et nous le fimes avec d'autant plus de précipitation que nous apprimes que le général Whitmore avoit; dans la confusion où nous

nous étions, débarqué à la droite du Cap Blanc. Nous avions tout lieu de craindre qu'il ne nous empêchât de rentrer dans Louifbourg où nous n'avions laissé que trois cens hommes, car alors tout auroit été perdu fans aucune apparence de reflource. Quoique notre perte de ce funeste jour montât à environ deux cens hommes tant tués que prisonniers ; quoique notre ville fût en fi mauvais état, nous n'étions pas fans efpoir. Nous avions lieu d'attendre qu'on ne nous abandonmeroit pas, et que M. de Montcalm dont on nous affuroit le secours, paroîtroit avec une escadre pour nous dégager.

Outre une esperance si bien fondée le confeil de guerre confidera qu'en retardant autant qu'il seroit possible, notre reduction (en suppolant même que tout secours nous manquât) nous retarderions l'entreprise des ennemis sur le Canada, et rendrions même le dessein qu'ils. en avoient, inutile pour cette année. On refusa à cet effet la permission que le commandant des cinq vaisseaux à la rade, demandoit de se retirer, et nous nous préparames à rendre notre défense du moins utile à la patrie, si elle ne pouvoit nous l'être à nous mêmes. Nous joignîmes à cette resolution mille souhaits pour que l'ennemi fût moins bien conduit et moins brave dans ses autres entreprises. Voiés combien

bien nous avions changé le ton que nous avoient fait prendre le malheur et la retraite de l'amiral Holborne.

Nous avions cependant abandonné à l'ennemi . des provisions, des armes, quatorze piéces de canon, douze pierriers, deux fourneaux à boulets rouges dans l'un desquels la bombe étoit prête à partir. Comme il étoit impossible que notre fuite fût directe, et que plusieurs d'entre nous furent obligés de se fauver par les rochers. et par les marais, nous ne fûmes sous le canon de Louisbourg qu'à dix heures du matin. Alors nous terminâmes une action fi malheureuse pour nous, comme nous l'avions commencée. c'est à dire, par une imprudence. Une décharge qu'on fit de desfus les ramparts apprit à l'ennemi la juste portée de nos batteries, tandis que nous aurions bien dû prévoir qu'ils étoient hors d'atteinte. Ainfi nous reglâmes la position du camp qu'il leur étoit convenable de prendre, et qu'ils ont en effet tenu pendant tout le fiége.

Le Chevalier Charles Hardi qui croisoit pour empêcher l'entrée du port aux vaisseaux qui auroient pû venir à notre secours, ne pût éviter qu'il n'en passait un dans le moment d'un broüillard épais. L'amiral Boscawen lui fit en vain donner la chasse, il étoit déja en sûreté dans la rade a

(289)

A nous cômes fix vaisseaux de ligne et stes. Cependant après la jonction hevalier Hardy à celle de l'amiur la maladie qui s'étoit mise sur ux, une de nos fregates nommée entreprit de fortir du port. 'Elle devoit voile pour le Canada et tout hazarder ar demander un prompt secours; mais son voiage fut bien abregé. L'amiral Boscawen lui fit donner chaffe par le Scarborough et la Junon, et elle fut prife. Quelques vaisseaux ennemis s'étoient cependant avancés jusqu'à Lorembee et avoient apportés les fascines, les ammunitions et l'artillerie necessaires. Depuis le q. jout d'après le débarquement le camp ennemi étoit posé à environ trois cens toises de Louisbourg. On avoit posté quelques troupes dans l'anse du Cormoran et dans les environs pour empêcher les incursions des fauvages. Il y en avoit d'autres qui rendoient la communication libre entre la côte et le camp. Les onze cens hommes que commandoit le major Scot, et fur tout les trois cens batteurs de bois qui étoient de fa troupe, rôdoient fans ceffe pour se garantir de quelque surprise de la part des sauvages ou des Canadiens que nous attendions.

Toutes ces précautions n'empêcherent pas que quatre cens hommes du régiment de Cam-O bils bile ne se jettalsent dans le ville sprès avoir débarqué au port Dauphis, et que les vaisseaux de guerre qui les avoient apportés, ne s'en retournassent. Le Chevalier Charles Hardy revint cependant barrer le chemin à nos vaisseaux, eraignant qu'ils ne prositassent de quelque broüillard pour sortir du port.

Le 11. dans le teme que les foldats ennemis étoient occupés à creuser des rochers et à sécher des marais pour pratiquer des routes dans leur camp, dans le tems que les notres tâchoient de faire quelques reparations à nos fortifications, un sergent-major et quatre soldats du regiment de Ficher volontaire étranger, deserterent. Ils donnerent fans doute de l'encouragement aux travailleurs en lour apprenant notre fituation; le peu que nous pouvions faire pour l'ameliorer. et le découragement du soldat presque à toute heure sur le point de deserter. Ils dirent auffi que nous avions détruit la grande batterie, celle du fanal et tout ce qu'il nous avoit été possible de détruire au tour de la ville.

Sur ces nouvelles le major Scot fut le lendemain commandé pour aller à la tête de cinq cens hommes de troupes legéres et de batteurs de bois, s'emparer du lieu où étoit la batterie du fanal. Il fut faivi du brigadisr-général Wolf

Wolf à le tôte de quatre compagnies de grenadiers et de douze cens hommes détachés des lignes. Ils trouverent que les deferteurs leur avoient acculé vrai, et que nous n'avions laifie que quaire canons encloués. Ils firent auffitôt venir une quantité fuffilante d'artillerie et de machines. La figuation de ce poste étoit très eventageuse à l'ennemi qui pouvoit facilement de là foudroier nos vaisseaux et jetter des bombes sue notre batterie de l'isle. Mais l'impoffibilité de le garder nous avoit forcé à l'abandonner, et c'étoit plus que nous ne pouvions faire que de garder les batteries et ramparts de la ville. Proche- de l'endroit dont les Anglois venoient de s'emparer il y avoit une petite anie pour le débanquement des provisions et de l'artillerie dont on pouvoit avoir befoin, et pour comble d'agrement ils trouverent encore au même endroit dans deux petits camps que nous avions abandonné, toutes fortes de provilions de bouche et entre autres du poiffon de Lorenbec et de très bon vin. Il eft vrai que nous n'avions pas lieu d'avoir regret à cette derniere capture. La disette n'étoit nullement chès nous et il eut été à defirer que nous culfions eu des houches autant qu'il en falloit pour sonlommer nos provilions, aufli en faifions nous litiére, et le foldat s'étoit fi bien accoutumé à 02 625

ces liberalités qu'il ne vouloit plus travailler ni faire des forties fans être à demi-yvre. Il faut avoir éprouvé les menagemens qu'exige de ceux qui commandent, le découragement du foldat à qui on ne peut faire illufion fur la fuperiorité des forces ennemies et fur fa propre foibleffe, pour fçavoir à quoi nous fommes reduits. L'honneur et la gloire déterminent l'homme bien né; mais envers le peuple, aux chaînes de la crainte il faut fubflituer celles de l'intérêt du moment et de la condescendance, bien fouvent auffi foibles que dangereuses pour ceux qui font forcés d'y avoir 'recours.

Cependant comme il avoit été possible de débarquer dans ces lieux où venoient de s'établir les Anglois, nous y avions pratiqué des parapets et planté des palissades comme nous avions fait à l'anse du Cormoran, et nous n'avions pas eu le tems de les détruire; ainfi les Anglois scurent bien s'en servir. Le lendemain au point du jour nous cherchâmes le moien de détourner l'ennemi des travaux que nous lui vo:ons faire. Nous envolâmes un parti qui fit mine de s'avancer vers le général Wolf; mais celui-ci ayant recû l'allarme par un messager du major Rois qui commandoit une garde détachée entre le camp et la ville, les notres se retirerent auffitôt après avoir feint de n'avoir en vue que

que quelques chetives maisons qu'ils brulerent. Nous n'étions pas en état de perdre du monde, et nous aurions pourtant bien voulu retarder les ouvrages de l'ennemi. Nous refolûmes enfin de donner quelque chose au hazard quand nous vîmes qu'ils travailloient à leur grand camp avec une ardeur indefatigable, et qu'ils avoient déja élevé trois redoutes entre la droite et la gauche de l'éminence où ils étoient; trois cens de nos foldats firent en plein jour une fortie fur les partis avancés de l'ennemí, mais ils furent repoussés avec perte.

· Il ne nous reftoit que d'incommoder autant qu'il nous étoit poffible, le camp du Fanal par la batterie de l'ifle, et nous le fîmes avec fuccès jufqu'au moment où les Anglois jugerent à propos de porter leur ligne dans un lieu plus hors d'atteinte. Il eft vrai qu'ils prirent ce parti en braves gens, car leurs grenadiers demeurerent dans l'endroit dangereux jufqu'au lendemain.

Ce même jour 14. nous feignîmes encore une attaque du côté du major Rofs, ou plutôt nous l'aurions faite réellement fi un nombre de troupes très superieur aux notres, ne sût venu à son secours. Nous remorquâmes enfuite une chaloupe à l'entrée du havre; nous montâmes deux canons de vingt quatre livres de balle à son avant dans l'intention d'incom-O 3 moder

(294)

moder le nouveau camp de M. Wolf qui étoit fitué près du rivage. Cette chaloupe mit à l'ancre proche la batterie de l'iffe, et tira fes canons pendant quelque tems et puis revint dans le havre. Elle renouvella plusieurs fois cette manœuvre qui caufa plus d'inquiétude que de dommage à l'ennemi. Elle tira encore fur deux vaisseaux qui s'étoient approché du port pour nous observer; mais comme on fit auffi feu sur elle, il y eut fix hommes de son équipage de tués; cependant on n'ofa la poursuivre, parce qu'elle étoit couverte par dix canons de l'isse de quarante deux livres de balle chacen, lesquels pointoient du côté du largue.

Malgré tout ce que nous pûmes faire depuis le 14. jusqu'au 19. nous cûmes la douleur de voir fortifier les deux camps de l'ennemi, et d'y voir pendant cette durée de tems, transporter tous les appareils qu'il destinoit contre nous, fans pouvoir les en empêcher. Ce sur même pendant ce tems là qu'on nous prit la fregate nommée l'Echo dont je vous ai déja fait mention, et que l'escadre du Chevalier Charles Hardy revint à la position qu'elle avoit quittée, pour joindre l'amiral.

Hier dix neuf on ouvrit fur le soir au camp du Fanal une batterie de canons et mortiers sur la batterie de l'isle et sur les vaisseaux, qui fit fit feu très vivement jusqu'au matin. Nous y repondîmes avec la même nivacité, mais avec un très grand desavatage, puisque la hauteur de la fituation de l'ennemi nous empêche de l'endommager, et que d'ailleurs il est à l'abri derriere des éminences et des rochers qui le couvrent. Enfin, ce matin la batterie du Fanal a continué de foudroïer nos vaisseaux au point qu'il a falu qu'ils se raprochassent de la ville de plus de fix cens verges, ce qui les met un peu plus hors d'atteinte, mais en même tems laisseaux ennemis plus d'espace pour s'approcher, et moins d'incommodité pour avancer leurs ouvrages que le seu de nos vaisseaux avoit besucomp dérangé.

Je Rais bien, Monfieur, qu'en recevant cette lettre que je vais vous envoyer par la fregate PArethufe qui n'attend qu'un inftant favorable pour partir, vous allés être dans la plus affreule inquiétude; et bependant que diriés de moi fi je perdois' cette occasion de vous inftruire de notre malheur; vous l'apprendriés par d'autres, et me fauriés mauvais gré du doute où je vous laiffe fur mon fort. Je vous promets la continuation de la relation exacte du fiége; fi nous fommes pris d'affaut, elle pourroit bien ne jamais parvenir jusqu'à vous; mais comme je fais des vœux plutôt en bon citoien qu'en foldat, O 4 j'espere

(296)

Pespere que nous capitulerons quand il n'y aura plus moien de nous en défendre. Alors vraifemblablement je suivrai de près cette derniere lettre que je vous promets, si je ne vous la porte pas moi-même. Cependant avoués pour ma confolation que je n'avois pas tant de tort de prévoir et de m'affliger de ce qui nous arrive; que j'avois raifon de dire que votre funeste guerre du continent alloit causer la perte d'une colonie si précieuse à la France et qui devenoit si florissante. Quelle dépense immense pour la retablir, si tant est que les Anglois qui en connoîtront trop bien le prix, veuillent nous la rendre, ou que nous puiffions les y forcer ? Ah! faloit il abandonner ainfi ce qu'on devoit conserver plus que toutes choses, pour des intérêts qui ne sont point les notres, et dont nous avons même l'air d'être très mauvais marchands. A Dieu, Monfieur, je ne finirois plus fi je me mettois en train de regrets et de reflexions. On m'imitera en Europe, mais trop tard.

LETTRE

(297)

LETTRE XXIII.

Continuation du fiége de Louisbourg, refistance des assiégés. Ils sont enfin forcés de capituler; traitement qui leur est fait et aux babitans, & c.

MONSIEUR,

7OUS ne recevrés pas ma derniere lettre auffitôt que je l'avois pensé, et je ne suivrai pas celle ci d'aussi près que je l'aurois voulu. L'Arethuse a demeuré ici quinze jours plus tard que je ne l'avois cru; mais comme ce n'étoit que pour attendre un instant favorable, et qu'elle étoit fans cesse prête à partir, je n'ai pû ajouter à ce que je vous mandois, les operations qui se sont faites pendant ce tems. Depuis que cette colonie a changé de maître, mes incommodités augmentées par les inquiétudes inseparables de la triste situation où nous avons été reduits, m'ont empêché de m'embarquer pour retourner en France. Vraisemblablement je demeurerai encore quelque tems ici graces à l'humanité de nos vainqueurs. 11 est vrai qu'on ne sauroit égaler leur générosité qu'en la comparant à leur valeur; mais je veux raconter et louer par ordre, ainfi continuons 0 5 les

(298),

les operations de celle de ces deux qualités qui nous a couté cher, nous en viendrons après à l'autre de laquelle chacun de nous doit garder un fouvenir précieux. J'en étois refté, fi je ne me trompe, au recit d'une fituation qui svoit amené mes regrets, et vous allés juger combien ils étoient juftes.

Le 21. Juin nos vaisseaux firent un feu terrible sur la batterie du Fanal qui, dit on, en fut peu endommagée. Nous tirames fur l'ennemi de tout côté, autant que nos forces nous le permirent, ainsi que les bombes dont nous étions à chaque instant assailli. Le lendemain un brouillard épais aïant regné tout le jour, les ennemis en profiterent pour faire une redeute avancée entre le centre du grand camp et celle du côté droit. Par là ils se facilitoient la polsession d'une éminence qui commandoit la partie du camp qui étoit du côté de la ville à la diffance d'environ huit cens verges du glacis, De plus ils érigérent une batterie de fix canons au fanal pour la faire jouer contre celle de l'ise qui les incommodoit beaucoup. Enfuite ils en érigerent une autre contre nos vaifleaux. Enfin ils firent l'épaulement pour fe faciliter les approches de la ville par la colline. Cet ouvrage étoit d'environ un quart de mille de longueur fur foixante pieds de largeur et neuf de

de hauteur. Il étoit compolé de gabions, de faicinés, et de terre à l'épreuve des balles et du feu. Quarre jours furent emploiés à ces préparatifs, et le 25. nous en éprouvâmes l'effet. Une des embrafures de la batterie de l'ille fut très endommagée, et nous ne pûmes plus nous fervir que de bombes. Notre batterie du cap de Maurepas et le canon de nos vailleaux y fupléerent autant qu'il fut poffible.

Le 26. nous refolumes de mettre le feu au nouveau fort des ennemis, mais ceux des notres qui l'entreprirent, furent repouffés sans avoir pû reuffir.

Le 27. voiant que l'ennemi avançoit toujours, nous redoublâmes notre feu fans pouvoir déranger les travailleurs, et nous l'étions nous mêmes furieusement par les bombes qu'ils nous jettoient. D'ailleurs l'amiral qui fongeoit à sout, fit mettre quatre cens foldats à terre qu'on plaça dans l'anse du Cormoran, et cette précaution fut d'un grand secours aux affiegeans.

Deux jours après nous coulâmes à fond deux fregates et deux vaisseaux à l'entrée la plus étroite du havre. Nous les amarâmes ensemble, afin que si l'ennemi vouloit se rendre maître du port, il n'y pût faire entrer se vaisseaux que l'un après l'autre. Cependant notre fregate J'Arsthusse s'avança dans le havre aussi loin qu'il O 6 étoit

étoit poffible, et par le feu qu'elle fit, dérangea extremement les travailleurs. On lui rendit vivement fes décharges, et l'ennemi qui bruloit d'approcher de la ville, fit ce qu'il pû pour faire reculer encore nos vaisseaux. Tout se passa d'une façon asses uniforme de part et d'autre pendant quatre jours.

Le 1. Juillet un détachement des notres fortit du bois et s'avança jusqu'à environ un mille au de là du Barachois. M. Wolf vint auffitôt à fa rencontre avec cent hommes d'infanterie et cinq cens foldats reguliers. L'escarmouche fut vive, mais enfin nos soldats furent obligés de fe retirer. Ils le firent en bon ordre, et de colline en colline ils se retournoient et faisoient feu sur l'ennemi qui gagna pourtant deux éminences fort avantageuses où il se hâta de jetter une redoute. Nous coulâmes encore à fond deux fregates et laissames leurs mats hors de l'eau. Les jours suivants les ennemis formerent leurs lignes et leurs troupes legéres se défendirent contre des sauvages qui raudoient au tour du camp pour enlever ceux qui s'en écarmient.

Il n'eft pas douteux que malgré les avantages que les Anglois avoient fur nous (la valeur et Phabileté de leurs généraux) ils n'a ent dû reconnoître l'extrême difficulté de leur entreprife. Quant Quant à nous la longueur de notre défense paffoit notre espoir et nous confiderions en soupirant l'impossibilité qu'il y auroit eu à nous forcer, si nous avions eu seulement l'égalité du nombre avec l'ennemi.

Cependant comme nous n'étions pas déterminés à nous rendre avant les dernieres extremités, nous fîmes le 8. une fortie fur le détachement des travailleurs commandé par le brigadier-général Laurence. Nous les furprîmes à la faveur d'une nuit très obscure; mais que pouvoient neuf cens hommes contre toute l'avant garde des ennemis qui vint auffitôt au fecours des travailleurs. Nous eûmes deux capitaines et quelques foldats de tués. Le lendemain nous envoïâmes un pavillon blanc pour obtenir la liberté d'enterrer les morts.

Le 10. l'amiral mit en œuvre deux cens mineurs. Nous tirions cependant à mitraille et faifions le plus de bruit que nous pouvions. L'Arethuse emploioit tous les momens qu'on l'empêchoit de partir d'une façon qui devoit nous consoler de ce retardement forcé. Nous apperçûmes pendant la nuit du 11. un grand feu dans les bois et comme ç'étoit le fignal de l'arrivée de M. Des Hérbiers qui nous amenoit des Canadiens et des fauvages, nous reprîmes cœur. sceur. Nous favions d'ailleurs que M. Des Hérbiers qui se piquoit bien plus de bravoure que d'humanité, harasseroit l'ennemi, et lui feroit le pis qu'il pourroit par les troupes qu'il garderoit au tour du camp après avoir renforcé la garnison. En effet il enleva entre autres un soldat qui conduisoit un chariot, et en ayant appris la situation du camp, il la sit aussitée favoir, afin que nous pussions diriger en consequence le seu de nos batteries.

Le 15. un brouillard épais s'étant élevé pendant la nuit, l'Arethule en profita pour fortir du havre, et quoi qu'on fe sût hâté de lui donner chasse dès qu'on s'en appergut, elle échapa. Je crois pourtant que fon départ sit encore plus de plaisir à l'ennemi qu'à nout.

Le 16. M. Wolf fe rendit maître du poste occupé par nos piquets, fitué à quatre cens verges de la porte de l'ouest, et il s'y maintint malgré notre seu et nos bombes. Un deserteur du camp nous ayant appris le lieu où étoient les magasins des ennemis, nous dirigeâmes nos bombes de saçon que nous leur donnâmes une terrible allarme. Les jours suivants les approches de la ville se faisoient soujours avec succès, ainsi que les nouvelles batteries dont une commença à jouer vivement sur le bastion Dauphin et sur la porte de l'ouest.

Ŀ

Le 21. nous fut très funefie, un boulet de canon ayant mis le feu à notre vaisseau l'Entreprenant de soixante quatorze canons, il fauta au milieu du havre, et dans fa chute mit le feu aux deux vaisseaux le Célébre et le Capricieux qui furent confumés ; les autres vaisseaux s'éloignent au milieu des plus grands perils, puilqu'ils furent obligés de paller entre la batterie des ennemis et le canon des vaisseaux embrasés qui tiroient tant sur eux que sur nous. Plusieurs de nos baraques en furent confumées ; enfin ce fut une nuit d'horreur et de desolation. Le Prudent et le Bienfaisant de foixante quatorze canons qui s'étoient fauvés de l'embrasement, ne purent longtems éviter leur mauvais fort.

[']L'amiral Boscawen avoit ordonné à chaque vaisse de la flotte d'équiper deux batteaux deux pinaces et une barge, et les avoit fait armer de mousquets, de bayonnettes, de coutelats, d'haches d'armes et de pistolets. Ces batteaux, sous la conduite des capitaines La Forey et Balsour entrerent dans un grand filence et par une nuit sombre dans le havre. Cependant comme depuis trois jours toutes nos batteries étoient endommagées, ainsi que nos ramparts, comme le seu de leur mousquetterie nous, chafiliet à chaque instant de ces mêmes ramparts ramparts qu'on tâchoit à reparer, comme enfin nous avions déja une breche au bastion Dauphin et à la porte de l'ouest, nous ne manquions pas de besogne. D'ailleurs nous avions vû apporter les échelles dans la tranchée. et craignant à chaque instant l'escalade, nous n'étions occupés qu'à faire un feu continuel de toutes la mousquetterie des ramparts, tandis que celle de l'ennemi ne nous laissoit pas un inftant de relache. Il n'est donc pas surprenant que nous n'aïons pas apperçu parmi tant de confusion et d'allarmes, des batteaux ennemis qui se glisserent, comme je vous l'ai dit, dans le havre. Ils en vouloient aux deux feuls vaifseaux qui nous étoient restés et ils ne reussirent que trop. Le capitaine La Forey attaqua le Prudent, et le capitaine Balfour le Bienfaisant. Le bruit du combat nous fit appercevoir notre nouveau malheur, mais ce fut trop tard. En vain nous dirigeâmes toutes les batteries qui étoient encore en état, sur les batteaux; nous ne pûmes empêcher que le Bienfaisant ne fût remorqué de dessous nos murs dans le port du nord-eft sous la protection des batteries ennemis, et qu'on ne mît le feu au Prudent parce qu'il étoit en bas fond.

Il faut avouer, Monfieur, que cette fatale action fit autant d'honneur aux Anglois qu'elle nous

nous fut préjudiciable. En effet tant que nos vaisseaux auroient été dans le havre, on n'eut que très difficilement pû nous donner l'aflaut. Ce fut donc ici notre coup de grace. Le spectable qui s'offrit le lendemain à nos yeux, nous en convainquit. Nous ne pouvions fans la plus vive douleur jetter les yeux fur notre havre desolé. Il étoit couvert de débris de vaisseaux, tant de ceux qui avoient été brulés. que de ceux que nous ou nos ennemis avoient coulé à fond. Si nous confiderions enfuite l'état de la ville, notre affliction redoubloit. Toutes les batteries presque ruinées par plus de douze canons en état de tirer, une breche praticable, notre petit nombre extremement diminué et le redoublement du feu de l'ennemi qui achevoit de nous détruire. D'ailleurs aucun des moïens necessaires pour reparer nos pertes; aucune apparence de fecours; nous avions même vû prendre peu de jours auparavant deux batimens espagnols qui nous en apportoient.

Dans un fi trifte état il ne nous reftoit qu'à capituler, ainfi nous suspendimes notre seu et envoïâmes demander une tréve pour regler les articles de la capitulation. Nous la demandions plus honorable et avantageuse que nous n'avions lieu de l'esperer, et en cas de resus, nous nous étions encore resolus à la défence. L'officier qui étoit chargé des propositions de M. de Drucourt notre commandant, revint avec la lettre suivante du général Amherst.

" En reponse à la proposition que je viens " de recevoir de votre excellence, je n'ai autre chose à dire sinon que son excellence Mon-" fieur l'Amiral Boscawen et moi avons décidé « que nos vaisseaux entreroient demain dans le * port pour faire une attaque générale. Votre « excellence sçait fort bien la situation de " l'armée et de la flotte, ainsi que celle de la * ville ; mais comme M. l'Amiral Boscawen ét et moi desirons d'éviter l'effusion du sange nous donnons à votre excellence une heure " pour se déterminer à faire la seule capitulaes tion que nous voulons accepter, qui est de « vous rendre prisonniers de guerre, finon votre excellence doit prendre fur elle toutes les fu-" neftes confequences d'une défence inutile."

M. de Drucourt au desepoir d'être obligé à des conditions si dures, resolut dans un conseil de guerre de subir les dernieres extremités. En consequence il alloit envoïer sa reponse où il marquoit qu'il attendroit l'attaque, lorsque M. Prevolt commissione ordonnateur vint lui presenter une requête au nom des habitans. Dans cet intervale on avoit renvoïé à Messieurs Boscawen

Digitized by Google

(307)

cawen et Amherst pour obtenir d'autres conditions, et leur reponse avant été femblable à la premiere, il ne reftoit plus qu'une décision prompte entre le souhait des officiers qui vouloient s'exposer à tout, et la requête du commissaire qui fans contredit étoit plus sensée et plus convenable à la fituation. Il appuia beaucoup, non fur l'inutilité de la défence, car elle étoit visible, mais sur ce que le devoir d'un bon citoïen étoit de fauver une colonie dont le dernier malheur seroit une carriere d'éffroi pour toutes les autres. Il fit observer que les confeils que M. de Drucourt avoit jusqu'alors tenu. p'avoient été composés que de militaires qui ne pensoient qu'à la gloire des armes du roi et à leur honneur; mais que ces confiderations devolent avoir moins de forces sur ceux qui joignolent à ces mêmes motifs, le soin du falut public dont ils devoient rendre compte, et que dans la polition presente, ce dernier objet devoit prévaloir; la valeur la plus héroïque ne pouvant desormais être regardée que comme un deselpoir ruineux.

Il n'y avoit rien à repondre à ces motifs et à ce raisonnement qui n'étoient que trop valables. M. de Drucourt s'y rendit. Il fubit la loi du vainqueur, ainfi la capitulation fut bientôt dresslée. Les articles en furent tels.

4 1º. La

Digitized by Google

(308)

4 1°. La garnifon de Louisbourg fera pri4 fonniere de guerre et transportée en Angle4 terre dans les vaisseaux de sa majesté Britan4 nique.

" 2°. Toute l'artillerie, ammunitions, provisions auffi bien que toutes les armes de quelque espece qu'elles puissent, être qui sont à present dans la ville et dans les Isles Roïale et de Saint Jean, seront livrées entre les mains des commissaires qu'on établira à cet effet pour être remises à sa majesté Britaninque.

" 3°. Le gouverneur donnera ordre aux troupes de l'isle Saint Jean, de se rendre à tel vaisseaux de guerre qu'il plaira à l'amiral d'envoïer pour les recevoir.

"4°. La porte appellée Dauphine fera ouverte aux troupes de fa majefté Britannique à huit "4 heures demain matin, et la garnifon ainfi "4 que ceux qui ont porté les armes feront "4 rangés demain dans l'efplanade où ils met-"4 tront bas leurs armes, leurs enfeignes, leurs "4 fournitures et leurs ornemens de guerre, puis "4 elle ira à bord des vaiffeaux fur lesquels elle "4 doit paffer en Angleterre.

5°. L'on aura le même foin des malades
et des bleffés qui font dans les hôpitaux que
des fujets de fa majefté Britannique.

" 6º. Les

(309)

6°. Les marchands et leurs commis qui
n'ont point portés les armes, feront envoïés
en France dans tels vaisseaux que l'amiral
jugera à propos."

Cette capitulation fut faite le 26. Juillet, et par consequent après deux mois d'un siège meurtrier et qu'on n'auroit jamais pû soutenir fi longtems fans le sacrifice des malheureux vaisseaux dont il salut hazarder la perte.

Le lendemain à l'heure convenue le major Forquhar à la tête de trois compagnies de grenadiers prit possession de la porte Dauphine. A midi le général Whitmore qui avoit tant de part à la prise de la place, eut avec justice l'honneur de recevoir la reduction de la garnifon qui fut faite fur l'esplanade. Il fit ensuite emporter les armes et les drapaux, posa des corps de garde et des sentinelles, et ensin agit en gouverneur de Louisbourg.

Il nous reftoit un malheur à effuier et nous n'avions que trop lieu de le craindre; peutêtre cependant que cette crainte n'agitoit pas fortement les têtes légeres de ceux qui ne fongeoient ni au paffé ni à l'avenir, et nous ne manquions pas de celles là, plus d'un exemple nous en avoit convaincu, car devinerés nous, Monfieur, ce que failoient nos officiers pendant l'ardeur du siège. Lorsqu'ils n'étoient pas commandés ils se raffembloient et jouoient si gros jeu, qu'on auroit pensé à les voir, que chacun d'eux étoit fûr de l'inutilité dont leur seroit l'argent pour l'avenir. Peut-être étoit ce là une marque de courage? oui, si la tranquilité pour le moment de notre destruction, meritoit vraiment ce nom ; mais je suis bien éloigné de le penser ainsi. Je ne pouvois m'empêcher de taxer de folie nos intrepides joueurs qu'une seule bombe de mille qu'il en tomboit par jour, auroit écralé au milieu d'uno fi belle occupation. Vous allés donc faire auffi le prédicateur, vous écrirés vous peut-être? Non, en verité du moins quant à un sermon de morale; car pour l'éloge de nos vainqueurs il faut que vous me le passiés, la justice et la reconnoillance l'exigent de nous tous, et pour cela je n'ai qu'à rentrer dans le sujet qui a précedé cette digreffion.

Oui, Monfieur, il nous reftoit à craindre le malheur d'être imités par nos ennemis. Ils n'avoient pas oublié les barbaries et les cruautés inouïes que nous avions laiffé exercer fur eux par les fauvages après la prife d'Ofwago et du fort Henri-Guillaume, qui ne s'étoient pourtant rendus qu'à une capitulation plus avantageufe

tageuse que celle que nous venons de faire. Le peu de tems qui s'étoit écoulé depuis ne pouvoit en avoir effacé un juste reffentiment que la continuation de la guerre avoit entretenu. D'ailleurs quoique vaincus, nous laissions à chaque inffant échaper des marques d'animofité qui n'adoucissoient pas les esprits. La nuit qui précéda l'exécution de la capitulation on laissa piller le magasin aux soldats, les prêtres la passerent toute entière à marier toutes les filles au premier venu pour, disoient ils qu'elles ne tombassent pas entre les mains des heretiques. De plus l'épuisement de la caisse militaire, quoiqu'à vuide auparavant, ne laisfibit pas de jetter un soupçon dans les esprits qui pouvoit augmenter l'aigreur : et cependant malgré tant de circonflances qui devoient nous nuire, la probité, l'honneur et l'humanité des chefs Anglais l'emporterent. Meilieurs Boscawon et Amherst qui, avec l'harmonie la plus rare entre deux personnes qui partagent l'autorité, et la plus glorieuse à l'un st à l'autre, avoient conduit l'entreprise avec autant d'habileté que de valeur, joignirent enfuite les actions de l'honnête homme à celles du héros.

La vigilance de l'amiral pendant la durée du Sége, son application à chescher les moïens d'en d'en accellerer le fuccès, le choix heureux qu'il fit de ces mo ens, manifesté, fur tout dans l'execution du projet contre nos deux vaisseaux; fon activité qui, non contente de trouver des occupations dans la conduite de la flotte confiée à ses soins, et qui le faisoit venir chaque jour au camp pour se concerter avec le general Amherst; voilà des objets que ne perdront jamais de vue les Anglois, et qui fans doute lui attireront la reconnoissance éternelle de sa patrie. La notre lui est due à d'aussi bons titres, quoique d'un genre different, et notre estime pour les uns et les autres.

Enfin, Monfieur, personne ne s'apperçoit ici, du moins quant au dommage personnel, que nous soïons dans une ville conquise. La garrison a été embarquée avec toute la tranquilité et l'ordre qu'on auroit pû mettre dans un voïage fait à plaisir. Chaque soldat a emporté ce qui lui appartenoit fans qu'il lui ait été fait le moindre tort. M. de Drucourt a recu tous les honneurs que meritoit son rang. L'amiral a eu pour Mad. de Drucourt tous les égards dûs à son merite; elle n'a point demandé de graces qu'elle n'ait obtenu. Il est vrai que ce procedé envers elle fait honneur au difermement de ceux qui l'ont eu. Cette dame a fait

(313)

a fait pendant le siège des actions qui lui afsurent une place parmi les personnes illustres de son sexe ; elle tiroit elle même trois canons par jour pour animer les canonniers. Après la reduction elle s'est interessée pour tous les malheureux qui ont eu recours à elle. Dans ce nombre M. Maillet de Grandville est un exemple bien frapant de la viciffitude de la fortune. Il quitta la France il y a dix fept ans. Il arriva à Quebec avec fort peu de bien. Là par son industrie dans le commerce il fut bientôt en état d'acheter la seigneurie de Mont Louis qui lui couta quatre vingt mille livres de France. A present par le malheur de Louisbourg il en perd plus de cens cinquante mille. et reste seulement avec l'embarras d'une nombreuse famille. Mais que font à la patrie en général ces pertes particulieres, dira-t'-on? Beaucoup en verité, quoique ceux à qui on confie le gouvernement agissent comme si cela ne lui importoit en rien. Croïés yous que bien des gens le pressent dorenavant de s'expatrier, de confimmer dans le travail et la peine, des jours qu'ils pourpoient passer plus agréablement chès .eux, pour perdre ensuire tout le fruit de ce travail par l'abandon des colonies qu'on devroit conserver à tout prix. Mais ceci me rame-Р

neroit

(314)

neroit à mes reflexions et à mes regrets : les uns et les autres vous seroient d'autant plus inutiles que, selon toute apparence, on ne s'en fait pas faute actuellement en France. Il ne me reste donc plus qu'à vous dire que j'aurai bientôt le plaisir de vous embrasser, si mon départ reglé sur ma santé, est aussi prochain que je l'espere. Je crois pourtant que vous aurés encore une lettre avant ce tems. J'ai fait une liaison particuliere avec un Anglois homme d'esprit avec lequel j'ai eu quelques conversations. Vous ne serés pas faché par le recit que je vous en ferai, d'apprendre ce que nos ennemis penfent sur l'importance de leur conquête; vous en jugerés mieux des raisons que nous avions de l'empêcher et de ce que nous devons faire pour la racheter. Au reste, Monsieur,je vous charge d'une commission qui, je crois, convient très bien à votre façon de penser: c'est de dire à tous ceux des notres qui sont dans le commerce, qu'aucun tort n'a été fait ici par les ennemis à leurs semblables; qu'ils ont vendu et emporté tout ce qui leur appartenoit; à ceux qui sont dans le service, que le militaire a été traité avec tous les égards et la douceur possibles; aux peuples, qu'on a exercé avec les gens de leur état tout ce que l'hul'humanité diéte; enfin ajoutés en général à tous nos compatriotes que fi ce revers augmente dans leur cœur pour les Anglois l'antipathie nationale, c'eft un motif de plus pour ne pas leur demeurer redevables d'un obligation; qu'ainfi à la premiere occafion, que je leur fouhaite bientôt, ils prennent leur revanche encore plus des bons procedés de l'ennemi que de la perte qu'il nous a caufée. Je penfe, Monfieur, et vous les penferés auffi fans doute, que tels doivent être les fouhaits et la conduite d'un cœur généreux.

Votre très, &c.



P 2

LETTRE

(.<u>ż</u>i6)

LETTRE XXIV. et derniere.

Conversation d'un Anglois de merite avec l'auteur; reflexions sur l'importance au Cap Breton pour l'une et l'autre puissance.

MONSIEUR,

TE ne voudrois pas redoubler le chagrin que -J l'on doit avoir en France de la perte de 1 Isle Roïale; je Içai qu'en général il ne faut dire aux hommes que ce qui leur est agréable, et qu'il en est fort peu parmi eux qui veuillent prévoir les difficultés, quelque utile que leur puisse être cette prévoiance. Mais je n'écris que pour vous, Monsieur, vous qui aimés d'entendre la verité quelque facheuse qu'elle soit; qui ne voulés fixer vos yeux que sur le point de vue qui vous presente le vrai jour des chofes. Je puis donc vous dire que selon toute apparence, notre perte est irreparable. Et pourquoi, vous récrierés vous? Dans la derniere guerre n'avoit on pas pris Louisbourg? Ne l'a-t'on pas rendu à la paix ? J'ai fait la même exclamation avec l'Anglois dont je vous ai parlé dans ma lettre précedente, et voici ce qu'il me repondit un jour que je le pressois plus vivement, mains par le doute de ce que je voiois bien qu'il devoit

(317)

penfer, que par un refte d'espoir que ois voulu fonder sur l'aveuglement de nos nemis.

Vous parlés, me dit-il, de la reftitution que nous vous fîmes de ces isles dans la derniere guerre comme fi elle vous devoit être un garant d'une conduite semblable à l'avenir; mais les tems et les efprits sont bien changés. Alors trois motifs qui parurent très forts à ceux qui gouvernoient, nous y déterminerent. Le premier fut la perte de la bataille de Fontenoi. jointe à l'inquietude intestine que vous nous aviés fuscitée dans le dessein de nous obliger à la paix, et que vous auriés pû renouveller tout de bon, si nous n'avions pas plié. Le second fut l'espoir de voir regler à notre satisfaction les limites de l'Acadie sur lesquelles on ne s'étoit point encore expliqué. Le troisieme fut enfin, que nous n'avions encore qu'une connoissance très imparfaite de l'utilité de notre conquête, et que d'ailleurs la foiblesse de votre marine nous rasfuroit sur tous vos projets. Ces trois motifs ne sublissent plus et ne sauroient vraisemblablement subsister encore. La guerre du Continent ne tourse pas affés heureusement pour vous, et vous axés à faire à trop forte partie du côté de la valeur et de la conduite, pour y fonder un grand espoir. Je crois même qu'elle P 3

qu'elle fera autant pour nous que nous mêmes ; le peu de soins que la France s'est donné pour conserver cette colonie, en est une preuve; l'attention de votre gouvernement est fixée fur l'Allemagne, vous avés presque oublié la premiere querelle, et nous devons profiter de vos fautes comme, fans doute, vous profiteriés des notres. En pourrions nous faire une plus grande que de vous imiter et d'oublier nos vrais intérêts ? Ce feroit bien quitter le corps pour courir après l'ombre; non, quelques foïent vos fuccès de ce côté là, nous vous abandonnérons. vos palmes pour garder les notres. Le defir unanime de la nation s'oppose à un dessein contraire qui même deviendroit très dangereux pour ceux qui l'auroient conçu. Quant à l'artifice dont vous vous servites pour amener la paix d'Aix la Chapelle, vous êtes trop épuissés pour le mettre en œuvre ; trois puissantes armées à entretenir vous laissent peu de pouvoir d'en choifir les moïens; d'ailleurs cé choix dépendroit il de vous? Se laisseroit on encore leurer? Et pourroit on fans la certitude la plus palpable, s'en fier à vous ? Mais peut-être vous viendrés seuls tenter une descente ? Pourriés vous seulement imaginer à cette entreprise l'ombre de la poffibilité? La haine des deux nations est trop , forte pour que l'une subjugue l'autre dans son propre

Digitized by Google

propre païs. Lorfqu'il feroit question de le défendre mutuellement, tout deviendroit foldat jusqu'aux arbres et aux plantes. Dans aucun des siécles passés on n'a reussi ni de part ni d'autre dans un tel projet, qu'à la faveur des troubles intestins dont on a scu profiter.

Mais nous nous imaginerons peut-être que vous nous accorderiés de bonne foi ce que vous nous aviés cedé au traité d'Utrecht : et ne l'aviés vous pas promis folennellement dans le dernier traité? Le subterfuge que vous avés emploïé pour éluder vos promesses, ne nous fait il pas connoître ce que nous devons attendre pour l'avenir? De plus la difference de vos prétentions aux notres, nous laisse t'elle quelque espoir d'être satisfaits sans la raison du plus fort?

Enfin nous avons eu le tems et l'occafion de connoître à nos dépens, ce que vous vaut cette colonie; ce qu'elle vous met en état d'entreprendre et d'executer ; de quel prix, par confequent elle fera pour nous; et nous reconnoiffons qu'il feroit trop tard d'en revenir fi, après vous l'avoir rendue, nous voulions la reprendre dans le tems que, par l'acroissement de votre marine, vous auriés un appui de plus.

Vous dites que vous ne ferés la paix qu'à cette seule condition? Et bien nous verrons qui

P 4

qui se lassera plutôt de la guerre. Quant à nous, nous ne l'avons faite que pour vous empêcher de ruiner entierement nos colonies et de vous emparer de celles que vous nous aviés cédées. Et par quels moïens étiés vous sur le point d'y parvenir? L'Isle Rosale feule vous les fournissoit. En gardant cette importante conquête, nous finissons la querelle des limites de l'Acadie: nous vous refferrons dans les bornes que vous vous êtes vous mêmes prescrites, et nous vous ôtons le pouvoir de les étendre et de les changer comme vous l'avés fait. Le fleuve Saint Laurent dépendra toujours de ceux qui possederont l'Isle Roïale. Et à qui en est due la possession, fi ce n'est à ceux qui ont le plus de terrain fur ses bords ? En calculant d'après le traité d'Utrecht, c'est nous par consequent qui devons y dominer. Mais vous nous difputés le don, et c'est justement à cause de cette injustice, que nous ne devons pas nous piquer à votre égard d'une générosité dont vous ne tarderiés pas à nous faire repentir. Nous priverions nous par la paix d'un fuccès fi cherement acheté, et qui est absolument necessaire au bat que nous nous fommes proposé en faisant la guerre ? Il est question pour nous d'affuret nos colonies, de faire fleurir notre commerce. de n'être pas fans celle en proïe à vos invafions OL

ou aux cruautés où vous nous exposés de la part des sauvages. En gardant Louisbourg, nous ne faurions craindre d'être ni repoussés ni refierrés par vous dans nos colonies; encore moins de vous les voir faire tomber en non valeur. Vous ne viendrès plus troubler notre pêche et par là nous ôter la plus grande utilité qu'on peut tirer de ces pays. Le commerce des pelleteries ne fera plus à vous feuls; les fauvages feront forcés à le faire avec nous; et lorfque vos infligations ne les animeront plus, lorfque l'habitude nous les attachera, on ne verra plus la defolation periodique qui afflige fi fouvent ces contrées. Nous possederons toutes les côtes depuis terre neuve jusqu'à la floride, et la jalousie que pourra vous donner notre puillance, fera encore un moindre mal pour vous et pour nous, que n'est celui que cause un voisinage qui fera toujours une source seconde de querelles. Voilà les avantages réels et presents que nous donne la possession de l'Isle Roiale. Quant aux avantages oscafionnels, ils ne font guére moins grands pour nous; puisque l'affoibliffement et le dommage de l'ennemi naturel en sont de très considerables. En effet si vous n'êtes plus les maîtres du Cap Breton, vous perdés entierement le commerce de la morue; et les possessions qui vous restent, en perdant en même même tems vos droits imaginaires fur l'Acadie, vous reduifent dans l'Amerique du nord à un partage plus onereux qu'utile. Louifbourg étant votre entrepôt et votre point de communication, tant pour les vaisseaux qui viennent de France, que pour ceux qui viennent des Isles Antilles, votre navigation fera aussi ruinée que votre commerce; nous porterons d'ailleurs le plus grand coup à votre marine; car la pêche seule vous avoit fourni des matelots qu'auparavant vous ne preniés que chès vos voiss.

Enfin, Monsieur, interrompis-je avec un peu d'aigreur, vous nous reduirés à notre continent, ne sont ce pas là votre but et vos souhaits? Oui, me repondit froidement mon Anglois, fi j'en étois cru et que cela fût poffible. Mais ne vous resteroit il pas de quoi vous consoler, ajouta t'il : les productions de votre continent ne valent elles pas mieux que celles des deux isles que nous possedons en Europe ? Comptés vous pour rien la difference de son étendue, de son climât; et votre bon vin feul ne compense t'il pas tout ce que nous possederions de plus que vous en Amerique? En verité, repris-je en riant, nous ne ferons pas, s'il vous plaît, ce dedommagement si fort à nos dépens. Je vois bien, continuai-je plus serieusement, que le Çap Breton va être le Dunkerque du nord, et que

que le plus fort le mettra toujours dans fon partage; cependant comme après avoir longtems disputé celui-ci, nous l'avons enfin emporté sur vous, nous pourrons avoir la même chance. Vous connoisses trop combien il est de notre intérêt de tout hazarder pour l'avoir, pour préfumer que nous l'ignorions. Nous nous en étions reposé en partie sur l'ignorance que nous vous supposions à cet égard; mais plus vous vous montrerés instruits de la grandeur de notre perte, plus vous vous exhorterés mutuellement à nous la faire subir sans retour, moins nous détournerons notre attention de cet objet. Je n'ai rien à ajouter à ce que vous avés dit sur le préjudice qu'elle nous causeroit, sur l'avantage que vous en retirerés, et quand je penserois quelque chose que vous auriés obmis, je me garderois bien de vous en faire appercevoir. Il n'eft pas naturel que j'augmente la force de vos motifs, comme il l'eft que je vous fasse convenir que le succès pourroit ne pas les seconder, et qu'il ne seroit pas si juste que vous le pensés, qu'il les secondat. Je ne vois pas que la possession de l'Acadie en la supposant dans toute l'étendue que vous y donnés, doive -emporter celle de l'Isle Roïale. Vous ne l'avés pas vous même trouvé ainfi, puisque vous nous avés laissé cette derniere dans le tems que peutêtre

(: 324)

être nous n'aurions pû refuser de vous l'accorder. Est ce par le don que nous vous avons fait, que nous meritons de subir une perte nouvelle? Non affurement, me repondit l'Anglois; mais c'est la revocation de ce dona la mauvaise foi dans la promesse et dans les procedés; l'acharnement à renouveller la querelle; les artifices employés pour en jetter le blâme sur nous, qui ont merité que nous prissions une resolution qui vous est si préjudiciable. C'est la necessité sur laquelle toutes vos démarches nous ont ouvert les yeux, qui nous l'ont fait prendre, L'execution ne fera pas fi facile que vous le supposés dis-je encore. Toutes les puissances qui pofsedent des colonies, ont autant d'intérêt de tenis la balance égale en Amerique qu'elles peuvens en avoir en Europe. L'Espagnol et le Hollandois se joindront à nous pour vous temettre dans de justes bornes ; d'ailleurs vous avés un païs dans le continent à racheter, un allié à fauver ; et voilà plus d'un espoir reunis. Vous ne tenés pas encore l'un reprit l'Anglois, et vous n'avés point vaincu l'autre ; l'ai pourtant repondu d'avance à cette objection. Quant à celle de la ligue dont vous cro és l'appui certain; mille circonftances peuvent l'empêcher, ne fût ce que celle de l'égalité des sentimens que nous infoirons à ces puissances qui pourroient roient le prévenir; il n'est pas douteux qu'elles ont pour nos deux nations le même éloignement, et que nous leur inspirons la même crainte et la même défiance. Ainsi dans l'incertitude du choix qu'il servit beau pour elles qu'elles fissent, elles pourront bien prendre le parti de n'en faire aucun pour nous laisser mutuellement affoiblir : dans ce cas il faut convenir que celui qui aura le plus g'agné, aura, par ses conquêtes et par les avantages qu'elles lui auront procuré, déja acquis mille moïens pour s'y maintenir avant que l'orage éclate. Et d'ailleurs ne voies vous pas qu'il nous faut abfolument jouer à quitte ou double; que ne pouvant avoir de paix ni de repos dans nos colonies sans garder Louisbourg, il faut le garder à quelque hazard que nous puissions nous mettre en le gardant ?

Voilà, Monfieur, un échantillon des converfations que j'ai fouvent avec un homme dont vous effimeriés la franchife et la bonne foi fans art, fi vous le connoiffiés. Il est certain qu'avec notre vivacité naturelle, de tels entretiens prendroient un tour bien different; la plus part d'entre nous poufferoit la dispute jusqu'à l'offence, ou la disfimulation jusqu'à la fauffeté. Je ne dis pas que bien des Anglois ne fe conduisent en cela en François, car j'aime

Digitized by Google

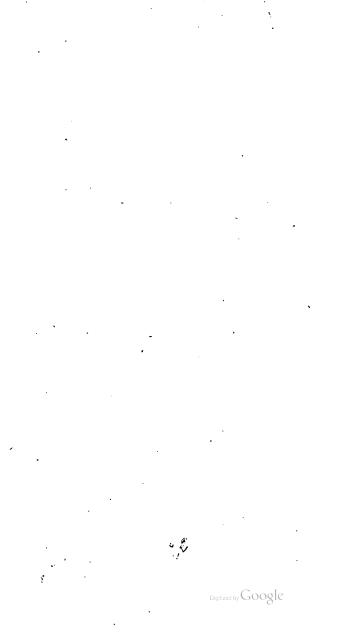
j'aime à me flatter que tous n'ont pas le fang froid et la fermeté de mon nouvel ami. Il est très confolant que chaque nation ait ses travers; l'Anglois est inconstant et sa façon d'envisager les mêmes objets suit souvent imperceptiblement des impressions dont il se revolteroit s'il s'appercevoit qu'on veut les lui donner. Aujourd'hui il ne voit rien d'égal à l'avantage de garder l'Isle Roïale, peut-être dans le tems il se trouvera que le prix de Minorque aura hauffé, et que le troc lui paroîtra convenable et très bon. Cependant ne nous y fions pas trop et n'oublions rien de ce qui peut amener cette revolution dans les esprits. L'adresse à trouver des moiens est presque inseparable de l'extremité qui en fait sentir le besoin; ressource, à la verité, aussi peu sûre que l'esperance dans l'excès du malheur.

Mais, Monfieur, ce mot de malheur me fait fouvenir que je n'ai point fongé à vous confoler fur celui de ne pouvoir faire le voïage que vous aviés projetté; à quoi vous fert à préfent cette defcription fi détaillée de nos deux isles; fur les mœurs de ces hommes que nous trouvons finguliers et à qui nous ne le paroiffons pas moins; ces confeils, ces inftructions quant au commerce et au gouvernement; enfin tout ce que je vous ai écrit? J'ai voulu vous amuser et vous vous être utile, et peut-être ne vous ai-je donné que des regrets. Mais cette impreffion ne fera pas la plus forte qu'auroient produit mes lettres, je vous connois trop bien pour n'être pas fûr de vous entendre dire lorfque j'aurai dans peu le plaifir de vous embraffer: la fatisfaction qu'a un honnête homme de voir fon ami penfer fans preflige de partialité, d'entendre par lui la voix hardie de la verité et de la juffice, eft le feul fentiment qui refte après l'avoir entendu.

F I N.







•

•

. **x**

•

.





•

,



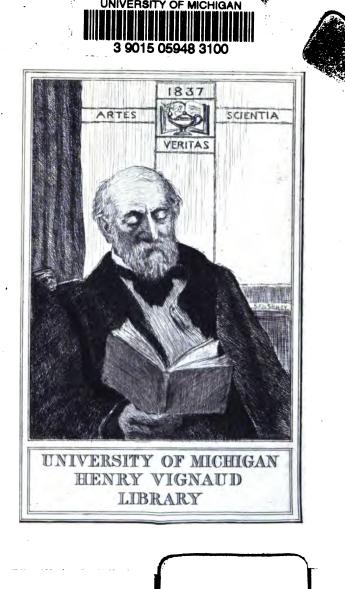
. .



•

•

•



	CI	
	Googl	C
	GUUYI	Λ.